DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

# Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12809 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 4 AVRIL 1986

## Les limites du tiers-mondisme

L'alignement des prix du gaz algérien sur les cours du marché mondial marque la fin d'un rêve : celui de nouveaux rapports Nord-Sud. Lorsque Paris avait accepté en février 1982 de payer un coût supplémentaire de 10 à 15 % pour le gaz naturel liquéfié algérien, M. Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures, avait bien souligné le caractère exemplaire de cet accord dit de « co-développement ». La France répondait pour partie à la volonté algérienne d'obtenir des échanges inégaux en faveur du tiers-monde pour stimuler son développement. Fidèle à l'esprit de Cancun qui caractérisa les deux premières années du septennat Mitterrand, elle œuvrait pour la stabilisation des cours des matières premières, une des plus vieilles requêtes des pays exportateurs.

Quatre ans plus tard, le bilan de cette politique est incertain. S'il en a coûté 6 milliards de francs de s'approvisionner auprès de la SONATRACH plutôt qu'aux Pays-Bas ou en URSS, les échanges entre la France et l'Algérie en ont été fortement développés, puisqu'ils ont plus que doublé entre 1982 et 1985. Et Paris a même dégagé un léger excédent dans ses échanges commerciaux avec Alger l'an passé.

*Mais le tiers-mondisme* français a bien vite trouvé ses limites. Englué dans ses difficultés économiques intérieures, le gouvernement Mauroy a dû rapidement mettre le holà à la requête d'autres pays du tiers-monde qui voulaient bénéficier de conditions exceptionnelles : le Maroc pour ses phosphates et le Cameroun pour son gaz. Un pays de moyenne importance ne peut régler seul la question lancinante du cours des matières premières.

De plus, la volonté d'Alger d'imposer les conditions acceptées par Paris à l'ensemble de ses clients l'a bien vite privé de débouchés, d'autant qu'à la même époque le marché de l'énergie commençait à se renverser et les prix du pétrole à se dégrader. Les acheteurs américains ont été les premiers à se retirer, puis l'Espagne et la Belgique ont réduit leurs enlèvements, tout comme l'Italie et la France. C'est dire qu'en 1985 les capacités d'exportation de la SONATRACH n'ont été utilisées qu'à moitié.

Enfin, l'indexation par l'Algérie du prix du gaz sur celui du pétrole brut, favorable lorsque les cours étaient orientés à la hausse, était en train de se retourner contre elle. A 15 dollars le baril de pétrole, on paye tout juste la liquéfaction du gaz et le transport par méthanier en Europe.

Dans l'attente d'une renégociation des contrats, prévue pour le second semestre, Alger a donc accepté de suivre les cours du marché plutôt que de maintenir la fiction des prix officiels de l'OPEP comme base d'indexation. D'aucuns y verront une victoire du marché sur la volonté politique. Mais le changement de gouvernement à Paris n'y est sans doute pas étranger. On peut aussi y voir en effet un geste en faveur de M. Chirac, dont l'arrivée à Matignon est considérée sans trop d'inquiétude de l'autre côté de la Méditerranée. Car, malgré le contrat gazier, jamais le gouvernement socialiste n'a pu établir des relations vraiment confiantes avec Alger, tant lui étaient reprochés l'« attirance » du président de la République pour le Maroc et son refus de prendre position dans l'affaire du Sahara occidental.

## LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE ET LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

## MM. Mitterrand et Chirac renforcent leur concertation

*M. Jacques Chaban-Delmas a été élu, le mercredi 2 avril, président de l'Assemblée nationale, au deuxième tour de scrutin. Il a obtenu 282 voix alors que la majorité absolue était de 278. Le Front national a créé un premier incident de séance.*

*M. Jacques Chirac s'est entretenu, mercredi, à trois reprises avec M. Mitterrand. Le président de la République et le premier ministre ont mis au point le calendrier de la semaine prochaine, évoqué l'affaire des otages français du Liban et précisé les modalités de leur concertation.*

C'est la première fois depuis la constitution du gouvernement, le 20 mars, que M. Chirac s'entretient aussi longuement avec le président de la République. On avait déjà noté que les deux entrevues qu'avait eues le chef du RPR avec M. Mitterrand, les 18 et 20 mars, avaient été exceptionnellement prolongées. Les deux hommes, qui se connaissaient mal et qui ne s'étaient rencontrés jusque-là qu'en de rares occasions formelles, ont éprouvé le besoin de mieux se comprendre et la nécessité d'aborder plus au fond leurs nouveaux problèmes.

On justifie désormais, à l'hôtel Matignon, la longueur des conversations élyséennes du 2 avril par le souci réciproque du président et du premier ministre de normaliser leurs relations, et par la diversité des questions qui se posent à l'exécutif. Le président et le premier ministre ont ainsi évoqué, mercredi, le déroulement de la prochaine semaine.

M. Mitterrand a informé M. Chirac de son intention d'adresser son « message » au Parlement le mardi 8 avril, c'est-à-dire lorsque le bureau de la nouvelle Assemblée nationale sera entièrement constitué. Il a fait part au premier ministre des grandes lignes de cette communication.

Il a été également convenu que M. Chirac ferait sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale le mercredi 9, et qu'il engagerait devant elle la responsabilité du gouvernement. Le conseil des ministres, qui se tiendra ce même jour, en « *délibérera* », selon l'article 49-1 de la Constitution. M. Chirac a discuté avec le chef de l'Etat du contenu de sa déclaration, qu'il lira la semaine suivante devant le Sénat.

ANDRÉ PASSERON.

*(Lire la suite page 9.)*

## M. Léotard accélère la réforme de l'audiovisuel

**Le gouvernement accélère la réforme de l'audiovisuel. Tenant les promesses de la plate-forme électorale du RPR et de l'UDF, il veut remettre en cause les décisions du pouvoir précédent sur la télévision privée, remplacer la Haute Autorité et amorcer la privatisation du secteur public.**

**M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, doit soumettre un projet de loi dès la fin avril. En faisant de l'audiovisuel une de ses trois priorités immédiates, le gouvernement lui a fixé un calendrier serré.**

Première urgence : la préparation de la nouvelle loi sur la communication, qui devra être soumise au conseil des ministres à la fin avril. M. Xavier Gouyou-Beauchamps, ancien président de la SOFIRAD et ancien porte-parole de l'Elysée sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, y travaille déjà avec une équipe de juristes et en liaison étroite avec le cabinet de M. Jacques Chirac à Matignon.

L'objectif est de fixer les grandes lignes de la politique de privatisation de l'audiovisuel public et de remplacer la Haute Autorité par une commission nationale de la communication audiovisuelle. Cette commission attribuera les fréquences pour l'ensemble de la télévision privée et pilotera la privatisation du secteur public.

En attendant, M. Léotard se charge de faire place nette en remettant en cause les chaînes récemment créées par le gouvernement de M. Fabius. Le ministre attend, le 11 avril, le verdict du Conseil d'Etat sur la « 5 ». Mais quelle que soit la décision, il est déterminé à casser la concession. Premier signe de cette détermination : la résiliation des contrats sur le satellite TDF 1 signés trois jours avant les élections. MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi, comme leurs partenaires, voient la télévision européenne par satellite leur échapper.

Parallèlement, M. Chirac reprend langue avec M. Jacques Santer, chef du gouvernement luxembourgeois, pour inviter la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) à retrouver dans le paysage audiovisuel français une place que le précédent gouvernement lui avait contestée.

J.-F. L.

*(Lire nos informations page 23.)*

## L'explosion dans un Boeing de la TWA

*Une organisation palestinienne a revendiqué l'attentat qui a fait 4 morts et 9 blessés.*

PAGE 32

## Le Pakistan sans la loi martiale

*Le délicat processus de démocratisation.*

PAGE 3

## Une innovation de M. Bergeron

*Pour la première fois, le secrétaire général de FO fait des propositions sur l'emploi.*

PAGE 32

## Morale sexuelle

*A cause de ses thèses sur la contraception, un théologien américain risque d'être interdit d'enseignement.*

PAGE 21

## Les plans-reliefs resteront à Paris

*M. Léotard a décidé d'interrompre leur transfert à Lille.*

PAGE 22



## UN TEXTE DE ROLAND BARTHES

## « Culture et tragédie »

**Philippe Roger, auteur d'un essai sur Roland Barthes, a retrouvé ce texte oublié de l'écrivain. Il fut publié en 1942 dans une revue d'étudiants. Roland Barthes avait alors vingt-sept ans.**

De tous les genres littéraires, la tragédie est celui qui marque le plus un siècle, lui donne le plus de dignité et de profondeur. Les époques flamboyantes, indiscutées, sont les époques tragiques : cinquième siècle athénien, siècle élisabéthain, dix-septième siècle français. Hors de ces siècles, la tragédie – dans ses formes constituées – se tait. Que se passait-il donc à ces époques, dans ces pays, pour que la tragédie y fût possible, facile même ? Car le terrain paraît y avoir été si fécond que les auteurs tragiques y naissaient par grappes, s'appelant et se provoquant les uns les autres. On sent bien qu'une telle connexion entre la qualité du siècle et sa production tragique n'est pas arbitraire. C'est qu'en réalité ces siècles étaient des siècles de *culture*.

Mais ici, il nous faut définir la culture non pas comme l'effort d'acquisition d'un plus grand savoir, ni même comme l'entretien fervent d'un patrimoine spirituel, mais avant tout, selon Nietzsche, comme « *l'unité du style artistique dans toutes les manifestations vitales d'un peuple* ».

Ainsi comprendra-t-on qu'aux *grandes époques tragiques*, l'effort des génies et du public portait non pas tellement sur l'enrichissement des connaissances et des expériences que sur un dépouillement toujours plus rigoureux de l'accessoire, la recherche d'une unité de style dans les œuvres de l'esprit. Il fallait obtenir et donner du monde une vision avant tout harmonieuse – mais non pas nécessairement sereine, – c'est-à-dire abandonner volontairement un certain nombre de nuances, de *curiosités*, de possibilités, pour présenter l'énigme humaine dans sa maigreur essentielle.

Cette définition permet de penser que la tragédie est la plus parfaite, la plus difficile expression *de la culture* d'un peuple, c'est-à-dire, encore une fois, de son aptitude à introduire le style là où la vie ne présente que richesses confuses et désordonnées. La tragédie est la plus grande école de style ; elle apprend plus à dépouiller qu'à construire, plus à interpréter le drame humain qu'à le représenter, plus à le mériter qu'à le subir. Dans les grandes époques de la tragédie, l'humanité sut trouver une vision tragique de l'existence et, pour une fois peut-être, ce ne fut pas le théâtre qui *imita la vie, mais la vie qui reçut* du théâtre une dignité et un style véritablement grands. Ainsi, dans ces époques, par cet échange mutuel de la scène et du monde, se trouva réalisée l'unité de style, qui, selon Nietzsche, définit la culture. Pour mériter la tragédie, il faut que l'âme collective du public ait atteint un certain degré de culture, c'est-à-dire non pas de savoir, mais de style.

*(Lire la suite page 19.)*

### Le Monde DES LIVRES

- « Sphinx » ou l'entrée remarquable d'Anne Garreta dans la littérature romanesque.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « L'Homme qui regarde », d'Alberto Moravia.
- Lettres italiennes : Andrea Zanzotto, Giordano Bruno.

Pages 15 à 20

## Les entreprises responsables... des jeunes

par PIERRE DROUIN

Trop c'est trop. Les jeunes ont beau regarder avec un peu de commisération les turbulences de leurs aînés de 1968, remplacer par le « bof » les variations rimbaldiennes sur « changer la vie », et préférer les éclats du « rock » à ceux des vitres, le sort qui leur est fait sur le marché du travail est scandaleux. Ils n'explosent pas, mais c'est pire à leur âge : ils sont désenchantés et angoissés.

La nouvelle majorité n'a pas raté son entrée en évoquant la question dès le premier conseil des ministres. Il n'y a pas de raison, *en effet, qu'en France la moitié* des chômeurs soient des jeunes de moins de vingt-cinq ans, ce qui n'est vrai ni en Allemagne, ni en Grande-Bretagne, ni aux Etats-Unis. Il n'y a pas de raison que ce taux s'accroisse en France plus rapidement qu'ailleurs (il a doublé ici depuis 1980). Il n'y a pas de raison que la durée de ce chômage continue d'augmenter (plus de six mois en moyenne). Il n'y pas de raison qu'à ces jeunes sans-emploi s'en ajoutent sans doute un million d'autres, nantis d'une activité précaire. Il n'y a pas de raison que la plupart des chômeurs « en fin de droits » soient des garçons et des filles de moins de vingt ans.

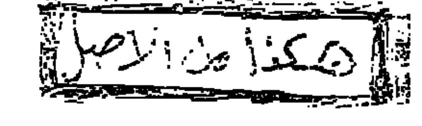
A-t-on mesuré l'énormité de cette étiquette « fin de droits » collée sur le dos des jeunes qui entrent dans la vie professionnelle ? Une société qui rejette environ un jeune sur trois se condamne elle-même.

*Le mal est si profond qu'on ne* peut plus l'isoler, et demander à un ministère, fût-il chargé de l'emploi, eût-il à sa tête un homme ouvert et dynamique, de trouver des solutions. L'opinion publique doit être de plus en plus sensibilisée par les médias à ce sujet, afin qu'aucun répit ne soit laissé à tous ceux : gouvernement, collectivités locales, entreprises, associations, etc., qui peuvent d'une façon ou d'une autre aider à entrouvrir les usines et les bureaux.

Pomme de discorde entre la majorité et l'opposition, la fameuse suppression de l'autorisation de licenciement offrirait-elle de nouvelles possibilités aux jeunes ? Les études sur le sujet sont parfaitement contradictoires : celles du CNPF voient un créneau de plus de 350 000 emplois s'ouvrir grâce à cette décision. Des organismes d'études fort sérieux estiment, au contraire, avec des nuances, que ce sont quelques dizaines de milliers de chômeurs *en plus* qu'il faudrait compter, dès la première année, du fait de cette initiative.

*(Lire la suite page 29.)*





# débats

## UNIVERSITÉ

*L'arrivée d'une nouvelle majorité débloquera-t-elle l'Université ? C'est en tout cas ce qu'espère Michel Prigent, qui formule deux propositions concrètes. Le docteur Dimitri Viza rappelle que le libéralisme dans la recherche, comme dans d'autres secteurs, suppose l'acceptation du risque, proportionnel à la rentabilité escomptée.*

# La recherche : consensus ou vocation ?

### *Une activité créatrice ne saurait être régie par décrets*

par DIMITRI VIZA (*)

LES réformes sont à l'ordre du jour. Qu'on ne s'étonne pas de l'intérêt, des craintes et des espoirs suscités par les déclarations des partis de la nouvelle majorité sur le fonctionnement de la recherche (1). On souhaite corriger les excès du passé (2), mais peut-être oublie-t-on que les erreurs ne datent pas toutes d'hier.

Il est possible de proposer des changements, au-delà de la simple abolition des habitudes et des structures en place. Car si personne ne peut nier les conquêtes de la science au vingtième siècle, il est clair que davantage de résultats peuvent être obtenus plus rapidement et avec un financement moindre, dans un système remodelé. Le libéralisme dans la recherche, comme dans les autres secteurs, suppose l'acceptation du risque, proportionnel à la rentabilité escomptée. Il convient donc de se livrer à quelques réflexions, et nous considérerons, à titre d'exemple, la facette biomédicale de la recherche, la plus populaire et peut-être la plus controversée.

Les causes des problèmes sont certainement multiples. Une certaine incompréhension de la dynamique, un besoin d'efficacité à court terme, font souvent confondre recherche fondamentale et appliquée, subordonnent la nécessité des entreprises de longue haleine à celle plus brillante des résultats immédiats, la productivité au nombre des publications. A cela il faut ajouter que la recherche biomédicale française, dominée par les hospitalo-universitaires, à l'activité scientifique jamais sanctionnée et à l'ambition souvent sans limites, ne peut se mettre au diapason américain qu'avec retard.

On comprend dès lors que les chercheurs aient voulu réagir contre l'arbitraire. Que leurs syndicats se soient politisés et aient défendu des causes par idéologie, plutôt que par souci de pragmatisme et d'efficacité, était un phénomène prévisible. Paradoxalement, à défaut d'un système qui sélectionne judicieusement, en décourageant ceux qui n'ont ni la vocation pour chercher ni l'imagination pour trouver, on a essayé de gagner la confiance des personnels de la recherche en fonctionnarisant un corps pour qui l'esprit d'aventure devrait constituer une part de sa vocation.

Mais la racine du mal tient dans l'oubli que la recherche est une activité créatrice qui progresse en explorant au-delà du consensus à la mode, et qu'elle ne saurait être régie par décrets organisant le temps de travail, ni produire des résultats à la demande ministérielle ; de même que son contrôle ne saurait s'exercer par ceux pour qui la défense de leur carrière passe par celle de l'orthodoxie du jour, ni le recrutement de son personnel se faire en ignorant l'élément essentiel : la vocation.

#### D'impossibles changements

En établissant que ceux qui jugent doivent défendre l'ordre conceptuel établi, on ferme le système sur lui-même ; dès lors, plus efficacement intolérant, il soutiendra ce qui satisfait son discours, tout en ouvrant la voie au trafic d'influences.

On peut faire plusieurs propositions : la justification des programmes dont le financement, à mérite égal, pourrait être décidé par tirage au sort devant des commissions où ne siégeraient pas les spécialistes concernés par les crédits et les postes qu'ils distribuent ; l'allocation d'une partie (15 %) des crédits au financement de recherches hors consensus, l'institution du droit à l'erreur, le remplacement des contrôles bureaucratiques tatillons par des contrôles ponctuels.

Revaloriser et responsabiliser le scientifique, c'est lui donner la possibilité de gérer son temps et son travail et, en supprimant la bureaucratie, source de gabegies en amont, lui donner les moyens d'y parvenir.

Afin d'éviter la sclérose, on devrait encourager seulement ceux qui réussissent par des primes de recherche, et ceux qui s'estiment à court d'idées par des primes de reconversion vers d'autres filières de la fonction publique ou du privé.

Que ceux qui songent à changer les structures s'inspirent aussi bien des économistes libéraux que des épistémologues, qui ont déjà décrit les culs-de-sac aboutissant aux révolutions scientifiques et leur inévitable gaspillage. Ils seront confrontés à l'obligation de cohérence qui exige que l'on tranche : ou la recherche est gouvernée par le consensus, hostile au progrès, ou l'on accepte que la nouveauté réelle est par essence marginale ; son évaluation ne pourrait alors se faire qu'à long terme et par des hommes libérés de l'allégeance aux idées à la mode.

(*) Chargé de recherche à l'INSERM.

(1) Les déclarations de J. Chirac (*le Monde* du 23 novembre 1985) et la plate-forme du RPR et de l'UDF (*le Monde* du 19-20 janvier 1986) laissent entendre qu'une réorganisation profonde de l'outil de la recherche est envisagée.

(2) François de Closets, dans son dernier livre *Tous ensemble contre la syndicratie* (éditions du Seuil), dresse un réquisitoire sévère contre les abus des syndicats de chercheurs.

# Un risque d'implosion

### *L'éducation, la recherche, l'Université ne sont pas des institutions politiques mais scientifiques*

par MICHEL PRIGENT (*)

LE système français d'enseignement supérieur et de recherche scientifique connaît depuis 1968 une série de perturbations institutionnelles qui découragent ses animateurs et ses usagers, qui inquiètent souvent nos concitoyens et qui diminuent les chances de notre pays dans la compétition internationale. Il est temps de mettre un terme à cette cascade législative et réglementaire pour garantir aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs la possibilité de travailler dans la sérénité. L'arrivée du nouveau gouvernement sera peut-être l'occasion de parvenir à cette fin sans provoquer de nouveaux désordres.

Depuis 1981, en effet, la gauche politique, avec Alain Savary et Jean-Pierre Chevènement, met en œuvre ce que la gauche syndicale et la gauche intellectuelle ne cessaient de réclamer. Les socialistes sont même les premières victimes de la durée de leur expérience, puisqu'ils ont eu le temps d'échouer, de trahir une partie de leurs amis sans convaincre leurs adversaires et enfin d'apporter la preuve de leur incompétence.

Quelle est aujourd'hui la situation ? La loi Savary n'est pas appliquée et ne sera pas appliquée dans de très nombreuses universités qui refusent de se soumettre à la normalisation ministérielle. Il existe un vide juridique que le nouveau gouvernement devra régler dès le mois d'avril 1986. La crise du CNRS a éclaté au grand jour : un livre de François de Closets et une émission de Michel Polac ont porté à la connaissance du grand public la faillite de cet organisme paralysé par la bureaucratie syndicale.

D'une manière plus générale, il existe, dans tout le système universitaire et de recherche, un risque d'implosion : les mesures démagogiques sur l'obligation de départ à la retraite ; le blocage des carrières pour les jeunes enseignants-chercheurs ; l'instauration du scrutin proportionnel qui dévalorise les compétences scientifiques au profit des appartenances politiques ; le mépris de l'Etat de droit maintes fois sanctionné par le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat ; la déqualification des personnels, le dogmatisme cynique des administrations centrales... Tout contribue à une très grave crise des motivations. Ni le socialisme « hard » du gouvernement Mauroy, ni le socialisme « soft » de l'équipe Fabius, ni « le socle du changement » ni « l'élitisme républicain », ni l'archaïsme, ni la modernité n'ont convaincu les intellectuels.

Il faut profiter de cette vacuité idéologique pour proposer une rénovation dont le principe soit de mettre l'éducation, l'Université et la recherche à l'abri des zones de turbulence politique. Ni le Japon, ni les Etats-Unis, ni la République fédérale d'Allemagne ne changent de système législatif dans ces domaines lorsque les majorités politiques changent. Seule la France considère l'éducation, l'Université et la recherche comme des institutions politiques alors qu'elles sont des institutions scientifiques. Or les critères de légitimité ne sont pas les mêmes : dans une démocratie, la majorité l'emporte sur la minorité ; dans une université, la compétence l'emporte sur toute autre considération.

#### Deux propositions

Depuis 1968, les établissements scolaires, universitaires et de recherche sont de plus en plus gouvernés par des coalitions politico-syndicales désignées selon un scrutin de liste proportionnel. On a fait le contraire de ce qu'il fallait faire. Il est d'ailleurs symptomatique que plusieurs universitaires de renommée internationale connus pour leurs sympathies socialistes aient dénoncé la départementalisation des hôpitaux, la syndicalisation du CNRS et la dévalorisation des universités.

Depuis 1981, la gauche n'a fait qu'accentuer et accélérer un processus qu'elle réclamait lorsqu'elle était dans l'opposition. Son passage au pouvoir lui a valu de subir les conséquences de ses propres erreurs. C'est pourquoi sans doute les ouvrages les plus critiques sur la gestion du système scolaire et universitaire viennent des rangs d'une partie de la gauche. Il faut profiter de cette situation pour réussir le redressement. Il faut substituer la reconnaissance mutuelle des valeurs à l'exclusion réciproque des idéologies. Il faut diminuer le poids des réglementations et des contrôles au profit de la liberté et de la qualité scientifique.

Cette stratégie de rénovation s'articule autour de deux propositions : remplacer le dispositif étouffant de la loi Savary par une loi-cadre, transformer le CNRS en un organisme de liaison et d'incitation sans structure centralisée.

La première proposition implique que les universités soient des établissements publics homogènes et autonomes : homogènes, car les effets dévastateurs de la pluridisciplinarité administrative ont assez paralysé le développement de l'enseignement et de la recherche ; autonomes, car les universitaires doivent gérer eux-mêmes les établissements (sur les plans statutaire, pédagogique et financier en particulier).

La réalisation de la seconde proposition sera facilitée par le fait que les universités et la recherche sont regroupées dans un seul ministère. Dans cette perspective, le CNRS n'a aucune raison de conserver les structures monolithiques qui contrôlent les carrières des personnels, les programmes de recherche, les plans de publications : la boulimie administrative du CNRS n'a d'égale que son anorexie scientifique. Des disciplines entières et des équipes de chercheurs pourront quitter le CNRS et s'intégrer au potentiel des nouvelles universités ou constituer des instituts autonomes. En un mot, l'heure est venue de réduire la rigidité globale du système qui menace la finalité scientifique de l'institution.

Chacun constate aujourd'hui les conséquences d'un transfert de légitimité qui a substitué l'autorité syndicale à l'autorité scientifique. L'éducation, l'Université et la recherche sont depuis longtemps des cobayes idéologiques. Si l'on n'y prenait garde, ils seraient bientôt des cobayes morts. Espérons que le nouveau pouvoir politique leur fera la grâce de les laisser travailler en paix.

(*) Président des Cercles universitaires.

## AU CŒUR DE L'HISTOIRE, de Pierre Chaunu

# Avec la sensibilité d'un écorché vif

ENCORE un livre de Pierre Chaunu... diront, sans doute, certains critiques trop pressés et rebutés *a priori* par la prolificité hors pair de ce grand historien. Mais ils auront tort de le rejeter dans les ténèbres extérieures sans l'avoir d'abord lu : car il s'agit d'un livre de plus et non d'un livre de trop...

En effet, ce livre d'environ six cents pages n'est pas seulement un recueil d'articles écrits entre l'automne 1983 et le printemps 1985 qui *survolent* la principale production historiographique, car un peu moins de la moitié représentent des textes inédits qui éclairent d'une lumière particulière la conception de ce philosophe et moraliste de l'histoire qui garde néanmoins la sensibilité d'un écorché vif, hanté par l'idée de Dieu et de la mort.

Ce livre en mosaïque brosse le tableau saisissant de la pensée et de la recherche historiques de langue française dans tous ses méandres depuis les temps les plus reculés jusqu'aux derniers développements de démographie historique, l'histoire politique contemporaine ou concernant la génétique et l'évolutionnisme, disciplines d'une actualité biologique aiguë.

L'on aurait pu craindre, devant une telle richesse et un tel foisonnement d'idées, le danger de dispersion : en réalité il n'en est rien car la personnalité forte de l'historien concentre jusqu'à l'incandescence un énorme matériel de pensée et d'érudition, regardé à travers le crible sélectif qui lui est propre.

Religieusement, Pierre Chaunu est *un homme de foi* ; politiquement parlant, il est, selon sa propre expression, un libéral conservateur, mais loin de tout sectarisme. L'homme comme l'œuvre se laissent approcher avec sympathie par de larges cercles d'une opinion éclairée, étrangère à des préjugés étroits. Car cet auteur chevronné n'écrase point son prochain sous le mépris condescendant d'une immense érudition.

Au contraire, il dit sa vérité avec ténacité et passion, et sa philosophie de l'histoire qui se détache avec force de son dernier livre mérite — que l'on soit ou non *d'accord* avec elle — d'être mieux connue, et méditée avec profit, pour aujourd'hui comme pour demain.

DENIS BUICAN.

★ Librairie académique Perrin, 1986, 599 p., 200 F.


# Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1984

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,50 $ ; Yougoslavie, 110 nd.


## COURRIER DES LECTEURS

### Gaspillage diplomatique

La venue d'une nouvelle équipe gouvernementale offre une occasion à ne pas manquer de lever la sorte de mise en quarantaine dans laquelle ont été reléguées les affaires étrangères avec une administration centrale et des ambassadeurs tournant largement à vide et où il est difficile de ne pas voir un gaspillage de forces, de talents et d'argent, inacceptable à la longue. Peut-être l'existence de la cohabitation est-elle susceptible d'assurer une priorité au retour du Quai d'Orsay et des ambassadeurs dans les circuits du pouvoir.

Ce n'était pas par hasard que le général de Gaulle voyait, dans le fait de recevoir les ambassadeurs avant leur départ en mission, non pas une faveur mais un devoir de charge qui lui permettait au surplus de les juger. Il les considérait comme des relais naturels de son action car, au-delà même des hommes, il avait le respect de la fonction. Rien n'empêche le président de la République de renouer avec cette tradition, qui correspond d'ailleurs à la procédure en vigueur dans la plupart des capitales, notamment à Washington.

ROBERT LUC,
*ancien ambassadeur.*

### Les indécis

Dans son article du *Monde* daté du 18 mars sur « Les surprises du 16 mars », M. Olivier Duhamel souligne à juste titre la différence entre sondage et élection, au niveau, si l'on peut dire, de l'électeur. Mais une autre cause d'erreur serait à relever. Les sondages, tels qu'ils sont présentés, fournissent des pourcentages calculés sur les intentions de vote des électeurs ayant pris (ou croyant avoir pris) leur décision. On admet ainsi, comme si cela allait de soi, que les pourcentages seraient en gros les mêmes chez les indécis. Ce qui est, en fait, peu probable. Les indécis représentant une population, au sens statistique du terme, certainement assez différente de l'échantillon général dont ils font partie. Qu'en définitive ils votent dans la proportion de 10 %, par exemple, plus à gauche ou plus à droite que les autres, et les résultats en seront affectés, légèrement mais sensiblement.

D[r] FRANÇOIS-MICHEL LEVY.
*(Paris.)*

### En l'an 16129...

Avant les législatives de 1955, *le Canard enchaîné* avait lancé un concours sur le thème : « Qui trahira le premier ? » ; le vainqueur en avait été, je crois, M. Chaban-Delmas, pour je ne sais plus quelle déclaration proférée vingt-quatre heures après la victoire du Front républicain, auquel il appartenait.

Après des élections pendant lesquelles le RPR et l'UDF s'étaient engagés à ne passer aucun accord avec le Front national, je constate que de tels accords ont bien été conclus pour les élections aux conseils régionaux.

Ainsi, en trente et un ans de vie politique, la durée de la fidélité aux promesses électorales aura tout de même augmenté de quatre jours. Voilà qui est encourageant, car le calcul démontre que, dans quatorze mille cent quarante-trois ans, les élus resteront fidèles à leurs promesses pendant toute une législature.

Heureux électeurs de l'an 16129 !

D[r] ÉLIE ARIÉ.
*(Paris.)*

AMERIQUES

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Deux diplomates soviétiques exécutés pour trafic d'or ?

BULGARIE

M. Jivkov annonce un « profond changement » dans la gestion économique

CHYPRE

Nouvelles propositions de règlement de M. Perez de Cuellar

# étranger

## AMÉRIQUES

### Etats-Unis

ANCIEN SÉGRÉGATIONNISTE

### M. Wallace ne briguera pas un cinquième mandat de gouverneur de l'Alabama

Montgomery (*AFP*). — M. George Wallace, ancien champion de la ségrégation raciale, a annoncé, mercredi 2 avril, qu'il ne solliciterait pas un cinquième mandat de gouverneur de l'Alabama, mettant ainsi fin à l'une des carrières politiques les plus controversées des Etats-Unis.

Assis sur la chaise d'infirme où il est confiné depuis qu'un attentat l'a paralysé des deux jambes pendant sa campagne présidentielle de 1972, M. Wallace, les larmes aux yeux, a annoncé sa décision devant quelque trois cents partisans réunis dans la Chambre des représentants de l'Alabama, Etat dont il a dominé la vie politique pendant un quart de siècle. Il a expliqué son retrait par son état de santé qui n'a cessé de décliner ces dernières années. Les sondages ne lui donnaient, en outre, guère de chances pour une nouvelle candidature cette année.

Opposant farouche à l'intégration des Noirs, M. Wallace était devenu célèbre dans le monde entier en 1962 en proclamant : « *Ségrégation hier, ségrégation aujourd'hui, ségrégation toujours.* » Un an plus tard, il joignait le geste à la parole en barrant de son corps l'entrée de l'université de l'Alabama à deux étudiants noirs.

Son attitude, toutefois, avait changé par la suite. « *Tout ça, c'est du passé* », disait-il lors de sa dernière campagne victorieuse en 1982, lorsqu'il réussit à se faire réélire pour un quatrième mandat grâce au soutien paradoxal des électeurs noirs de l'Alabama qu'il avait pendant si longtemps tenté de priver de leurs droits civiques. En janvier dernier, il avait formé un comité pour coordonner les cérémonies en l'honneur de Martin Luther King, le dirigeant noir assassiné en 1968.

M. George Wallace était aussi le symbole du populisme américain, du défenseur des petites gens contre la bureaucratie anonyme et lointaine de Washington. Ce message passait particulièrement bien en Alabama, Etat rural et conservateur où le niveau de vie est un des plus bas des Etats-Unis, et où il fut élu gouverneur en 1962, en 1970, en 1974 et en 1982. En 1966, ne pouvant à l'époque se succéder à lui-même, il faisait élire sa femme à la tête de l'Etat.

Mais ce programme populiste dépassait aussi les frontières de l'Etat et il avait valu à M. Wallace d'obtenir lors de sa campagne présidentielle de 1986 près de 10 millions de voix, soit 13,5 % des suffrages, un score exceptionnel pour un candidat indépendant.

Un succès dû aussi à l'histoire et à la personnalité d'un homme ayant tout pour séduire les petites gens, les « folks », comme il les appelle. Né dans une famille pauvre, il a commencé à travailler à quatorze ans, tout en allant à l'école. Il sera tour à tour garçon de courses, employé dans une épicerie, conducteur de tramway. Bon boxeur, il est deux fois de suite champion amateur poids coq.

Récemment encore, il affirmait que sa paralysie ne serait pas un obstacle à une nouvelle campagne électorale; et il aimait à dire que, contrairement à lui, plus d'un homme politique était « *paralysé du cerveau* ».

## ASIE

### Le Pakistan sans la loi martiale

#### *Le délicat processus de démocratisation*

**Des rassemblements sont prévus le vendredi 4 avril dans les principales villes du Pakistan, à l'occasion de la première commémoration, autorisée sans restriction, de la pendaison en 1979, d'Ali Bhutto. La fille de l'ancien premier ministre, Mme Benazir Bhutto, dirigeante de la principale formation de l'opposition, et actuellement en exil à Londres, regagnera son pays, où son retour est très attendu, six jours plus tard. Elle vient d'effectuer un bref séjour à Moscou.**

De notre envoyé spécial

Lahore. — Depuis la levée de la loi martiale, le 1er janvier, le Pakistan est le théâtre d'un étrange scénario. Presque tous les jours — ce sera encore le cas vendredi, — des foules répondent à l'appel de partis non reconnus et participent à des rassemblements d'importance inégale, au cours desquels le président Zia Ul Haq est conspué. Ce dernier, ancien administrateur de la loi martiale, continue de gérer le pays, avec l'aide du gouvernement civil, tout en faisant semblant, le plus souvent, d'ignorer ses détracteurs. Tout au plus les traite-t-il d' « *irresponsables* », soulignant au passage que ces protestations d'hostilité à son égard sont bien la preuve que le rétablissement de la démocratie n'est pas un bluff.

Les uns manifestent donc, tandis que les autres continuent de légiférer et de gouverner. Dans cet Etat islamique, vaste mosaïque de près de cent millions d'habitants, le réapprentissage de la démocratie se fait dans un climat d'autant plus ambigu que beaucoup n'y croient pas trop. Les slogans fusent — dans l'ordre, pour l'instant, — mais leur principal cible, le général Zia, garde son sang-froid. Il semble même, aux yeux de certains, plus détendu que par le passé, comme s'il avait refait surface après les affres du plongeon dans la « démocratie ». Mais, s'interroge-t-on, ne s'agirait-il que d'un intermède ?

Il est vrai qu'il ne s'est pas agi d'un saut dans l'inconnu. Avant d'abroger la loi martiale, le général Zia a, par référendum, fait prolonger de six ans son mandat à la tête de l'Etat. Il a doté, il y a un peu plus d'un an, le pays d'un Parlement à l'occasion d'élections que l'opposition a peut-être eu tort de boycotter. Il a fait valider, par cette Chambre, toutes les mesures prises du temps de la loi martiale et nommé un premier ministre civil. Enfin, tout en s'attribuant de larges pouvoirs, il a conservé ses fonctions de commandant en chef des forces armées et de chef d'état-major de l'armée de terre...

Moyennant quoi, les forces hostiles au régime, tenues sévèrement en laisse pendant près de dix ans, ont fait redescendre leurs partisans dans la rue, à Karachi, à Rawalpindi, à Peshawar, à Lahore et ailleurs. Selon la tradition, autobus et camions sont allés chercher « les masses » excitées ou passives (un repas étant généralement servi à la clé). Faute d'un accès à la télévision et à la radio, demeurés fermement sous le contrôle de l'Etat, les discours incendiaires des dirigeants du MRD (Mouvement pour la restauration de la démocratie, coalition de onze partis de l'opposition) sont diffusés par une presse dont l'audience demeure d'autant plus restreinte que près de trois Pakistanais sur quatre sont illettrés.

Simple apparence ou calcul ? Tout se passe comme si le général Zia, qui souhaite demeurer au-dessus de la mêlée, et se réserve les dossiers importants, avait délégué à son premier ministre, M. Junejo, un homme dont la personnalité a encore besoin de s'affirmer, la rude tâche de canaliser la vie politique, notamment en faisant revivre son parti, la Ligue musulmane, et en la transformant en un rassemblement assez puissant pour amener à raison les autres formations politiques.

Les membres du MRD, pour être officiellement enregistrés, doivent accepter de procéder à des élections internes, de publier leurs comptes et d'entériner une clause antidéfection (tout député qui change d'étiquette en cours de législature perd son siège). Ils protestent et demandent l'élection d'une nouvelle chambre sans attendre l'échéance de 1990. En règle plus générale, ils dénoncent l'organisation actuelle des pouvoirs — à l'élaboration de laquelle ils n'ont pas été associés — et réclament la démission du président Zia.

#### Le retour de Mme Benazir Bhutto

Pour l'instant — trois mois d'expérience, c'est peu, surtout après dix années de loi martiale — chacun semble faire un peu ses classes. Le chef de l'Etat et les autres chefs d'une armée puissante écoutent, d'une oreille sans nul doute très attentive, la rumeur qui monte de la rue. Politiques et militaires s'interrogent sur les effets du retour de Mme Benazir Bhutto, la fille du premier ministre exécuté, qui dirige la principale formation du MRD, le PPP, Parti du peuple pakistanais.

Après plusieurs reports, ce retour devait avoir lieu le 4 avril. Mme Bhutto a-t-elle eu peur — ainsi qu'on le dit ici — que le septième anniversaire de la pendaison de son père ne prenne un tour incontrôlable en sa présence ? Toujours est-il qu'elle a préféré effectuer d'abord un pèlerinage à La Mecque et regagner seulement le 10 avril son pays pour y remplir, en priorité, deux tâches. En premier lieu, prouver son audience à l'occasion d'une tournée des grandes villes qui seront le théâtre de manifestations dont les préparatifs vont bon train, notamment à Lahore, où elle sera d'abord accueillie. Ensuite, réaffirmer son autorité sur un PPP victime de dissensions internes et qui, de toute façon, a besoin d'être réorganisé.

Avec ses énormes masses paysannes, au rythme de vie séculaire, et ses villes souvent turbulentes, le Pakistan donne une impression contradictoire de passivité et de violence endémique. Tour à tour, on y sent une relative intégration sociale et les inévitables frictions entre des populations de souche différente. Ici, c'est la pression de l'intégrisme musulman qui s'exerce de nouveau. Là, à l'occasion notamment des incidents américano-libyens dans le golfe de Syrte, c'est une bouffée d'anti-américanisme qui gêne d'autant plus le pouvoir que Washington s'apprête à lui accorder une nouvelle aide économique et militaire de plus de 4 milliards de dollars sur cinq ans. Enfin, depuis la levée de la loi martiale, il y a toujours quelqu'un pour raviver quelque passion : on en fait trop — ou pas assez — dans la négociation du conflit afghan, dans le rapprochement avec le « frère ennemi » indien, dans le domaine de l'islamisation ou de la lutte contre la corruption...

Certains ne sont guère optimistes. « *En cas d'élections libres, aujourd'hui*, nous dit un fonctionnaire, *l'opposition l'emporterait dans toutes les grandes villes et dans un bonne partie des campagnes.* » Ce cas de figure étant exclu, il reste à savoir comment le général Zia — qui estime « *remarquables* » les premiers pas de la démocratie — va opérer à plus long terme. Sauf en cas de troubles graves, on peut écarter l'hypothèse de la proclamation de l'état d'urgence, sans même parler du rétablissement de la loi martiale.

Le calme continuant de prévaloir, on prête l'intention au général Zia de laisser jouer M. Junejo. Avec un passif de désordres et de longues périodes de régime militaire, le Pakistan ne peut tabler sur une transition rapide et calme vers un régime parlementaire stable. Au premier ministre, donc, d'organiser son propre mouvement dans le délai de quatre ans qui lui est donné, et de définir, avec l'opposition, les règles du jeu. Beaucoup estiment, à ce propos, que des élections, dans le climat actuel, seraient une catastrophe : les partis sont encore trop faibles et aucune majorité homogène ne pourrait se dégager. En revanche, dans deux ou trois ans, elles pourraient se tenir dans une ambiance plus saine.

Le déroulement d'un tel scénario implique une bonne dose de compromis auxquels certains dirigeants de l'opposition ne paraissent pas encore gagnés. Eux-mêmes ont besoin d'un peu de temps pour se reprendre, ayant visiblement accueilli, au départ avac scepticisme, la levée de la loi martiale. Aujourd'hui, ils semblent vouloir éviter de donner des prétextes au pouvoir pour faire marche arrière. Les manifestations se déroulent dans l'ordre, sans trop d'excès. Chacun garde ses options ouvertes en attendant de voir — nouveau test — quel ton adoptera à son retour Mme Bhutto, qui s'est tenue ces derniers temps sur une certaine réserve, comme si elle avait perçu que quelque chose avait changé. « *Dans la pire des hypothèses, celle d'un nouveau régime militaire*, juge un Pakistanais, *le président Zia aura tout perdu, car si les autres généraux l'ont laissé entreprendre l'expérience actuelle ils ne lui pardonneront pas un éventuel échec.* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

### Birmanie

● *M. Ne Win en Europe.* — Le secrétaire général du Programme du Parti socialiste de Birmanie (BSPP), au pouvoir, a quitté Rangoun, mercredi 2 avril, pour l'Europe en vue d'effectuer un bilan de santé. Le général Ne Win, âgé de soixante-quinze ans, se rend notamment en RFA. Par ailleurs, selon des rumeurs qui circulent avec insistance à Rangoun, son dauphin, M. San Yu, désigné secrétaire général adjoint du BSPP en août dernier, serait sur le point de démissionner pour raisons de santé. — *(AFP.)*

### Inde

● *Nouveau gouverneur au Pendjab.* — New-Delhi a nommé un nouveau gouverneur au Pendjab, le troisième en quatre mois, M. Sidhartha Shankar Ray, un Hindou âgé de soixante-six ans, avocat et ancien ministre de la justice. Il remplace M. Shankar Dayal Sharma, un ancien président du Parti du Congrès-I (au pouvoir), également Hindou, qui sera nommé gouverneur de l'Etat du Maharashtra. — *(AFP.)*

## A TRAVERS LE MONDE

### AFGHANISTAN

#### Deux diplomates soviétiques exécutés pour trafic d'or ?

Moscou. — Deux membres de l'ambassade d'URSS en Afghanistan auraient été condamnés à mort et exécutés pour trafic d'or, si l'on en croit un texte qui circule sous le manteau à Moscou. Les deux Soviétiques supposés avoir été passés par les armes seraient Soultan Radjebov, jusqu'en 1978 ministre de la justice du Tadjikistan (République d'Asie centrale), et un secrétaire de l'ambassade, nommé Saïdov, selon ce « samizdat » (édition clandestine) qui se réfère à des indications fournies à des cadres du parti par un haut responsable du parquet de l'URSS. La représentation permanente du Tadjikistan à Moscou a qualifié de « ragot » la nouvelle de l'exécution de Soultan Radjebov. Selon un porte-parole de la chancellerie, Radjebov a effectivement été en poste en Afghanistan, *« mais non à l'ambassade d'URSS »*, il a été *« arrêté, condamné à la prison, puis libéré »*, et il est *« mort en 1985... »*. Les deux hommes auraient, selon le texte clandestin, servi d'intermédiaires entre des fournisseurs d'or non identifiés et des *« acheteurs afghans »*. — *(AFP.)*

### BULGARIE

#### M. Jivkov annonce un « profond changement » dans la gestion économique

Le XIIIe Congrès du PC bulgare s'est ouvert, mercredi 2 avril, à Sofia par un discours sans surprise de M. Todor Jivkov, secrétaire général du parti. Comme on y s'attendait, et un peu comme l'avait fait à Moscou M. Gorbatchev, M. Jivkov a critiqué les déficiences de gestion, certaines méthodes de direction des entreprises, le trucage des chiffres, l'absentéisme, et il a annoncé un *« profond changement »* dans le système de gestion de l'économie bulgare. Sans utiliser le terme de réforme, il a parlé de *« tournant historique »*, et évoqué notamment la *« révolution scientifique et technique »* qui sera mise en œuvre par des *« organisations autogérées »*, sans que l'on sache encore très clairement quel sera le degré réel d'autonomie de ces organismes, dont les dirigeants seraient élus, mais dont les tâches et les ressources seraient fixées au niveau central. Le rapport de M. Jivkov « propose » aussi une meilleure corrélation entre le travail et la rémunération, avec en particulier la suppression de la notion de salaire maximum autorisé. Le premier ministre soviétique, M. Nikolai Ryjkov, assis à la droite du numéro un bulgare, a pris la parole dès la première journée du congrès. Sans réitérer les critiques formulées dans un passé récent par des responsables soviétiques — en particulier l'ambassadeur d'URSS à Sofia — quant au travail et aux réalisations économiques des Bulgares, il a au contraire décrit les succès de la Bulgarie comme *« un reflet d'un choix correct de développement économique »*. *« Nous voyons dans les camarades bulgares des amis loyaux et sûrs »*, a ajouté le dirigeant soviétique. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

### CHYPRE

#### Nouvelles propositions de règlement de M. Perez de Cuellar

Athènes. — M. Kyprianou, le président chypriote, est arrivé, mercredi 2 avril, à Athènes pour s'entretenir avec M. Papandréou, chef du gouvernement grec, des propositions de règlement de la question chypriote formulées par le secrétaire général de l'ONU. Le projet de M. Perez de Cuellar, qui suggère la création d'une République fédérée dans l'île, a reçu le soutien du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe (la Grande-Bretagne est, avec la Grèce et la Turquie, l'une des trois puissances en principe garantes de l'indépendance de Chypre), et du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui s'est rendu la semaine dernière en Grèce et en Turquie. L'obstacle essentiel à un règlement demeure cependant la présence de troupes d'occupation turques dans la partie nord de l'île. M. Papandréou a affirmé, dimanche, que la Grèce refuserait tout projet *« comprenant le maintien à Chypre ne fût-ce que d'un soldat turc »*. De son côté, le premier ministre turc, M. Ozal, a écarté, lundi, toute idée de retrait des troupes d'occupation. — *(AFP.)*

### PHILIPPINES

#### M. Marcos a bien subi une greffe du rein en 1984

Manille. — L'ex-président Marcos a bien subi une transplantation rénale en novembre 1984, a déclaré mercredi 2 avril un responsable du ministère philippin de la santé, M. Mario Taguiwalo, cité par l'agence Reuter. L'opération avait eu lieu au centre hospitalier de la Fondation du rein à Manille. A l'époque, a-t-on appris par ailleurs, le personnel du centre avait été mis en congé forcé afin d'éviter qu'il ne soit informé de la présence du président dans les lieux et des raisons de l'opération. En novembre 1984, une absence prolongée de M. Marcos (officiellement, il s'était isolé pour rédiger ses Mémoires) avait relancé les spéculations sur son état de santé. En août 1983, à l'époque du retour à Manille de l'opposant Benigno Aquino et de son assassinat, la rumeur avait déjà fait état d'une grave détérioration de son état et d'une première transplantation rénale d'urgence. M. Marcos et son gouvernement avaient toujours démenti. L'an dernier, un chirurgien philippin spécialiste du rein, M. Potenciano Bacay, avait été poignardé à mort par des inconnus peu après avoir révélé à un journal américain que le président Marcos avait subi deux greffes du rein.

### POLOGNE

#### Nouvelles grèves de la faim

Varsovie. — Cinq détenus politiques ont commencé à leur tour des grèves de la faim pour protester contre leurs mauvaises conditions de détention et réclamer l'instauration d'un statut de prisonnier politique, a-t-on appris mercredi 2 avril de source indépendante. C'est notamment le cas de M. Zdzislaw Podolski, cinquante-huit ans, membre d'un Comité de défense des droits de l'homme de Szczecin, qui jeûne depuis sa condamnation, le 19 février dernier, à deux ans et trois mois de prison. M. Jozef Sreniowski, trente-neuf ans, ancien conseiller du Comité de défense des ouvriers (KOR), a lui entamé sa grève le 17 mars dernier. Ses conditions de vie, à la prison de Leczyca, sont particulièrement dures. Arrêté en décembre 1981, il s'était évadé avant d'être arrêté de nouveau en octobre 1984. Il a déjà observé l'an dernier une grève de la faim, tout comme d'ailleurs M. Podolski. Enfin trois jeunes gens, arrêtés alors qu'ils colportaient des bulletins clandestins, MM. Ostrowski, Panczyszyn et Wolczynski, viennent eux de commencer une grève de la faim. — *(AFP.)*

**[L'Eglise était récemment intervenue pour demander à certains grévistes de la faim, qui observaient leur mouvement depuis de nombreux mois et se trouvaient dans un état de santé très dégradé, de mettre un terme à leur jeûne. Deux d'entre eux avaient fini par accepter, tandis que MM. Bielecki, éditeur indépendant et architecte, et M. Woroniecki, imprimeur, persistaient dans leur grève. Ils sont alimentés de force...]**

### TURQUIE

#### Le droit d'expression rétabli pour les anciens dirigeants

Ankara. — Le Parlement turc a partiellement aboli, mercredi 2 avril, une loi interdisant aux dirigeants politiques d'avant le coup d'Etat militaire de faire des déclarations publiques. Cette loi, adoptée durant le régime militaire au pouvoir jusqu'en 1983 et qui n'était en fait plus appliquée depuis plusieurs mois, interdisait notamment à ces politiciens de s'exprimer publiquement, y compris dans la presse, sur la situation politique de la Turquie sous peine d'une condamnation de trois mois à un an de prison. Le Parlement n'a toutefois pas annulé une autre partie de cette loi qui interdit aux anciens dirigeants du pays de participer à la vie politique. — *(AFP.)*

# PROCHE-ORIENT

## Israël

### Qui a provoqué la fuite de la population palestinienne en 1948 ?

De notre correspondant

Jérusalem. — La découverte fortuite d'un rapport rédigé en juin 1948 par les services de renseignements militaires du tout jeune Etat hébreu apporte une nouvelle pièce au dossier déjà fort nourri de l'un des plus tragiques épisodes du conflit israélo-arabe : l'exode massif de la population palestinienne au cours de l'année 1948.

L'interprétation de ces événements fournit, depuis bientôt quarante ans, un éternel sujet de controverse entre Israël et le monde arabe. Ce dernier accuse les dirigeants juifs d'avoir planifié, dès les premiers mois de la guerre d'indépendance, l'expulsion systématique des Palestiniens. Israël affirme à l'inverse que l'ordre de fuite émanait des capitales voisines, qu'il servit d'alibi à l'invasion des armées arabes et qu'hormis quelques rares « bavures » les responsables juifs firent leur possible pour dissuader les Palestiniens de partir.

Selon le rapport en question, la vérité se trouverait quelque part entre ces deux thèses contraires. La majorité des quelque trois cent mille Palestiniens partis entre le 1er décembre 1947 et le 1er juin 1948 — trois cent mille s'en allèrent après cette date — auraient fui en raison — directement ou non — des actions militaires menées par la Haganah (forces de défense juive) et les organisations terroristes juives : l'Irgoun et le groupe Stern.

C'est le correspondant diplomatique du *Jerusalem Post*, M. Benny Morris, qui a trouvé par hasard ce rapport de vingt-quatre pages dans les archives personnelles d'Aharon Cohen, ancien responsable, aujourd'hui décédé, du parti d'extrême gauche Mapam. Principale conclusion de ce rapport : le dépeuplement de plusieurs villes et l'abandon de quelque deux cent cinquante villages de Palestine pendant le premier semestre de 1948 constituèrent pour l'essentiel un résultat inattendu de la conquête par les combattants juifs d'une série de sites stratégiques et de positions-clés. Certains de ces villages arabes avaient servi de base arrière aux auteurs d'attaques contre des localités ou des convois juifs.

*« Au moins 55 % des départs,* précise le rapport, *ont été provoqués par les opérations de la Haganah et leur impact psychologique : effet de surprise, barrage d'artillerie, diffusion par haut-parleurs de messages menaçants. Les opérations de l'Irgoun et de Stern entraînèrent environ 15 % des départs. Le massacre de Deir-Yassin, où périrent deux cent cinquante-quatre personnes le 10 avril et l'enlèvement de cinq notables arabes eurent à cet égard un « effet spécial ». »*

#### Une « perte de confiance »

Autres causes de l'exode citées par le rapport : la *« peur générale »* due à la *« perte de confiance »* des Palestiniens dans les capacités de victoire des armées arabes, les ordres d'évacuation lancés par les responsables militaires arabes, l'échec des tentatives de cessez-le-feu à l'échelon local. Les *« rumeurs alarmantes »* et les *« conseils amicaux »* émanant des officiers juifs n'auraient déclenché que 2 % des départs et la peur des représailles aurait joué un rôle négligeable. *« Les Arabes,* conclut le rapport, *n'ont pas quitté la Palestine pour marquer leur opposition à la création de l'Etat juif. »*

La récente présentation de ce rapport à l'Université de Tel-Aviv a suscité en Israël de nombreuses réserves et de vives mises au point parmi les historiens et les témoins des événements de 1948. L'éminent orientaliste Bernard Lewis conteste qu'on puisse *« réinterpréter »* l'exode arabe à partir d'un seul document. Plusieurs incertitudes jettent d'ailleurs un doute sur la validité du rapport. Qui l'a commandé ? Sur quel type d'enquête se fonde-t-il ? Pouvait-on prétendre chiffrer un tel phénomène humain avec tant de précision ? M. Benny Morris rétorque que la sécurité militaire était bien placée pour rassembler des données correctes.

#### Les injonctions arabes

Il reste que le rapport contredit les témoignages provenant au premier chef des réfugiés palestiniens eux-mêmes et attestant qu'ils quittèrent massivement et souvent en bon ordre leur pays avant tout pour obéir aux injonctions du monde arabe et parce que le Haut Comité arabe, escomptant une victoire-éclair, leur avait promis un retour rapide dans leurs foyers et — en prime — le partage des biens des vaincus. A Tibériade, 6 000 civils partirent en une journée ; à Safed, 14 000 plièrent bagage en une nuit. Haïfa fut vidée de ses habitants : sur 162 000 Arabes, 6 000 seulement restèrent sur place. Les armées arabes firent savoir que les Palestiniens qui ne s'en iraient pas seraient tenus pour *« traîtres ».*

Comme l'attestent notamment les reportages des journalistes, les rapports de la police britannique et les dépêches du consul général américain à Haïfa, les dirigeants juifs tentèrent en vain de freiner l'exode. *« Je veux,* ordonna Ben Gourion à Golda Meïr, *que vous alliez persuader les Arabes qui sont sur la plage de Haïfa de revenir. Ils n'ont rien à craindre. »* Mgr George Hakim, archevêque grec-catholique de Galilée, confia en août 1948 à un journal libanais : *« Les réfugiés étaient convaincus qu'ils rentreraient chez eux après une ou deux semaines. »* Plusieurs années plus tard, un réfugié déclara à un quotidien d'Amman : *« Les gouvernements arabes nous dirent : partez pour que nous puissions entrer. Nous sommes partis, mais ils ne sont jamais entrés. »*

A l'époque, même les plus virulents orateurs antisionistes, tels Azzam Pasha, au nom de la Ligue arabe, ou Jamal Husseini à l'ONU, n'accusèrent pas les juifs d'expulsion. *« Les Arabes de Haïfa ne se soumettront pas à une trêve,* soulignait Husseini à New-York le 23 avril 1948. *Ils préfèrent abandonner la ville. »* Le massacre de Deir Yassin ne fit qu'accélérer spectaculairement un mouvement qui avait débuté trois mois auparavant. Le monde arabe, commodément, fit pourtant sienne plus tard la thèse de l'expulsion massive et l'éleva au rang d'un mythe.

J.-P. LANGELLIER.

## Liban

### Paris assure que le retrait de ses observateurs ne modifie sa politique « en aucune manière »

Les quarante-cinq « observateurs » français du cessez-le-feu quittent le Liban ce jeudi en début d'après-midi à bord du bâtiment de soutien logistique *la Rance.* Ils doivent embarquer à la base maritime de Jounieh, à 19 kilomètres au nord de Beyrouth, a indiqué leur porte-parole, le commandant Jean-Yves Blouin.

Mercredi, le président Gemayel avait reçu à ce propos l'ambassadeur de France, M. Christian Graeff, qui a déclaré *« avoir pris les dispositions nécessaires »* avec le chef de l'Etat libanais afin que le retrait des observateurs français de Beyrouth soit *« mené à terme sans incidents ».*

*« Tout se passe bien »*, a poursuivi l'ambassadeur, qui a exprimé ses remerciements *« aux autorités libanaises, civiles et militaires »* pour leur appui.

A Paris, M. Alain Juppé avait affirmé mercredi, en rendant compte des travaux du conseil des ministres, que la *« décision prise par le gouvernement de retirer les observateurs français ne signifie en aucune manière un changement dans la politique française au Liban ».*

Ce retrait, avait-il poursuivi, *« est la conséquence d'une constatation objective : nos observateurs ne sont plus en mesure d'accomplir leur mission, à savoir faire respecter le cessez-le-feu »* entre les différentes factions libanaises.

M. Juppé, qui rendait compte de la communication faite devant le conseil par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a précisé que *« les différentes parties concernées ont souhaité que les observateurs ne soient plus maintenus sur place ».*

M. Marcel Laugel, premier conseiller de l'ambassade de France à Beyrouth, a demandé mercredi au Comité quadripartite, chargé de faire respecter le cessez-le-feu, d'étudier les moyens les plus appropriés pour assurer la protection de la résidence des Pins, après le départ des quarante-cinq observateurs français.

#### La « guerre des camps »

Le diplomate français a indiqué aux représentants de l'armée libanaise, des milices chrétienne, druze et chiite, réunis à l'hippodrome de Beyrouth, que la France maintenait son *« droit de propriété et le caractère diplomatique de la résidence des Pins »*, mais qu'elle demandait aux parties libanaises d'examiner les moyens d'assurer la garde de cette propriété après le départ des observateurs français.

Les combats se sont poursuivis mercredi dans le camp palestinien de Chatila, à la sortie sud de Beyrouth, alors que des représentants palestiniens, ceux du mouvement chiite Amal, et syriens, se réunissaient pour parvenir au cessez-le-feu.

Les responsables du mouvement Amal et des Palestiniens hostiles à M. Arafat se sont à nouveau réunis mercredi afin d'étudier les moyens de consolider le cessez-le-feu, en présence du chef des observateurs syriens, le colonel Abdel Salam Daghestani. Ils ont notamment décidé le retrait des combattants et l'établissement de points de contrôle sous la supervision des observateurs syriens.

Les combats entre miliciens du mouvement Amal et les combattants palestiniens, qui ont débuté vendredi dernier aux abords du camp de Chatila, ont fait jusqu'à présent neuf morts et seize blessés dans les rangs d'Amal et sept morts et quarante-quatre blessés palestiniens.

## Jordanie

### Le « profil bas » de l'OLP

De notre correspondant

Amman. — Devant l'immeuble du Conseil national palestinien, trois « bérets rouges » de l'Armée de libération de la Palestine surveillent nonchalamment les allées et venues des visiteurs sous l'œil discret d'un policier jordanien en uniforme. Dans le hall, un ancien parlementaire jordanien, jovial et pressé, surgit de l'ascenseur. Il vient de rencontrer Abou Jihad, le numéro deux du Fath, et file vers un autre rendez-vous. Au quatrième étage, une bonne vingtaine de personnes se pressent dans l'entrée de l'appartement où le dirigeant palestinien a son bureau, et il faut jouer des coudes pour se frayer un passage jusqu'à sa porte.

Rien, en somme, qui sorte de l'ordinaire ou qui pourrait suggérer l'imminence de mesures draconiennes des autorités jordaniennes à l'encontre de l'OLP. Nul ne songerait cependant à nier la profonde détérioration des relations entre Amman et la centrale palestinienne, qui a suivi la rupture de la coopération politique entre le roi Hussein et la direction de l'OLP, prononcée le 19 février dernier dans un discours fracassant par le souverain hachémite.

Depuis lors, plusieurs cadres de l'organisation de Yasser Arafat, dont le propre chef de cabinet d'Abou Jihad, ont été priés de quitter la Jordanie. Le comité de liaison entre les services de renseignement jordaniens et l'OLP, qui était notamment chargé de régler la situation administrative des membres de la centrale palestinienne, a été dissous il y a une quinzaine de jours. Les publications diffusées dans le royaume par l'organisation sont désormais soumises à la censure — raison pour laquelle, semble-t-il, le bureau de l'agence palestinienne d'information Wafa, à Amman, a suspendu la parution de son bulletin. Autre signe révélateur : les déplacements et les déclarations de Yasser Arafat et de ses collaborateurs ne sont plus « couverts », à de rares exceptions près, par la presse jordanienne, qui a visiblement des consignes en ce sens.

Les autorités jordaniennes s'en sont toutefois tenues jusqu'à présent à des mesures relativement limitées qui relèvent plus de l'intimidation que de la rétorsion. L'éventualité d'une fermeture pure et simple des bureaux de l'OLP à Amman est généralement écartée ici, car elle ne ferait qu'accroître le malaise et le sentiment d'isolement sensibles dans le royaume depuis le 19 février. Les dirigeants palestiniens sont un peu inquiets mais se refusent à dramatiser la situation : *« Même si nous avons des différends politiques, nous pensons qu'il faut poursuivre notre collaboration avec le gouvernement jordanien et éviter les querelles inutiles »,* souligne Abou Jihad.

En tout état de cause, les responsables palestiniens ont adopté un « profil bas » afin de préserver les chances de maintenir à Amman une présence politique qu'ils avaient pu sensiblement accroître en 1985 à la faveur des pourparlers jordano-palestiniens sur une relance du processus de paix au Proche-Orient.

EMMANUEL JARRY.

UNE DÉCLARATION DE L'ANCIEN MINISTRE LIBANAIS

### M. Raymond Eddé : « Si la France retire son contingent de la FINUL, ce sera la fin de la République libanaise »

*A la suite du retrait par la France de ses observateurs de Beyrouth, l'ancien ministre libanais, M. Raymond Eddé, nous a fait la déclaration suivante :*

« La France a donc décidé de retirer ses quarante-cinq observateurs de Beyrouth. Les Libanais comprendront qu'elle ne pouvait laisser plus longtemps ses fils mourir inutilement en servant de cible aux miliciens qui, par ailleurs, ne cessent de s'entretuer. En revanche, les Libanais ne pourraient comprendre que la France retire son contingent (mille quatre cents soldats) de la FINUL, car ce serait la fin de la République libanaise.

» Il est vrai que les « casques bleus » n'ont jamais pu accomplir leur mission, pour la simple raison que le Conseil de sécurité ne leur a jamais donné les moyens d'exécuter, comme il se doit, les résolutions 425 et 509 ordonnant à Israël — qui lui-même refuse — de retirer ses troupes des territoires qu'il occupe au sud du Liban. Néanmoins, les « casques bleus » ont rendu et rendent encore d'éminents services aux Libanais de ces territoires et constituent pour eux un soutien moral dont ils ont grand besoin.

» Par ailleurs, les Etats-Unis, ayant décidé de ne plus régler leur quote-part des frais de la FINUL, le départ de celle-ci risque de se produire dans les jours qui viennent, si l'on ne trouve pas une solution.

» Israël s'empressera alors d'envahir et d'occuper le sud du Liban, cette fois jusqu'au fleuve Litani dont les juifs convoitent les eaux depuis 1919, et la Syrie maintiendra son armée sur les vastes territoires de la Bekaa, de l'Akkar, du nord du Liban et d'une partie du mont Liban où elle se trouve présente depuis plusieurs années. Le reste du Liban serait coupé en deux : un petit Liban chrétien et un petit Liban musulman, tous deux non viables. »

INQUIÈTE DU RAPPROCHEMENT ENTRE LA LIBYE ET LE SOUDAN

### L'Egypte s'applique à ménager le colonel Kadhafi

De notre correspondant

Le Caire. — L'Egypte est malade du Soudan. Du temps du maréchal Nemeiry, c'était le problème de l'application de la loi islamique qui faisait souffrir Le Caire. Aujourd'hui l'Egypte voit, avec une préoccupation croissante, se répandre les symptômes d'une « contagion libyenne ». C'est ainsi que l'on interprète au Caire la décision du gouvernement de Khartoum d'abroger l'accord de complémentarité et d'intégration économique d'octobre 1982. En effet, ce n'est pas l'abrogation d'un accord rendu caduc *de facto* faute de moyens économiques qui inquiète l'Egypte, mais plutôt les motivations d'une décision annoncée au lendemain des menaces formulées par le colonel Kadhafi contre le président Moubarak, *« à la solde des Américains ».*

Depuis l'éviction du maréchal Nemeiry en avril dernier, il était clair que, faute d'une action d'éclat diplomatique ou économique, Le Caire était en perte de vitesse à Khartoum. Le gouvernement intérimaire soudanais prenait un discret virage en direction de la Libye. En juillet, était signé à Tripoli un *« accord de coopération militaire ».* Les responsables égyptiens tentaient alors de se convaincre que rien n'avait changé. Ils affirmaient, comme ils le font toujours, que l'accord entre Khartoum et Tripoli ne remettait pas en cause le traité de défense signé par l'Egypte et le Soudan en 1976. Or les deux textes envisagent, plus ou moins ouvertement, l'éventualité d'une intervention militaire pour défendre le Soudan *« contre toute agression étrangère ».* Or, pour l'Egypte, l'agresseur étranger ne peut être que libyen, alors que, pour Tripoli, il s'agit évidemment du Caire.

La coopération militaire soudano-libyenne a été illustrée de manière spectaculaire, il y a moins de trois semaines, par le « prêt » au gouvernement de Khartoum de deux Tupolev 22. Or il est notoire que les Soudanais n'ont pas d'aviateurs capables de piloter ces bombardiers de fabrication soviétique. Ce sont sans doute des Libyens qui étaient aux commandes quand un des ces appareils a bombardé, il y a deux semaines, la ville de Rumbek, qui venait d'être occupée par les rebelles du Soudan.

Conscients, depuis quelques mois, de l'inexorable montée de l'influence libyenne, les responsables égyptiens ont tenté de ménager le régime de Tripoli. Contrairement à la coutume, cela fait bientôt quatre mois qu'aucun *« complot libyen »* n'a été dénoncé ici. Pourtant ce ne sont pas les occasions qui ont manqué, avec notamment la mutinerie des conscrits de la police en février et l'attentat anti-israélien à la Foire du Caire en mars. Les autorités égyptiennes ont observé une stricte neutralité durant la crise du golfe de Syrte, rejetant une *« invitation américaine à se joindre au châtiment du terrorisme libyen ».* Le président Moubarak, qui avait accusé à cor et à cri le colonel Khadafi d'avoir téléguidé le sanglant détournement du Boeing d'Egypte Air en novembre, a même fait publier par l'officieux *Al Ahram* les détails de cette proposition. C'était là un geste en direction des Libyens destiné à faciliter un *modus vivendi* au Soudan.

ALEXANDRE BUCCIANTI.



### Le terrorisme incite les touristes américains à délaisser l'Europe et le Moyen-Orient

Washington. — La crainte d'actes terroristes ou de troubles éventuels dans les pays méditerranéens s'ajoute à la baisse du dollar pour inciter un nombre croissant de touristes américains à délaisser l'Europe occidentale ou le Moyen-Orient, pour des régions jugées plus sûres. Ce phénomène, né l'an dernier à la suite du détournement d'un Boeing de la TWA et du paquebot italien *Achille-Lauro*, s'est amplifié cette année avec des événements tels que les troubles du Caire, les affrontements dans le golfe de Syrte et les menaces de rétorsion libyennes. L'explosion survenue le 2 avril dans un avion de la TWA peu avant son atterrissage à Athènes ne peut que renforcer ces craintes. *(Lire nos informations page 32.)*

*« Dans ce domaine, Kadhafi a gagné la guerre »*, a déclaré au *New York Times* le directeur d'une agence de voyages new-yorkaise, M. Avi Kenet, qui prévoit une diminution de moitié de son chiffre d'affaires pour les voyages vers Israël en 1986. Selon un récent sondage de *Travel Weekly*, journal de l'industrie touristique américaine, la moitié des agents de voyages des Etats-Unis ont dû faire face à des annulations à cause de la peur du terrorisme née des attentats de 1985. Le responsable de l'agence Twentieth Century à Washington, M. Phil Sierralta, estime que la baisse du nombre de touristes vers l'Europe (Grèce et Italie principalement) ou le Moyen-Orient (Egypte et Israël) est de l'ordre de 10 % à 15 % cette année.

De son côté, la Commission européenne des voyages, qui fait la promotion de vingt-trois pays aux Etats-Unis, avait tablé sur une augmentation de 10 % par rapport aux 6,4 millions d'Américains qui se sont rendus en Europe en 1985. *« Si nous arrivons au même résultat que l'année dernière, nous en serons très heureux »*, affirme le porte-parole de cette organisation. Les attentats en Europe — Vienne, Rome ou Paris — sont intervenus au moment même où les pays européens tentaient de rassurer les touristes américains, qui font partie de ceux qui dépensent le plus sur leurs lieux de villégiature. Ainsi la Grèce, dont les responsables s'attendent cette année à une baisse de moitié du nombre de visiteurs américains (quatre cent soixante mille en 1985), a-t-elle lancé aux Etats-Unis une campagne publicitaire de quelque 3 millions de dollars pour inciter les Américains à *« revenir à la maison, aux sources de la civilisation occidentale ».* Mais, à tort ou à raison, les touristes se demandent pourquoi *« les attentats se produisent toujours en Grèce »*, et il *« ne veulent prendre aucun risque »*, indique M. Sierralta.

Ainsi les Américains, qui n'avaient jamais été aussi nombreux en Europe et au Moyen-Orient ces dernières années du fait d'un dollar-roi, décident-ils de changer de destination pour se tourner vers le Canada, l'Amérique latine, les pays de l'Est ou les Etats-Unis même. Les voyages vers le Mexique sont en augmentation de quelque 20 %, selon l'agence Twentieth Century, et American Express fait état d'un doublement des réservations pour l'URSS, considéré comme un pays sûr. — *(AFP.)*

# OCÉANIE

## LES ATOLLS CONTRE L'ATOME

# Minuit moins le quart à Paris ?

**« Le Monde » a publié hier (éditions datées 3 avril) un premier article sur le problème de la France dans le Pacifique sud.**

De notre envoyé spécial

Suva (îles Fidji). – *« Chez nous il y a un dicton qui s'applique à la politique française dans le Pacifique : on ne pisse pas contre un typhon. Et un typhon, ce peut être le sentiment antinucléaire, les aspirations à la décolonisation, le sens de l'histoire »*, nous disait un ministre fidjien, M. Peter Stinson.

Il faisait écho, à sa façon, au réquisitoire prononcé en octobre 1985 par son premier ministre, Sir Ratu Mara, devant l'Assemblée générale de l'ONU : *« Si nous sommes à ce point conscients du danger nucléaire (...) cela tient au fait que le gouvernement français, en dépit des protestations les plus fermes des nations de la région, poursuit sa politique de tirs à Mururoa, au cœur du Pacifique. Nous attachons un grand prix aux relations avec la France, cette nation qui a tant donné au monde. Mais rien ne pourra entamer notre détermination de condamner absolument et sans réserve le mépris qu'elle affiche, non seulement pour les protestations des pays du Pacifique mais aussi, pensons-nous, pour leur sécurité. »*

Fidji, perle touristique au cœur du Pacifique. Cocotiers, corail et lagons limpides. Des siècles les pieds dans l'eau. La mer nourricière, familière, légendaire.

Alors, imaginer que ses entrailles et ses poissons puissent être empoisonnés, qu'au gré des courants rôde, mystérieuse et malfaisante, la *« mort nucléaire »*, cela n'a rien pour plaire.

Les preuves scientifiques (pas de danger, pas de fuites, pas de pollution) n'empêchent pas les retombées de la peur *(1)*. A l'usage, de doctes certitudes se sont parfois révélées erronées. Et puis, quand on ne se heurte pas à l'irrationnel et aux traditions, on bute sur les mouvements écologiques ou, simplement, sur la logique. D'un bout à l'autre du voyage, ce fut toujours la même réplique : *« Si vos essais sont sans danger, faites les donc dans le Massif Central ou en Corse. »* Difficile pour Paris de dire : *« C'est politiquement inacceptable pour les Français et leurs voisins européens »* Alors on s'excuse : *« Nous n'avons plus de désert. »*

Après des années d'ignorance et d'insouciance, aux Fidji et dans le secteur, la *« moutarde nucléaire »* monte au nez des gens du cru. En janvier, un revirement officiel, qui avait permis à un navire nucléaire américain de jeter l'ancre en rade de Suva, a déclenché un tollé dans la capitale. Le Labour, nouveau parti en pleine ascension, n'apparaît pas moins antinucléaire que le parti travailliste néo-zélandais.

### Un bouc émissaire

Sous la pression, le gouvernement a discrètement conseillé à la marine française de passer au large. Surtout, dans ce centre universitaire et religieux au rayonnement régional qu'est Suva, il est facile de constater l'existence d'un prosélytisme antinucléaire, anticolonial et antifrançais actif. Niveau de vie et niveau d'éducation progressent ; à l'instar de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de Vanuatu, l'influence des écologistes, des partis et syndicats socialistes aussi. Des solidarités raciales et culturelles jouent également.

Cela dit, pour les mouvements et gouvernements coupables de faiblesses nucléaires pour les Américains, ce n'est pas une mauvaise affaire de pouvoir se servir à tout bout de champ de la France comme d'un bouc émissaire. Paris est un paratonnerre béni. Il arrive qu'en concentrant leurs foudres sur la France, même s'ils ont pour ce faire quelque raison, les pays du Pacifique sud puissent se prévaloir d'une unité qui ne serait, autrement, que de façade. Peut-on le leur reprocher ?

Même du côté de nos alliés américains, à Honolulu – côté flotte du Pacifique, par opposition au côté alliance atlantique – on se plaint. En privé, du moins.

L'administration Reagan, championne toute catégories du muscle nucléaire, estime avoir déjà assez de déboires en la matière dans le Pacifique sud sans que les Français viennent en rajouter. *« Chaque fois que la France fait une gaffe ou un essai, nous finissons, par ricochet, par en faire les frais »*, constate un expert. Après ses démêlés avec Wellington, après l'avènement de la zone dénucléarisée (qui lui laisse, certes, une marge de manœuvre, mais qui l'inquiète à terme et cadre mal avec sa philosophie), Washington cherche plutôt à éviter les remous. Au fond, l'approbation de la politique nucléaire française est tacite, mais, en surface, on garde ses distances pour éviter les critiques.

A Washington on résume le tout ainsi : *« D'un point de vue global nous considérons la politique nucléaire de la France comme un plus. Sur le plan régional, dans le Pacifique sud, nous la considérons comme un moins. Nous comprenons ses impératifs mais nous préférerions qu'elle fasse ses essais ailleurs. »*

### Une addition bien lourde

Au bout du compte, l'addition paraît lourde. On y ajoutera, pour mémoire, d'autres griefs et regrets souvent énoncés. Par exemple, ce qui est perçu comme l'*« arrogance »* de la France et sa *« méconnaissance des réalités »*. A part l'ancien chef de la diplomatie française Claude Cheysson, en Australie, en 1983, quel dirigeant français s'est donné la peine d'honorer le Sud pacifique (non français) d'une visite ? L'an dernier on y a vu les premiers ministres chinois et japonais...

Le « revirement nucléaire » des socialistes français suscite également pas mal d'amertume. Sans compter certains propos de M. Mitterrand, jugés aussi inamicaux que ses poses et celles de ses ministres à Mururoa ont été jugées *« provocantes »*.

On rappelle souvent la politique de décolonisation du général de Gaulle, pour mieux regretter celle des ses héritiers aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie. Enfin, Australiens et Néo-Zélandais ne manquent jamais de rappeler, discrètement, la dette de sang à leur égard. Ce que M. Lange, mi-ironique mi-amer, résumait ainsi : *« Jusqu'à l'affaire Greenpeace tout allait bien. Un peu de commerce et, de temps en temps, à l'occasion d'une guerre, nos soldats allaient se faire tuer pour libérer la France. »*

Alors, où en est-on ? Combien tout cela pèse-t-il vraiment ? *« Il ne faut pas se faire d'illusions. D'une part, l'affaire du sabotage a fait remonter à la surface toutes sortes d'impressions négatives et de stéréotypes cyniques au sujet des Français. D'autre part, les essais nucléaires ne seront jamais acceptés. Au mieux nous pouvons espérer gagner du temps, dégager un* modus vivendi. *Mais la voie est étroite. Il est bien tard »*, estime un diplomate français. Un Australien renchérit : *« Pour Paris il est minuit moins le quart... »*

Mais comment gérer des contradictions que Paris ne semble pas en mesure de surmonter ? Comment retrouver cette crédibilité régionale, *« être du Pacifique et non plus en marge comme une puissance coloniale attardée »* ? Par l'aide et la coopération. On a des projets. Mais, alors que le temps presse, alors que le personnel politique vient de changer, avec quelle volonté ? quels moyens ? quels hommes ? Ceux du président ? ceux du gouvernement ? ceux réputés intransigeants ? *« On ne dissoudra pas le caillou nucléaire dans un bain de coopération financière »*, tranche un responsable français.

C'est probable. On nous a répété, en substance : *« La coopération sera la bienvenue. Mais pas question de lier l'aide et le nucléaire ; ce sont des sujets séparés. Ce dont nous avons surtout besoin c'est de commercer. »*

### Détendre l'atmosphère

Voie étroite, voie coûteuse. Alors, gagner du temps ? Parier sur la relative faiblesse de la région, sa dispersion, le dénuement économique de certains et toutes sortes de contradictions ? Utiliser le commerce et l'aide comme carotte ou bâton ? Diviser, planter des coins : jouer les Polynésiens contre les Mélanésiens, les Néo-Zélandais contre les Australiens, contre les Américains ; le Français contre l'Anglais, les petits contre les grands, les bruns contre les blancs ? *« Après tout*, remarquait un diplomate américain, *même si les critiques et les manœuvres diplomatiques gênent la France, elle reste une puissance, et on ne voit pas bien, dans l'immédiat, ce qui pourrait la contraindre à céder contre son gré. »*

Cela, les pays de la région le savent et l'admettent. D'ailleurs, tout en se refusant à céder sur l'essentiel, tout en poursuivant la promotion de leur zone dénucléarisée, ils ne se font guère d'illusions côté nucléaire. Ce qu'ils semblent espérer au minimum, à la faveur du changement de gouvernement, ce sont des gestes de nature à détendre l'atmosphère. Par exemple en Nouvelle-Calédonie ou à l'égard de la Nouvelle-Zélande. Faute de cela, la guerre froide se prolongera dans les mers chaudes entre la France et ses voisins du Pacifique.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) En 1983, une équipe scientifique internationale avait procédé à l'examen des roches basaltiques de Mururoa sans relever ni failles ni fuites dangereuses pour l'environnement.

# AFRIQUE

## L'évêque Tutu appelle à des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud

### « Seule la pression internationale peut nous sauver de la catastrophe »

**Le gouvernement américain a repoussé, mercredi 2 avril, l'appel lancé le même jour, à Johannesburg, par l'évêque anglican Desmond Tutu à des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. Le département d'Etat a fait savoir qu'*« il ne croyait pas que des sanctions punitives contribueront à promouvoir le changement »* dans ce pays. Des sanctions économiques, estime Washington, *« auraient un effet désastreux »* sur l'économie sud-africaine, *« n'aideraient pas à mettre fin à l'apartheid et pourraient entraîner une escalade de la violence »*. Le département d'Etat s'est félicité de la levée de la mesure de bannissement frappant Mme Winnie Mandela. – *(AFP.)***

De notre correspondant

Johannesburg. – Pour la première fois, l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, a appelé, mercredi 2 avril, la communauté internationale à imposer des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. Une exhortation passible, au pays de l'apartheid, de poursuites judiciaires, en vertu de la loi sur la sécurité interne. Cette incitation à faire pression sur le régime de Pretoria est l'aboutissement d'une série d'ultimatums lancés par le prélat anglican depuis un an et demi. Le dernier en date arrivait à échéance le 31 mars.

L'évêque Tutu a donc décidé de tenir parole et de franchir une nouvelle étape dans sa lutte contre le système de l'apartheid. *« Je n'ai plus d'espoir d'un réel changement de la part de ce gouvernement, à moins qu'il n'y soit forcé »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. *« Notre pays brûle et saigne... et seule la pression internationale peut sauver l'Afrique du Sud de la catastrophe. »* L'évêque a rappelé qu'il avait formulé, dès 1980, un certain nombre de requêtes au gouvernement. Aujourd'hui, il constate : *« Rien de ce que M. Botha a dit ne me fait croire qu'il est ou que son gouvernement est sérieux à propos du démantèlement de l'apartheid. »*

Estimant que c'était *« la dernière chance d'éviter le désastre »*, il a rappelé que, selon des sondages, 70 % des Noirs étaient favorables aux sanctions et que l'argument selon lequel ils seraient les premiers à en souffrir était *« hypocrite »*. *« Il est étonnant de constater cette sollicitude générale pour les Noirs et la façon dont se multiplient les merveilleux altruistes »*, a-t-il fait remarquer, précisant que, malgré les promesses du gouvernement, aucun dialogue ne s'était instauré avec les véritables chefs noirs, et notamment avec M. Nelson Mandela, toujours emprisonné.

Les gouvernements étrangers répondront-ils à l'appel de l'évêque Tutu ? Le régime de Pretoria a, en tout cas, immédiatement pris les devants, assurant par la voix de M. Louis Nel, ministre-adjoint de l'information, *« que le gouvernement sud-africain ne cédera à aucune pression d'où qu'elle vienne »*. *« L'évêque Tutu »* a-t-il ajouté, *doit clairement dire s'il a maintenant rejeté la voie de la négociation politique pacifique et de l'évolution. »* M. Nel s'est, d'autre part, interrogé sur la nature du mandat qui permettait à l'évêque *« d'appeler à une telle action »*.

#### Mme Mandela libre de ses mouvements

Alors que se préparait une nouvelle partie de bras de fer entre le pouvoir et l'infatigable pèlerin de la lutte anti-apartheid, Mme Winnie Mandela, de son côté, a gagné celle qui l'opposait au gouvernement. Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a décidé de ne plus contester le recours en justice déposé par Mme Winnie Mandela contre la mesure de bannissement dont elle faisait l'objet depuis le mois de décembre dernier. Ce recours devait être examiné prochainement par les tribunaux. Le ministre avait de sérieuses chances de perdre ce procès à la suite du précédent de la semaine dernière, au cours duquel un ordre de bannissement d'un dirigeant anti-apartheid avait été annulé par une juridiction parce qu'il n'était pas motivé.

Le gouvernement a préféré ne pas essuyer un autre affront. Mme Winnie Mandela est donc maintenant libre de ses mouvements. Une liberté qu'elle n'a connue que pendant neuf mois durant ces vingt-cinq dernières années. Elle est immédiatement rentrée dans sa petite maison de Soweto sous les vivats de la foule.

Assignée à résidence depuis 1977 dans la ville de Brandfort, dans l'Etat libre d'Orange, elle avait décidé de ne plus se soumettre à cet exil intérieur forcé après que son domicile eut été incendié en août dernier par des inconnus. En décembre, un nouvel ordre d'interdiction de séjour lui refusait le droit de vivre chez elle. Mme Mandela a donc eu le dernier mot, même si elle figure toujours sur la liste des personnes considérées comme *« dangereuses »* et dont les propos ne peuvent être rapportés dans la presse locale.

Au cours de la même journée, un jeune Noir de dix-neuf ans, Andrew Zondo, a été condamné à cinq reprises à la peine capitale, après avoir été reconnu coupable de l'attentat qui, le 23 décembre dernier, à Amanzimtoti, près de Durban, avait entraîné la mort de cinq Blancs et fait quarante-huit blessés. Andrew Zondo n'a fait aucune difficulté pour admettre qu'il avait placé une mine dans une poubelle située au cœur d'un centre commercial et qu'il appartenait à l'ANC (Congrès national africain). A l'énoncé du verdict, il a levé le poing, crié *« Amandla »* (pouvoir) et entonné un chant de libération.

La justice n'a reconnu aucune circonstance atténuante à ce fils d'ecclésiastique, qui a motivé son geste par l'*« exécution »* trois jours plus tôt, au Lesotho, de neuf réfugiés sud-africains par un commando venu de l'autre côté de la frontière. Elle lui a également refusé la possibilité de faire appel de la sentence.

Andrew Zondo va donc rejoindre dans le quartier des condamnés à mort six autres Noirs, dont une femme, condamnés dernièrement à la peine capitale pour le meurtre d'un conseiller municipal noir, le 3 septembre 1984, à Sharpeville, lors des émeutes du triangle du Vaal. L'an dernier, cent trente et un condamnés ont été exécutés dans les prisons sud-africaines, soit seize de plus que l'année précédente.

MICHEL BOLE-RICHARD.

# EUROPE

SANS RÉPONDRE AUX ACCUSATIONS DU CONGRÈS JUIF MONDIAL

## M. Kurt Waldheim contre-attaque

**Le gouvernement israélien a demandé au Congrès juif mondial de lui fournir tous les documents dont il dispose sur le passé de l'ancien secrétaire général de l'ONU pendant la guerre. Ces documents ont également été réclamés par le département américain de la justice, qui doit décider s'il y a lieu ou non d'interdire l'accès du territoire américain à M. Waldheim. En visite à Washington, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, avait qualifié de *« très sérieuses »* les accusations portées contre l'ancien secrétaire général de l'ONU et estimé qu'une *« réponse sérieuse »* devait y être apportée. M. Waldheim a contre-attaqué mercredi à Vienne, sans toutefois apporter aucune réponse précise aux nombreuses accusations formulées contre lui**

De notre envoyé spécial

Vienne. – Les amateurs d'art pugilistique trouveront sans doute quelque ressemblance entre cette campagne pour l'élection présidentielle autrichienne et l'un de ces combats homériques qui ont fait la légende du noble art. A une exception près : ici tous les coups bas sont permis, et une démocratie qui passait naguère pour l'une des plus policées d'Europe est en voie de devenir le champ clos d'un combat douteux. M. Kurt Waldheim a appris avec soulagement la décision du Congrès juif mondial de renoncer à sa conférence de presse de mardi et de transmettre à l'actuel président de la République, M. Rudolf Kirchschläger les documents concernant son passé sous le IIIe Reich (1). Pour lui, c'est la preuve éclatante que la *« campagne de calomnie destinée à le démolir a lamentablement fait faillite »*.

Par la voix du secrétaire général du Parti populiste (OeVP), M. Michael Graff, les amis de M. Waldheim sont passés à la contre-attaque. Pour eux, cette affaire a été montée de toutes pièces par des milieux proches du gouvernement, et notamment par le chef du cabinet du chancelier Sinowatz. Cette sombre machination, selon M. Graff, aurait été montée autour d'une table de café viennois où des ministres en exercice auraient organisé les fuites de documents concernant le passé nazi de l'ancien secrétaire général de l'ONU.

Sonné, secoué par les premières attaques de ses adversaires, M. Waldheim fait preuve d'une capacité de récupération remarquable. Jouant tout à la fois de l'embarras de ses adversaires socialistes, du drame que vit aujourd'hui une communauté juive de Vienne prise entre le marteau et l'enclume, il essaye d'arracher la décision en sa faveur en rejetant l'opprobre sur *« celui par qui le scandale arrive »*. Une manière peu élégante certes, mais fort efficace pour s'assurer les suffrages de tous ceux qui, le 4 mai, chercheront avant tout à conjurer le mauvais sort, qui, d'un scandale à l'autre, ne cesse de s'abattre sur l'Autriche.

*« Il faut voter Waldheim »*, disent ses partisans, justement pour les raisons qui ont provoqué ces attaques contre lui. On oublie au passage que, si le Congrès juif mondial composé, selon M. Waldheim, de *« fonctionnaires grassement payés »*, n'était pas intervenu, on ne saurait encore pas que l'ancien secrétaire général de l'ONU a notamment adhéré le 1er avril 1938 à la Ligue des étudiants nationaux-socialistes...

LUC ROSENZWEIG.

(1) A la demande de la communauté juive autrichienne, le CJM avait renoncé à tenir une conférence de presse le 1er avril à New-York pour ne pas paraître s'immiscer dans les affaires intérieures autrichiennes. Il n'en a pas moins diffusé le même jour un long communiqué résumant le contenu de nouveaux documents incriminant M. Waldheim (*le Monde* du 3 avril) et tient ces documents à la disposition de la presse à New-York.

### Italie

## Les deux repentis vedettes de la Mafia sont arrivés à Palerme

Palerme. – Tommaso Buscetta et Salvatore Contorno, les deux principaux repentis du procès de la Mafia, sont arrivés très discrètement mardi 1er avril, en provenance des Etats-Unis, pour être mis à la disposition de la justice. C'est grâce aux révélations des deux hommes que les magistrats ont pu instruire le « procès du siècle », dans lequel sont jugés quatre cent soixante-sept mafiosi. On ignore pour l'instant quand les deux hommes feront leur apparition au tribunal.

Buscetta était lié à l'un des clans « perdants » de la guerre sanglante qui a déchiré la Mafia au début des années 80. Plusieurs membres de sa famille, dont son frère, son gendre et ses trois neveux, ont été assassinés, alors que lui-même était réfugié au Brésil. Arrêté et extradé en Italie le 14 juillet 1984, il avait alors décidé de collaborer avec la justice.

Salvatore Contorno, ancien garde du corps de Stefano Bontate, chef d'un des clans éliminés, a échappé miraculeusement en 1981 à une tentative d'assassinat organisée par Pino Greco « Scarpazzeda », cousin et « bras armé » des deux superparrains Michele et Salvatore Greco. Dans les mois suivants, des dizaines de membres de sa famille ont été tués. Arrêté en juillet 1982, il a accepté en 1984 de faire des révélations aux magistrats. – *(AFP.)*

# DIPLOMATIE

DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ A UN HEBDOMADAIRE ALGÉRIEN

## M. Gorbatchev envisage sans « désespoir » ses relations avec les Etats-Unis

**L'URSS devra mettre fin au moratoire décrété par Iouri Andropov en 1983 sur le déploiement d'armes antisatellites *« si les Etats-Unis poursuivent leurs essais de telles armes »*, a averti mercredi 2 avril l'agence soviétique Novosti. Moscou avait déjà menacé de reprendre ses propres essais d'armes antisatellites si les Etats-Unis poursuivaient les leurs. Les Etats-Unis avaient testé le 13 septembre dernier un missile antisatellite, mais le Congrès américain a décidé en décembre d'interdire ces essais pendant l'année budgétaire 1986. Le 13 mars dernier, l'URSS a relancé à la conférence du désarmement siégeant sous les auspices de l'ONU à Genève un projet d'interdiction de ces armes.**

**D'autre part, des représentants des trente cinq pays signataires de l'Acte final de la conférence d'Helsinki ont entamé mercredi à Berne des pourparlers préparatoires à une conférence, prévue dans la même ville du 15 avril au 29 mai, destinée à étudier les progrès accomplis en matière de contacts humains depuis dix ans en Europe. Les Etats-Unis, le Canada et tous les pays européens sauf l'Albanie participeront à cette rencontre, dont la tenue avait été décidée par la conférence de Madrid en 1983. L'Internationale de la résistance et l'Institut Sakharov ont décidé d'organiser à cette occasion le 14 avril à Berne une *« contre-conférence »* de trois jours à laquelle participeront notamment Yves Montand, Marek Halter, Vladimir Boukovski, Elie Wiesel et Eugène Ionesco.**

De notre correspondant

Moscou. – Se verront-ils ? Le feuilleton déjà fourni de l'éventuel sommet entre MM. Gorbatchev et Reagan s'est enrichi ce jeudi 3 avril d'un épisode supplémentaire. Le secrétaire général, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire algérien *Révolution africaine* parvient à la fois à dire qu'il compte toujours se rendre aux Etats-Unis dans les mois qui viennent pour y rencontrer M. Reagan et à faire sentir qu'il a d'autres priorités en tête.

Le ton de M. Gorbatchev n'est guère encourageant : *« La question de ma visite aux Etats-Unis reste toujours dans notre champ visuel »*. Le secrétaire général avait longuement répondu par écrit à des questions que lui avait soumises *Révolution africaine*. Ses propos concernant le sommet ont été tenus oralement lundi, lorsqu'il a reçu le rédacteur en chef de l'hebdomadaire, M. Souissi. La *Pravda* de ce jeudi 3 avril publie intégralement ces fastidieuses réponses, rédigées à l'avance, ainsi que l'échange verbal, plus intéressant – et plus court, – de lundi.

M. Gorbatchev espère d'abord que *« le président Reagan lui-même, son entourage le plus proche et le Congrès réfléchiront encore »* à sa proposition d'*« organiser sans délai une rencontre dans une capitale européenne, dans le seul but de discuter d'urgence une seule question : l'arrêt des essais nucléaires »*.

Malgré la réponse négative de M. Reagan, il croit donc encore, ou feint de croire, à la possibilité de ce sommet dans un avenir immédiat. Il estime cependant, comme plusieurs de ses porte-parole l'ont répété ces jours derniers, que celui-ci *« ne remplacera pas la rencontre aux Etats-Unis, dont* [ils sont] *convenus à Genève »*.

M. Gorbatchev est très critique à propos de l'état actuel des relations soviéto-américaines. *« Nous traversons une période difficile dans nos relations. Mais nous ne les envisageons pas avec désespoir, et nous tentons de faire ce qui dépend de nous en effectuant des démarches réalistes et pratiques pour créer une meilleure atmosphère »*, affirme-t-il. Ses propos sont particulièrement sévères : *« Que signifient toutes ces tentatives de faire durer la confrontation, voire de l'aggraver ? Que signifie cette nouvelle explosion de rhétorique belliqueuse ? Où conduisent, et quels intérêts concrets servent les actions des Etats-Unis au Nicaragua, contre la Libye et l'Afghanistan ; la violation par les navires de guerre américains des eaux territoriales soviétiques, le soutien au régime moyenâgeux de l'apartheid en Afrique du Sud, et bien d'autres actes qui caractérisent aujourd'hui le comportement international des Etats-Unis ? »*, demande-t-il.

Le chef du PC soviétique ne craint pas, ce qu'il avait évité jusqu'à présent, de s'en prendre à la situation intérieure américaine : *« Les Etats-Unis s'enlisent de plus en plus dans les sables mouvant de leurs problèmes d'ordre extérieur et intérieur, engendrés par leur politique impérialiste et militariste. Les actions de Washington sont en contradiction avec les ententes intervenues à Genève. Le syndrome anti-Genève se renforce à Washington, ce qui crée des difficultés considérables pour le développement des rapports soviéto-américains »*, ajoute-t-il.

DOMINIQUE DHOMBRES.

## M. Jean-Bernard Raimond prépare la visite de M. Jacques Chirac à Bonn

De notre correspondant

Bonn. – Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, s'est rendu jeudi 3 avril à Bonn pour un premier contact avec le gouvernement ouest-allemand. Il devait avoir un entretien d'une heure trente avec son collègue des affaires étrangères, M. Genscher, avant de se rendre à La Haye, qui assume actuellement la présidence de la CEE.

Cette prise de contact devait notamment permettre de préparer la visite que doit effectuer sous peu à Bonn M. Jacques Chirac. Officiellement confirmée ce jeudi à l'issue de leur rencontre par les deux ministres, elle pourrait avoir lieu le 17 avril. Si l'on pense à Bonn que la présence du président Mitterrand à l'Elysée constitue un gage de la continuité de la politique étrangère française après le changement de gouvernement, les autorités ouest-allemandes n'en souhaitent pas moins obtenir le plus rapidement possible des éclaircissements sur le partage des rôles à Paris et les conceptions du nouveau premier ministre.

De nombreux dossiers sont en suspens, notamment en ce qui concerne la politique européenne, et il n'est pas indifférent pour Bonn de savoir où le nouveau gouvernement français situera ses priorités.

Le général Altenburg, chef d'état-major de la Bundeswehr, a suscité une certaine surprise à Paris avec des déclarations publiées, mardi, par le quotidien *Die Welt*. Le général a déclaré qu'il s'attendait à voir définis entre les deux capitales des mécanismes de consultation sur la doctrine d'emploi des armes nucléaires « préstratégiques » françaises, cela en application des décisions du dernier sommet franco-allemand. Il a précisé qu'il était favorable à un système de consultation identique au groupe de planification nucléaire de l'OTAN. *« Dans les conversations entre le chancelier Kohl et le président Mitterrand, il a été décidé que les spécialistes des deux pays devaient maintenant se charger de la mise au point de mécanismes de consultation*, a-t-il dit. *La partie allemande définira de manière précise, à cette occasion, les intérêts particuliers de notre pays. » « Après les conversations entre Kohl et Mitterrand*, a-t-il également estimé, *on sait que la mise en œuvre d'armes préstratégiques, si cela doit avoir lieu sur le sol allemand, n'aura pas lieu sans consultations préalables. »*

Ces propos sont considérés dans les milieux diplomatiques et militaires français comme une interprétation très exagérée de la déclaration publiée à Paris le 28 février, qui évoquait seulement la possibilité de consultations *« en temps de crise »* avant l'emploi par les Français d'armes préstratégiques sur le territoire allemand. Le ministère de la défense a rappelé, mercredi, à Paris, les termes de cette déclaration : *« Dans la limite qu'impose l'extrême rapidité de telles décisions, le président de la République se déclare disposé à consulter le chancelier de la RFA sur l'emploi éventuel des armes pré-stratégiques françaises sur le territoire allemand. »* Il n'y était fait mention que de la décision de mettre en place *« des moyens techniques d'une consultation immédiate et sûre en temps de crise »*.

HENRI DE BRESSON.

### Roumanie

● *Trois nominations au Comité politique exécutif.* – Trois nouveaux membres suppléants du comité politique exécutif du parti (qui fait office de bureau politique élargi) dont le général Vasile Milea, ministre de la défense, ont été nommés mardi 1er avril au cours d'un plénum du comité central à Bucarest, annonce l'agence Agerpres. Il s'agit, outre le général Milea, de MM. Mihai Marina et Ilie Matei, respectivement premiers secrétaires du parti dans les départements de Constantza (est de la Roumanie) et de Timis (ouest). M. Nicolae Mihalache a pour sa part été libéré de sa fonction de membre suppléant de cet organisme exécutif qui compte désormais 22 membres de plein droit et 27 suppléants. L'élection du général Milea, intervient trois mois après son accession au poste de ministre de la défense en remplacement du général Constantin Olteanu. – *(AFP.)*

### RFA

● *Prochaine visite de M. Honecker.* – Le chef de l'Etat et du PC est-allemands, M. Erich Honecker, pourrait se rendre au cours du premier semestre 1986 en visite officielle en RFA, a annoncé, mercredi 2 avril, le président du Parlement est-allemand, M. Horst Sindermann, lors d'une conférence de presse à Berlin-Est.

### Islande

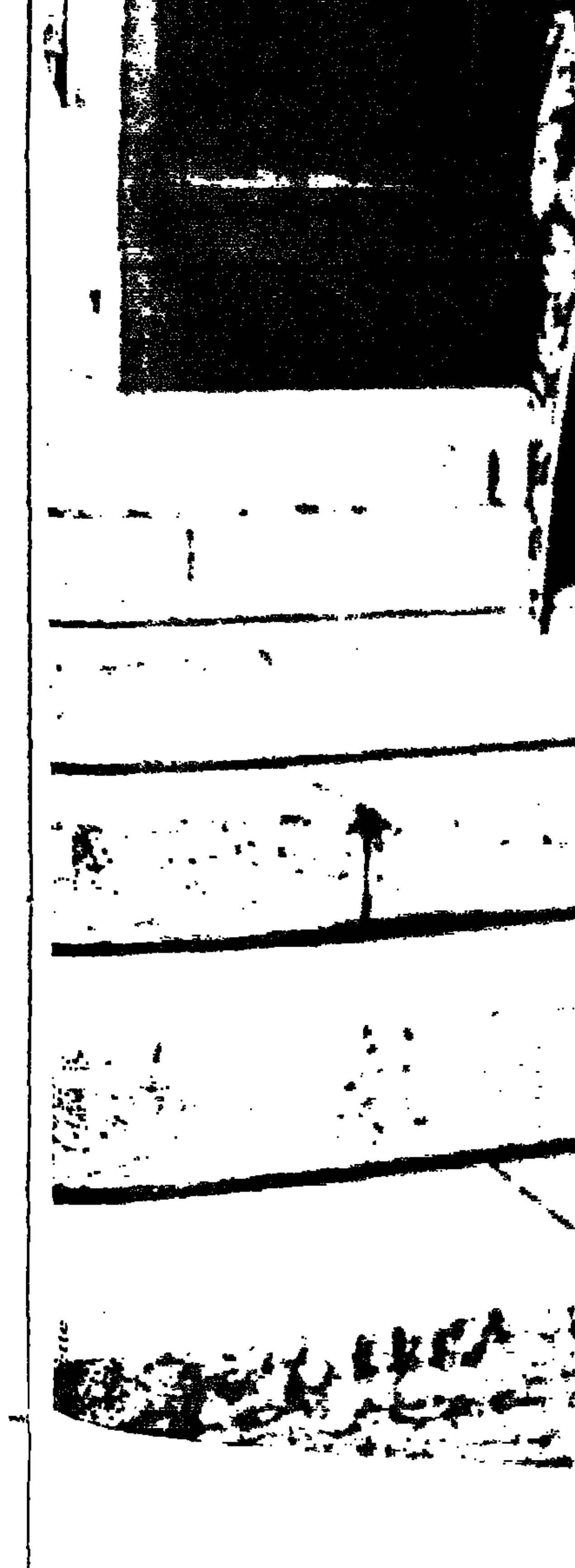
#### LA MOITIÉ DES POLICIERS DÉMISSIONNENT

Reykjavik. – Quelque trois cents policiers islandais, soit la moitié des effectifs de la police du pays, ont présenté, mercredi 2 avril, leur démission pour exiger une augmentation de salaire, une meilleure formation et une amélioration des conditions de travail.

Le salaire mensuel d'un policier débutant s'élève à quelque 20 800 couronnes islandaises (3 300 francs environ), ce qui est très peu dans un pays où le coût de la vie est deux fois plus élevé que dans les autres pays européens, du fait d'une fiscalité écrasante et de coûts d'approvisionnement très élevés, soulignent les syndicats.

Nombreux sont donc les policiers qui doivent multiplier les heures supplémentaires ou cumuler un deuxième emploi.

Les gardiens de la paix de Reykjavik font en moyenne quelque cent heures supplémentaires par mois, selon des chiffres syndicaux. Pour pallier la baisse constante des effectifs, les conditions d'incorporation ont été considérablement assouplies, et les policiers sont maintenant titularisés après seulement trois jours de formation, ce qui, selon les syndicats, est nettement insuffisant. – *(AFP.)*



…RE AUX ACCUSATIONS
…ÈS JUIF MONDIAL

…heim contre-attaque

LUC ROSENZWEIG.

… de la Mafia
… à Palerme

Islande

LA MOITIÉ DES POLICIERS DÉMISSIONNENT

# politique

## L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONFIRME

# M. Chaban-Delmas : « Soutenir et non tenir le gouvernement »

**Elu président de l'Assemblée nationale au deuxième tour de scrutin, M. Jacques Chaban-Delmas a immédiatement expliqué, de façon on ne peut plus nette, quel serait son rôle en cette période originale de cohabitation : veiller au respect scrupuleux des institutions de la V^e République. L'Assemblée devra remplir son rôle, mais rien que son rôle. En clair, elle devra se contenter de soutenir le gouvernement et *« non pas le tenir ; le tenir, c'est la IV^e République, et ce serait désastreux »*, a-t-il précisé à la télévision. Fort de son autorité, le président dissuadera les députés de s'abandonner au poison délicieux du régime d'Assemblée. M. Jacques Chirac aura bien, au « perchoir », l'allié qu'il attendait.**

**Le premier ministre en aura besoin. Car l'élection de M. Chaban-Delmas au deuxième tour (comme en 1978, quand il s'opposait à M. Edgar Faure, alors qu'en 1958, 1962, 1967 et 1968, il avait été élu dès le premier tour) confirme que même pour les votes importants la majorité gouvernementale n'est pas assurée de faire le plein de ses voix. Mercredi, il lui aura manqué probablement six voix pour l'élection du président de l'Assemblée. La composition des groupes confirme que cinq de ses membres ont préféré rester « non inscrits » plutôt que de s'apparenter au RPR ou à l'UDF.**

**Les aigreurs connues des giscardiens et des barristes restent vives. D'autres pourraient apparaître au RPR. Le choix de ses représentants dans les instances dirigeantes du Palais-Bourbon ne s'est pas fait sans mal. Tout le monde n'a pas apprécié la volonté de M. Chirac de placer à tous les postes sensibles des hommes dont il soit totalement sûr. Si M. Michel Barnier, a accepté, sans trop de difficultés, que M. Robert-André Vivien lui soit préféré pour le rapport général du budget, en revanche, M. Jean Foyer ne dissimulait pas son irritation d'avoir dû céder la présidence de la commission des lois à M. Jacques Toubon. Emporté par la passion, le député du Maine-et-Loire laissait même échapper *« ma carrière politique est finie depuis ce matin »*.**

**Le gouvernement peut, en compensation, compter sur un soutien sans faille de la majorité sénatoriale. Celle-ci fut très sensible à l'attention que M. Chirac et de nombreux ministres lui ont manifestée en venant assister à la séance de rentrée au palais du Luxembourg. Et surtout à l'annonce que, pour la troisième fois depuis 1958, le gouvernement lui demanderait d'approuver une déclaration de politique générale.**

**Le Sénat, il est vrai, n'a pas déjà rencontré de difficultés avec son ancien membre devenu ministre de l'intérieur. La manière dont M. Pasqua a procédé au remplacement des députés devenus membres du gouvernement n'a guère été appréciée au Palais-Bourbon. L'opposition de droite comme celle de gauche l'ont clairement manifesté. Mais, même au sein de la majorité, l'analyse juridique de M. Pasqua n'a pas fait l'unanimité. Sa défense par M. Jean-Claude Gaudin parut bien embarrassée.**

**Le déroulement de cette première séance laisse mal augurer des débats à venir. A ceux qui pouvaient en douter, le Front national a brutalement rappelé qu'il faudrait compter avec lui. *« Nous attaquerons tant que M. Chirac nous mettra dans une position de citoyen de seconde zone »* a avoué M. Pierre Sergent le 3 avril au micro de RMC.**

Vociférations, claquements de pupitres, interpellations outragées, vains efforts du président de séance pour rétablir l'ordre... Les cinq cent soixante-dix-sept députés et les quarante et un ministres ont immédiatement été mis dans le bain. La première séance de la nouvelle législature a tenu plus que ses promesses. Un bien mauvais présage en vérité. Un discours du doyen d'âge de bien plate facture, un incident bruyant avant même l'élection du président, la nouvelle Assemblée nationale n'a pas fait preuve de beaucoup de tenue. Il aura fallu attendre les ultimes minutes de cette séance, pour que l'intervention de M. Jacques Chaban-Delmas, la qualité du débat juridique entre les représentants du PS, du Front national et de l'UDF, donnent de la représentation nationale une image un peu plus digne.




Le Palais-Bourbon affichait complet pour cette séance de rentrée. Les journalistes étaient trop nombreux pour la taille de leur tribune. Celles du public étaient combles dès 15 h 30. Des épouses cachant mal leur émotion, surveillaient attentivement les premiers pas dans l'hémicycle de leur nouveau député de mari. Même M^me Chirac, que les joutes parlementaires devraient avoir blasée était venue assister aux retrouvailles de son époux avec le banc du gouvernement, dix ans après. MM. Max Lejeune et Dominique Baudis lui tenaient compagnie. Un peu plus loin, M. Jacques Soustelle, qui n'a eu que peu l'occasion de s'asseoir dans un fauteuil de député, ne perdait rien du spectacle. M. Emmanuel Hamel, qui a dû abandonner son mandat d'élu du Rhône, regardait ses anciens collègues retrouver des plaisirs qui lui sont maintenant interdits. M^lle Marie-Caroline Le Pen observait avec fierté son père se pavaner comme le héros du jour.

La pendule n'indiquait pas encore 15 h 45 que les députés commençaient à gagner leur place, fixée pour ce début de législature selon l'ordre alphabétique. M. Robert Hersant guidait son fils Jacques vers les bancs du haut ; M. André Audinot n'avait pas cette joie, son rejeton devait à son jeune âge de figurer au bureau provisoire. M. Michel Debré s'asseyait fièrement entre ses deux fils. M^me Françoise de Panafieu, n'ayant pas voulu user d'une loi socialiste, n'a pas repris son nom de jeune fille ; tant pis, elle ne siégera pas à côté de sa mère, M^me Hélène Missoffe.

Entrés aussi discrètement, ceux dont le seul nom rappelle un passé encore proche : M. Ladislas Poniatowski, M. Jean de Gaulle.

Les ministres, à leur tour, entrent en rangs serrés derrière le premier d'entre eux. 16 h 01, un huissier annonce : *« Monsieur le président »*. L'exactitude est aussi la politesse de la démocratie. Mais ce n'est pas M. Marcel Dassault qui grimpe au perchoir. Il est à l'hôpital, victime d'une mauvaise grippe. Le vice-doyen d'âge le remplace ; heureux hasard, c'est le doyen d'élection. M. Edouard Frédéric-Dupont siège en effet dans cet auguste lieu depuis 1936. Sans avoir jamais quitté son septième arrondissement, il a quelque peu varié dans ses étiquettes. Cette fois il a choisi celle du Front national. Cela fait grincer quelques dents.

Respectueux des usages, il se contente de souhaiter la « guérison » du doyen en titre avant de lire le discours que celui-ci avait préparé. Les amoureux du « café du commerce » ne sont pas déçus : La France *« était riche »* sous le général de Gaulle ; il *« imposa deux lois sociales »* dont l'une pour que soit donné au personnel *« des explications sur la marche de l'entreprise »*. Le président Pompidou, lui aussi *« s'intéressa beaucoup aux questions sociales »*. MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand aussi ; mais maintenant il y a le chômage ; pour le faire disparaître *« le nouveau gouvernement devrait réunir une grande conférence dans laquelle on appellerait tous les représentants du patronat et tous les représentants des syndicats. Les uns recevraient des avantages et feraient des concessions. Les autres feraient des concessions et recevraient des avantages. »* L'appel à l'unité nationale a remplacé le souhait d'une exposition universelle, passée à la trappe des espoirs déçus de 1981.

### Premier incident

La préface a été lue, il est temps d'en venir au cœur de la pièce. M. Frédéric-Dupont a à peine le temps de faite état de la transmission, en deux temps, par le ministre de l'intérieur, de la liste des députés appelés à siéger, que déjà M. Jean-Claude Martinez, nouveau député du Front national, élu dans l'Hérault, se lève pour ce qu'il annonce être un rappel au règlement. Immédiatement, M. Guy Ducoloné, instruit par sa longue et brillante expérience de président de séance, s'écrie : *« Il n'y a pas de discussion pendant la présidence du doyen d'âge »*. Imperturbable, M. Martinez continue. Fort de ses compétences de professeur de droit, il présente une analyse juridique des conditions de remplacement des députés devenus ministres. Difficile. M. Ducoloné arpente l'allée de l'hémicycle pour mieux couvrir la voix de M. Martinez. Les pupitres communistes commencent à claquer.

Le président d'âge frappe son bureau de sa règle pour tenter d'imposer le calme. Impossible. *« C'est moi qui préside ! Poursuivez votre rappel au règlement. »* Dans le brouhaha, on ne comprend que quelques bribes : *« Pour éviter une grave violation de nos règles constitutionnelles »*... *« Vous n'avez pas le droit »*... *« Poursuivez votre rappel »*... Quelques députés socialistes se mêlent au chahut communiste. M. Georges Hage, un vieil élu communiste du Nord, et son voisin M. Roger Holleindre, nouveau député d'extrême droite, en viennent aux mots.




*« Assez, assez »*, lancent de nombreux élus. M. Martinez prévient : *« Il en faudra davantage pour me faire taire. »* M. Frédéric-Dupont met fin à ce pitoyable spectacle : *« Vous avez eu largement le temps de développer votre rappel au règlement* (il est bien le seul à l'avoir entendu), *je vous retire la parole. »*

L'élection du président de l'Assemblée peut vraiment commencer. Les candidatures de MM. Jacques Chaban-Delmas (RPR), Guy Ducoloné (PC), André Labarrère (PS) et M^me Yannick Piat (FN) ont été déposées. Le lent défilé à la tribune, où chaque député doit voter personnellement à bulletin secret, peut commencer. Il dure cinquante minutes. Bien vite M. Chaban-Delmas est seul sur son banc à regarder ses collègues voter. M. Le Pen monte au perchoir pour avoir une longue discussion juridique avec le secrétaire général de l'Assemblée.

### Percer le secret du vote

A 18 h 15, le résultat est proclamé. votants : 561 ; blancs ou nuls : 14 ; la majorité absolue est donc de 274. M. Chaban-Delmas a 271 voix ; M. Labarrère, 207 ; M^me Piat, 36 ; M. Ducoloné : 33. Il n'y a pas d'élu. Il faut donc procéder immédiatement à un deuxième tour ; les quatre postulants maintiennent leur candidature. Pendant que le défilé reprend, chacun essaie de percer le secret du vote. Il a manqué 16 votants. Les absences de MM. Dassault, Achille-Fould et Jarrot sont connues ; cohérent avec sa doctrine, le FN a refusé à son démissionnaire M. d'Ormesson, et à son remplaçant, le droit de voter ; M. Ronald Perdomo, lui, a dû s'en aller, victime d'une crise de paludisme. L'extrême droite a donc grappillé trois voix, hors de ses rangs et même quatre si le doyen-président n'a pas voté. MM. Marchais et Fiterman sont absents, ce qui explique le score du PC. Le PS a probablement huit « malades », et M^me Bouchardeau s'est présentée trop tard pour voter ; voilà pour les neuf voix qui manquent à son candidat. Il a donc manqué à M. Chaban-Delmas les voix des trois absents de la majorité gouvernementale, celles de trois élus qui ont voté pour le Front national et les quatorze bulletins blancs et nuls.

On se rappelle alors que, au cours de la réunion matinale du groupe UDF, M. Michel Pelchat, un nouvel élu « léotardien » de l'Essonne, avait fait remarquer, sous le regard ravi de M. Giscard d'Estaing, que, étant donnée la façon dont le RPR avait imposé son candidat, il n'était pas obligatoire que celui-ci soit élu dès le premier tour. Mais M. Pelchat assurait, l'après-midi, qu'il avait respecté la discipline majoritaire.

A 19 h 50, le résultat du second tour est proclamé. Votants : 563 ; blancs ou nuls : 9 ; la majorité absolue est de 278 ; M. Chaban-Delmas obtient 282 voix ; les applaudissements éclatent. M. Labarrère, 205 ; M^me Piat, 34 ; M. Ducoloné, 33. L'analyse en est encore plus complexe. Il y a eu deux votants de plus (dont M^me Bouchardeau). Le Front national a encore une voix « de trop », deux si M. Frédéric-Dupont n'a pas voté. Il manque encore au moins 6 voix à M. Chaban-Delmas. Mais le PS en a perdu 2 : bulletins blancs ou réseaux personnels du maire de Bordeaux ?

### La tolérance « vertu cardinale »

Sous les applaudissements de ses amis du RPR et de l'UDF, M. Chaban-Delmas regagne le perchoir. Son discours de remerciements est digne, bref et net. *« Comme par le passé je m'efforcerai d'être le président de toute l'Assemblée nationale, de tous les députés. Les élus du peuple sont tous égaux en droits et en devoirs. Vos droits, je les défendrai soit individuellement soit collectivement. Quant aux devoirs (...) aujourd'hui j'en citerai trois : la présence, le travail, le respect d'autrui. »* Un appel à *« la tolérance, vertu cardinale de la démocratie »*, et au respect des institutions *« sans doute le plus précieux des bienfaits que nous devons au général de Gaulle »*. Une précaution : l'alternance fera que *« notre Assemblée aura probablement une tâche encore accrue. Elle devra jouer son rôle, tout son rôle mais seulement son rôle dans le respect de la lettre et de l'esprit de la V^e République »*. La seule majorité gouvernementale le soutient encore de ses applaudissements.

L'essentiel est accompli. Avant que la séance ne soit levée, M. Pierre Joxe fait un solide rappel au règlement. Maintenant, il peut mettre en cause la manière dont les ministres ont été remplacés, en reconnaissant que la présidence, en tout état de cause, revenait au représentant de la majorité. Mais il prévient M. Pasqua : il n'apprécie guère sa manière. M. Pascal Arrighi, qui reprend ses habitudes de député, présente à nouveau l'argumentation du Front national. M. Jean-Claude Gaudin, transformé en porte-parole de la majorité, s'efforce de justifier la théorie du ministre de l'intérieur.

La première représentation est terminée. Mais il faudra toute *« la tolérance »*, que son président a appelée de ses vœux, pour que l'Assemblée nationale puisse, dans l'avenir, débattre sereinement.

THIERRY BRÉHIER.

# La cérémonie des « Marcel »

Pourquoi bouder son plaisir ? Ce fut une belle fête dont chacun partit comblé et radieux. Téléspectateurs, n'en croyez pas vos lucarnes. Sur les écrans PCF et FN s'envoyèrent peut-être Buchenwald à la figure, en un prometteur pugilat. Mais dans les couloirs, on n'eut de cesse de s'entre-congratuler, de se féliciter sur tous les tons.

Heu-reux d'abord les ministres sortants. M. Laurent Fabius s'est offert quelques jours de ski agrémentés de quelques belles chutes car *« le ski, ça s'oublie »* (et comme pour le reste, on apprend tous les jours). M^me Georgina Dufoix rayonnante a *« dormi pendant cinq jours d'affilée »*, *« ça fait un bien incroyable »*. M. Jean Auroux n'en revient pas d'avoir laissé à son successeur la valise où sont résumées les consignes à suivre en cas de détournement d'avion et que le ministre des transports ne doit jamais abandonner. Depuis le 16 mars, il a d'ailleurs reçu trois invitations de sections socialistes *« comme si les gens étaient de nouveau en campagne »*. Stupéfaite, M^me Huguette Bouchardeau, député novice, découvre la cohue dans la salle des quatre Colonnes : *« Ça me fait penser à mon Monoprix. »*

Heureuse aussi la majorité entrante et d'abord M. Jacques Toubon, tout fier de la *« révolution »* annoncée au conseil des ministres le jour même : *« Désormais ce ne sera plus au contribuable de faire la preuve qu'il ne doit rien au fisc mais au fisc à prouver que le contribuable lui doit quelque chose. »* M. Jean-Claude Gaudin, facétieux, arborant un bronzage à faire pâlir les pétanqueurs du Vieux Port, lance à un journaliste communiste : *« Je ne sais pas ce que vous faites mais moi je rénove ! »*

Oui, une belle fête, cette rentrée parlementaire, qui est au Gotha politique ce que la remise des césars est au show-biz : une grande réunion familiale médiatisée où, l'affrontement un instant oublié, on se jauge et on se retrouve entre soi. On ne se refusera donc pas le plaisir de décerner aux vedettes de cette journée leurs prix mérités. En respectueux hommage au grand absent de la cérémonie, lui-même homme de cinéma, on se permettra même de baptiser ces prix : les *« Marcel »*.

A tout seigneur, tout honneur, le *Marcel* de la traversée la plus rapide de la meute journalistique est attribué sans contestation au premier ministre, en blazer bleu marine qui, sans même laisser aux photographes le temps de réagir, sans même un *« bonjour monsieur, bonjour madame »* a déjà gagné dans l'hémicycle le banc du gouvernement. Le *Marcel* du noviciat à M. Edouard Balladur : *« Je ne connais pas l'Assemblée »*, murmure-t-il avec une sorte d'angoisse avant de se diriger vers sa place à pas hésitants. Et le *Marcel* du mutisme à M. Robert Hersant dont on n'entreverra qu'un revers aristocratique pour écarter un micro indiscret.

### Rendez-vous manqué

Ayant enfin gagné leur place, les députés ne sont pas pour autant au bout de leurs peines. Pour cette séance de rentrée où l'ordre alphabétique éclipse les proximités politiques, deux d'entre eux méritent le *Marcel* du voisinage le plus héroïque. *Ex æquo* donc M^me Gisèle Stievenard (PS) : *« je flippe, il paraît que je suis à côté de Stirbois. »* Et M. Louis Le Pensec, ancien ministre, placé à côté du diable en personne, M. Jean-Marie Le Pen, natif aussi de Bretagne : *« La bretonnitude n'a pas comblé le fossé idéologique »* tient-il à préciser. *« Je pensais d'abord lui parler de la marée noire mais j'ai renoncé. Je choisis mes auditoires. »* Horreur ! il semble pourtant que Belzébuth ait *« pris la main »* de l'infortuné M. Le Pensec.

Au regard de ces actes de bravoure, on se permettra d'attribuer le *Marcel* de la plus lâche compromission à M. Christian Pierret (PS) qui se contente de juger sa voisine M^me Yanne Piat (l'unique femme lepeniste de cette Assemblée) *« très jolie »*. En revanche, M. Henri Fiszbin (communiste critique, député apparenté PS) mérite le *Marcel* de l'occasion perdue : une travée mal placée le prive du voisinage de M. Fiterman. *« Encore un rendez-vous manqué avec l'histoire »* soupire-t-il. De toute façon, aucun regret : MM. Fiterman et Marchais remportent haut la main le *Marcel* des mauvaises habitudes : ils sont absents.

M^me Georgina Dufoix remporte le *Marcel* de la philosophie. Non seulement elle a eu les pieds écrasés par M. Guy Ducoloné (PCF) qui s'est dressé pour aller répondre aux provocations du Front national, mais encore s'estime-t-elle très heureuse de se trouver désormais assise tout en haut de l'hémicycle après avoir siégé au premier rang, au banc du gouvernement : *« Cela permet de voir le panorama. »* La présence des lépénistes ne la gêne pas : *« Je préfère avoir mes ennemis devant moi que dans mon dos. »*

Aux antipodes de cette sagesse, le capitaine Pierre Sergent (FN) conquiert haut la main le *Marcel* de la flibuste : *« Je ne vois pas pourquoi on ne les emmerderait pas jusqu'au bout »* répond-il quand on lui demande si le Front national, au second tour, va retirer sa candidature au « perchoir » pour accélérer l'élection de M. Chaban-Delmas. Une distinction que lui dispute M. André Lajoinie (PCF) qui, avant le discours du doyen d'âge a averti ses troupes : *« S'il lit son propre discours et pas celui de Dassault, on se lève et on s'en va. »* De toute façon, il sera dit que l'infortuné M. Edouard Frédéric-Dupont, député du 7^e arrondissement depuis 1936, ne trouvera grâce aux yeux de personne : *« C'est le café du Commerce lu par le musée Grévin »* lance M. Roger-Gérard Schwartzenberg après le discours du doyen d'âge, gagnant ainsi le *Marcel* de la formule la plus assassine.

Qui l'eût cru ? C'est l'ancien porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vauzelle, qui s'attribue le *Marcel* du cri du cœur : *« C'est plus intéressant ici qu'à l'Elysée. Il y a plus de femmes. »* Et M. Gaudin, tenant du titre, conserve le prix de la joie et de la bonne humeur en racontant une histoire entortillée où il est question de M. Defferre et de raviolis.

### Couchée

Comment, enfin, éviter de décerner au héros du jour le *Marcel* toutes catégories ? Cette petite fête, ce retour, M. Jean-Marie Le Pen se les promettait depuis vingt-quatre ans. Il n'a pas raté sa rentrée. Dans chaque embrasure de fenêtre, derrière chaque colonne, sur chaque marche d'escalier, il discourt, s'indigne, vitupère et au fond éclate de joie. Un micro se tend ? Il accourt, aimanté, tellement à l'aise parmi ses pairs en parlementarisme qu'il a donné congé pour l'après-midi à son garde du corps, le « bourreau de Béthune », ancien catcheur notoire, qui promène sa carrure désœuvrée de la buvette au kiosque à journaux, sous l'œil indifférent des huissiers.

Un festival Le Pen. Philosophe : *« Au regard des galaxies, tout ça a une importance très relative »* lance-t-il à propos du chahut communiste contre son lieutenant Jean-Claude Martinez. Et l'instant d'après :

*« S'ils nous traitent comme ça, ceux qui nous empêchent de parler ne parleront pas non plus »*. Courtois : *« Il doit sortir de l'asile, celui-là »* à propos de M. Guy Ducoloné. Lapidaire : *« En godillots ou en chaussons roses, une Assemblée couchée reste une assemblée couchée. »* Au détour d'un couloir, un vieil ami, M. Raymond Marcellin, lui tape affectueusement sur l'épaule : *« Allons, ne dis pas de mal du Parlement, tu l'aimes bien, au fond. »* *« Il n'y en a que pour lui, on pourrait bien finir par être jaloux »* maugrée M. Gaudin, empêché de circuler par l'attroupement lepéniste. Allons, allons, il faudra pourtant s'habituer...

DANIEL SCHNEIDERMANN.

## L'ÉTROITESSE DE LA NOUVELLE MAJORITÉ

# La polémique sur le remplacement des ministres : une affaire en or pour le Front national

Le Front national agitant l'hémicycle et les couloirs, le jour de son entrée à l'Assemblée nationale, pour dénoncer une *« monstruosité juridique »* qu'aurait fomentée un ministre de l'intérieur RPR ; un Parti socialiste « doublé » et un moment presque éclipsé par l'extrême droite dans sa défense — il est vrai moins spectaculaire en l'occurrence — du respect du droit : c'est à cette curieuse collision d'images qu'aura conduit, au premier jour de la huitième législature de la Vᵉ République, l'une des premières initiatives de M. Charles Pasqua, contenue jusqu'alors dans les limites d'un débat juridique complexe et flou.

Oui ou non, les suivants de la liste substitués dès le 2 avril aux députés devenus ministres et dont l'élection du 16 mars reste à ce jour contestée devant le Conseil constitutionnel avaient-ils le droit de se trouver dans l'hémicycle mercredi et de prendre part aux premiers votes pour désigner le président de l'Assemblée nationale ? Cantonnée la veille dans les limites d'une petite musique grinçante, la question a éclaté pour la rentrée parlementaire en une symphonie dissonante, largement dominée par la partition de M. Jean-Marie Le Pen et de ses amis politiques.

La réponse formulée, le 1ᵉʳ avril, par M. Charles Pasqua avait été un oui péremptoire et argumenté. Dans une note de synthèse datée de ce jour, le ministère de l'intérieur indiquait avoir reçu la démission de vingt-neuf députés élus à l'Asssemblée nationale le 16 mars (dont celle des « députés-ministres » encore contestés après le premier train de décisions du Conseil constitutionnel).

Le ministre de l'intérieur avait aussitôt *« en conséquence (...) communiqué au président de l'Assemblée nationale (...) le nom des personnes qui (...) sont appelées à remplacer les députés démissionnaires jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale »* pour *« mettre en œuvre sans délai l'article LO 176 du code électoral »*.

Introduites par la loi du 10 juillet 1985, qui instaurait le mode d'élection proportionnel pour les députés, les dispositions de cet article prévoient que *« les candidats venant sur une liste immédiatement après le dernier candidat élu sont appelés à remplacer (...) les députés élus sur cette liste dont le siège deviendrait vacant pour quelque cause que ce soit. »*

*« C'est en particulier le cas,* poursuit l'argumentation du ministère de l'intérieur, *des députés qui renoncent à l'exercice de leur mandat »*, alors qu'auparavant une démission de leur part *« entraînait obligatoirement une élection partielle »*.

Quelle était l'autorité habilitée à recevoir la démission des députés ? Après le 2 avril, répond le ministre de l'intérieur, c'eût été l'Assemblée, mais *« pendant la période qui sépare l'élection du commencement de la législature, c'est le ministre de l'intérieur, autorité chargée par la loi de proclamer les résultats du scrutin, qui est habilité à recevoir les démissions éventuelles des candidats élus et à communiquer à l'Assemblée nationale le nom de leurs remplaçants »*.

*« Pour éviter toute interprétation erronée,* concluait la note du ministère de l'intérieur, *il aurait été préférable de mettre le règlement de l'Assemblée nationale, et en particulier ses articles 6 et 7, en conformité avec les nouvelles dispositions organiques du code électoral, texte de valeur supérieure dans l'ordonnancement juridique. »*

Mais ce règlement n'a pas été modifié. Il continue de prévoir que *« tout député peut se démettre de ses fonctions (...) si son élection a été contestée, après la notification de la décision de rejet rendue par le Conseil constitutionnel »*, et que, de toute façon, *« les démissions sont adressées au président, qui en donne connaissance à l'Assemblée dans la plus prochaine séance et les notifie au gouvernement »* (article 6). C'est encore le président de l'Assemblée qui, en vertu de ce règlement, *« notifie, s'il y a lieu, au gouvernement le nom des députés dont le siège est devenu vacant et lui demande communication du nom des personnes élues pour les remplacer »* (article 7).

C'est, pour l'essentiel, cette incomplète coïncidence des textes, conjuguée avec une solide envie de mobiliser l'attention, qui a conduit M. Le Pen à dénoncer dès avant la séance le *« coup d'Etat pasqual »* et à récuser les députés *« nommés par M. Pasqua »*. Un peu plus tard, ses proches diffusaient communiqués et notes techniques.

### Le PS : fâcheuse affaire

L'argumentation juridique du Front national ne s'appuie pas seulement sur les dispositions du règlement de l'Assemblée nationale. Elle invoque aussi l'article LO 153 du code électoral : *« L'incompatibilité (...) entre le mandat de député et les fonctions de membre du gouvernement prend effet à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la nomination comme membre du gouvernement. Pendant ce délai, le député membre du gouvernement ne peut prendre part à aucun scrutin. »*

Le Front national en tire une conclusion extensive : le remplaçant éventuel d'un « député-ministre » ne peut être considéré comme élu pendant ce délai d'un mois et ne peut donc prendre part à aucun scrutin. Ainsi *« la majorité nouvelle est amputée d'un nombre égal à celui des députés nommés membres du gouvernement ; pendant ce délai d'un mois (...), elle n'est plus majoritaire à l'Assemblée nationale »*.

A l'inverse des rappels au règlement formulés, au nom du Front national, par M. Jean-Claude Martinez, puis M. Pascal Arrighi, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, devait se limiter, après la proclamation de l'élection de M. Chaban-Delmas (*« Nous nous sommes refusés à la perturber »*) à un rappel fondé sur l'article 6 du règlement de l'Assemblée : *« Que s'est-il passé cet après-midi ? Le gouvernement a communiqué la liste des députés proclamés élus. Il a également communiqué la liste de ceux des membres du gouvernement qui ont démissionné hier soir afin de permettre à leur suppléant de prendre part au vote. Mais parmi nos collègues démissionnaires figuraient plusieurs ministres, députés dont l'élection est contestée devant le Conseil constitutionnel.*

*» Or, aux termes de l'article 6 de notre règlement, les députés dont l'élection est contestée ne peuvent pas démissionner. Ils ne peuvent donc pas non plus être remplacés par leurs suppléants, qui, de ce fait, ne peuvent pas prendre part au vote. Ainsi, compte tenu des résultats du scrutin et de leur étroitesse — quatre voix, — vous n'auriez pas été élu dès ce tour dans une consultation régulière.*

*» Nous aurions été en droit de demander une réunion du bureau d'âge pour statuer sur cette violation de nos textes. Nous ne l'avons pas fait pour les raisons que j'ai indiquées. »*

Une *« fâcheuse affaire »*, devait conclure M. Joxe, sur les *« aspects juridiques »* de laquelle lui et ses amis faisaient *« toutes réserves »*, *« sans mettre en cause la situation politique »* qui devait de toute façon faire de M. Chaban-Delmas, au deuxième ou au troisième tour de scrutin, le président de l'Assemblée nationale.

Dans le rôle de l'avocat de la défense, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée, dénonçait *« les exercices de juridisme pointilleux »* qui *« sont souvent le refuge des argumentations faciles »*, avant d'attirer l'attention sur trois considérations qui auraient dû, selon lui, freiner l'ardeur des contestataires : la hiérarchie des actes juridiques, la séparation des pouvoirs et les conséquences du mode de scrutin proportionnel... voulu par les socialistes.

Enfin, M. Chaban-Delmas assignait à ce débat d'un *« grand intérêt »* son terme sans doute provisoire en constatant avec pragmatisme que la liste des députés avait été communiquée *« en deux temps »* à l'Assemblée et qu'il en avait été pris acte par le président d'âge : *« Je ne peux que constater la constitution de l'Assemblée sur la base de ces communications. Je n'ai pas d'autre pouvoir. »*

Le Front national ne se résigne pas. Il a brandi dès la fin de séance la menace de divers recours (dont l'issue est hautement hypothétique). Dans les couloirs, M. Philippe Séguin (RPR), ministre des affaires sociales et de l'emploi, ancien vice-président de l'Assemblée, affirmait qu'une chose était sûre : M. Martinez n'avait pas le droit d'intervenir comme il l'avait fait pendant la présidence du doyen d'âge. Une seule chose donc. Pour le reste...

**MICHEL KAJMAN.**

# Les groupes RPR et UDF comptent 286 élus

Les groupes politiques ont rendu publiques le mercredi 2 avril, comme le prévoit le règlement de l'Assemblée nationale, leur composition et leurs déclarations politiques signées par tous leurs membres.

Le groupe socialiste, présidé par M. Pierre Joxe, comprend 196 membres, plus 16 apparentés : les 7 députés MRG, Mᵐᵉ Huguette Bouchardeau, MM. Alain Calmat, Elie Castor (Guyane), Aimé Césaire (Martinique), Henri Fiszbin, Henri Nallet, Albert Pen (Saint Pierre-et-Miquelon), Olivier Stirn, Gérard Welzer (Vosges).

Le groupe RPR, présidé par M. Pierre Messmer, comprend, 147 membres, plus 8 apparentés : MM. Henri Beaujean (Guadeloupe), Marc Bécam (dissident dans le Finistère), René Beguet (remplaçant M. Bernard Pons à Paris), Edouard Chammougon (remplaçant Mᵐᵉ Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat, à la Guadeloupe), Jacques Féron (CNIP à Paris, remplaçant M. Edouard Balladur), Jacques Hersant (Pas-de-Calais), Jean Kiffer (CNIP, Moselle), Bernard Savy (remplaçant M. Hervé de Charette dans la Nièvre).

Le groupe UDF, présidé par M. Jean-Claude Gaudin, comprend 114 membres, plus 17 apparentés : MM. Jean Allard (CDS, Seine-Maritime), Gauthier Adinot (remplaçant M. Alain Carignon dans l'Isère), Raymond Barre, Pierre Baudis (remplaçant son fils Dominique en Haute-Garonne), Jean Bégault (Maine-et-Loire), Marcel Bigeard, Jean Bousquet (Gard) Mᵐᵉ Christine Boutin (dissidente, dans les Yvelines), MM. Jean-Guy Branger (Charente-Maritime), Albert Brochard (CDS, Deux-Sèvres), Léonce Deprez (dissident, dans le Pas-de-Calais), Robert Hersant, Xavier Hunault (Loire-Atlantique), Aimé Kergueris (PR, Morbihan), Maurice Ligot (Maine-et-Loire), Pierre Montastruc (radical, Haute-Garonne), Pierre-Aimé Wiltzer (Essonne).

Le groupe du Front national, présidé par M. Jean-Marie Le Pen, comprend 35 membres.

Le groupe communiste, présidé par M. André Lajoinie, comprend 32 membres, plus 3 apparentés : MM. Ernest Moutoussamy (Guadeloupe), Elie Hoarau (la Réunion), Paul Vergès (la Réunion).

Il reste 9 députés non inscrits, les 4 socialistes qui s'étaient présentés contre les candidats officiels du PS : MM. Robert Borrel (Haute-Savoie), Hubert Gouze (Tarn-et-Garonne), Michel Lambert (Orne) et André Pinçon (Mayenne), et 5 « divers droite » : M. André Audinot (Somme), Daniel Bernardet (dissident du PR dans l'Indre), Jean Diebold (Haute-Garonne), Jean Royer (Indre-et-Loire) et André Thien Ah Koon (la Réunion).

La nouvelle majorité compte donc 286 élus, soit 3 de moins que la majorité absolue. Il lui faut donc le renfort des 5 « divers droite » pour gouverner.

### PAS D'ACCORD SUR LA RÉPARTITION DES POSTES DU BUREAU

Au terme de la réunion des présidents de groupe de l'Assemblée nationale, prévue par le règlement, qui a eu lieu le jeudi 3 avril dans la matinée, aucun accord n'a pu être trouvé sur un mode de répartition consensuel de l'ensemble des postes du bureau de l'Assemblée.

Cette situation implique, pour le vendredi 4 avril, la succession de trois votes à bulletin secret : un pour les vice-présidents de l'Assemblée, un pour les questeurs et un pour les secrétaires.

Tandis que MM. Pierre Messmer et Jean-Claude Gaudin, respectivement président du groupe RPR et du groupe UDF de l'Assemblée nationale, s'abstenaient de toute déclaration, M. André Lajoinie, président du groupe communiste réaffirmait le refus du PC de *« cautionner »* la présence du Front national dans les instances dirigeantes du Palais-Bourbon. Selon M. Lajoinie, le PC refusera de siéger au bureau s'il n'obtient pas une vice-présidence.

De son côté, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a diffusé un communiqué dans lequel il affirme que le groupe socialiste *« refuse la procédure de la liste commune »*, et *« présentera ses candidats à chaque fonction, en nombre correspondant à sa place dans l'Assemblée, appliquant dans l'opposition la règle proportionnelle, comme il l'a fait lorsqu'il était majoritaire »*.

Enfin, M. Jean-Marie Le Pen, président du groupe du Front national, a affirmé que son parti continue à revendiquer une vice-présidence, mais qu'il appliquera l'accord avec le RPR et l'UDF, qui, selon lui, aurait été conclu si le PC n'avait pas fait *« obstruction »*.

# MM. Mitterrand et Chirac renforcent leur concertation

*(Suite de la première page.)*

Ce même conseil des ministres adoptera la loi d'habilitation, déjà annoncée, concernant *« le redressement économique et social »* et, éventuellement, celle qui traite du rétablissement du scrutin majoritaire.

Le premier ministre et le président, ainsi que cela devait être rappelé par M. Alain Juppé à l'issue du conseil des ministres, ont précisé les domaines qui entreront dans les ordonnances économiques. De même que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement fera l'objet d'un projet de loi ordinaire (*le Monde* du 28 mars), de même le relèvement ou la suspension des « seuils sociaux » pour les entreprises ne figurera pas dans les ordonnances signées par le président de la République. Un texte spécial sera déposé à l'Assemblée nationale. MM. Mitterrand et Chirac ont abordé l'examen des grandes lignes du *« collectif budgétaire »* qui sera soumis au conseil des ministres du 16 avril.

### Une cellule informelle

M. Mitterrand et M. Chirac ont également évoqué le « sommet » de Tokyo du 4 mai. On souligne de part et d'autre qu'il n'y a jamais eu à ce sujet de problème entre les deux hommes quant à la participation de M. Jacques Chirac. Celle-ci ne soulève que des questions de protocole et d'adaptation à un rituel établi lorsque la « cohabitation » n'existait pas. M. Balladur, en tant que ministre d'Etat, demeurera à Paris pour assurer l'intérim du premier ministre. M. Chirac ne compte pas faire de son voyage au Japon une manifestation politique, ni un déplacement en grand équipage. Il le considère comme une visite de travail normale pour le chef du gouvernement, qui a en charge la mise en œuvre des décisions prises par le pouvoir exécutif.

Enfin le président de la République et le premier ministre ont évoqué l'ensemble de la situation au Proche-Orient et plus spécialement le problème des otages. Celui-ci est actuellement traité directement par le cabinet du premier ministre et par les collaborateurs directs du président de la République, en liaison étroite avec trois ministres, MM. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, André Giraud, ministre de la défense, et Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité. Cette sorte de « cellule informelle » s'emploie depuis quelques jours — laisse-t-on entendre — à démêler les fils de cette affaire, c'est-à-dire de faire le tri entre les divers contacts, intermédiaires et émissaires concernés. En ce domaine, aucun espoir — bien au contraire — n'est abandonné.

On souligne enfin tant à l'Elysée qu'à l'hôtel Matignon que les contacts entre le président de la République et le premier ministre, à l'occasion de tête-à-tête comme ceux qui se sont déroulés le 2 avril révèlent la volonté réciproque de pratiquer la « cohabitation » dans les conditions qui ont été définies aussi bien par M. Mitterrand que par M. Chirac dès les jours qui ont suivi le 16 mars.

**ANDRÉ PASSERON.**

## *L'antichambre de l'Elysée*

Paris, mercredi 2 avril, 18 h 20, place Clemenceau, au coin de l'avenue des Champs-Elysées et de l'avenue Winston-Churchill, à quelques centaines de mètres de la grille du parc du palais de l'Elysée, une CX est garée en double file. Derrière elle, une R 25 avec quatre hommes à bord, genre « protection rapprochée ». A quelques mètres, la statue de celui qu'on surnomma le « tombeur de ministères », Clemenceau, qui, en 1917, fut appelé par Poincaré à la tête du gouvernement. Il réussit à restaurer la confiance, menacée par le défaitisme, mais en 1920, il fut battu par Deschanel à l'élection présidentielle : son intransigeance lui avait attiré l'hostilité de tout le Parlement.

M. Jacques Chirac, assis à l'arrière de la CX, médite-t-il l'exemple de son prédécesseur ? Les voitures passent, personne ne fait attention à ce premier ministre solitaire, absorbé dans un dossier. De longues minutes s'écoulent, puis la CX démarre, emprunte l'avenue Marigny, tourne à droite et entre à l'Elysée.

Qu'est-ce qui faisait attendre M. Chirac ? La volonté de ne pas faire antichambre avant l'heure de son rendez-vous avec le chef de l'Etat, ce qui eût été plutôt vexant ? Le souci de « réviser » ses dossiers avant une confrontation délicate ? Pourtant le premier ministre ne doit plus guère être impressionné par le président : ce mercredi, c'est la troisième fois que les deux hommes se rencontreront. Une fois, dans la matinée, pour le conseil des ministres, puis à 15 heures, pour un entretien et enfin un troisième rendez-vous. Depuis ce fameux 16 mars, c'est bien simple, ils ne se quittent plus.

**L. Z.**

## DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● **RAPATRIÉS**

*Directeur de cabinet : M. Philippe Knusmann.*

Au cabinet de M. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. Philippe Knusmann a été nommé directeur de cabinet.

[M. Philippe Knusmann est né le 4 mai 1953 à Valenciennes (Nord). Il y effectue toutes ses études primaires et secondaires, puis accomplit son service national dans l'armée de l'air.

Il obtient son DEUG de droit à Sarrebruck, en République fédérale d'Allemagne, et poursuit ses études à la faculté de droit Paris-I.

Diplômé d'études supérieures de droit public, il a fait jusqu'ici toute sa carrière dans la fonction publique territoriale. Après avoir effectué un stage à la direction générale financière d'ELF-Aquitaine, il travaille en 1977 pour la ville d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) comme responsable de la jeunesse et des sports. En 1980, il est appelé par le maire, M. André Santini, pour diriger son cabinet et devient secrétaire général adjoint. Il le suit en juin 1983 comme chargé de mission, puis comme secrétaire général adjoint du plus grand syndicat intercommunal de France, lorsque celui devient président du syndicat des eaux d'Ile-de-France, qui regroupe cent quarante-quatre communes de la région parisienne.]

● *M. Léotard et l'organisation du PR.* — Nouveau ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard veut garder en main les rênes de son parti. Il lui faut néanmoins réorganiser le PR avec l'entrée au gouvernement de ses principaux responsables (notamment MM. Madelin, Longuet et Douffiagues).

Il songe à confier des responsabilités à de nouveaux élus tel M. Dominique Bussereau (Charente-Maritime) qui pourrait avec deux autres de ses collègues devenir secrétaire général adjoint. Ces nouvelles dispositions devaient être annoncées et discutées ce jeudi 3 avril au cours d'un déjeuner réunissant, dans un grand hôtel parisien, autour du secrétaire général du PR, les parlementaires du parti et les membres du bureau politique.

## Selon BVA

### M. CHIRAC MEILLEUR « PRÉSIDENTIABLE » DE LA DROITE

Selon un sondage BVA, que publie cette semaine l'hebdomadaire *Paris Match* (daté du 3 avril), M. Jacques Chirac bénéficie dans l'opinion des Français de la meilleure cote de confiance parmi les personnalités de droite. 52 % des personnes interrogées déclarent, en effet, lui faire confiance contre 37 % en février dernier. Le nouveau premier ministre devance de trois points M. Raymond Barre (qui gagne pourtant trois points par rapport au mois de février ; 49 % contre 46 %), de six points Mᵐᵉ Veil, de huit points M. François Léotard qui connaît une remontée spectaculaire en gagnant treize points en deux mois (44 % contre 31 % en février).

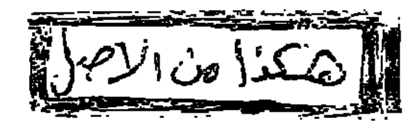
Pour 33 % des personnes interrogées et pour 46 % des électeurs de droite, M. Chirac serait, d'autre part, le meilleur candidat pour représenter la droite en cas d'élection présidentielle tandis que M. Barre ne le serait que pour 20 % des sondés. Le premier ministre battrait au deuxième tour MM. Michel Rocard, François Mitterrand ou Laurent Fabius. M. Barre battrait M. Mitterrand, ferait jeu égal avec M. Fabius et serait battu par M. Rocard.

En tête des personnalités, toutes tendances confondues, M. Michel Rocard : 54 % de personnes interrogées lui font confiance. Le président de la République, qui arrive en troisième position, poursuit sa remontée (50 % contre 41 % en février) et bénéficie tout comme M. Fabius (47 %) d'un solde de confiance positif.

Dans ce sondage réalisé du 20 au 25 mars, selon la méthode des quotas et portant sur un échantillon de 890 personnes, la cote de confiance de toutes les personnalités politiques testées, augmente par rapport à février à l'exception de celles de M. Charles Hernu qui perd six points et de M. Georges Marchais qui perd un point et arrive en queue de peloton derrière M. Jean-Marie Le Pen (15 %).

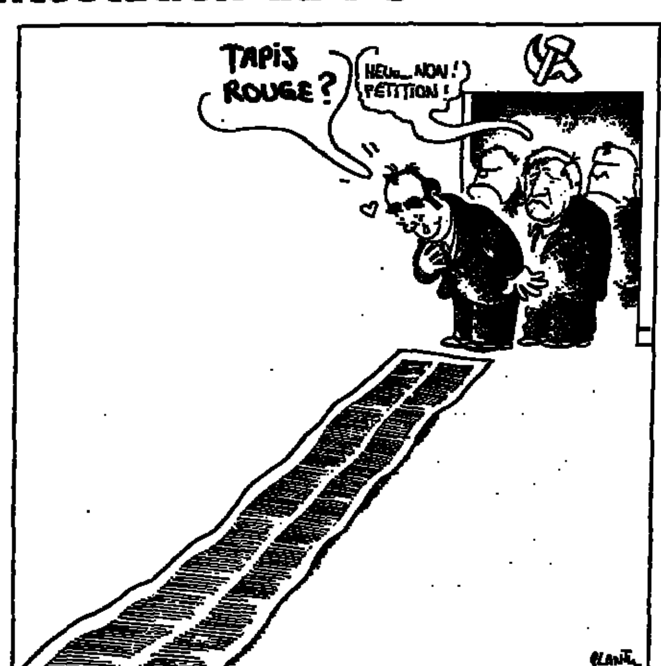
● *Les audiences de M. Chirac.* — Le premier ministre a reçu, jeudi matin 3 avril à l'hôtel Matignon, M. Pierre Nicolaï, vice-président au Conseil d'Etat. Il devait s'entretenir dans l'après-midi avec M. André Giraud, ministre de la défense.





# POLITIQUE

## La contestation au PCF




*L'Humanité* de ce jeudi 3 avril consacre un article à la contestation qui agite le PCF. Pour la première fois depuis le 20 mars, date des prises de position critiques de MM. Michel Bertelle, maire de Blénod (Meurthe-et-Moselle) et Antoine Martinez, maire de Bédarieux dans l'Hérault (*le Monde* du 21 mars) suivies de la publication d'un appel « pour le vingt-sixième congrès » signé par cent douze communistes (*le Monde* daté 23-24 mars), l'organe central du parti rend compte de la conférence de presse organisée le 2 avril par MM. Daniel Karlin, membre de la Haute Autorité de l'audiovisuel, et Tony Lainé, psychiatre, promoteurs de cet appel pour un congrès extraordinaire qui a recueilli maintenant plus de mille signatures (*le Monde* du 2 avril).

Le quotidien communiste note que « *parmi les signataires on trouve des élus et militants, mais aussi des signataires qui ne sont pas ou plus membres du Parti communiste, des communistes qui ont refusé d'appeler à voter pour les candidats du PCF lors de la campagne électorale, d'autres encore qui ont soutenu les listes du Parti socialiste* ».

Au cours de leur conférence de presse, MM. Karlin et Lainé, qui étaient entourés de MM. Roger Martin, adjoint au maire de Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), Richard Varin (CNRS) et Patrick Tort, professeur au Collège international de philosophie dont nous publions ci-dessous un « point de vue », ont indiqué qu'ils avaient reçu plus de mille cinq cents lettres de soutien. Ils ont affirmé que les signatures publiées étaient celles de militants communistes et affirmé qu'ils possédaient quatre cents signatures, non publiées, « *d'anciens militants ou sympathisants* ». M. Karlin a précisé qu'il avait envoyé à *l'Humanité*, avant les législatives, une lettre appelant à voter communiste, mais que le quotidien communiste avait refusé de la publier.

Pour sa part, M. Lainé s'est défendu de vouloir constituer « *un courant, une tendance, une fraction* ». De même, il a souligné que les promoteurs de l'appel n'étaient « *pas les chefs de file* » ou « *les porte-parole* » de la contestation. Indiquant que les lettres qu'il reçoit expriment des « *positions plurielles et contradictoires* », il a affirmé que « *prendre sa plume est un acte politique important* ».

Constatant que le premier appel publié « *n'a été entendu que de façon partielle et insuffisante* » par le comité central, M. Lainé a remarqué que les initiateurs de ce texte n'avaient « *pas d'autre vocation que de servir de boîte aux lettres* ». Ils ont décidé de demander « *à quelqu'un, dans chaque fédération, de s'occuper de la collecte* » des signatures afin de créer un mouvement qui puisse leur permettre de dire à la direction : « *Il faut vous soumettre ou vous démettre.* »

Interrogé sur le fait qu'ils agissaient en dehors des règles du parti, ils ont précisé : « *Il n'y a pas d'autre moyen, sinon à prêcher dans le désert* ». Et M. Karlin a lancé : « *Peut-être vaut-il mieux avoir une attitude fractionniste plutôt que de couler avec le navire* ». Ce membre de la Haute Autorité a indiqué qu'il n'était « *ni pour ni contre* » les tendances mais qu'il fallait « *parler, parler... On crève de ce silence* ».

*POINT DE VUE*

## Le parti d'en mourir...

par PATRICK TORT (*)

LA direction du Parti communiste a donc une fois de plus préféré la régression au débat. Après avoir appliqué les techniques ordinaires de l'immobilisme (interdiction par consigne orale de toute réunion de militants à la base avant la fin des travaux du comité central ; refus, dans certaines fédérations, de toute nouvelle adhésion durant la même période), la réunion des 24 et 25 mars dernier a démocratiquement décidé d'ignorer la réalité actuelle du parti et, simultanément, de la vie politique française.

La proposition d'ouvrir un débat réellement démocratique à la base aurait dû être le réflexe normal d'une direction responsable et consciente. Or, curieusement, c'est parce qu'elle est responsable (de ses erreurs) et consciente (de sa responsabilité dans les échecs successifs du parti) que la direction n'a pu consentir à être mise en cause dans un débat populaire national. Cela, nous le savions.

Comme nous savions aussi quelle devait être son attitude frontale : stratégie de blocage au niveau de l'appareil, théorie du complot, rejet des fautes sur l'extérieur, enregistrement d'une situation préoccupante, mais dénégation totale de son propre rôle dans une détérioration dérisoirement relativisée par un calcul des voix gagnées sur le score des élections européennes... La « fermeté » de la direction, la « fermeture » de l'appareil, n'expriment plus, en fait, que la faiblesse du parti.

∴

Un parti faible est un parti qui désigne comme responsable de son affaiblissement la malveillance de ses partenaires. Il est hors de doute que le Parti socialiste, dans l'union et hors d'elle, a travaillé à affaiblir le PC, mais il est naïf et inutile de s'en plaindre devant l'opinion comme le ferait la victime innocente et trahie, oubliant que ce risque était l'une des clauses tacites et préalables de la stratégie d'union, et qu'une intelligence politique minimale eût suffi à en prévoir, au moins, le scénario.

La vérité est que le PC a été, au sein de cette « alliance », la force la moins influente et la moins crédible. Et ce non seulement du fait de la politique social-démocrate et des projets expansionnistes du PS, qu'il était légitime de combattre, mais du fait *principalement* de ses propres erreurs :

— *Erreur,* dans l'excès des virevoltes tacticiennes et des incohérences au sein de l'action et de l'explication politiques, face à l'union de la gauche, face aux adversaires pendant la campagne, face à l'interprétation de la montée de l'extrême droite.

— *Erreur,* dans le désaccord entre les principes et la pratique : les déclarations antiracistes du PC résonnent étrangement lorsqu'elles s'accompagnent contradictoirement d'une politique d'exclusion ou de ségrégation sur les territoires des communes. Que le parti ait pu secrètement espérer récupérer ainsi des voix de l'électorat populaire sur la base d'une xénophobie plus ou moins explicitée est simplement une inconséquence, rapidement sanctionnée par le fait qu'entre deux xénophobies, l'une honteuse, l'autre revendiquée, l'électorat en question a choisi majoritairement la seconde, celle du Front national.

— *Erreur* dans l'éternel retard face aux initiatives démocratiques : par exemple, le droit de vote aux immigrés réclamé après... François Mitterrand.

— *Erreur* quant à la représentation de la crédibilité : la vérité d'un parti n'est pas dans ce qu'il dit de lui-même à travers ses organes de propagande : elle est dans son pouvoir de réflexion, d'action et de transformation de la vie sociale, et dans la façon dont cette conjonction de forces est appréciée au sein de la vie publique à travers ses « *résultats* ».

— *Erreur,* dans l'inconsistance du projet politique et dans le figement rhétorique sur des mots d'ordre creux : « *Une politique nouvelle, c'est possible.* » Soit. Mais une politique possible, ce serait nouveau.

— *Erreur,* dans le refus de la critique, qui ne laisse, à ceux qui discutent la ligne (ou la non-ligne) dirigeante, que l'alternative de la fidélité ou de la trahison.

— *Erreur,* dans la rétention de l'information : *l'Humanité* n'a pas consacré une ligne aux appels réclamant un congrès extraordinaire, et elle a attendu le 27 mars pour faire son compte rendu du comité central. Les militants ont été obligés d'acheter l' « autre presse » pour savoir ce qui se passait chez eux.

— *Erreur,* quant au sens même du fonctionnement démocratique : ce n'est pas la base qui doit être au service de l'appareil ; c'est l'appareil qui doit être au service de la base.

— *Erreur* enfin, de ne plus même chercher à se demander ce que peut signifier le fait d'être marxiste aujourd'hui.

(*) Professeur au Collège international de philosophie, membre du Parti communiste français.

BIBLIOGRAPHIE

### « *PCF, LE SUICIDE* », *de Michel Naudy*

## Le « centralisme aristocratique »

Alors que la base de la pyramide est agitée de soubresauts d'une ampleur inégalée, le sommet ne bouge pas d'un millimètre. Comment peut-on défier ainsi les lois de la physique ? Pour une opinion publique peu informée du fonctionnement interne du PCF, l'ouvrage du journaliste communiste de FR 3, Michel Naudy, sera très éclairant.

Livre facile à lire, il permet de comprendre — en partie — pourquoi cette anti tour de Pise qu'est le parti tient debout sans risque de s'effondrer. « *La cellule élit un secrétaire pressenti par la section qui élit un secrétaire distingué par la fédération, qui élit un bureau sur les conseils d'un membre du comité central qui a été choisi par le bureau politique lequel, en réalité, désigne de nouveaux membres en tenant le plus grand compte de l'opinion du secrétariat du comité central.* » Ce centralisme démocratique inversé, gage de l'imperméabilité de l'appareil à la contestation, est qualifié par Michel Naudy de « *centralisme aristocratique* ».

Dans la première partie de son ouvrage, en prenant le parti d'écarter l'hypothèse soviétique, il explique comment la direction du PCF, en moins de dix ans, a accumulé des décisions aberrantes, ou trop cohérentes pour être honnêtes, afin d'« *éviter le pouvoir en 1977, tenter, sans succès, de faire élire son adversaire supposé en 1981, quitter à contretemps en 1984 un navire sur lequel elle s'était embarquée à contrecœur trois ans plus tôt, pour régler son compte, en quelques semaines, au mouvement de rénovation qui s'était affirmé de bas en haut de l'édifice* ».

Michel Naudy n'ajoute pas une biographie supplémentaire à toutes celles qui ont déjà été écrites par des communistes « repentis ». Il parle de l'intérieur de la machine — il fut journaliste au quotidien communiste *la Marseillaise* avant d'entrer au service politique de *l'Humanité* — et tente à travers son livre de répondre à une question terrible pour tout communiste : la direction a-t-elle décidé de « suicider » le parti ?

Il se penche longuement sur ce corps préfectoral méconnu que représentent les permanents de l'appareil du PCF. Des militants dévoués, coupés de la société et, à l'en croire, totalement tenus et dépendants du parti. Référence, peut-être involontaire, à M. Claude Poperen, membre du bureau politique, qui a pris ses distances avec cette instance lors du dernier comité central, il écrit : « *Comment ne pas mesurer le courage qu'il faut pour dire « non » et que ce courage est plus grand encore si l'homme qui en fait preuve est plus titré ?* »

L'hommage est d'autant plus significatif que Michel Naudy publie en annexe le rapport Poperen préparé pour le comité central qui a suivi les élections européennes de 1984. Ce rapport, expurgé et passé à la moulinette sur ordre de l'équipe de M. Marchais, voit le jour pour la première fois dans sa version originale.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'auteur à la plume assassine ne voue pas une admiration sans borne à l'actuel secrétaire général, « *un être impulsif et sommaire* » doté d'une « *culture politique rudimentaire* ».

O. B.

★ *PCF, le Suicide*, édité chez Albin Michel, 209 pages, 59 francs.

## Le communiqué officiel du conseil des ministres

**Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 2 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :**

● **DÉCRETS D'ATTRIBUTIONS.** — Sur proposition du premier ministre, le conseil des ministres a adopté les décrets d'attributions du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation :

M. Edouard BALLADUR « *exerce les attributions antérieurement dévolues au ministre de l'économie, des finances et du budget par le décret du 1er avril 1983* ».

Sont également attribuées au ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, « *les compétences en matière de commerce extérieur définies par le décret du 21 février 1975, modifié par le décret du 2 août 1984* ».

Il exerce en outre « *les attributions précédemment dévolues au ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme par le décret du 28 juillet 1984, à l'exception du tourisme. Il exerce la tutelle sur les chambres de commerce et d'industrie, conjointement avec le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du tourisme.*

» *Le ministre d'Etat est spécialement chargé, sous réserve des compétences dévolues au ministre de la culture et de la communication, de préparer et de mettre en œuvre la privatisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel dont la dénationalisation aura été autorisée par les dispositions législatives prévues à cet effet.*

» *Il a sous son autorité les services précédemment placés sous l'autorité du ministre de l'économie, des finances et du budget ainsi que la délégation au commerce extérieur, la direction du commerce intérieur et la direction de l'artisanat.*

» *Il a, conjointement avec le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du tourisme, autorité sur le services des chambres de commerce et d'industrie.*

» *Le Haut Conseil du secteur public est, par délégation du premier ministre, placé auprès de lui pour l'accomplissement de sa mission.* »

— du ministre de la culture et de la communication :

M. François LÉOTARD : « *prépare et applique la politique du gouvernement en matière de communication. Il exerce les attributions dévolues au gouvernement en matière de presse par le décret du 17 novembre 1947. Il exerce les attributions conférées au gouvernement en matière de communication audiovisuelle par les lois no 82-652 du 29 juillet 1982 et no 84-743 du 1er août 1984. Il exerce les attributions précédemment exercées par le ministre des PTT en ce qui concerne la gestion des fréquences affectées à la radiodiffusion sonore et à la télédiffusion et, à ce titre, la tutelle de l'établissement public de diffusion pour ce qui relève de l'article 7 de la loi du 29 juillet 1982 précitée. Il prépare et applique la politique de privatisation d'organismes relevant du titre III de la loi du 29 juillet 1982. En outre, il est associé à la préparation et à la mise en œuvre du programme de privatisation du secteur concurrentiel de la communication.* »

(*Lire page 23*)

— du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports :

— M. Pierre MÉHAIGNERIE : « *exerce les attributions précédemmeent dévolues : au ministre de l'urbanisme, du logement et des transports par le décret no 84-751 du 2 août 1984 à l'exception des attributions relatives à la marine marchande et aux ports maritimes ; au ministre de l'environnement par le décret no 84-753 du 2 août 1984. Les services et établissements qui relevaient précédemment de l'autorité ou de la tutelle du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports et du ministre de l'environnement sont placés sous l'autorité ou la tutelle du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports à l'exception de ceux qui sont placés sous l'autorité ou la tutelle du secrétaire d'Etat à la mer.*

*Le conseil général du génie rural, des eaux et des forêts, le conseil général des mines, les services départementaux et régionaux du ministre de l'agriculture et du ministre de l'industrie, des postes et télécommunication et du tourisme sont mis, en tant que de besoin, à sa disposition. Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, exerce en outre, par délégation du premier ministre :*

» 1) *Les attributions relatives à l'aménagement du territoire et à l'action régionale dévolues au premier ministre par les décrets du 14 février 1963 et du 10 mai 1982. Pour l'application du décret du 21 janvier 1983, il est chargé de la planification décentralisée conjointement avec le ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et du Plan et en liaison avec le ministre de l'intérieur. Pour l'exercice de ces attributions, il dispose de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Il peut présider, par délégation du premier ministre, le comité interministériel pour les problèmes d'action régionale et d'aménagement du territoire.*

» 2) *Les attributions relatives à la prévention des risques majeurs d'origine naturelle ou technologique. Il a pour mission d'apprécier, ces risques, de définir, en liaison avec les ministres compétents, les moyens de prévenir et de proposer les mesures propres à en atténuer les effets. Pour l'exercice de ces attributions il dispose de la délégation aux risques majeurs. Il reçoit le concours des départements ministériels intéressés et fait appel en particulier au service compétent de la direction de la défense et de la sécurité civile au ministère de l'intérieur et au service compétent de la direction de la qualité et de la sécurité industrielles au ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du tourisme. Il siège au comité interministériel de la sécurité nucléaire. Il exerce les attributions relatives aux villes nouvelles et au développement social des quartiers.*

*Pour l'exercice de ces attributions, il dispose du groupe central des villes nouvelles. La commission nationale pour le développement social des quartiers lui est rattachée.* »

— au ministre des affaires sociales et de l'emploi :

M. Philippe SEGUIN exerce :

« 1) *Les attributions précédemment dévolues au ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale par le décret no 84-730 du 26 juillet 1984 modifié, à l'exception des attributions du porte-parole du gouvernement et des attributions relatives aux rapatriés ;*

» 2) *Les attributions précédemment dévolues au ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle par le décret no 84-732 du 26 juillet 1984 (à l'exception de celles qui sont mentionnées au b) du deuxième alinéa de l'article premier de ce décret ;*

» 3) *Les attributions précédemment dévolues au ministre des droits de la femme par le décret du 31 mai 1985.* »

— du ministre des départements et territoires d'outre-mer ;

M. Bernard PONS reçoit « *les attributions précédemment dévolues au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur par le décret no 76-864 du 13 septembre 1976.*

« *A cet effet, la direction des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer et la direction des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer sont placées sous l'autorité du ministre des départements et territoires d'outre-mer* » ;

— du secrétaire d'Etat aux anciens combattants ;

— M. Georges FONTÈS « *exerce les attributions relatives aux anciens combattants et victimes de guerre précédemment dévolues au ministre de la défense par le décret du 1er avril 1983. Il a autorité sur les services et exerce la tutelle sur les organismes qui relèvent de ses attributions* » ;

— du secrétaire d'Etat aux rapatriés ;

M. André SANTINI, « *prépare et met en œuvre la politique du gouvernement pour l'ensemble des questions relatives aux Français d'outre-mer.*

» *Le service central des rapatriés et les délégations pour l'accueil et le reclassement des rapatriés sont placés sous son autorité.*

» *Le bureau de l'action sociale, culturelle et du cadre de vie est mis à sa disposition pour ses attributions relatives aux Français d'origine nord-africaine.*

» *Il exerce sa tutelle sur l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle pour les rapatriés. Pour l'exercice de ses attributions, il fait appel, en tant que de besoin, à l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer.* »

— du secrétaire d'Etat à la mer ;

M. Ambroise GUELLEC « *prépare et met en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de la mer et des activités maritimes. A ce titre il exerce par délégation du premier ministre les compétences prévues par les décrets du 19 avril 1972, du 9 mars 1978, du 2 août 1978 et du 25 mai 1979.*

» *Il dispose de la mission interministérielle de la mer et peut présider le comité interministériel de la mer. Il exerce les attributions relatives à la marine marchande et aux ports maritimes précédemment dévolues au ministre de l'urbanisme, du logement et des transports par le décret du 2 août 1984.*

» *Il est associé par le ministre de l'agriculture à l'étude et au règlement des questions relatives aux industries de transformation des produits de la mer.*

» *Les services et établissements qui relevaient de l'autorité ou de la tutelle du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports et qui correspondent aux attributions transférées au secrétaire d'Etat à la mer sont placés sous l'autorité ou la tutelle de celui-ci. Il en est ainsi notamment de la direction des gens de mer et de l'administration générale, la direction des pêches maritimes et des cultures marines, la direction de la flotte de commerce, la direction des ports et de la navigation maritimes, la direction de l'établissement national des invalides de la marine, la mission de la recherche.* »

● **RAPPORTS ENTRE LES CITOYENS ET LES ADMINISTRATIONS FISCALE ET DOUANIÈRE.** — Le ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances et de la privatisation, a présenté au conseil des ministres une communication sur l'amélioration des rapports entre les citoyens et les administrations fiscale et douanière.

Le gouvernement a décidé d'instituer une commission d'étude des rapports entre les citoyens et l'administration en matière fiscale et douanière. Cette commission s'attachera à étudier les moyens de simplifier et d'améliorer ces rapports qui, aujourd'hui encore, sont trop souvent conflictuels. Sans compromettre les moyens d'un contrôle fiscal et douanier nécessaire à la juste répartition de l'impôt et à la lutte contre la fraude, la commission proposera toutes mesures propres à simplifier la vie quotidienne des citoyens et à assurer un plus grand respect des libertés fondamentales.

● **ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX.** — Sur proposition du ministre des affaires étrangères, le conseil des ministres a adopté un décret modifiant le décret du 14 mars 1953 relatif à la ratification et à la publication des engagements internationaux souscrits par la France. Ce décret fait suite à une suggestion du Conseil d'Etat. Il prévoit que les réserves et déclarations interprétatives dont la France assortit l'approbation ou la ratification d'accords internationaux feront, désormais, l'objet d'une publication lorsqu'elles sont de nature à affecter les droits et obligations des particuliers. Il en ira de même de la dénonciation de ces accords.

● *Dissolution d'un conseil municipal.* — Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé, le mercredi 2 avril, la dissolution du conseil municipal de Fougeré (Vendée).

## Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre :

— *M. Renaud Denoix de Saint-Marc*, secrétaire général du gouvernement, est nommé membre du comité de l'énergie atomique.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation :

— *M. Jean Weber*, inspecteur des finances, est nommé directeur général des douanes et droits indirects, en remplacement de M. Bernard Gaudillère (M. Gaudillère avait été directeur du cabinet de M. Henri Emmanuelli, alors secrétaire d'Etat aux DOM-TOM). (*Lire page 27.*)

Sur proposition du ministre de l'intérieur :

— *M. Bernard Landouzy*, préfet, commissaire de la République de la région Corse, commissaire de la République du département de la Corse-du-Sud, est nommé *préfet hors cadre*.

— *M. François Garsi*, procureur général, est nommé préfet, commissaire de la République de la région Corse, commissaire de la République du département de la Corse-du-Sud.

[Né le 27 avril 1922, M. Garsi a commencé sa carrière comme avocat au barreau de Marseille en 1943. Magistrat de la France d'outre-mer dix ans plus tard, il est détaché en 1960 auprès du gouvernement de Côte-d'Ivoire. Substitut près le tribunal d'Amiens en 1963, il est, successivement, procureur de la République près les tribunaux d'Amiens puis de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) de 1970 à 1973. Avocat général près la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion en 1978, il est nommé, en 1982, procureur général près la cour d'appel de Bastia (Haute-Corse). Depuis 1984, il était procureur général près la cour d'appel de Rouen.]

— *M. Gilbert Masson*, préfet en service détaché, est nommé préfet hors cadre (M. Masson est directeur du cabinet de M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM — *le Monde* du 29 mars).

# TROIS POINTS DE VUE SUR L'AVENIR DES RÉGIONS

## Lieu de dialogue

par BERNARD STASI (*)

CE serait tout de même un singulier paradoxe si l'installation des premiers conseils régionaux élus directement par le suffrage universel marquait la fin de ce que l'on pourrait appeler le rêve régionaliste.

La réforme de 1981-1982 était, sans doute, inspirée par des convictions sincères. Mais la sincérité de l'esprit décentalisateur n'excluait nullement, chez les promoteurs de la réforme, le désir de renforcer, par la détention de centres de décisions répartis aux différents niveaux de l'organisation territoriale, le pouvoir que la gauche venait de conquérir au plan national.

Les élections cantonales de 1982, puis les élections municipales de 1983, montrèrent la vanité de cette ambition et firent naître la crainte qu'en poussant plus avant la décentralisation on renforcerait dangereusement des contre-pouvoirs détenus par l'opposition. Cette inquiétude fut notamment à l'origine de la volonté du pouvoir de différer l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel direct.

Ceux qui assistaient avec regret à l'enlisement de la régionalisation accueillirent avec satisfaction, l'année dernière, l'annonce de ces élections pour 1986. La région allait enfin accéder à la dignité de collectivité locale à part entière, se libérer de tout complexe, surmonter ce qui n'était peut-être, après tout, qu'une crise de croissance.

Hélas !, lorsque furent connues les modalités de cette élection, il fut clair que la région ne tirerait guère de bénéfice d'une échéance qui aurait dû marquer sa consécration.

Organisées au niveau départemental et occultées par des élections nationales se déroulant le même jour, les élections régionales ne seraient évidemment pas susceptibles de favoriser l'émergence ou le renforcement de la conscience régionale.

Le déroulement de la récente campagne fut conforme à ces prévisions. Dans le vaste débat national qui précéda le dimanche 16 mars, on n'aborda guère les élections régionales. Et c'est, bien entendu, au nom de la défense des intérêts départementaux au sein de l'institution régionale que les candidats sollicitèrent le suffrage des électeurs.

Dans ces conditions, les nouveaux conseils régionaux pourront-ils être davantage que des syndicats interdépartementaux ?

### Une décision irréversible

Certes, on peut se consoler en déclarant, ce qui est évident, que la région existe, qu'elle fait désormais partie, de façon irréversible, du système administratif français, qu'elle est, pour l'Etat et pour les autres collectivités locales, un partenaire reconnu... et souvent sollicité.

Mais ceux qui ont cru en la régionalisation, et qui y croient encore, comme un moyen de dynamiser l'administration française et d'établir un nouvel équilibre de pouvoirs dans le pays peuvent-ils se contenter de cette constatation ?

L'ambition de la région ne saurait se limiter à n'être qu'un échelon d'administration de plus — un échelon « coincé » entre un Etat qui a gardé l'essentiel de ses prérogatives (y compris dans des secteurs où il a consenti à quelques transferts de compétences) et un département rajeuni et revigoré.

Si tel était le cas, la décentralisation n'aurait abouti qu'à une complication inutile et onéreuse de l'organisation territoriale, à un alourdissement de la bureaucratie qui pèse sur la société française.

L'avenir de la région n'est pas, en vérité, dans la compétition avec d'autres collectivités. Il est ailleurs. Il est dans la façon dont elle saura valoriser ses atouts, dans sa capacité à assumer pleinement la vocation qui lui est propre.

Il appartient, tout d'abord, à la région de contribuer activement au renouveau de la démocratie locale.

La participation, aux affaires publiques, des représentants des forces vives de la nation est plus aisée à mettre en œuvre au niveau régional qu'au plan national.

Cette participation passe essentiellement, mais non exclusivement, par un dialogue constant et confiant entre le conseil régional et le comité économique et social.

Plus le champ de compétence des élus régionaux s'élargit, plus il est indispensable que soient associés aux réflexions et aux choix ceux qui sont directement concernés par les décisions à prendre.

En Champagne-Ardenne, la préparation du contrat de plan, puis le transfert de compétences en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, ont donné lieu à de vastes consultations auxquelles ont participé plusieurs centaines de responsables des milieux professionnels et du monde associatif.

La régionalisation doit être conçue et vécue comme un moyen privilégié de favoriser la nécessaire émancipation de la société civile.

### Ne pas s'enliser dans la gestion

L'avenir de la région est également dans l'innovation et dans l'imagination.

Parce qu'elle est une administration nouvelle, que n'alourdissent pas encore les habitudes, la région peut agir avec une plus grande souplesse et manifester une plus grande créativité.

D'ailleurs, les domaines dans lesquels elle intervient exigent, en permanence, l'innovation.

Alors que l'octroi de prestations sociales par le département est soumis à des normes contraignantes, la définition d'une politique de formation professionnelle par la région exige un effort constant d'adaptation à une économie qui évolue sans cesse.

De même, pour contribuer à la modernisation de l'appareil industriel de notre pays, le champ est largement ouvert aux expérimentations les plus originales, aux initiatives les plus hardies — et la région, à cet égard, a un rôle à jouer, un rôle d'impulsion et de stimulation.

Enfin, l'avenir de la région est dans l'avenir.

C'est au niveau régional, en effet, que doivent être définies et mises en œuvre, dans le cadre de la solidarité nationale et avec la participation des responsables socio-professionnels, les stratégies d'ensemble dans les domaines de la formation professionnelle et de la recherche, de la rénovation du tissu industriel et de la revitalisation des zones rurales, de la mise en valeur de l'environnement et du développement des activités culturelles.

La région n'exercera efficacement ces responsabilités que si certaines conditions sont réunies.

En premier lieu, l'institution régionale ne doit pas s'enliser dans la gestion. Elle doit garder la souplesse et la légèreté nécessaires pour être innovante et performante.

S'il est indispensable que la région participe au choix des différentes filières de formation (le nouveau gouvernement devra renforcer le rôle du conseil régional dans ce domaine), il ne paraît nullement nécessaire que la région soit chargée, comme c'est le cas depuis le 1er janvier 1986, de l'entretien des lycées. Etre responsable des murs d'un bâtiment scolaire ne relève pas, de façon évidente, de l'essence même de la vocation régionale.

Dans quelque domaine que ce soit, la région doit prendre garde à ne pas se laisser entraîner dans le dangereux engrenage de la gestion.

En second lieu, la région doit être dotée des moyens financiers de ses ambitions.

Est-il besoin de rappeler que les transferts de compétences dont a bénéficié la collectivité régionale n'ont pas toujours été accompagnés de transferts financiers permettant l'exercice des nouvelles tâches dans des conditions satisfaisantes ?

Par ailleurs, les nouvelles recettes de la région étaient, pour l'essentiel, assises sur deux secteurs en crise, l'automobile et le bâtiment.

C'est dire que la région a été handicapée, au cours de ces dernières années, par l'insuffisance de ces ressources.

La Région devra conquérir une plus grande autonomie financière, ce qui, bien entendu, ne dispensera pas ses responsables d'agir avec l'esprit de rigueur qui s'impose désormais à toutes les collectivités.

Enfin, la région devra cesser d'être la « mal aimée » du pouvoir.

En France, les hommes de gouvernement, quelle que soit leur idéologie, se méfient de la région, en quelque sorte viscéralement. Cela a été vrai avant 1981, lorsque des personnalités éminentes, depuis longtemps attachées à la régionalisation, oublièrent leurs anciennes professions de foi, lorsqu'elles furent appelées à d'importantes responsabilités. Cela a été vrai, aussi, après 1981, et MM. Gaston Defferre et Michel Rocard eurent raison de vouloir précipiter les choses avant que les traditionnelles pesanteurs n'amènent les détenteurs du pouvoir à freiner la régionalisation.

Espérons que, malgré les tendances jacobines de certains, le nouveau gouvernement saura comprendre que l'unité nationale est désormais suffisamment solide pour n'être nullement menacée par l'épanouissement du fait régional. Puissent-ils comprendre, aussi, qu'alors que les institutions de la Ve République poussent à une centralisation politique, la régionalisation peut offrir, en certaines périodes, l'occasion d'un rééquilibrage et d'un dialogue favorables à une plus grande qualité de la vie démocratique.

En définitive, l'avenir de la région est largement ouvert et la Région peut être une chance pour le renouveau du pays. Tout dépendra essentiellement du courage et de la détermination de ceux qui assument aujourd'hui les responsabilités régionales. La fin des illusions régionalistes est peut-être le début d'une belle aventure pour la région.

(*) Député UDF de la Marne, président du conseil régional de Champagne-Ardenne.

## Un scrutin escamoté

par JEAN MAZE (*)

CE qui était à craindre s'est finalement réalisé, dans les dimensions les plus caricaturales : l'élection-spectacle des législatives a poussé à la trappe le scrutin pour les régionales. N'est-il pas significatif que, tout au long de la soirée du 16 mars, aucun des ténors politiques interrogés à la télévision n'ait fait la plus minime allusion à cet événement majeur : la désignation au suffrage universel de mandataires régionaux ? En conformité avec cet apparent désintérêt de la classe politique, comment nombre d'électeurs, après avoir « voté bleu », n'eussent-ils pas jugé inutile de déposer un bulletin orange dans l'urne des régionales ? Pourtant ce bulletin, dans leur vie quotidienne sur le terrain, comptait sans doute davantage que le vote directement politique.

Ce qui paraît important aujourd'hui, c'est moins l'étiquetage politique des nouveaux conseillers régionaux que l'assurance de leur engagement sincère, agissant, au service de la région. Combien les nouvelles assemblées régionales compteront-elles de « régionalistes » ? De régionalistes, c'est-à-dire d'hommes et de femmes pour lesquels le mandat de conseiller régional ne représente pas seulement un pis-aller à des ambitions législatives déçues ? D'hommes et de femmes qui, en priorité, prennent au sérieux la santé, le devenir économique, social, culturel de leur région ? Sans doute ne sera-t-il possible qu'à l'usage, au fil des mois, de répondre à cette question. Il n'est pas inutile, toutefois, de revenir dès maintenant sur les conditions, les pièges et les aléas du « vote orange ».

N'eût-il pas semblé logique que le scrutin régional de mars 1986, apportant à la région l'onction démocratique du suffrage, fût l'occasion de tirer en sa faveur quelques feux d'artifice, d'organiser débats et échanges autour de la constitution de listes franchement, ouvertement, voire insolemment, régionalistes ? Au-delà du train-train des invectives ressassées, le fait régional pouvait constituer le projet mobilisateur par excellence, ce « nouveau » dont la droite comme la gauche avaient tant besoin pour convaincre cette frange des indécis qui fait la décision.

Avec son ouverture sur les préoccupations immédiates des gens dans un cadre familier, sur les attraits d'une démocratie du quotidien, la région se révélait infiniment plus « porteuse » que les mornes plates-formes partisanes. Allait-on saisir l'occasion ? Pas du tout ! Alors que s'installaient, à vous fendre l'oreille, les orchestres de cuivres et de batteries, annonciateurs du vote pour les législatives, on n'eut droit qu'à quelques notes de la flûte régionaliste.

### Perversité

Comment expliquer cet étrange silence de ceux qui, depuis des décennies, s'étaient battus en faveur « de la région et de la décentralisation » ? A l'heure de la région, où étaient donc passés nos régionalistes ?

La réponse tient en cette courte formule : « Le père a rendu son enfant infirme. » Voici comment :

— en privilégiant, d'entrée de jeu, le département, secteur principal du centralisme depuis l'an VIII ;

— en fixant à la même date les deux scrutins, le législatif et le régional, ce qui contribuait à occulter le second au bénéfice du premier ;

— en choisissant le cadre départemental pour la désignation des conseillers régionaux, ce qui était un contresens ;

— en politisant le scrutin régional, tant du fait du cumul autorisé des candidatures sur les deux listes que de l'hégémonie accablante des partis ;

— en dévalorisant la liste régionale, destinée à obtenir des « lots de consolation » (L. Fabius dixit) aux députés battus ou en position de non-éligibles.

Au vu de la combinaison de ces cinq procédés pervers, on comprend mieux le silence des vrais régionalistes, qui, un court instant, avaient pu croire que leur heure avait sonné. Bâillonnés par une loi fabriquée au service exclusif des « cinq Grands » et des notables départementaux, sous le tranchant du couperet des 5 %, comment eussent-ils été en mesure de constituer des listes et d'entrer en campagne ? Ceux qui, dépôt de liste compris, ont effectué ce rude parcours du combattant n'en ont que plus de mérite.

En posant d'emblée sur le scrutin régional l'étouffoir des partis, on s'opposait à l'émergence de courants nouveaux, à l'arrivée d'un peu d'air frais dans une campagne, qui, en dépit des enjeux, sécrétait l'ennui et incitait à la démobilisation.

Que demandaient les régionalistes ? Tout simplement que l'on ne mélangeât pas les genres. Rien de commun entre la désignation de députés, choisis au plan national pour « dire la loi », et l'élection de conseillers régionaux qui reçoivent mission de surveiller de près le développement d'un espace territorial.

### Politisation

Pour assumer des fonctions aussi peu comparables, on eût dû désigner des équipes différentes. On eût apprécié qu'à cette occasion ceux qui, jusqu'à présent, avaient déserté les compétitions électorales, accaparées par les professionnels de la politique, prissent enfin la parole. Que producteurs, créateurs, techniciens, chercheurs, acteurs silencieux mais efficaces se concertent pour prendre en charge le destin de leur région. Mais à l'exception de la douzaine de départements où figuraient des listes authentiquement « pro-région », les électeurs furent contraints d'effectuer leur choix régional sur des listes politiques. En conséquence, il n'était guère facile pour eux de sortir du lot la liste se révélant la mieux motivée par le fait régional. A l'inverse, de signifier leur refus aux candidats qui cachaient mal leur vœu de réduire la région au rôle mineur de fédération de départements.

C'est pourquoi les régionalistes, qui ont réussi à s'introduire dans les assemblées régionales, auraient tort de tenir le scrutin du 16 mars pour l'ultime étape de leur longue marche. C'est le début de leur combat.

(*) Président du CLAR (Comité de liaison pour l'Action locale et régionale)

## Légitimes et concurrents

par PAUL GRAZIANI (*)

SI l'Anglais Young revenait faire un tour de France, il serait, à n'en pas douter, frappé par la multiplicité des niveaux d'administration : Etat, régions, départements, communes et puis, tout en bas, le citoyen, le pauvre citoyen, sans cesse sollicité au nom de ce que Napoléon eût appelé : *« Le bonheur »*.

En fait, deux demandes contraires avaient abouti à la création de l'établissement public régional en 1972 : une demande émanant des départements, qui ressentent la nécessité de se retrouver en une instance de coordination, et une demande émanant de l'Etat, dont l'efficacité passe par la déconcentration de ses activités.

En faisant de la région un établissement public, le législateur répondait à ce double besoin de coordination et d'efficacité et prévenait, par là-même, le danger de superposition des organes de décision et d'apparition d'une hiérarchie entre les collectivités locales. Ses attributions étaient strictement définies.

La logique du territoire était donc de mise dans toute réflexion sur le département et la région. Dorénavant, une autre logique tend à s'imposer, celle du politique, et avec, comme risque, des conflits de légitimités. Elue au suffrage universel, la tendance naturelle de la région sera de s'affirmer pleinement par rapport aux autres collectivités locales. Le sacre populaire sera, à n'en pas douter, un multiplicateur de puissance qui atteindra, au premier chef, le département. Certes, dira-t-on, le scrutin pour l'élection régionale a été contrebalancé par l'établissement de listes départementales, et nombre d'observateurs ont vu dans cette mesure le souci de ne pas favoriser l'émergence de féodalités régionales. Il n'en reste pas moins qu'une légitimité régionale entrera directement en concurrence avec la légitimité départementale.

De plus, nous risquons d'assister à la transformation progressive d'une assemblée d'incitation composée de gestionnaires en une assemblée de gestion composée d'hommes d'appareils.

En effet, l'introduction de la proportionnelle ne peut que favoriser un telle évolution. Dans son dernier livre, *l'Espace vital*, Jean-François Gravier écrivait, à propos de l'Italie : *« Ce système (l'élection régionale au suffrage universel et au scrutin proportionnel) aboutit à une restauration indirecte du centralisme, puisque le choix des candidats et leur ordre de présentation sont décidés par les états-majors des partis, auxquels ils sont entièrement soumis. »* Nos régions françaises sont-elles aussi destinées à une telle évolution ? Nous le regretterions, au nom même de la décentralisation.

### Ou bien, ou bien

Ainsi donc, la région était autrefois composée essentiellement de représentants d'« en bas », c'est-à-dire des départements et des communes qui jouaient ce rôle de coordination. Et il était d'ailleurs discutable que les parlementaires en fissent partie de droit. Désormais, elle réunira, et ce de plus en plus, des membres nommés, par en haut, et sans aucun lien avec les collectivités locales que sont les communes et les départements. De plus, ils auront un rôle de gestion sans cesse plus important. Paradoxe curieux dont les départements connaîtront rapidement les effets pervers.

De la logique du territoire à la logique partisane, le pas est donc franchi avec son lot de querelles de légitimités.

La logique cependant nous place devant une alternative simple et incontournable, me semble-t-il. Ou bien il faut repenser la région comme fédération de départements, ou bien, il faut imaginer un autre lieu d'arbitrage entre les collectivités locales.

Le premier terme de l'alternative a le mérite de proposer une solution simple puisqu'elle suggère un retour pur et simple à la conception de la région comme *« expression concertée des départements qui la composent »*, ainsi que le disait le président Pompidou, le 30 octobre 1969, dans un discours prononcé à Lyon. Il ajoutait : *« La région est pour les départements ce que sont les syndicats intercommunaux pour les communes. »*

Second terme de l'alternative : imaginer une autre instance de coordination entre les collectivités locales que sont, en particulier, le département et la région. En effet, à partir du moment où les régions et les départements déterminent leur propre politique, les contradictions risquent fort de se multiplier entre les échelons territoriaux, les inégalités tendent à s'accroître entre les différentes partie du territoire, etc.

Une telle situation de concurrence sans règle sollicitera donc de plus en plus l'intervention de l'Etat, dont l'expérience montre que le passage de l'arbitrage au tutorat est aisé. Cette concurrence sans règle sera d'ailleurs probablement encouragée encore par les effets de l'application de la récente loi sur le cumul des mandats. Traditionnellement, un détenteur de plusieurs mandats pouvait arbitrer de lui-même entre ses différentes fonctions. Au contraire, la réduction du nombre des mandats que chaque élu peut occuper encouragera la défense des prérogatives de chacun et, partant, la concurrence entre tous.

Pour toutes ces raisons, il est raisonnable de penser que la fonction de coordination entre tous ces pôles de décision deviendra fondamentale. Ce qui aurait dû être le rôle de la région est repoussé, par le fait même de sa métamorphose en assemblée de gestion, à un niveau supérieur. Quel peut-il être ?

### Arbitrage

On peut, par exemple, penser au Sénat. Chacun sait que cette haute assemblée « assure la représentation des collectivités territoriales » (article 24 de la Constitution de 1958). Ne conviendrait-il donc pas de faire du Sénat non plus simplement ce que l'on appela naguère : « Le grand conseil des communes de France », mais « Le grand conseil des collectivités territoriales » ? Et l'on peut concevoir, logiquement, que les présidents de conseils généraux et les présidents de conseils régionaux fassent partie, de droit, de la Haute Assemblée dont les compétences en matière de décentralisation seraient affirmées et même souveraines.

Voilà autant de questions et de suggestions qui découlent de ce dilemme très simple : ou bien on transforme la région en assemblée de gestion, élue au suffrage universel, et l'on doit accroître le rôle du Sénat ; ou bien on laisse la région comme instance de coordination, une simple « assemblée de départements ».

* Président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, vice-président de l'Assemblée des présidents de conseils généraux, auteur du « Nouveau pouvoir, essai sur la décentralisation » (Albin Michel)

# société

LE SORT DES FAUX ÉPOUX TURENGE

## M. Lange souligne qu'il n'y aura pas de « remise en liberté » anticipée des deux agents secrets

Après la diffusion, mardi 1er avril par la télévision néo-zélandaise, d'un documentaire sur le sabotage du bateau de Greenpeace et précisant l'identité supposée des deux agents de la DGSE qui ont, selon elle, posé les bombes le 10 juillet dans le port d'Auckland (*le Monde* du 3 avril), le ministère français de la défense s'est refusé à tout commentaire, confirmant seulement que l'« affaire Greenpeace » est l'un des principaux dossiers que le nouveau ministre, M. André Giraud, a demandé à se faire communiquer dès son arrivée.

Dans une interview accordée mercredi à *Radio New Zealand*, après celle confiée mardi à *Libération*, M. Lange, premier ministre néo-zélandais, a estimé que « *maintenant que la situation politique en France s'est calmée et que les élections ont désigné M. Chirac, il n'y a pas de raisons pour que nous restions au second plan du débat politique français* ». Ajoutant que la Nouvelle-Zélande ne voulait pas avoir et n'avait pas besoin « *d'une espèce de brouille continuelle avec la France* », le premier ministre a toutefois indiqué qu'« *il n'y aurait pas de réunion immédiate* ».

« *J'entends souligner que les Français n'ont pas d'illusions à se faire et que nous ne sommes pas en train de faire un geste de conciliation*, a poursuivi M. Lange (...) *Il y a certaines choses qui ne sont pas négociables, comme notre système judiciaire,* [et] *notre implacable opposition aux essais nucléaires* ».

S'agissant du sort du commandant Alain Mafart et du capitaine Dominique Prieur, condamnés à dix ans de réclusion, M. Lange a souligné qu'il n'y aurait pas de « *remise en liberté* » des deux agents secrets français « *avant la fin de la période non réductible* » de leur peine. En fait, si la possibilité d'une libération conditionnelle est fixée, en Nouvelle-Zélande, à la moitié de la peine (soit cinq ans pour les « Turenge »), l'expulsion est toujours possible, à tout moment, sous la responsabilité du pouvoir politique.

### SOIXANTE-DIX AUTOMOBILISTES ÉQUIPÉS D'UN DÉTECTEUR DE RADAR SONT RELAXÉS

Soixante-dix automobilistes verbalisés pour détention de détecteur de radar ont été relaxés par le tribunal d'instance de Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre), présidée par Mme Catherine Scholastique. La plupart de ces automobilistes avaient été arrêtés pour excès de vitesse sur la RN 7, entre Nevers et Cosne-Cours-sur-Loire. L'article R-242-4 du code de la route, en date du 1er octobre 1985, prévoit 2 500 F à 5 000 F d'amende et dix jours à un mois d'emprisonnement pour la vente, l'achat, la détention, le transport et l'utilisation de détecteur de radar.

Le tribunal a estimé que cet article ne précisait pas dans quelles conditions l'infraction devait être pratiquement constatée. Il a estimé aussi que le fait, pour des représentants de l'ordre, d'avoir la simple qualification d'agent de police judiciaire ne les autorisait pas à fouiller un véhicule pour y chercher un détecteur de radar. Il s'agit là, a-t-il déclaré, d'une atteinte aux droits individuels. Le procureur de la République de Nevers, M. Claude Mathon, a fait appel de cette décision.

### M. LOUIS JOINET POURRAIT ÊTRE ÉCARTÉ DU POSTE DE PROCUREUR A CRÉTEIL

Le ministère de la justice envisage d'écarter M. Louis Joinet du poste de procureur de la République à Créteil. Ancien conseiller technique de MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius à l'hôtel Matignon, M. Joinet avait été nommé à ce poste le 14 mars. Les organisations de magistrats avaient protesté contre cette nomination pour laquelle la procédure de consultation habituelle n'avait pas été respectée. La protestation la plus remarquée avait été celle du Syndicat de la magistrature, dont M. Joinet est un des membres fondateurs.

La Chancellerie projette de nommer M. Joinet avocat général à Paris. Il s'agit, comme le poste de procureur à Créteil, d'un emploi hors hiérarchie. Au ministère de la justice, on affiche la volonté de ne pas faire subir de « préjudice » à M. Joinet. On souhaite néanmoins revenir « *à la solution imaginée par M. Badinter, solution qui avait reçu l'aval des organisations professionnelles* ». M. Paul Gomez serait nommé procureur de Créteil, et M. Henri Desclaux le remplacerait comme procureur de Bordeaux.

Cette solution suppose, néanmoins, l'aval du président de la République, sans l'accord duquel M. Joinet ne peut être remplacé à Créteil.

BIBLIOGRAPHIE

*« LA DÉFENSE SOCIALE NOUVELLE »*, de Marc Ancel

## Pour une politique pénale humaniste

Les polémiques sur la politique pénale ne sont pas seulement idéologiques. Elles sont aussi théoriques, pratiques et philosophiques. Marc Ancel rappelle la genèse et les riches heures de cette controverse avec le livre qu'il vient de publier dans la collection « Que sais-je ? » Peu d'hommes auront autant fait depuis la Libération en faveur d'une politique pénale humaniste. Une politique qui fut celle de tous les gardes des sceaux sous la IVe et la Ve République, M. Alain Peyrefitte excepté, et à laquelle M. Albin Chalandon s'apprête, à son tour, à tourner le dos.

Les lecteurs de l'ouvrage-phare de Marc Ancel, *la Défense sociale nouvelle* (trois éditions chez Cujas depuis 1954) renoueront avec une pensée toujours alerte, suffisamment confiante en sa pérennité pour ne pas se perdre en polémiques. Marc Ancel tient pour des péripéties les politiques pénales répressives et ne les voit pas faire long feu. Tôt ou tard, pronostique-t-il avec optimisme, le mouvement dont il est, depuis des années, le théoricien discret et écouté « *reprendra son cours* ».

L'intérêt de ce livre est de rappeler les lignes-forces de la politique criminelle contemporaine, qui prône l'individualisation des peines et croit en la réhabilitation des condamnés. Cette politique, rappelle Marc Ancel, a dû parfois céder du terrain face à des offensives « *autoritaires-répressives* », mais son aura demeure intacte.

On doit à l'influence des pionniers de cette politique, les positivistes italiens du dix-neuvième siècle, Lombroso, Ferri et Garofalo, les ordonnances françaises de 1945 sur l'enfance délinquante et, par exemple, les peines substitutives à l'emprisonnement comme les travaux d'intérêt général. M. Robert Badinter se considérait comme un fils spirituel de Marc Ancel et M. Peyrefitte ne manquait pas une occasion de se démarquer de l'école de « défense sociale ».

Limiter les libérations conditionnelles, insister sur la répression plutôt que sur la prévention comme le souhaite la majorité d'aujourd'hui, c'est tourner le dos à cette politique. Le livre de Marc Ancel explique par anticipation pourquoi cette nouvelle volte-face, après celle de M. Peyrefitte, serait nocive. Il aide aussi à comprendre ce qui va se passer.

B. L. G.

★ *La Défense sociale nouvelle*, de Marc Ancel. Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 127 pages, 21,80 francs.

## Vingt-trois otages et deux policiers neutralisés au cours d'un hold-up à Poitiers

Vingt-trois personnes ont été prises en otage, mercredi 2 avril, par quatre malfaiteurs, au cours d'un hold-up à la Banque populaire de Touraine et du Haut-Poitou à Poitiers. Peu après midi, les quatre hommes ont pénétré séparément dans la banque située place du Général-Leclerc en plein centre-ville.

Au moment où ils neutralisaient les clients et le personnel présents au rez-de-chaussée et au premier étage de l'établissement, un employé a actionné le signal d'alarme relié au commissariat. Répondant à l'alerte, un véhicule de police est arrivé rapidement sur les lieux. Mais les malfaiteurs ont désarmé les deux policiers dès leur arrivée dans la banque. Ils ont ensuite conduit leurs otages — vingt-trois personnes en tout — dans la salle des coffres, au sous-sol, puis contraint un employé à ouvrir celui de la banque. Au total, le butin s'élève à 850 000 francs.

Les quatre hommes, qui ont agi en « professionnels » selon les témoins, ont quitté la banque, vingt minutes après leur entrée, sans attirer l'attention du policier resté en faction dans son véhicule, garé à une trentaine de mètres de là mais derrière un arrêt de bus qui lui masquait la vue. Celui-ci n'a compris qu'il s'agissait d'un hold-up qu'à l'arrivée de collègues en renfort alertés par les otages qui s'étaient libérés entre-temps.

● *Deux attentats à Bastia.* — Une agence bancaire et un magasin de prêt-à-porter ont été la cible, mercredi soir 2 avril à Bastia, de deux attentats à l'explosif. Les charges de moyenne puissance qui ont explosé peu après 22 heures, ont causé d'importants dégâts. Il n'y a pas eu de victimes.

Jeudi en fin de matinée aucun de ces deux attentats n'avait été revendiqué.

SOS-AMITIÉ EN DIFFICULTÉ

## *Allô-Survie*

L'homme — ou la femme — appelle pour ne pas mourir seul. Il est quelque part dans la ville, au bord du suicide. Pour celui qui l'écoute, à SOS-Amitié, il devient brutalement présent.

« *On essaie de savoir ce qui s'est passé, où il est. On lui propose de lui envoyer un médecin.* » On respecte sa liberté, mais le coup de pouce, on le donne vers la vie. Ainsi cette femme qui a fermé la porte, ouvert le gaz et qui ne veut plus mourir. Elle n'a presque plus de force. « *Vous pouvez ramper ?* lui demande l'écoutant. *Alors rampez, rampez jusqu'à la porte, essayez d'atteindre la poignée.* »

Des appels de personnes qui tentent de se suicider et qui téléphonent, un poste en reçoit trois ou quatre par mois. C'est d'ailleurs pour lutter contre le suicide que SOS-Amitié a été créé en France par le pasteur Jean Casalis. Il ouvrit la première unité d'écoute à Boulogne-sur-Seine, en 1960.

Un autre l'avait inspiré : le 2 novembre 1953, les lecteurs du *Times* purent lire une annonce lapidaire : « *Avant de vous suicider, appelez-moi à MAN-90-00.* » Un homme, oui, le Révérend Chad Varah, auteur de ce message et fondateur des Samaritains, en Grande-Bretagne et outre-Manche. Ce pavé médiatique, c'était sa réponse au suicide d'un adolescent de quatorze ans. Il faut croire que son offre fut entendue puisqu'une fédération internationale, l'IFOTES, rassemble depuis 1967, à Genève, les organismes de secours par téléphone.

En France, ils ont été 573 000 en 1985 à former le numéro que l'on trouve dans les pages bleues de l'annuaire, à côté de celui du SAMU et des pompiers. 573 000 à connaître le mal de vivre, l'angoisse existentielle, le vertige de l'avenir et la tentation de la mort. 33 000 de plus qu'en 1984. « *Montée, chiffre révélateur d'un malaise qui n'est pas pris en compte ailleurs* », constate le secrétaire général de l'association humanitaire. 573 000, la population d'une ville comme Toulouse...

### « On essaie d'être un miroir »

C'est « *la dépression psychologique liée à la solitude* » qui fait décrocher le téléphone : les écoutants sont formels. D'ailleurs, qui en douteraient ? Qui ne peut nommer des solitaires, dans sa rue, son immeuble, son palier ? Additionnées, ces 573 000 solitudes font de « *grandes masses* » : il y a les problèmes sentimentaux, conjugaux, familiaux, sexuels, la vieillesse, le chômage, la drogue, l'alcool. Les femmes sont en première ligne : deux pour trois appels. La communication dure le temps de « *canaliser l'angoisse pour que la personne soit moins mal* ». En moyenne, de vingt minutes à trois quarts d'heure.

Il n'y a pas d'âge pour être mal. Pourtant la majorité des appels émane de personnes de trente à soixante ans. Mais à certaines heures, l'angoisse est plus forte : en fin d'après-midi, après la rupture du travail, « *quand les gens rentrent chez eux et se retrouvent seuls* » ; et le soir après 22 heures.

Une règle d'or favorise l'émergence de ce que l'on n'oserait pas confier ailleurs : l'anonymat. Il protège tout le monde, et d'abord l'appelant. Pour une jeune fille qui a envie de coucher avec son frère, à qui en parler si ce n'est à l'écoutant, anonyme lui aussi. Les « habitués » rappellent autant de fois qu'ils en éprouvent le besoin puisque, dit un écoutant, « *on agit sur du court terme* ». Les habitués, ce peuvent être des cancéreux qui vont mourir, des malades mentaux, de jeunes invalides...

« *Ni psy, ni curé, ni médecin* », l'écoutant est essentiellement quelqu'un « *capable de se décentrer* ». Ils expliquent : « *On essaie d'être un miroir, de renvoyer la personne vers elle-même* ». Et encore : « *On essaie de canaliser l'entretien et de provoquer une réaction qui permette à la personne de trouver une solution à ses problèmes.* »

Le téléphone n'arrête pas : « *On raccroche, on décroche.* » A Paris, les PTT ayant constaté que beaucoup d'appels n'aboutissaient pas, un cinquième poste a été ouvert pour les appels perdus, sans les épuiser tous. Soit cinq postes et douze lignes à Paris, trente-sept postes en province. Au bout du fil, ils sont deux mille trois cent-cinquante bénévoles à se relayer, une quarantaine par unité d'écoute. Ils ont été formés et se sont engagés à assurer quatre heures d'écoute par semaine et une nuit par mois. Au bout de quatre ans, ils s'arrêtent généralement pour « *prendre du recul* ».

Après vingt-cinq ans de fidélité active, SOS-Amitié est menacé. Cette œuvre d'utilité publique ne reçoit pratiquement pas de subventions officielles et ne peut plus faire face. Peut-on envisager froidement une interruption de cette alliance de sinistrés et de solidaires ?

DANIELLE TRAMARD.

★ SOS-Amitié France (12, rue du Havre, 75009 Paris. Tél. : 42-80-25-10, CCP 11 409 45 N Paris) emploie deux salariés. Tous les autres sont bénévoles... Les numéros d'appel se trouvent dans les pages bleues de l'annuaire.

SCIENCES

## *Un puits de 10 kilomètres*

Des scientifiques américains envisagent de forer, dans le sud-est de l'Etat de l'Illinois, un puits qui descendrait à près de dix kilomètres de profondeur et atteindrait ainsi des roches vieilles de 600 millions d'années. But de ce forage, qui coûterait plusieurs dizaines de millions de dollars et pourrait être réalisé en cinq à huit ans : obtenir des informations sur l'histoire de la Terre, sur le stockage des matières dangereuses, sur les tremblements de terre et les essais nucléaires souterrains, ainsi que des renseignements utiles à la recherche pétrolière.

Ce projet de l'Illinois n'est pas le premier à être proposé par des scientifiques américains. Depuis quelques années, on parle de forer un puits encore plus profond dans le sud des Appalaches. On pense, en effet, en se fondant sur l'interprétation de profils sismiques, que les roches cristallines formant ces vieilles montagnes ont été poussées vers l'ouest (lors du plissement hercynien, entre — 340 et — 280 millions d'années) sur une distance de 225 kilomètres, et reposent donc sur des formations sédimentaires déposées antérieurement au plissement.

Il y a aussi un projet belge, plus modeste — le puits ne serait « que » de 6 kilomètres — pour forer sous le charriage hercynien limitant au nord le bassin houiller. L'Amérique du nord et l'Europe étaient, en effet, soudées l'une à l'autre pendant cette période.

Les Allemands de l'Ouest songent à un forage de 10 000 mètres en Forêt Noire ou en Palatinat, peut-être dans le cadre européen d'Eureka.

### Les Soviétiques sont à — 12 000 mètres

Mais ce sont les Soviétiques qui ont été les pionniers des forages scientifiques profonds. En 1970, ils ont commencé à percer le sous-sol de la péninsule de Kola (au sud-est de Mourmansk. Le travail n'est pas facile en raison du climat et de la dureté des roches cristallines et volcaniques. En 1982, le trépan a atteint la profondeur de 11 500 mètres ; le forage doit maintenant avoir dépassé les 12 kilomètres, le but étant de parvenir à 15 kilomètres.

Ce forage a, cependant, déjà apporté quelques surprises. Les Soviétiques s'attendaient à du granite entre 4,7 kilomètres et — 7 kilomètres, et à du basalte au-delà. En fait, le granite n'a été atteint qu'à — 6,8 kilomètres. Quant au basalte, on ne l'a toujours pas trouvé.

Autre surprise : la température aurait dû augmenter de 1°C tous les 100 mètres. Or, à partir de — 3 kilomètres, elle a monté de 2,5° C par 100 mètres, ce qui est dû, semble-t-il, à un flux thermique anormalement élevé. Si bien qu'à la profondeur de 10 kilomètres, elle était de 180°C, au lieu des 100°C prévus. Elle devrait donc atteindre les 300° C à — 15 kilomètres, ce qui est la température au-delà de laquelle les outils de forage ne sont plus garantis.

La surprise la plus grande a été probablement de trouver vers — 11 500 mètres une circulation d'eaux fortement minéralisées et de gaz (méthane et autres hydrocarbures, puis hélium et hydrogène). Dès 1977, les Soviétiques ont entrepris en Azerbaïdjan un deuxième forage profond de 15 000 mètres qui en était à — 8 000 mètres en 1982. Ils ont en outre plusieurs projets en divers régions d'URSS.

YVONNE REBEYROL.



ESPACE

### La sonde Giotto en « hibernation »

Giotto, la sonde spatiale européenne qui a frôlé la comète de Halley le 14 mars dernier, a achevé sa mission scientifique et a été mise en « hibernation » pour plusieurs années a indiqué, mercredi 2 avril, un porte-parole du centre de contrôle des satellites de l'agence spatiale européenne à Darmstadt (Allemagne fédérale). La sonde pourrait toutefois être réactivée en 1990, alors qu'elle sera à 20 000 kilomètres de la Terre, et repartir en direction d'une autre comète.

Quant aux sondes soviétiques Vega 1 et 2, qui avaient précédé Giotto dans la « banlieue » de Halley, elles semblent avoir bien résisté à leur passage à proximité de la comète et continuent de transmettre des signaux. — *(AFP.)*

JEUX

### Une Coupe de France de belote

La première Coupe de France de belote aura lieu le 27 avril au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, à l'initiative de la Fédération française de belote, créée en 1984.

Connu par trente-cinq millions de Français, ce jeu de cartes est pratiqué en compétition par trois millions d'entre eux, mais il n'a pas encore ses joueurs vedettes. Ce sera peut-être le cas après cette première compétition nationale. Sacrés champions de Paris, les vainqueurs recevront une coupe et 20 000 F.

Limitée à cinq cents paires de concurrents, l'épreuve se jouera en « belote simple ». Une compétition de « belote coinchée » sera organisée prochainement dans la région Rhône-Alpes. Quant aux amateurs de « belote aux enchères » du Sud-Ouest, il leur reste à s'organiser en clubs pour espérer une consécration nationale...

MÉDECINE

### Mille cas de SIDA par mois aux Etats-Unis

En mars dernier, soixante-huit personnes sont mortes du SIDA à San-Francisco. Selon les responsables des services de santé de la ville, il s'agit du nombre de décès le plus élevé jamais enregistré sur un mois. En revanche, au cours de cette même période, soixante-quinze nouveaux cas de SIDA seulement ont été enregistrés, soit sensiblement moins qu'en février (cent un cas). Dans l'ensemble des Etats-Unis, la maladie atteint mille à mille deux cents personnes chaque mois.

### Les vaccins suspects toujours interdits

La décision de suspendre « *jusqu'à nouvel ordre toute vaccination utilisant les vaccins associés contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite* » était toujours en vigueur mercredi 2 avril. Cette décision avait été prise vendredi 28 mars par le docteur Michèle Barzach, ministre délégué à la santé, à la suite du décès inexpliqué de cinq nourrissons qui venaient d'être vaccinés.

Depuis le 28 mars, aucun autre décès suspect de nourrisson n'a, semble-t-il, été signalé à la direction générale de la santé (DGS). L'enquête actuellement en cours permettra de déterminer le nombre exact de morts subites inexpliquées de nourrissons qui se sont produites en France au cours du mois de mars. Il s'agira ensuite pour les spécialistes de la DGS d'essayer d'établir une corrélation entre ces décès inexpliqués et d'éventuelles vaccinations préalables.

D'autre part, un expert a été chargé d'enquêter sur les cinq décès suspects (il devait en particulier procéder à une autopsie de chaque nourrisson). Enfin, les lots de vaccins suspects sont actuellement en cours d'analyse tant au Laboratoire national de la santé qu'à l'Institut Mérieux.

Si aucun élément nouveau n'intervient, la décision de lever l'interdiction visant les deux vaccins, Tetracoq de l'Institut Mérieux et IPAD-DTCP Pasteur, pourrait être prise au début de la semaine prochaine.

## 19. Histoire littéraire : le point sur Roland Barthes ?

Le Monde
DES LIVRES

# Un genre énigmatique

***Avec* Sphinx, *Anne Garreta, vingt-trois ans, fait une entrée remarquée — et remarquable — dans la littérature romanesque.***

CETTE très jeune femme, avec son allure de petit garçon volontaire, cultive sans ostentation ni provocation sa fascination pour l'androgynie, rejoignant le goût actuel de l'indétermination sexuelle. « *On assiste depuis quelque temps à une avancée*, dit-elle. *Des gens comme Michael Jackson ou Prince en sont les symboles. Les rôles deviennent de moins en moins séparés. Le fait d'avoir en face de soi une femme ou un homme n'a plus la même importance. J'ai voulu, dans ce roman, tirer les conséquences de ce qui s'est passé durant ces dernières années.* »

Mais la langue force à dire. Elle impose le genre, et l'accord. Alors ? Anne Garreta a essayé de « *suspendre la question* ». A l'exemple des « *écrivains du tour de force* », qu'elle « *admire* », elle a écrit deux cent trente pages sans jamais se laisser piéger, sans assigner un genre, donc un sexe, au narrateur « je » et à l'autre personnage principal, « A*** ». Belle réussite, mais qui risque de masquer ce livre, en en faisant une performance. On aurait tort de ne voir dans *Sphinx* que l'exercice de style d'une normalienne rompue aux jeux du langage.

« Je », qui délaisse ses études pour courir les boîtes la nuit, rencontre « A*** », peau noire, crâne rasé, qui danse — dans une sorte de revue, — à l'Eden. (Quand on sait qu'Anne Garreta a fait sa maîtrise sur *Eden, éden, éden*, de Pierre Guyotat, on ne peut que voir dans le rapprochement Eden/crâne rasé un clin d'œil, ce « *passage constant entre la réalité et la fiction* » qu'elle affectionne.) Attiré par le mystère de « A*** », « je » tente de percer l'énigme de ce sphinx.

Le lecteur, lui aussi, joue de ces secrets. Sa tendance est toujours d'identifier le narrateur à l'auteur. Mais certains détails, ici, laisseraient à penser que « je » est un homme. Or, l'histoire d'amour entre « je » et « A*** » a une tonalité homosexuelle. Pourtant, « A*** » montre beaucoup de signes de féminité. Travesti ? En tout cas, individu « *très nettement mixte* », souligne Anne Garreta.

### Un roman new-yorkais

Sphinx contemporain dont la mort sera fidèle à celle de son modèle mythologique — une chute, une précipitation. Suit une longue veille où « je », soudain, se trouve face à un corps en raccourci, décalque de l'étonnant Christ mort du tableau de Mantegna. « *A ma droite, dans le miroir qui surmontait la table de maquillage, se reflétait le corps au côté duquel je me tenais. A ma vue, selon un effet de perspective affolant, s'offrait l'image en raccourci du corps, de la plante de ses pieds placée au tout premier plan jusqu'à la tête, perdue au loin dans un espace virtuel où le regard plongeait, venant buter contre la base du menton, vrillant sur la béance des narines et mourant à la ligne des sourcils au-delà desquels le front s'efface.* »

A cette mort brutale répond celle, lente et épuisée, d'une vieille femme noire, la mère de « A*** », dans le grouillant hôpital Bellevue, à New-York. New-York, qui exalta l'amour de « je » et de « A*** », est sans doute le lieu qui a organisé, structuré ce livre. *Sphinx* est un roman new-yorkais, non par son « inspiration », mais par son architecture, sa sauvagerie mêlée d'ironie, son goût du minéral, de la violence urbaine, de la vie nocturne. La nuit d'Anne Garreta n'a rien de romantique ; c'est celle qui mêle paillettes, alcool, danse et morts sordides, où la fête, l'overdose et la bagarre masquent et dévoilent la même misère.

Bien sûr, ceux que ce texte dérange — soit par l'incertitude sexuelle qu'il exhibe, soit parce que leurs clichés sur « les jeunes » s'accommodent mal de les voir prendre la parole avec une telle maîtrise — trouveront sans peine quelques reproches à faire. Il est vrai qu'on aurait pu se passer de la « *désertitude de la ville* », par exemple, et que le classicisme de la langue est parfois un peu ostentatoire.

Ces rares scories n'empêchent certes pas *Sphinx* d'être un excellent livre, bien au-delà de l'exploit grammatical, qui est le plus immédiatement visible. Un roman violent où, comme l'auteur, chaque lecteur se découvre et se travestit, où se met en place — dans un récit au passé interrompu à l'extrême fin par un brusque passage au présent — ce qui va devenir le propre style d'Anne Garreta. Bref, un premier roman si prometteur qu'il annonce, on l'espère, une longue aventure littéraire.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **SPHINX, d'Anne Garreta, Grasset, 230 p., 75 F.**



*BERENICE CLEEVE.*

# L'amitié au féminin

par CLAUDE DUNETON

**Le Temps des copines : *un vagabondage sur le thème des relations entre femmes.***

« *L'AMITIÉ, c'est l'amour, le lit en moins.* » Cette déclaration de l'une des femmes interrogées par Marie-Françoise Hans surprend et donne le ton du livre. C'est que l'amitié est traditionnellement une affaire d'hommes, et les messieurs n'ont pas coutume d'envisager ce lien choisi sous une couleur aussi délictueuse. Oreste et Pylade, Montaigne et La Boétie, en passant par « les copains d'abord » et les vigoureux camarades de régiment, ont forgé pour l'édification de l'humanité mâle une magnifique statue à la gloire de l'amitié : mais c'est une statue virile, droite comme il se doit, franche comme l'or. « *L'amitié au féminin*, écrit M.-F. Hans, *me passionne justement parce qu'elle ne présente pas un visage lisse, qu'elle est traversée d'ombres, qu'en elle coexistent amour et haine, grandeur et petitesse, bonté et malveillance.* »

*Le Temps des copines* est une manière de vagabondage guidé sur le thème des relations entre femmes — relations platoniques s'entend — où l'auteur s'épingle elle-même en tant que sujet d'étude. La forme tient autant du journal intime que de l'essai proprement dit, ce qui fait à mon sens sa vérité et son charme. Le livre va d'historiettes en souvenirs, en causeries autour d'un verre, dans un libre propos qui n'élude aucune question embarrassante, mais qui ne prétend ni à l'exhaustivité ni à l'élaboration de conclusions définitives.

M.-F. Hans ne se pose pas en sociologue ni en historienne, elle tire ses analyses de l'observation émue de ses authentiques bonnes ou mauvaises copines, avec des références passagères aux grandes anciennes, Colette, George Sand, et des emprunts parcimonieux à Simone de Beauvoir ou à Michèle Sarde.

Loin de la thèse, il s'agit d'une description réfléchie qui dresse une véritable carte du tendre des jeux de l'amitié féminine, avec son lot de confusion, de tiraillements, de contradictions, où se mêlent passion, rires, pleurs, tendresse et violence. Un seul axiome se dégage peut-être de ce tour d'horizon confidentiel : « *Pour nouer des liens solides avec une autre femme, il faut, en tout cas, s'aimer en tant que femme.* »

L'un des éléments les plus remarquables de cet ouvrage plaisant, qui se lit d'une seule traite, est que l'auteur y fait un sort particulier au bavardage entre femmes : ce trait séculaire, ce fameux « caquet » si souvent raillé à la fois dans la vie courante et dans la littérature masculine depuis la fin du Moyen Age.

### Cette fièvre du papotage

Parler pour parler, non pour refaire le monde. Parler pour pleurer, pour rire des autres, pour rire de soi. Parler pour se guérir — c'est important — pour s'aguerrir ; les copines revendiquent fermement cette fièvre du papotage comme un art de vivre. Elles placent le futile au rang des valeurs vitales. « *Les femmes ont toujours su d'instinct que le concret, chose essentielle, mérite qu'on le considère. Elles portent, depuis la nuit des temps, ancré en elles, le sens des jours passés, de la vie et de la mort, du cœur et de la chair.* »

Naturellement le livre est écrit au concret d'un bout à l'autre, avec une vivacité de ton dans le bavardage artistique qui sied merveilleusement au sujet. M.-F. Hans retrouve, dans cet essai familier, le sens du langage direct, avec l'observation aiguë, qui avaient fait, voici quelques années, la justesse et la rareté de son *Esquisse pour une jeune fille*. Un homme lira probablement ces pages avec au moins l'un de ses graves sourcils froncé, tiraillé entre le plaisir d'un certain voyeurisme et l'inquiétude conceptuelle de mieux cerner ce que l'on nommait jadis pompeusement « *l'âme féminine* ».

Les femmes, je crois, se plongeront simplement et intimement dans le rêve de leurs propres amitiés ; elles se prendront à s'attendrir sur ces « nanas » que l'on suit de coups de téléphone acerbes en rendez-vous généreux, que l'on voit tremper leur amitié dans une tasse de thé — dans le gin aussi — et dans le sérum de sincérité. Un livre à donner envie, il me semble, d'être disponible autrement, attentif et doux au genre féminin.

★ **LE TEMPS DES COPINES de Marie-Françoise Hans, Seuil, 222 p., 79 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

*L'Homme qui regarde,* d'Alberto Moravia

# Voyeurisme héréditaire

MORAVIA a un regard perçant et pas de lèvres. Il dévore des yeux, littéralement. Preuve que le physique ne trompe pas. Son dernier roman redit une obsession ancienne : qu'à défaut de vérité morale ou sociale il ne reste plus à l'homme moderne que l'attention au corps, à ses appétits, à ses manies intimes.

Essentiel, chez Moravia, les manies intimes. Dans un Occident que Marx, Freud et les autres auraient privé de croire en ses valeurs, couple et famille se réduiraient au flirt clandestin avec les tabous en déroute, avec l'infini coquin des désirs. Se connaître soi-même et se dépasser, ce serait expérimenter en catimini les chienneries que réprouve la société. Depuis *les Indifférents* (1929), *le Mépris* (1955), *l'Ennui* (1961) — réédité cette semaine chez Garnier-Flammarion — *l'Attention* (1966), *Desideria* (1979), *1934* (1984), *la Chose* (1985) peignent le malaise d'une société désenchantée qui se cogne à ses interdits comme on se pince pour se souvenir qu'on est en vie. L'âge (soixante-dix-huit ans) n'a fait qu'endiabler ce long tête-à-tête avec l'envie.

MORAVIA dévore des yeux, disais-je. Les personnages de *l'Homme qui regarde* lui ressemblent, à cet égard, comme des doubles. Il s'agit de deux voyeurs, avec cette circonstance glaçante qu'ils sont père et fils, et qu'ils en viennent à partager les mêmes jeux, avec les mêmes partenaires !

Le narrateur qui dit « je », Dodo, a trente-cinq ans. Il enseigne le français à l'université de Rome. Il a son idée sur le roman, une idée à la mode des années 60. Sa femme s'appelle Silvia. Elle rêve d'un appartement « rien que pour elle ». Le couple, en effet, campe dans deux pièces chez le père du narrateur.

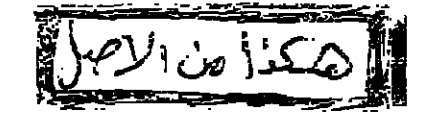
Cette situation est une conséquence absurde de 1968. Par souci de cohérence avec son hostilité gauchiste à tout héritage, Dodo n'a pas voulu occuper le vaste cinq-pièces que lui laissait sa mère, décédée. Du coup, il est tombé dans une dépendance tout aussi contraire à ses idéaux et bien plus humiliante, en prenant pension chez son père, physicien glorieux, mandarin universitaire tels qu'il les a contestés, septuagénaire tyrannique, et présentement cloué au lit par une fracture du fémur.

On ne tarde pas à percevoir que Dodo trouve son compte dans cet abaissement. Il prend plaisir à noter que son père roule Mercedes quand lui, l'obscur, se traîne en break déglingué. Depuis l'enfance, il a observé avec jalousie et révérence que l'auteur de ses jours possédait un sexe plus volumineux que le sien... Il ne trouve pas à redire que sa femme Silvia soigne le malade, qu'il sait pourtant entreprenant avec les visiteuses...

DODO ne bronche pas davantage, malgré son amour manifeste, quand Silvia, lasse de la cohabitation, part chez une tante et ne le rencontre plus qu'à déjeuner, au restaurant. Le hasard, souvent débonnaire avec les maniaques, lui fournit des compensations.

*(Lire la suite page 20.)*





LE MONDE DES LIVRES

# LA VIE LITTÉRAIRE



**Pierre Guyotat vu par Gérard Uféras.**

## Photographes en quête d'auteurs...

Le dialogue du mot et de l'image... Une nostalgie qui ne finit pas et qui a amené la direction du livre et de la lecture à organiser, jusqu'à fin avril, une exposition de photographies d'écrivains, d'éditeurs et de traducteurs (1) : *« Soixante-six portraits de la littérature francophone contemporaine réalisés par les photographes de l'agence Vu »*, d'après une liste de la direction du livre. Ces photos sont réunies dans un livre *Photographes en quête d'auteurs* (2). *« Bien que menée précipitamment, notre première réalisation (...) renoue avec un travail réel sur la littérature. Un travail graphique et une diversité des approches »*, explique dans sa préface Christian Caujolle, directeur de l'agence Vu.

Certes, la *« précipitation »* veut avoir valeur d'excuse. Il n'en reste pas moins qu'elle a nui : la couverture et la conception du livre sont un peu hâtives. Les principes définis par Christian Caujolle — des photos très récentes et une *« rencontre »* entre le photographe et « ses » écrivains — sont inégalement respectés. Marguerite Yourcenar, photographiée à Paris par Marc Riboud, n'y est pas venue depuis plus d'un an. Et la qualité de la photo ne saurait cacher l'absence de la *« rencontre »*, du *« travail réel sur la littérature »*. On pourrait citer d'autres exemples, dont celui de Françoise Sagan. En outre, les courtes notices biographiques accompagnant chaque photo comportent des erreurs. Par exemple, Danièle Sallenave, prix Renaudot 1980, se voit attribuer le Femina.

Quoi qu'il en soit, tous ceux qui sont à la fois amoureux de l'image et de la littérature contemporaine ne devraient pas se passer de ce livre. D'abord pour son prix (75 F), difficile à concurrencer. Aussi pour quelques excellentes rencontres, notamment Roland Allard/Claude Simon, François Huguier/Hélène Cixous, Gérard Uféras/Pierre Guyotat, Xavier Lambours/Michel Rio. Mais surtout pour découvrir, si on ne les connaît pas encore, le Japonais Keichi Tahara et Roland Allard, un grand photographe d'écrivains.

Il ne suffit pas d'affirmer que *« les écrivains ressemblent à leur portrait »* — apparente lapalissade — pour savoir les mettre en image. De Julien Gracq (qu'on ne photographie presque jamais) à Jérôme Lindon, mal à l'aise, juste protégé par la porte de sa fameuse maison d'édition, en passant par Philippe Sollers, que son double fuit, Roland Allard montre son intelligence de la littérature. On attend la suite de sa production « littéraire » avec impatience. — **Jo. S.**

(1) Exposition jusqu'au 30 avril dans le hall du CNAP, 27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, du lundi au vendredi, de 12 h 30 à 18 h 30.

(2) *Photographes en quête d'auteurs*, agence Vu, 80 p., 75 F, vendu en librairie et par correspondance, 9, rue Christiani, 75018 Paris.

## Quinze ans de Complexe

Pour célébrer leurs quinze années d'existence, les éditions Complexe organisent, les 18 et 19 avril, à l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, un colloque sur le thème : *« Penser le XXe siècle »*. Interviendront notamment Marc Ferro, Hélène Carrère d'Encausse, Alfred Grosser, François Bedarida, François Joyaux, Gérard Chaliand, Fred Kupferman et Pierre Milza.

Lorsqu'ils fondèrent Complexe en 1971, Danièle Vincken et André Versaille n'avaient pas de projet éditorial très précis : ils voulaient s'occuper de livres, rester proches des questions contemporaines et prouver qu'on pouvait faire de l'aussi bonne édition à Bruxelles qu'à Paris.

Ils ont pris leur temps. Les cinq premières années, ils se consacrèrent principalement à la diffusion en Belgique d'éditeurs français, à l'apprentissage des métiers du livre et à la connaissance précise du terrain. Une expérience irremplaçable. Les cinq années suivantes, ils commencèrent à éditer de façon suivie et cohérente un certain nombre d'ouvrages de sciences humaines. Entre autres, le surprenant petit livre de Freud sur la cocaïne, et Fromm, Reik, Adorno.

Et puis, il y a cinq ans — on va de cinq en cinq chez Complexe — André Versaille a lancé la collection qui devait asseoir la renommée de la maison, « La mémoire du siècle », une série de petits livres — quarante-cinq ont paru déjà sur les cent vingt titres prévus — qui réconcilient l'histoire événementielle, politique, avec la longue durée, l'histoire des mentalités, la vie profonde des sociétés dont chaque événement est une crise. La réussite est telle que, dès l'an prochain, Complexe va lancer, sur le même principe, « La mémoire des siècles », qui évoquera les événements-clés de l'histoire de l'humanité et la manière dont ils ont été vécus et pensés par leurs contemporains.

Dans le même temps, Complexe poursuit la publication de la revue *le Genre humain*, qu'elle a repris, il y a trente mois, aux éditions Fayard, et que dirige Maurice Olender. Une revue qui s'intéresse à l'ensemble des sciences humaines contemporaines et donc, pour l'éditeur, un vivier pour y pêcher des thèmes porteurs et y découvrir des auteurs.

A quinze ans, Complexe est décidé à passer à la vitesse supérieure et aborder le domaine littéraire. Avec la même volonté : *« Continuer à faire vivre les livres au-delà des trois mois traditionnels, ne pas laisser les livres mourir, et combattre la dissolution du passé au nom de l'avenir. »*

**P. L.**

## • EN BREF

● **Plutôt qu'à un livre, le jury du prix M.E. Coindreau a décerné son prix 1986 à Brice Matthieussent pour l'ensemble de son travail de traducteur littéraire au cours de l'année écoulée, à savoir : *Bandini* et *Rêves de Bunker Hill*, de John Fante (Christian Bourgois) ; *Catch 22*, de Joseph Heller, nouvelle traduction (Grasset) ; *le Dragon et le Tigre*, de David Payne (Presses de la Renaissance). Le prix sera remis à Brice Matthieussent le 27 mai 1986 en l'hôtel de Massa.**

● **Un colloque sur Descartes en Touraine.— L'association des Amis du musée Descartes organise les 13 et 14 juin un colloque sur « Le sens actuel de la métaphysique de Descartes », à Descartes en Touraine, dans la maison natale du philosophe. Cette réunion, présidée par M. Jacques de Bourbon-Busset, de l'Académie française, aura notamment pour intervenants Mme Rodis-Lewis, professeur à la Sorbonne, M. Marquet, professeur à la Sorbonne, M. Marion (Poitiers), M. de Buzon (Blois) et M. Vieillard-Baron (Tours). Pour tous renseignements : M. Blanquefort, Macé-sur-Evres, 37160 Descartes.**

● **Un colloque sur Henri Bosco. — A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de l'auteur du *Mas Théotime*, l'association L'Amitié Henri-Bosco organise à Nice un colloque international, du 22 au 24 mai, sur le thème « Henri Bosco : mystère et spiritualité » et une journée d'hommage, le 6 septembre, à Lourmarin (Vaucluse). A cette occasion, les *Cahiers Henri-Bosco* viennent de consacrer leur numéro 25 aux « amitiés marocaines » de l'auteur (1931-1955 : Jules Roy, Gabriel Germain, etc.).**

**★ M. Claude Girault, *Cahiers Henri-Bosco*, Les Oliviers III, 76, avenue des Baumettes, 06000 Nice.**

● **L'Association des écrivains de langue française — mer et outre-mer (ADELF) a été créée, à Paris, en 1926. Relancée après 1948 sous l'impulsion du romancier Henri Queffelec, présidée aujourd'hui par l'africaniste Robert Cornevin, elle fête son soixantième anniversaire avec le chiffre record de deux mille cinq cents écrivains francophones de soixante-sept pays affiliés chez elle. Ils sont recensés dans un annuaire constituant un numéro spécial de la revue *Lettres et cultures de langue française*, que publie l'ADELF.**

**★ ADELF, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris.**

● **Etudes sur la littérature occitane : les deux premiers volumes de la série « Actes de colloques » publiée par le Centre international de documentation occitane viennent de paraître. Il s'agit de *Michel Camelat (1871-1962), actes du colloque de Flaran (mars 1983)* et de *Jean-François Blade (1827-1900), actes du colloque de Lectoure (octobre 1984)*. Une bibliographie importante complète chaque volume. Ces publications constituent des introductions vivantes à un domaine de la littérature du dix-neuvième siècle et du vingtième siècle qui mérite d'être plus largement connu. Ils peuvent être commandés au CIDO, BP 42, 3425 Béziers Cedex, au prix de 100 F.**

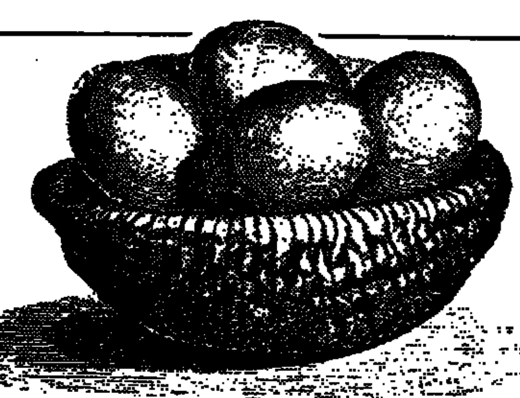
**Les prochaines parutions dans la série « Actes de colloques » concerneront *Pèy de Garros, Jean Boudou* et *René Nelli*.**

● **Erratum. — Dans notre palmarès — « Les meilleurs livres des dix dernières années », — le roman de l'Anglais Graham Swift s'intitule *Le Pays des eaux* (et non *Soleil des eaux*). La traduction est de Robert Davreu (voir *le Monde* du 21 mars).**



## • JEUNESSE

# Fêter Pâques



Il n'est pas trop tard pour fêter Pâques... En effet, si, chez les chrétiens, la date de Pâques est liée aux circonstances de la Passion du Christ, les témoignages affirment que celle-ci se déroula pendant la Pâque juive, autour du 15 nisan. Fête mobile chez les chrétiens puisque soumise au calendrier solaire, fête fixe chez les juifs — du 15 au 21 nisan — puisque soumise au calendrier lunaire, la célébration de Pâques a lieu encore à une autre date chez les orthodoxes, puisque l'Eglise orthodoxe, elle, a conservé le calendrier julien... « Pessah » la Pâque juive tombe cette année le 24 avril ; la Pâque orthodoxe le 4 mai...

Ainsi le même mot recouvre des idées tout à fait différentes puisqu'il sert à célébrer la sortie d'Egypte des juifs ou bien la Résurrection du Christ. Mais le Christ ne ressuscite pas en même temps pour tous les chrétiens !

Le très bel album, superbement illustré, de Françoise Lebrun qui vient de paraître chez Robert Laffont passionnera tous les lecteurs, croyants et incroyants, de tous âges et de toutes religions. Les adultes y apprendront beaucoup, pourront le raconter aux plus jeunes, mais il ne pourra être vraiment lu qu'à partir de l'adolescence.

Comment fête-t-on Pâques dans les provinces françaises, en Grèce, en Espagne, en Amérique latine, en Israël, en Pologne ou en Russie ? Quelle est l'origine des œufs, des cloches ou du lièvre de Pâques ? Comment calcule-t-on la date de Pâques ? Cet album donne les réponses même si la formule de Gauss n'est pas à la portée d'un matheux débutant.

Ce passionnant livre d'histoire (et d'histoires) vous donnera, sous une forme attrayante, une mine de renseignements savants et pratiques, ainsi qu'un important chapitre sur le repas de Pâques autour du monde avec des recettes plus ou moins faciles à réaliser pour célébrer le double visage de cette fête de l'éveil du printemps, image à la fois de la mort et du renouveau. (*Le Livre de Pâques*, de Françoise Lebrun. Album cartonné 22,5 × 29,5 cm, avec de nombreuses illustrations en noir et en couleurs. Robert Laffont, 168 p., 149 F.)

⁂

● Les « Sorcières 86 », ou Grand Prix des libraires spécialisés pour la jeunesse, décernées pour la première fois au sixième Salon du livre, ont récompensé :

— Meilleur album : *la Querelle*, de l'auteur-illustrateur japonais Toshi Yoshida (L'Ecole des loisirs). Pour les 6-8 ans.
— Meilleur roman : *Manganinnie et l'enfant volé*, de l'écrivain australien Beth Roberts (Castor Poche — Flammarion). Pour les 12-15 ans.
— Meilleur documentaire : *Animaux grandeur nature*, de Kenneth Lilly (Casterman). Pour les tout-petits.

● Un colloque « L'enfant et la poésie », organisé par le CRILJ (Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse), aura lieu au Centre Pompidou du 18 au 20 avril. (Le programme détaillé peut être obtenu en écrivant au CRILJ, 31, rue de Fleurus, 75006 Paris.)

A ce sujet, signalons le beau recueil de Philippe Soupault, *Poésies pour mes amis les enfants*. (Lachenal et Ritter, 104 p., 72 poèmes, 98 F. Distr. Distique.)

● Après le *Guide des meilleurs livres pour enfants*, de Rolande Causse, chez Calmann-Lévy («le Monde des livres» du 5 mars). Les amis de la joie par les livres publient un choix de 1 500 livres documentaires pour les enfants de 5 à 15 ans : *De Neanderthal à la navette spatiale*.

Ce volume très utile — complété par un index — fournit une notice descriptive et un commentaire sur le contenu de chaque ouvrage ; il s'adresse aux adultes concernés par les livres pour enfants et aidera les jeunes à s'orienter dans l'ensemble des livres d'information pour leur curiosité personnelle ou pour préparer un exposé. (Commander aux Amis de la joie par les livres, 8, rue Saint-Bon, 75004 Paris. Tél. : 48-87-61-95. Prix : 70 F).

Par ailleurs, *la Revue des livres pour enfants* consacre son numéro de printemps (nº 107-108) aux contes.

**N. Z.**

# A LA VITRINE DU LIBRAIRE

## HISTOIRE

### Toujours Henri IV

Décidément, nous ne nous lasserons jamais du Bon Roy Henry, du Vert Galant, de la poule au pot et des deux mamelles, imagerie charmante qui autorise tant de gens à « se pencher », comme on dit, sur la destinée peu commune de ce roi de Navarre devenu notre premier roi Bourbon. On aurait pu croire que le millier de pages, admirables, que Jean-Pierre Babelon lui a consacrées (Fayard, 1982) constituaient, dans leur richesse, un point d'aboutissement longtemps valable. C'est ce qu'avait compris Janine Garrisson (Seuil, 1984) en réussissant, sur le même sujet, une sorte d'essai plein de verve et de complicité.

C'est ce qu'écrit aussi Yves Cazaux, qui, après dix années de réflexion et des excursus variés, revient à son héros, en engageant avec lui une sorte de dialogue *post mortem*, divisé en sept « titres » afin d'échapper à la rituelle chronologie et de tenter, dit-il, un *« essai de politologie »*. Vieil universitaire grincheux, j'ose avouer qu'il me surprend un peu.

Certes, d'excellentes pages sur les dames, et notamment sur la petite sœur du roi, et quelque chose de remarquable sur l'ouverture aux mondes lointains (Canada, Amazonie) comme sur la guerre de Savoie, dont le sens est fort bien dégagé. Mais enfin, le « titre 4 », plus ou moins économique, montre nettement que l'auteur n'est pas très au courant des travaux de fond qui ont été accomplis, depuis plusieurs lustres, sur le monde rural, sur les finances et la monnaie surtout. Quant à la banque lyonnaise, ou ce qu'on nomme ainsi, comment ignorer les volumes définitifs de Gascon... et *le Capitalisme* de Braudel ? Comment parler de la mort du roi sans utiliser l'ouvrage capital et déjà ancien de Roland Mousnier ? Un esprit maniaque pourrait trouver aussi que la « Russie » (ou la Moscovie) n'esquissait qu'à peine, vers 1600, une lointaine ascension, et que les Turcs (qui ne parlaient pas arabe, semble-t-il, s'ils employaient la graphie) étaient en décalage, alors qu'ils menaceront Vienne sous Louis XIV ? Quant au « Royaume-Uni », c'est vraiment un siècle trop tôt ; je n'ai jamais rencontré le terme de « provinces belgiques espagnoles » (pour les Pays-Bas du Sud), et il ne faut pas avoir lu une ligne de Benedetto Croce... et même de Jean Delumeau pour croire à la haine farouche des Napolitains envers les Espagnols.

Ces taches qu'on aurait pu éviter (mais la documentation d'Yves Cazaux semble bien ancienne) n'effacent pourtant pas le charme de ce livre fort personnel, souvent intéressant, sympathique par son parfum de grand amateurisme distingué. – P. G.

**★ HENRI IV, T. II, LES HORIZONS DU RÈGNE, d'Yves Cazaux, Albin Michel, 454 p., 120 F. Le premier tome, LA GRANDE VICTOIRE, est paru en 1977.**

**Ont collaboré aux pages 16 et 17 : Pierre Goubert, Patrick Kéchichian, Pierre Lepape, Jean Planchais, Josyane Savigneau et Nicole Zand.**

## • DERNIÈRES LIVRAISONS

**THÉATRE**

● JEAN RISTAT : *le Naufrage de Méduse*. – *Méduse* : la Gorgone tuée par Persée grâce à son bouclier poli comme un miroir ; *Méduse* : la frégate dont le naufrage au large de l'Afrique, en 1816, inspira le peintre Géricault. De cette mythologie et de cette histoire, Jean Ristat a tiré une *« comédie héroïque »* luxueusement emphatique. (Gallimard, 219 pages, 120 F.)

**LITTÉRATURE**

● MICHELET : *Œuvres complètes, tome XVII, 1855-1857*. – Ce volume comprend deux œuvres de Michelet, *l'Oiseau* et *l'Insecte*, accompagnées d'un important appareil critique dû à Edward Kaplan. Michelet justifie en ces termes son intérêt pour l'étude de la nature : *« A qui demander le repos, le rafraîchissement moral, si ce n'est à la nature ? »* Edition dirigée par Paul Viallaneix. (Flammarion, 537 pages, 448,60 F.)

● PROSPER MÉRIMÉE : *Carmen*. – Avant d'être l'argument de multiples adaptations, ce conte d'amour et de mort a été un texte littéraire. Une occasion de le redécouvrir. Préface de Bernard Leblon. (Actes Sud, 122 pages, 49 F.)

**ROMANS**

● REZVANI : *la Nuit transfigurée*. – Jusqu'où ceux qui se repaissent de l'art peuvent-ils manœuvrer ceux qui le produisent ? Sur ce thème qui le passionne depuis longtemps, Rezvani a écrit un roman violent, inscrit dans le huis clos du palais d'un milliardaire. (Seuil, 294 pages, 89 F.)

**NOUVELLES**

● MARCEL BRION : *les Escales de la haute nuit*. – Dans sa « Bibliothèque romanesque », Laffont réédite ces huit nouvelles de 1942 où Marcel Brion (mort en 1984) donne la mesure de ses qualités d'écrivain de littérature fantastique. (Robert Laffont, « Bibliothèque romanesque », 278 pages, 42 F.)

**ESSAIS**

● MARCELIN PLEYNET : *les Etats-Unis de la peinture*. – La constitution de la peinture américaine après la seconde guerre mondiale (Pollock, Kline, Rothko, Motherwell), l'axe Etats-Unis-Europe, et plus particulièrement Paris-New-York (dans les deux sens)... *« c'est sans doute, oui, ce dont témoignent l'ensemble des essais et écrits réunis ici »*, annonce Marcelin Pleynet. (Seuil, 254 pages, 85 F.)

● RENÉ GALAND : *Canevas*. – Etudes sur la poésie française, de Baudelaire à l'Oulipo. Une quinzaine d'articles, dont certains sont inédits, d'autres ayant été publiés dans des revues américaines. Des *« repères »*, précise l'auteur, indiquant que « Canevas *désigne l'ensemble des points géodésiques servant de base à l'établissement d'une carte »*. (José Corti, 200 pages, 100 F.)

**DOCUMENTS**

● ROGER IKOR : *O soldats de 40 !...* – Ecrit il y a onze ans pour être la première partie de *Pour une fois, écoute, mon enfant*, un texte qui se veut *« une déposition objective au tribunal de l'Histoire »* par un homme qui a fait cette « drôle de guerre » dont la mémoire collective ne garde que l'image d'un désastre, *« d'une déroute éperdue et sans combat »*. (Albin Michel, 260 pages, 75 F.)

● PICHOL et DELANNOY : *la Saga des casinos*. – De Venise à Monte-Carlo en passant par Deauville, Macao et Atlantic-City, de Casanova à Onassis en passant par la Belle Otéro et Françoise Sagan, le carrefour de l'argent et des passions, les réputations qui se font et se défont, les vies qui se gâchent, les mille manières de vivre et de flamber, bref, *« l'épopée des casinos »*. (Olivier Orban, 316 pages, 95 F.)

**SOUVENIRS**

● GENEVIÈVE GENNARI : *la Femme précaire*. – Ce livre de souvenirs autobiographiques déborde son cadre chronologique (1953-1968), et Geneviève Gennari en fait autant une analyse de ses succès et de ses échecs qu'un bilan de l'époque où se côtoient racisme et existentialisme, féminisme et oppression des femmes. (Julliard, 274 pages, 75 F.)

## L'extrême droite et un peuple trompé

Beaucoup d'acteurs du combat sanglant pour l'Algérie française ont raconté leur histoire : policiers, conspirateurs, assassins manqués ou tueurs efficaces, hommes politiques perdus. Mais, chez la plupart, les fils étaient si embrouillés que le profane n'y comprenait pas grand-chose.

Le temps a passé. Rémi Kauffer, qui connaît bien l'Algérie, a fait le tour du problème et la tournée des témoins. Il en résulte un livre clair, d'une lecture passionnante malgré quelques erreurs très mineures. Après un très brillant raccourci de l'histoire de l'Algérie depuis 1935, voici les protagonistes du drame : des militaires que l'Indochine a transformés en croisés de l'Occident férus de cette guerre révolutionnaire qu'ils ont subie. Des civils, animateurs et cadres de l'organisation clandestine, venus dans leur grande majorité de l'extrême droite et de ses groupes et groupuscules nationalistes et parafascistes, quoi qu'en aient dit les rares hommes de gauche de l'Algérie française et Salan lui-même, attaché à son image de « général républicain ».

Des garçons et des filles de bonne famille en métropole, dont les parents rêvent toujours de Vichy. Et le peuple européen d'Algérie, humilié, trompé de toutes parts, complice et supporter, même s'il ne bascule pas en masse dans un combat qui s'achève dans la folie, les massacres et les incendies.

L'OAS, estime Kauffer, aura tué 1 500 personnes, « musulmans » et Français, dans les derniers mois qui précédèrent l'indépendance. Pour rien, ou plutôt pour aboutir à la ruine d'un pays abandonné par la plus grande partie des Européens, pour le plus grand intérêt des nationalistes d'en face.

Dans le réseau des réseaux, dans les rivalités, les crimes, les sottises, les bonnes volontés, les héroïsmes gâchés et les illusions lyriques, on se retrouve enfin. Chemin faisant, nombreuses sont les plongées dans l'inédit. On apprend ainsi de façon précise comment de Gaulle mit en train et réussit en direction des activistes réfugiés en Espagne une « opération de réconciliation ». De Gaulle savait donc pardonner ?

J. P.

**★ L'OAS, HISTOIRE D'UNE ARMÉE SECRÈTE, de Rémi Kauffer, Fayard, 400 p., 98 F.**

## Passage en revues

● *Banana Split*, dirigé par Liliane Giraudon et Jean-Jacques Viton, s'apparente plus à un document de travail ou à un polycopié d'université qu'à une revue coûteuse et artistiquement conçue. Cet aspect un peu brut – les auteurs tapent eux-mêmes les textes, qui sont ensuite reproduits et brochés – n'enlève rien à la qualité du contenu. Au sommaire du seizième numéro, un dossier Ezra Pound composé à partir des interventions qui furent faites au cours d'un séminaire consacré à l'auteur des *Cantos*, à Cogolin en juillet dernier. Analysant le *« fascisme »* de Pound, l'Américain Serge Gavronsky affirme qu'*« aucune lecture de l'œuvre poétique de Pound ne serait possible ou viable sans la lier à l'idéologique »*, et refuse *« la division entre la production sacralisée de ce maître de la modernité et la vision du monde qui soutenait son œuvre »*. Jacques Roubaud se livre, non sans humour, à quelques développements sur son *« poundisme »*, réel ou supposé. Dans cette même livraison, Danièle Robert propose une traduction modernisée de quelques pièces satiriques et très lestes du poète latin Catulle. (*Banana Split*, 27, bd du Roi-René, 13100 Aix-en-Provence, 25 F.)

● *« Eminence en dehors de toute comparaison, fonction cosmogonique de salut et de délivrance, sacrifice et abdication de soi, prédestination orphique, Ezra Pound est le représentant du ciel et de la terre. »* Ces lignes exaltées de Dominique de Roux résonnent curieusement après celles de Gavronsky sur la *« production sacralisée »* du poète. Elles sont extraites d'un ensemble également consacré à Pound, dans le numéro 9 de *Jungle*. Ce dossier comprend, entre autres, une traduction d'un texte de Pound, datant de 1928, sur la forme idéale de la nouvelle cité qui devrait remplacer l'*« inefficacité du dessin en échiquier de nos villes »*. Un autre dossier dans ce même numéro, sur la réception du livre de Benjamin Fondane, *Rimbaud le voyou*, paru en 1933, présenté par Alain Borer. Quelques courtes *Histoires de réel* ouvrent cette livraison. Outre un beau texte d'Emmanuel Bove, retenons le conte édifiant de Claude Bourgeyx, à l'humour aussi noir qu'impassible, et des textes de Serge Safran, Aliette Armel, Daniel Fano, Jean-Philippe Domecq... (*Jungle*, BP 03, 33402 Talence Cédex, 75 F.)

● *Profession voyageur*, tel est le thème retenu par Thierry Guinhut pour le numéro 14 d'*Oracl*. Dépaysement, reconnaissance du lieu intérieur et secret, soudain entrevu au dehors... De l'Italie, pèlerinage de formation obligé, aux Etats-Unis et à l'Extrême-Orient, de l'Himalaya aux paysages du Cantal, J.-N. Vuarnet, J.-B. Para, J. Chatain, A. Velter... invitent à l'écoute de *« l'autre et [de] l'ailleurs »*. Carlo Emilio Gadda, dans *Une halte à la nécropole municipale*, médite sur *« les actes resplendissants des morts »*. Quant à la photographie, elle fixe ce que le regard est impuissant à percevoir, comme ce cheval toscan, buste de Centaure, d'Armand Claas. (*Oracl*, 4, rue de la Trinité, 86000 Poitiers, distribution Distique, 65 F.)

● Moins lointaines, à l'immédiate périphérie du centre arbitraire des villes, « *Les banlieues* », thème de la dernière livraison de *Roman* (n° 14), offrent des dépaysements et des séductions plus rudes. (*Roman*, Presses de la Cité, 50 F.)

PATRICK KÉCHICHIAN.

● HISTOIRE

# Les chagrins de la Palatine

***Arlette Lebigre ressuscite cette princesse allemande devenue française pour en souffrir.***

ON l'imagine toujours d'après l'implacable peinture de Rigaud, « *carrée comme un dé* », le visage envahi par la graisse, la peau tavelée et les doigts boudinés. C'est oublier qu'elle se trouve, alors, aux abords de la quarantaine, qu'elle a réchappé par miracle à la sinistre petite vérole (mais il en reste les marques), qu'elle souffre probablement de troubles glandulaires, et que le chagrin, parfois, fait grossir.

De chagrins, elle n'en a pas manqué ni n'en manquera, cette Allemande blonde aux yeux bleus avec un teint éclatant que rendra bien Largillière, pas vilaine du tout en dépit de ce qu'un père aimant, mais maladroit, lui a si souvent répété qu'elle a fini par le croire. Ces chagrins ont commencé en 1671, lorsqu'elle avait dix-neuf ans, quand Charles-Louis, l'Electeur palatin du Rhin, a immolé sa fille à la nécessité d'Etat, pour préserver son pays de nouvelles exactions françaises. Elisabeth-Charlotte – Liselotte – a dû non seulement quitter la vie simple qu'elle menait pour le milieu guindé et le cérémonial étouffant de la cour de France, où les affections vraies sont rares ; elle a dû, en outre, abjurer sa foi protestante, ce qu'à la fin de sa vie elle se reprochera encore.

Mariée avec Philippe d'Orléans, homosexuel notoire – mais il lui fera deux enfants, dont le futur régent, – elle a moins à souffrir de frustration conjugale que des malfaisances du chevalier de Lorraine, l'amant en titre de son mari, un rapace favorisé par le roi et qui, jamais si heureux que dans l'intrigue, monte, contre elle, cabale sur cabale.

Un des grands drames secrets de sa vie sera la guerre que Louis XIV lancera à nouveau sur son cher Palatinat, systématiquement ravagé de l'automne 1688 à l'été 1689. « *Mannheim sera détruite pierre à pierre* » : tels sont les ordres du roi, par Louvois interposé, et tous les habitants qui y reviendront seront massacrés. A Worms et à Spire, même programme, tandis qu'à Heidelberg, une fois qu'on a fait exploser le château-citadelle, les maisons sont démolies une par une et le feu mis aux ruines. Bingen, Oppenheim, Offenburg..., la liste de ces « Oradour » est longue et notre prestige n'en est peut-être pas tout à fait remis. En 1693, tout ce qui avait été reconstruit sera derechef réduit en cendres.

### La plume verte, l'œil aigu

Un autre drame touche aussi intimement Elisabeth-Charlotte. Bien accueillie par son illustre beau-frère qui, un temps, lui a même montré de l'amitié, Liselotte en est sans doute un peu amoureuse. La cour, méchamment, s'en gausse. Mais l'ère de la Maintenon commence et, pour la jeune femme, l'ère de la jalousie. Celle-ci se traduit en termes féroces appliqués à la favorite dans des lettres qui, passant au cabinet noir, sont connues du roi et de sa maîtresse, qui ne pardonnera jamais, et dont la rancune sera cruelle et tenace.

L'âge vient. Pas très riche du vivant de son mari, Liselotte, veuve, est devenue pauvre. Ce n'est pas pour elle-même que cela la chagrine, mais pour tous ceux qu'elle secourt et pour sa nuée de serviteurs. Les débauches de son fils et de sa petite-fille la duchesse de Berry, avec les mauvais bruits qui traînent à leur propos, sont pour elle des raisons de désolation, comme l'éloignement de sa fille et de ses petits-enfants lorrains. Toutes ses vieilles amies, une à une, la quittent. Elle disparaît, à soixante-dix ans, sans avoir revu sa chère patrie, digne et courageuse devant la mort comme elle l'avait été face à la vie.

On connaissait la Palatine par ses fameuses lettres, plusieurs choix ayant été publiés dans les vingt dernières années. Ce régal de lecture – Liselotte a la plume verte, l'œil aigu, la langue sans faux-semblant – ne donnait d'elle qu'un portrait orienté. Arlette Lebigre est allée plus loin ; elle a consulté l'ensemble d'une correspondance-exutoire énorme, les témoins comme le marquis de Dangeau et Saint-Simon, et les archives privées de la famille d'Orléans. L'historienne a été servie aussi par la découverte récente de quarante-sept missives adressées à Mme de Ludres, ancienne fille d'honneur de Liselotte.

Consacré à une femme qui maniait sans cesse l'humour contre les autres et d'abord envers soi-même, l'ouvrage joue avec efficacité sur cette corde. La plus intelligente compréhension s'y ajoute pour faire surgir, en place de la vision un peu caricaturale que nous en avions, une princesse haute en couleurs, certes, mais aussi un cœur fier et tendre, une bonne Allemande devenue française pour son malheur.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

**★ LA PRINCESSE PALATINE, par Arlette Lebigre, Albin Michel, 266 p., 89 francs. Signalons aussi l'édition des *Mémoires de Mme du Hausset sur Louis XV et Mme de Pompadour*. Présentation de Jean-Pierre Guicciardi. Mercure de France. 272 pages. 98 F.**

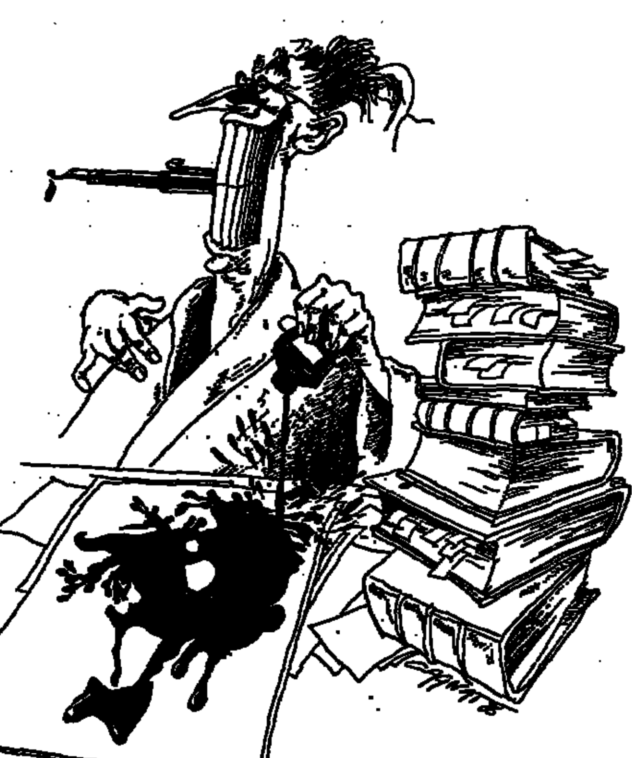
# Les infortunes de la Grande Mademoiselle

***La cousine de Louis XIV, ses ridicules, sa détresse sous l'œil bienveillant de Bernardine Melchior-Bonnet.***

« AVEC *tous les avantages que Dieu m'a donnés, j'ai été malheureuse toute ma vie.* » Qui fait ce triste constat, au soir de son existence ? Mais oui, c'est elle, objet d'une des plus célèbres lettres de la Sévigné, mademoiselle de Montpensier, la Grande Mademoiselle en personne.

Pas sotte, pas vilaine sans être jolie – mais elle a un teint éclatant – Anne-Marie, Louise d'Orléans est, depuis la mort de sa mère quand elle avait quatre ans, le plus riche parti non seulement de France mais de l'Europe entière. Son drame est là, et d'être la cousine de Louis XIV. Dès l'âge le plus tendre, convoitée par tous les hommes mariables nantis d'un rang convenable, fussent-ils de vingt ans ses aînés ou, quand elle aura mûri, d'autant ses cadets. Dès l'âge le plus tendre aussi, convaincue de sa prééminence dans le genre humain, son jeune cousin excepté, le « petit mari » longtemps espéré par elle, bien qu'elle ait, sur lui, presque une décennie d'avance.

On sait comment la princesse en quête de gloire prit rang parmi les frondeurs, et comment, faisant tirer les canons de la Bastille sur la cavalerie royale, elle permit aux troupes de Condé, menacées par Turenne, d'échapper à l'anéantissement. Cela lui valut la disgrâce et l'exil, pour longtemps, à Saint-Fargeau qu'elle restaure et embellit avec l'aide de Le Vau.


CAGNAT.

### Un don Juan sur le retour

Elle commence là, en 1653, ses fameux *Mémoires* (1) écrits en orthographe phonétique, où tous ses biographes ont abondamment puisé, jamais, semble-t-il, avec autant de bonheur que Bernardine Melchior-Bonnet. Il fallait toute sa probité d'historienne pour mettre en évidence les défauts, principalement d'orgueil, dont Mademoiselle est bourrée, tout son humour pour montrer, sans l'en accabler, les ridicules d'une femme dont elle fait très bien sentir la détresse profonde, dès l'enfance ; sous son regard bienveillant, sans complaisance, se recompose une personnalité qui nous touche, d'exaspérante qu'elle paraissait.

L'amour, brutalement, va empoigner Mademoiselle. Elle a la quarantaine bien sonnée lorsque, toujours guignée par des princes divers en mal d'épousailles fructueuses, elle tombe amoureuse de Péguilin, ex-cadet sans fortune récemment devenu comte de Lauzun, qui a de l'esprit, beaucoup de succès auprès des femmes, moins de scrupules quand il s'agit de les ferrer. « Tomber » amoureuse est le mot, cela lui arrive comme une maladie, un virus qui s'attaque au cerveau et lui fait commettre mille sottises.

Celle, d'abord, de vouloir épouser l'élu, lequel fait apparemment la fine bouche mais n'en lorgne pas moins les immenses biens de la demoiselle un peu avancée. Las ! Le roi, qui d'abord a dit « oui », se ravise au désespoir bruyant de sa cousine, bientôt objet de risée pour toute la cour.

En 1671 – il y a déjà deux ans que l'amoureuse pleure à tous les échos – une indélicatesse conduit Lauzun à Pignerol, où croupit le malheureux Fouquet. Il va y rester plus de neuf ans, quasiment isolé du monde et n'en sortira qu'à la faveur d'un odieux marchandage, sa liberté payée par Mademoiselle, qui signe une donation en faveur du duc du Maine, bâtard du roi et de la Montespan. A près de soixante ans (entre 1682 et 1684), voilà enfin Anne-Marie unie à « *son petit crapaud* », comme le nomme la Palatine : elle est entrée en enfer. Le don Juan sur le retour renonce mal à des frasques que la jalouse regarde comme une furie. On en vient aux mains. Il faut se séparer. La cour, toujours, en fait des gorges chaudes.

Paradoxalement, l'étoile du petit cadet de Gascogne se met à briller de plus en plus. Un service rendu à Jacques II lui vaut d'être décoré de la Jarretière et, par ricochet, de voir les terres composant le comté de Lauzun érigées en duché héréditaire par Louis XIV. Mademoiselle, pendant ce temps, abdique sa morgue pour se jeter dans la plus humble soumission aux volontés divines. Elle meurt saintement, en 1693, grugée par un roi qu'elle avait plus que tout admiré, et en faveur d'un homme indigne de pareil sacrifice. L'« *ingrat animal* » lui survivra trente ans.

G. G.-A.

**★ LA GRANDE MADEMOISELLE, par Bernardine Melchior-Bonnet, Librairie académique Perrin, 345 p., 95 F.**

(1) La Librairie Fontaine vient de rééditer les *Mémoires* de la Grande Mademoiselle. Préface de Christian Bouyer. Deux volumes. Tome I, 492 p., 120 F. Tome II, 456 p., 120 F. (Distribution Distique.)

# Cinquante millions de France

UN homme voue à son pays – la France – un amour au-dessus de tout soupçon, une passion exclusive, sensuelle, et il le dit. La chose, déjà singulière en soi, s'assortit d'un paradoxe qui rend unique cette « enquête existentielle », cet hymne à l'amour, cette pavane pour une France vivante, et qui tient à la personnalité de l'auteur. En effet, Pierre Sansot n'est pas un quelconque quidam et, s'il n'a rien de commun avec les politiciens qui vocalisent sur le mot « France » (il éprouve même « *de la gêne à le voir figurer dans tant de discours* »), c'est en qualité de sociologue qu'il fait ici le récit de sa quête amoureuse et avec les outils du sociologue qu'il témoigne de sa passion. Il a « *tantôt écrit des pages de raison et tantôt des pages plus rêveuses* ».

La France, pour Pierre Sansot, est un domaine du sensible, domaine qu'il découvrit d'abord en apprenti émerveillé sur les bancs d'une école communale de la IIIe République, puis en amant quelque peu idolâtre, désireux de connaître ce pays « *dans tous les lieux et tous ses états* », de le parcourir comme on parcourt la peau d'une maîtresse.

Cette France, où il se promène de l'est à l'ouest et du sud au nord, qu'il arpente en « *garde-champêtre* » méticuleux, l'occupe tellement qu'il dédaigne (voire refuse) d'en franchir les frontières : l'exploration de son « *île-France* » l'accapare et le comble entièrement. Comme dans tout amour, on est ici dans la situation du don absolu et exclusif, de la fabuleuse et fructueuse fidélité. Pierre Sansot s'en explique en avouant que, sans cet amour, sans son concours, il lui semble que les vignes, les villes, les étangs « *n'auraient pas été conduits jusqu'à leur excellence* ». Et lorsqu'il évoque si poétiquement mais si justement aussi la région, « *une somme de paysages possibles, un envol virtuel de paysages* », ou l'arrière-pays, cette « *réserve de sens et de jouissance* », ou encore le village, « *qui constitue l'enfance de la ville, qui se donne comme un moment dans l'histoire des hommes* », on est obligé de convenir avec lui qu'« *un être, une chose n'arrivent à une certaine identité d'être que par notre allégeance* ».

### Le secret de l'harmonie

Mais cette France rêvée, adorée, adulée, est-elle la France de tout le monde, ou seulement celle d'un homme qui a vécu avec elle une relation privilégiée ? A la lumière de cette expérience hors du commun, on est amené à se demander si chaque Français n'aurait pas son appréhension authentique et unique de la France, fondée sur une harmonie des images, des mots et des choses, sur toute une connaissance établie à partir des instruments de perception et de l'histoire qui lui sont propres. Si l'on sait par ailleurs que la France est d'abord pour l'auteur « *un rêve immense* », il est permis de penser qu'elle est, de même, un rêve ou un espace imaginaire pour tous les autres Français. Or existe-t-il deux rêves qui se ressemblent ? Un affûtage malicieux de cette théorie conduirait donc à conclure qu'il n'y a pas une France mais cinquante millions de France, formule séduisante qui rendrait définitivement caduque cette autre : « *La France aux Français* », et abolirait toute velléité de racisme, chacun ayant, en somme, « sa » France.

Même s'il n'aboutit pas à des conclusions aussi extrêmes, Pierre Sansot affirme que « *pour qu'il y ait sentiment d'identité, il faut que les hommes aient le sentiment d'avoir vécu et de vivre la même aventure. Notre inscription dans l'espace,* dit-il, *même hasardeuse, pourvu qu'elle se perpétue, provoque ces deux résultats* ». Ce qui instaure la fraternité entre les hommes, c'est de traverser ensemble des saisons, des inondations, une chaleur particulièrement pénible ou le gel d'un hiver, c'est d'aller et venir à travers des lieux communs, d'« *emporter dans son regard un peu de la rectitude d'une façade, de la liquidité d'un fleuve ou de la lumière d'un ciel* ».

Il ne sert à rien que les hommes soient semblables, mais qu'ils soient « *les témoins d'un paysage qui vieillit avec eux* » et que ce témoignage les unisse ; voilà peut-être le secret de l'harmonie. Comme quoi on peut être un « *fou de France* » et ne pas refuser de la partager avec d'autres...

ANNE BRAGANCE.

**★ LA FRANCE SENSIBLE, de Pierre Sansot, éd. Champ Vallon, coll. « Milieux », 254 p., 100 francs.**

# Une petite histoire de la Guadeloupe

***Léonora, Guadeloupéenne née au début du siècle a raconté l'histoire de sa vie, de son île, de ses compatriotes à un sociologue, Dany Bébel-Gisler.***

CE témoignage, qui nous est presque livré à l'état brut, est exemplaire parce que significatif, à la fois, d'une ancienne culture et d'un esprit nouveau. L'enfance de Léonora a été placée sous le signe du bilinguisme. « *Enfant*, dit-elle, *je n'ai pas le souvenir d'avoir connu une seule personne qui sache le français.* » Mais, « *à l'école, le créole était interdit* (...). *J'ai souvent récité sans savoir ce que je récitais* ». Et Léonora d'évoquer ses camarades de classe en train de chanter, sous la férule d'une institutrice « *qui ne parlait pas ma langue, le créole* », des couplets comme « *J'irai revoir ma Normandie* » ou « *Que mon Alsace est belle !* ». Le rouleau compresseur de la République était passé par là !

Il n'empêche, c'est à l'école que Léonora a appris le français. Cependant, avoue-t-elle, « *je ne sais pas ce qu'il y a dans les tréfonds de cette langue* (...). *A force d'habitude, j'arrivais à répéter des mots sans trébucher. On m'aurait demandé leur sens : zéro, je ne comprenais rien* ».

L'expérience aidant, les prêtres expliquent et commentent dorénavant la Bible en créole. Cela donne des choses curieuses lorsque les chants latins sont « *peints* » dans la langue locale. *Ave Maria* devient *lavé lari la* (ce qui, en français, signifie : lavez la rue), *laudate*, *dlo glasé* (de l'eau glacée), *miséricorde*, *miziré kod* (mesurez la corde). Pour humoristiques qu'elles paraissent, ces expressions traduites expriment l'attachement des Guadeloupéens à un parler qui, rappelons-le, est constitué d'emprunts à plusieurs langues, dont le français, l'espagnol et l'anglais.

### « Un habit d'emprunt »

Malgré tout, des résistances demeurent : « *Aujourd'hui encore, beaucoup sont choqués quand on s'adresse en créole à un enfant.* » Ce qui n'empêche pas le français d'être perçu comme « *un habit d'emprunt* », le vecteur d'une autre culture. Notre histoire, dit en substance Léonora, « *on nous l'a cachée* ». Elle précise qu'elle a longtemps cru que les nègres marrons, « *ces rebelles qui fuyaient le fouet* », étaient « *des assassins, des voleurs, des brigands* », l'image étant bien entendu véhiculée par les Guadeloupéens eux-mêmes. Il y aurait beaucoup à dire sur ce phénomène de « *désintégration culturelle* », mais le propos de Léonora se veut plus simple : elle nous décrit, dans un style très coloré, pittoresque même, l'existence d'un peuple à la recherche de ses racines. Une recherche proche, dans sa démarche, de celle des écrivains noirs américains, au cours des années 50 et 60. A eux aussi, on avait volé une histoire qu'ils se sont acharnés à reconstruire...

Sous cet aspect, le livre de Léonora s'inscrit dans l'air du temps. Véritable personnage de roman, cette maîtresse femme nous en dit plus sur son pays que bien des manifestes. Elle nous raconte la vie, ses rires, ses violences, sous le soleil d'une île où certains prennent parfois tant plaisir à réciter les vers d'un dénommé Vitorigo. Vous savez, ce grand poète qui avait perdu sa fille Léopoldine...

BERNARD GÉNIÈS.

**★ LÉONORA, texte recueilli par Dany Bébel-Gisler, collection « Mémoire vive », Seghers, 324 p., 24 F.**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

# Le point sur Roland Barthes ?

***Un recueil d'articles du sémiologue, et deux essais qui suivent à la trace une aventure d'écriture.***

A présent, comment accommoder – au sens photographique – sur Roland Barthes ? Comment faire le point sur ce visage d'écrivain qui s'estompe en reculant dans un paysage de brume : la littérature d'aujourd'hui, désamarrée de la théorie littéraire ? En un sens, tout l'effort de Barthes a été de se déplacer sans cesse dans ses textes, de telle sorte qu'aucune image de lui ne pût jamais prendre et se fixer. Sa duplicité essentielle ne donna pas un art du flou ou du vague, mais du bougé : l'art du livre à venir et continuellement différé.

A la fin de son essai, Philippe Roger raconte excellemment comment il attendait chaque nouveau livre de Barthes, et la façon dont, enfant épris des *Tintin* et les connaissant tous par cœur, il voyait souvent en rêve « l'Autre album », dont il feuilletait les images éclatantes, lisait même les bulles, mais n'arrivait pas à déchiffrer le titre ; au réveil, il y avait cette poignante déception : la série était bien close. C'est ainsi, pour beaucoup, qu'a été vécue la mort de Barthes : comme l'ajournement définitif de son véritable livre et la *« clôture du corpus »*, cette transformation d'un corps de livres provisoires en cadavre de bibliothèque, en *œuvre*.



## Un livre d'affection et d'intelligence

La présence d'un « contemporain capital » – ce que fut certes Roland Barthes pour l'intelligentsia littéraire des années 1965-1980, – se mesure à l'expectative qu'il éveille. De Sartre, il était attendu des positions, de nouvelles ruptures, un livre qui donnât le fin mot de l'histoire ; de Barthes, la surprise du déplacement, et, enfin, un texte sans théorie, un roman *« où les mots pendent comme de beaux fruits à l'arbre indifférent du récit »*, ainsi qu'il l'avait écrit à propos de Chateaubriand. Désiré autant que craint (s'il allait être raté !), ce roman impensé n'est pas venu, comme on le dit d'une plante. La mort stupide a fait son œuvre. A ceux qui ont aimé ses livres-prospectus du Livre se pose à présent la question : qu'en faire pour ne pas les laisser se pétrifier en bornes-témoins d'un trajet inabouti ?

Certes, pas un inventaire après décès, répond Philippe Roger, sans doute le plus subtil, le plus brillant de ses élèves (on lui doit un *Sade* écrit mimétiquement en roland-barthes, diraient les allergiques à ce langage critique enclin aux tortillements de plume). A ces livres épars, disparates, fragments d'un discours amoureux fou de la Littérature, presque mystique, électrisé par une forte ambivalence à l'égard de la Science, il fallait un livre qui les relie sans prétendre les unifier par quelque synthèse inaperçue de Barthes lui-même, quelque clé psychanalytique ou sociologique.



BERENICE CLEEVE.

*« Une « biographie intellectuelle » – moins le biographique »*, c'est ainsi que Philippe Roger définit, restrictivement, son *Roland Barthes, roman*, qui vaut beaucoup mieux que ce titre pompeux et coquet, appât de librairie, clin d'œil aux barthésiens et au *Henri Matisse, roman*, d'Aragon. Cela cache un livre d'affection et d'intelligence mais révèle peut-être aussi le projet œdipien qui l'anime : prendre la place laissée vacante par Barthes en écrivant sur lui le roman qu'il n'a pu écrire. Produire enfin l'Autre album, le Livre manquant, le « Texte » barthésien...

Rhapsodie sur la spirale formée par les écrits de Barthes (*tous* pris en compte pour la première fois, jusqu'aux articles de jeunesse), cet ouvrage baroque dans sa construction et classique dans le soin de son écriture lie inexorablement son sort aux livres autour desquels il s'enroule en volutes et qui lui servent de tuteurs.

Parfois surchargé de bonheurs d'écriture et aussi d'obéissances à un sévère surmoi scientifique, à l'instar de Barthes lui-même, ce livre d'accompagnement dans la traversée du temps pour une entreprise aimée est, en tout cas, préférable à la réduction théorique qu'en propose un jeune normalien, Vincent Jouve, dans *la Littérature selon Roland Barthes*. Là, une option nette pour un Barthes savant prend l'allure, disons un peu sèche, du squelette qui flanque dans l'amphi le prof d'anatomie. Visiblement, il y avait un concours à passer !

Ce Barthes savant – et, reconnaissons-le, vieilli, car rien ne date autant qu'une théorie, – les lecteurs le retrouveront dans le recueil de ses textes sémiologiques. C'est sa superposition avec le Barthes écrivain « à la Gide » (vers lequel pointaient *Roland Barthes par Roland Barthes* et *la Chambre claire*) qui brouille l'image, empêche heureusement de faire le point et laisse en sursis, chacun de son côté mais s'épaulant mutuellement, le théoricien et l'écrivain. En sursis, c'est-à-dire menacé, mais toujours vivant et en liberté.

MICHEL CONTAT.

★ **L'AVENTURE SEMIOLOGIQUE, de Roland Barthes, Seuil, 357 p., 99 F.**

★ **ROLAND BARTHES, ROMAN, de Philippe Roger, Grasset, coll. « Figures » dirigée par Bernard-Henri Lévy, 354 p., 95 F.**

★ **LA LITTÉRATURE SELON ROLAND BARTHES, de Vincent Jouve, Minuit, coll. « Arguments », 108 p., 59 F.**

● ROMANS

# A la vitesse d'un burlesque américain

***Alain Gerber sait « écrire comique », mais il dit aussi les petits éclats de vie fragiles et fugaces.***

ALAIN GERBER n'est pas un écrivain domestique. Un écrivain domestique répond quand on l'appelle ; on sait toujours où le trouver : de livre en livre, il fouille toujours le même arpent de terrain ; on connaît ses paysages, extérieurs et intérieurs, on partage ses habitudes, petit à petit on fait partie de ses proches ; et s'il nous étonne, c'est à la manière d'un être familier, d'une compagne qui nous fait la surprise d'une nouvelle coiffure. Les lecteurs adorent ce genre de confort.

Gerber, lui, n'est jamais où on l'attend. Son bout de terrain, c'est la terre entière ; quand on l'espère à Belfort, il débarque au Mexique, à moins que ce ne soit au Canada ou dans une Pologne indécise de l'entre-deux-guerres. De même, on ne sait pas bien si ce qu'il écrit appartient au domaine du roman, du souvenir d'enfance, du conte merveilleux, du récit fantastique, de la fable amère ou de l'évocation historique. Ce n'est pas de cette manière qu'on se fabrique une image de marque.

Prenez son dernier livre, *les Heureux Jours de M. Ghichka*. Lieu : non indiqué, mais on est conduit à imaginer une ville d'Europe centrale, et on l'imagine même de façon très forte. Epoque : avant-guerre, c'est-à-dire n'importe quand, même si dans le décor se profilent les silhouettes de Staline, du Négus et du gros Mussolini. Personnages : M. Ghichka Piktopek, minable employé aux écritures, Mlle Marie Wakhelyana, affreuse péronnelle dont Ghichka est lamentablement amoureux, la petite Cendrelle, adorable comme une envie de printemps ; et puis, des créatures tout à fait impossibles, mais, par la grâce des mots, tout aussi attachantes, comme M. Banez, à moins qu'il ne se nomme Zebana ou Kukulo, qui mourra d'une brutale rencontre avec une armoire à glace, et surtout Karl, un singe doué d'un tel don d'imitation qu'il peut refléter l'humanité tout entière, passée, présente et future.

## De gag en gag

Avec de tels matériaux, on ne fait pas un livre sérieux. De fait, *les Heureux Jours de M. Ghichka* est un roman qui rebondit de gag en gag à la vitesse d'un burlesque américain. Gerber est un des très rares écrivains français à savoir écrire comique, et pas seulement amusant ou drôle.

Mais, entre ces plages de rire, il s'insinue aussi quantité de choses étranges et belles, émouvantes et graves. Il y a dans ces pages trop de miroirs, de reflets, d'imitations, de parodies, pour qu'on n'y sente pas se développer une réflexion inquiète sur l'identité et sur sa perte, sur ce qui reste de la vie lorsqu'on lui retire ces morceaux de mort que sont les répétitions, les mécanismes, les jeux d'apparence et les masques.

Pour écrire cette angoisse et la faire partager, Gerber n'hésite pas à faire appel au fantastique et à l'invraisemblable, mais le fabuleux n'est jamais chez lui que la manière la plus frappante, la plus pudique, aussi, de parler de l'humanité. Certes, c'est par plaisir et pour notre plaisir qu'Alain Gerber manie la farce, l'énorme, l'épique, mais c'est également pour pouvoir dire, sans tomber dans le mélo ou l'eau de rose, ce qui lui importe : l'intensité d'un bonheur, la déchirure d'une détresse, la plénitude d'un amour, la beauté d'une aurore qui se lève sur une vie uniformément grise, la puissance d'un rêve qui vous arrache à la médiocrité, ces petits éclats de vie fragiles et fugaces dans lesquels viennent se concentrer, un instant, tous les rayons du soleil.

PIERRE LEPAPE.

★ **LES HEUREUX JOURS DE M. GHICHKA, d'Alain Gerber, Laffont, 194 p., 78 F.**

# « Culture et tragédie »

***Un texte de Roland Barthes.***

*(Suite de la première page.)*

Des masses corrompues par une fausse culture peuvent sentir dans le destin qui les accable le poids du *drame* ; elles se complaisent dans l'étalage du drame, et poussent ce sentiment jusqu'à mettre du drame jusque dans les plus petits incidents de leur vie. Elles aiment, dans le drame, l'occasion d'un débordement d'égoïsme qui permet de s'apitoyer indéfiniment sur les plus petites particularités de leur propre malheur, de broder avec pathétique sur l'existence d'une injustice supérieure, qui écarte bien à propos toute responsabilité.

En ce sens la *tragédie* s'oppose au drame ; elle est un genre aristocratique qui suppose une haute compréhension de l'univers, une clarté profonde sur l'essence de l'homme. Les tragédies du théâtre n'ont été possibles que dans des pays et à des époques où le public présentait un caractère éminemment aristocratique, soit par le rang social (dix-septième siècle), soit par une culture populaire originale (chez les Grecs au cinquième siècle). Si le drame (dont le genre décadent fut le mélodrame, et l'un s'éclaire bien par l'autre) procède par un surenchérissement toujours plus débordant sur les malheurs humains, souvent dans ce qu'ils ont de plus pusillanimes, la tragédie, elle, n'est qu'un effort ardent pour dépouiller la souffrance de l'homme, la réduire à son essence irréductible, l'appuyer – en la stylisant dans *une forme esthétique impeccable* – sur le fondement premier du drame humain, présenté dans une nudité que seul l'art peut atteindre.

∴

La tragédie n'est pas tributaire de la vie ; c'est le sentiment tragique de la vie qui est tributaire de la tragédie. Voilà pourquoi les tragédies de théâtre n'ont pas suivi cette sorte d'évolution historique qui fait d'un stade premier sortir un stade second plus perfectionné, et ainsi de suite. Pour cela il eût fallu que la tragédie du théâtre épousât strictement la lente évolution des siècles, imitât la transformation des vies et des mentalités et, dans les époques de fausse culture, préférât se corrompre plutôt que de mourir. La tragédie ne l'a pas fait ; son histoire n'est qu'une succession de morts et de résurrections glorieuses. Elle peut décroître ou disparaître avec autant de sublime désinvolture qu'elle a paru : après Euripide, la tragédie se perd (en admettant qu'Euripide fût un vrai tragique, ce que n'a pas fait Nietzsche). Après Racine, il n'y a que des tragédies mortes, jusqu'à ce que naisse une nouvelle forme tragique – foncièrement distincte, souvent méconnaissable de la première.

Dans les tragédies du théâtre, l'intérêt n'est pas celui de la curiosité, comme dans les drames. Le public ne suit pas, haletant, les péripéties de l'histoire pour savoir quelle en sera l'issue. Dans les belles tragédies, le dénouement est toujours connu à l'avance ; il ne peut pas être autre que ce qu'il est : ni la puissance de l'homme ni même quelquefois celle du Dieu (et ceci est proprement tragique) ne peuvent améliorer ni modifier le sort du héros. Et pourtant l'âme du spectateur s'attache avec passion à la marche de la pièce. Pourquoi ? C'est là le miracle de la tragédie ; il nous indique que notre enquête la plus intime ne va pas à l'issue des choses mais à leur pourquoi. Peu importe de savoir comment finira le monde, ce qu'il importe de savoir, c'est ce qu'il est, quel est son véritable sens – non point dans le Temps, puissance fort contestable et contestée, mais dans un univers immédiat, dépouillé des portes mêmes du Temps.

∴

De toutes les tragédies du théâtre, il se dégagerait alors la leçon suivante – s'il est vrai que l'art puisse jamais enseigner quelque chose : l'homme, ce demi-dieu, a pour marque distinctive dans l'univers sa pensée, son désir et son pouvoir de connaissance, source de richesses sensibles et de subtiles actions. Mais cette puissance élective de la pensée, en distrayant glorieusement l'homme du rythme universel des mondes, sans toutefois l'égaler à l'omnipotence divine, plonge l'âme humaine dans une souffrance *indicible et inguérissable*. C'est de cette souffrance qu'est formé le monde, notre monde, à nous, hommes. La tragédie du théâtre nous enseigne à contempler cette souffrance dans la sanglante lumière qu'elle projette sur elle ; ou mieux encore, à approfondir cette souffrance, en la dépouillant, en l'épurant ; à nous plonger dans cette pure souffrance humaine, dont nous sommes charnellement et spirituellement pétris, afin de retrouver en elle non point notre raison d'être, ce qui serait criminel, mais notre essence dernière, et, avec elle, la pleine possession de notre destin d'homme. Nous aurons alors dominé la souffrance imposée et incomprise par la souffrance comprise et consentie ; et immédiatement la souffrance deviendra de la joie. Ainsi, Œdipe roi, cœur en proie à la douleur rare d'avoir involontairement tué son père et épousé sa mère, parce qu'il accepte cette douleur sans cesser de la ressentir, parce qu'il la contemple et la médite sans essayer pourtant de s'en détacher, peu à peu se transfigure et rayonne, lui le criminel, d'un éclat surhumain quasi divin (dans *Œdipe à Colone*).

Sur les scènes grecques, les acteurs portaient des cothurnes qui les surélevaient au-dessus de la taille humaine. Pour que nous ayons le droit de voir la tragédie dans le monde, il faut aussi que ce monde chausse cothurnes et s'élève un peu plus haut que la médiocre coutume.

Tous les peuples, toutes les époques, ne sont pas également dignes de vivre une tragédie. Certes, le drame est généreusement dispensé à travers le monde. La tragédie y est plus rare, car elle n'existe pas à l'état spontané ; elle se crée avec de la souffrance et de l'art ; elle présuppose de la part du peuple une culture profonde, une communion de style entre la vie et l'art. Le propre du héros tragique, c'est qu'il maintient en lui, quand bien même il serait gratuit, *« l'illustre acharnement de n'être pas vaincu »* (Hugo).

Il faut donc une grande force d'héroïque résistance aux destins, ou, si l'on préfère, d'héroïque acceptation des destins pour pouvoir dire que ce qu'un homme ou un peuple crée dans la vie, c'est de la tragédie.

Ainsi notre époque, par exemple : elle est certainement douloureuse, dramatique même. Mais rien ne dit encore qu'elle soit tragique. Le drame se subit, mais la tragédie se mérite, comme tout ce qui est grand.

ROLAND BARTHES.

*[Ce texte, intitulé* Culture et tragédie. Essais sur la culture, *est répertorié dans la bibliographie de* Communications, *établie d'après le cahier répertoire tenu par Barthes lui-même, comme le premier jamais publié par l'écrivain. Le lieu de publication* (Existences) *est erroné : oubli ? Confusion ? Ce texte était donc considéré comme perdu. Une suite de hasards et de recoupements ont permis d'en retrouver la trace dans les publications estudiantines du défunt COPAR. Dans ce numéro spécial du printemps 1942 des* Cahiers de l'étudiant, *la signature de Roland Barthes voisine, d'ailleurs, avec celles d'André Passeron, de Paul-Louis Mignon et d'Edgard Pisani. –* Ph. R.]

● LETTRES ITALIENNES

# Le fantasque Zanzotto

***Une profusion d'adjectifs, des mots inventés : Michel Deguy a « mimé » le poète italien pour nous donner une idée de son œuvre, à la fois savante, précieuse, flamboyante.* Le Galaté au bois, *prix Viareggio 1979, est le premier volet d'une trilogie.***

CE que les poètes qui publient se flattent de réussir – un alliage résistant de prohibition et d'inceste, de legs et de privilèges, de coordination et d'insubordination, un creuset où l'horreur et le désir fondent pour de l'or, – il le réussit.

Andrea Zanzotto vit depuis soixante-cinq ans en Vénétie, à Pieve-di-Soligo. Certains de ses amis sourient d'avoir rêvé qu'il eût fait un sénateur-écrivain... Cependant, il s'est simplement retiré d'un enseignement de *scuola media*. On rapporte qu'il a quitté la province de Trévise à plusieurs reprises ; il a été vu à Paris. Son nom figure au générique du *Casanova* et de *E la Nave va*. Fellini a aussi préfacé d'une lettre le *Filo e altre poesie* (1976). Le *filo* est une historiette, un petit mythe, que le populaire se refile, dont le poète renoue les fils, dans ce dialecte vénitien que parlait Goldoni, riche en X et en Z ; et dans ce langage-fée des enfants qui dissout, en un clin de rire, toutes les langues de bois.

*Le Galaté au bois*, prix Viareggio 1979 (1), ouvre la trilogie qui se poursuit avec *Fosfeni* (1983) et *Idioma* (à paraître cette année). Un grand recueil vendu à quinze mille exemplaires (2) offre les poèmes de 1938 à 1972. Montale parle en avant-propos de ce poète qui *« vit dans les percussions les moins bruyantes, et de son métronome qui est celui des battements du cœur »*. Ungaretti le loue. Pasolini aimait ces très fins entrelacs comiques parodiant le sublime et l'antisublime ; et dans la préface qu'il donne aujourd'hui à sa traduction virtuose du *Galaté au bois*, Philippe Di Meo, parlant du *signifiant fendu*, rejoint ce propos de Pasolini, pour qui chaque séquence, chaque brin de la torsade, du poème, *« abolit une possible délimitation du champ sémantique »*. Façon d'évoquer aussi ce commerce avec Lacan que Zanzotto, dans *Pasque*, mentionne, entre autres à la page 60 : *« Oui, je lis* Scilicet, *la revue paraissant trois fois l'an à Paris sous la direction du docteur J. Lacan. »*

Etrange unanimité d'éloges, coïncidence des « opposés » comme, parfois, sur un grand poète étranger : Pound, Celan ; ici sur Zanzotto, donc, qui a tous les droits que lui reconnaît le statut d'exception : licence de manœuvres lexicales interdites aux plus gourds, aux plus jeunes, aux plus présomptueux. Le plus méticuleux, le plus *scurrile* (3), le plus inouï, le plus vétilleux, l'érudit, l'astéïque, l'affectueux, se change en mots simples ou zanzottés, savants ou détraqués, emboutis ou décrassés, en séquences précises abstraites précieuses. Il faudrait ne pas faire peur ; encourager plutôt le lecteur assisté à prendre de la vitesse, à céder à l'accélération, à lutter comme le naufragé de Poe dans le vortex du maelström, à prendre part au concours des « logophages ». Trouvera-t-il, ce lecteur, et perdra-t-il le fil, la torsade, les deux bouts de la chaîne à tresser ensemble, son Pétrarque et son Pound ? Et moi, lisant les *Hypersonnets* de Zanzotto, j'entendais le rythme et l'extase de Hopkins...

## Le retour à l'inéclaircissable

Je ne peux pas vous raconter. La forêt, c'est la langue, la selve obscure ; significations perdues, où il faut refaire route, viance et déviance ; faire le *Galaté*, jouer les bons tours de langage, danser autour des atours de l'Absente de tout poème, à la gloire de celle qui aura vraiment fait défaut. Le feu se communique au bois, de la mémoire projetée en avant, et tirant. Donc du savoir, de l'émotion, du fol goût de jouer.

Une ponctuation généralisée qui s'annexe des petits dessins : la suspension devient un serpentin de réveillon ; les crochets dansent ; les parenthèses se vident ; la typo vire au cul-de-lampe, au calligramme – *italian graffiti :* une carte aux amis avec un itinéraire au crayon, un usage poundien de l'idéogramme non pris à la lettre. Néologismes rieurs, archaïsmes contemporains.

Voilà, c'est un poème merveilleux, fantasque ; je me retourne et je le vois qui salue comme Chaplin à la fin, dansant, avec moulinets de strophes et d'allusions, infiniment gai et triste ; il a perdu Laure et Galatée. Poème fantasque, et je le qualifie de cette profusion d'adjectifs que Zanzotto enseigne à ne pas craindre : poème ruche, porté aux extrêmes, pœcile, micromégalo, mnémotechnique, désinvirevolte, obéissant aux sautes de savoir, spasmodique, agglutinant, et ces éclairs éblouissants quand il ouvre ses fenêtres – une fête, libre.



Andrea Zanzotto
(dessin de Pasolini, 1974)

Sur le tertre des morts, le mont chauve, le charnier jamais désaltéré, cet ossuaire où le sieur Della Casa légiféra son *Galateo* (4), le poème nous reconduit à l'inéclaircissable.

> *« Pour que croisse l'obscur,*
> *pour que soit juste l'obscur,*
> *pour que, un à un, des arbres*
> *et des ramifications et des*
> *feuillaisons d'obscurs*
> *il vienne plus d'obscur... »*

Quoi pour la poésie ? Réponse : des frondaisons, du vent, des fourrés, de l'épaisseur, du passé non réhabilité, du toujours-déjà. Il faut demeurer dans le vernaculaire, habiter le maternel, mais pas comme une « réserve », pas un « parc national » ; en replongeant dans l'immémorial.

La poésie est forêt profonde, lieu d'égarement dantesque, cervantesque, et bois galatéen, épaisseur, fleuve de l'oubli, gardienne du fonds mis en son abîme, savoir sans puissance, sagesse – et prise dans les risques de la fausse profondeur.

*M. D.*

**★ LE GALATÉ AU BOIS, d'Andrea Zanzotto, traduit de l'italien par Philippe Di Meo, éd. Arcane 17, édition bilingue, coll. « L'Hipogriffe », 220 p., 125 F.**

**● Une nouvelle revue, *Vocativo*, vient de paraître. Elle est éditée par Arcane 17 et dirigée par Ph. Di Meo. Son premier numéro (printemps 1986) est organisé *« autour d'Andrea Zanzotto »*.**

---

(1) Des extraits traduits par Gérard Genot ont été publiés dans *Poésie*, n° 6, juin 1978.

(2) Mondadori, 1973.

(3) Trivial.

(4) En italien, il est une *Galatea* et un *Galateo*. La première est la nymphe Galatée ; le second, un néologisme procédant de celle-ci, mais forgé et choisi par Monsignore Giovanni Della Casa (1558) pour servir de titre à son traité de règles de bienséances. Depuis cette date, en Italie, *Galateo* est passé dans la langue.

## Livres récents traduits de l'italien (... ou du latin)

● Alberto Bevilacqua : *la Dame des merveilles*. – Une femme mystérieuse s'introduit chez le narrateur et lui vole un manuscrit inachevé. Il part à sa recherche... Traduit par Ren Daillie (Balland, 94 p., 98 F).

● Giuseppe Bonaviri : *Contes sarrasins*. – Des contes qui se passent en Sicile et qui font voisiner le Christ et le pape, Frédéric II Hohenstaufen et les preux de Charlemagne. Traduits par Jacqueline Bloncourt-Herselin (Denoël, 148 F).

● Dante : *De l'éloquence vulgaire*. – Plaidoyer pour l'italien (*« notre vraie première langue »*) contre le latin (*De Vulgari eloquentia*) par l'auteur de *la Divine Comédie*. Traduit du latin par Frédéric Magne (La Délirante, 6 p.).

● Gian Dauli : *Magie blanche*. – De Milan à Vicence, de Naples à Venise, au temps de l'Italie mussolinienne des années 30, un employé du cadastre et son ami, industriel en conserves de tomates, entreprennent un « voyage extraordinaire ». Traduit par Marie Canavaggia (éd. Desjonquières, 418 p., 140 F).

● Giorgio Manganelli : *Aux Dieux ultérieurs*. – Six récits d'une écriture originale et d'une érudition inépuisable par un auteur, né à Milan en 1922, que la France vient de découvrir avec *Centurie*. Traduits de l'italien par Philippe Di Meo (éd. W, 160 p., 84 F. Distr. Distique).

● Eugenio Montale : *Papillon de Dinard*. – Le « roman » autobiographique du grand poète, prix Nobel 1975. Traduction de Mario Fusco (Fata Morgana, 160 et 134 p., 69 F chaque volume).

● Guido Morselli : *Dissipatio*. – Un homme entre dans une grotte pour s'y suicider. Il en ressort, ayant renoncé à son projet. Entre-temps, toute trace de l'existence des humains a disparu. L'auteur (1911-1973) s'est suicidé après avoir écrit ce livre. Traduit par Philippe Guilhon (Denoël, 156 p., 88 F).

● Ippolito Nievo : *Anti-aphrodisiaque pour l'amour platonique*. – Ecrit peu après la Révolution de 1848, publié un siècle plus tard, le récit des tribulations de deux adolescents qui se purgent de l'amour platonique par des plaisirs plus terrestres. Traduit par Muriel Gallot (L'Alphée, 92 F. Distr. Ulysse/Distique).

● P.M. Pasinetti : *Demain tout à coup*. – Une restructuration s'abat sur un groupe de presse. Un journaliste, qui refuse, décide de tout abandonner pour aller vivre dans la campagne vénitienne. Traduit par Soula Aghion (Liana Levi, 92 F).

● Mario Pomilio : *le Cimetière chinois*. – Un Italien et une Allemande en week-end sur la mer du Nord se rencontrent. Mais tout leur rappelle la guerre. Traduit par René de Ceccaty (Denoël, 91 p., 60 F).

● *Promenades en poésie italienne contemporaine en 33 auteurs*. – Anthologie établie par Hugues Labrusse, Renzo Milani, André Ughetto (Sud. Domaine étranger, 100 F. Distr. Ramsay-CDE).

● Pour se tenir au courant de l'Italie et de l'espace culturel franco-italien, on lira aussi : *50, rue de Varenne*, la revue de l'Institut culturel italien de Paris (direction Fernando Caruso) dont le premier numéro est consacré à « la Ville ».

# Giordano Bruno l'hérétique

***La première traduction du* Candelaio *: entre philosophie et comédie, satire et libertinage, une curiosité qui sent le soufre.***

ON sait de Giordano Bruno qu'il fut brûlé à Rome sur la place Campi-di-Fiori en 1600 pour hérésie. Dominicain incroyant au temps des guerres de religion, athée qui change de Religion chaque fois qu'il change de pays, il fut un mystique sans Dieu, un esprit libre, solitaire, partout incompris. Né en Campanie en 1548, fils d'un gentilhomme napolitain, Giordano Bruno entre à dix-sept ans au couvent des dominicains, où il étudie les philosophes, mais encourt bien vite la méfiance de ses supérieurs, qui entament un procès pour hérésie contre cet élève trop curieux : il s'enfuit à Rome, défroque, arrive à Venise. Traqué par l'Inquisition, il se rend à Genève, mais ne peut tolérer l'étroitesse théocratique du calvinisme et, victime de l'intolérance des protestants persécutés-persécuteurs, se rend à Toulouse puis à Paris, où, en 1581, on crée pour lui une chaire de philosophie à la Sorbonne à la demande du roi Henri III. Ses théories philosophiques lui valent des poursuites, et il se réfugie en Angleterre, d'où il part pour l'Allemagne, invité à l'université de Wittemberg, où avait vécu Luther. On trouve ensuite Bruno à Prague, où il suscite la réprobation des calvinistes tchèques. Il revient à Venise où il fréquente Galilée. Arrêté par l'Inquisition en 1592, il ne sort de prison, après un interminable procès, que pour monter sur le bûcher. Brûlé vif.

Hérétique, la pensée de Bruno va, bien sûr, dans tous les domaines, une curiosité qui sent le soufre à l'encontre des dogmes. Mettant en cause le rôle de l'Eglise comme dépositaire de la liberté révélée, il est le premier penseur à voir l'univers physique tel que nous le voyons aujourd'hui : infini, décentré, non hiérarchique, où l'esprit et la matière ne sont que des formes complémentaires de l'Etre unique (1).

Bruno a laissé une œuvre immense et disparate, notamment *le Candelaio* – qui vient d'être traduite pour la première fois en français par Jean-Noël Vuarnet. Ecrite en 1582 à Paris, c'est une pièce philosophico-comico-napolitaine qu'on a beaucoup de difficulté à relier à la personnalité explosive de son auteur. Même en Italie, ce texte difficile est peu connu malgré une mise en scène de Luca Ronconi en 1968. Au carrefour de la comédie et de la philosophie, *le Candelaio* – le mot a le même sens que dans *le Chandelier* d'Alfred de Musset – a toujours défié toutes les interprétations. *« Il y a trois matières tissées ensemble dans la présente comédie*, annonce le prologue : *l'amour de Boniface, l'alchimie de Bartho, et la pédanterie de Martin. »* Un vieillard amoureux, un alchimiste, un pédant philosophe en sont les protagonistes à côté de filous, de putains et de maquerelles, tous authentiques charlatans.

## La fessée au philosophe

Même si l'on sait que le moine défroqué a reconnu être peu convaincu par la vraisemblance de l'existence divine du Christ et par la crédibilité de la Sainte Trinité, et que le péché de chair lui paraissait des plus véniels, on est stupéfié par l'audace et la modernité de la pièce de Bruno, satire qui a d'abord pour but de ridiculiser le philosophe aristotélicien obtus qui reçoit ce qu'il mérite : la fessée. Quant à l'intrigue, menée au rythme des copulations et de la libido non satisfaite, elle mêle à la satire des faux savants et des faux dévots une crudité extrême rendue par une langue qui marie le latin, l'italien et le napolitain.

Jean-Noël Vuarnet, qui n'a pas traduit intégralement la pièce, parce que les passages en latin seraient incompréhensibles pour le public d'aujourd'hui, a fait une traduction destinée au spectacle. *« Cette adaptation m'a donné le plus grand des plaisirs depuis vingt ans que j'écris »*, reconnaît-il. Il a su rendre la puissance comique d'une œuvre fondée sur la langue et trouver des équivalents aux jeux sémantiques et étymologiques, aux calembours et contrepèteries, n'hésitant pas à faire des collages d'allusions contemporaines pour rendre les disputes philosophiques d'il y a quatre cents ans.

*« Mastiquant doctrines et thèses, fleurant et flairant l'œillet, crachant sentences comme foutre – d'un Ganymède l'autre... Vous verrez cet éducastreur synonymique étymologique appositif et suppositoire, à la fois bougre d'université et mignon de commerce : patriarche des muses et dauphin du royaume apollinesque... Mais ce n'est pas tout ! Vous verrez aussi maquillages et magouillages, la ronde des dégoûts et des désirs. Vous verrez des filous, des frappes et des gouapes, des clitoridiennes et des pédés, beaucoup de voix de tête et peu de cœur »*, annonce le bateleur. Parmi les curiosités inconnues *le Candelaio* vaut bien une visite. Attention ! Il sent le soufre.

NICOLE ZAND.

**★ LE CANDELAIO, de Giordano Bruno, adapté et présenté par Jean-Noël Vuarnet, Point hors ligne éd. (3, rue Thouin, 75005 Paris), 156 p., 89 F.**

---

(1) Pour une analyse de la pensée philosophique et scientifique de Bruno, voir *le Philosophe-Artiste*, de Jean-Noël Vuarnet (10/18, 1977) ; et l'étude de Maurice de Gandillac dans l'*Histoire de la philosophie* de la Pléiade (Tome II, p. 311).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

# Voyeurisme héréditaire

*(Suite de la page 15.)*

Un jour qu'il cherche à photographier des nuages en forme de champignon atomique derrière la coupole de Saint-Pierre – le péril nucléaire est son autre marotte, avec la théorie littéraire, – une Zaïroise délurée s'offre à mimer pour lui la Noire du poème de Mallarmé *« par le démon secouée »*, sans omettre le sexe *« pâle et rose comme un coquillage marin »*.

L'histoire ne dit pas le plaisir que Dodo prend à ce spectacle, mais la confirmation intellectuelle qu'il y trouve. Il n'y a de littérature, selon lui, que scopophile, entendez : voyeuse. Quand un auteur raconte l'intimité de ses personnages, il colle son œil à la serrure et contraint le lecteur d'en faire autant. Hérodote nous oblige à épier le déshabillage du roi Candaule ; Proust, à surprendre Charlus avec Jupien. L'attitude des chercheurs scientifiques devant l'inconnu ne serait pas moins sacrilège, profanatrice, et ignorante de ce qui va s'ensuivre...

ESPÉRANT reconquérir sa femme, Dodo demande à son père de récupérer l'appartement maternel dont il avait refusé d'hériter. Mais Silvia lui en veut de se contredire et de s'humilier. D'ailleurs, elle a un autre homme dans sa vie. Sans l'aimer vraiment, et tout en décidant sans cesse de rompre, elle ne peut se résoudre à le quitter. Un de ces êtres avec lesquels on ne peut s'empêcher de « rechuter » délicieusement !

Pendant ce temps, le père grabataire exige de son infirmière des poses osées et des caresses précises. Une femme, également, lui rend visite. Le fils observe ces manèges. Enfant, déjà, il avait surpris son père étreignant sa mère d'une manière qui lui avait paru offensante. Il en a gardé une envie sourde de le gifler.

De certains détails difficiles à rapporter, il ressort que la visiteuse inconnue du malade n'est autre que sa belle-fille Silvia. Le père imite les façons d'aimer du fils, et le fils parodie celles du père.

L'envie de tuer saisit Dodo. Mais il y a trop longtemps qu'il se satisfait de la domination paternelle. Ce serait encore y céder que d'accepter l'autre appartement familial, dont Silvia ne veut plus. Le presque-mort saisit le vif. Le fils n'accédera jamais à l'automobile, ni au réel – s'il existe. Commencée sous le signe des portes bâillantes et des cris étouffés, sa vie se poursuivra en jeux de glaces, en rapports de forces irréversibles. Une sorte d'enfer, entrecoupé d'émois furtifs, compliqués, toujours volés à d'autres, blessés.

ON sort de *l'Homme qui regarde* comme de tous les romans de Moravia : saisi de vertige devant une insatisfaction qui a pris tous les visages – apathie, ennui, mépris, horreur du vide – et qui culmine, ici, dans l'erreur sur la personne. Même le désir, qui passait pour le meilleur moyen de connaître l'autre et soi-même, se révèle un trompe-l'œil lancinant. Celui qui souffre le moins – car il y a toujours, dans les trios de Moravia, un jouisseur relatif, – c'est le père, quelqu'un qui a besoin d'écraser pour se sentir être, et qui va mourir, dans une apothéose de trivialité.

Peu d'œuvres tournent, à ce point, autour du même point aveugle. Avec l'obstination du désir même, Moravia n'a cessé de poser, en plus de trente volumes, la question des ténèbres du réel extérieur et intime, dès lors que sont évanouies les valeurs et croyances qui engageaient le sens, qui en réglaient le cours.

DE ce point de vue, *l'Homme qui regarde* est un aboutissement. Silvia pousse à l'extrême l'indifférence troublée de la Cécilia de *l'Ennui*. Le père et le fils donnent à la rivalité toujours présente chez Moravia un tour insoutenable, tel que le plaisir de l'un suppose fatalement le déshonneur de l'autre. Seul répit au malheur : recopier les figures apprises ailleurs, singer des poèmes et des tableaux illustres, se savoir dans l'imitation, l'emprunt, la fausseté, la posture et l'imposture.

Même la fin du monde est problématique, comme l'improbable extinction du désir. Le narrateur cherche en vain le nuage ou le passage de *l'Apocalypse* qui l'aideraient à concevoir l'anéantissement auquel la planète lui paraît promise. Le champignon final n'est pas plus imaginable que l'intimité profonde de la Noire de Mallarmé. L'homme doit s'en remettre, pour tout, à son appétit ou à ses appréhensions, c'est-à-dire à ce qui n'est pas, à du tremblement intérieur en quête d'objet.

On peut trouver trop de noirceur complaisante et scabreuse à l'obsession de Moravia. On ne peut nier qu'elle compose, à force, une des œuvres du vingtième siècle les plus évocatrices de notre insécurité, les plus trouées de nos manques.

**★ L'HOMME QUI REGARDE, d'Alberto Moravia, traduit de l'italien par René de Ceccaty, Flammarion, 204 p., 75 F.**

# RELIGION

A CAUSE DE SES THÈSES DE MORALE SEXUELLE

## Un théologien américain risque d'être interdit d'enseignement

Le cas du Père Leonardo Boff est à peine réglé qu'un autre conflit relance le débat sur la liberté de recherche des théologiens. Il ne s'agit plus cette fois de théologie de la libération mais de morale sexuelle, avec pour protagoniste le Père Charles Curran, professeur de théologie morale à l'université catholique America de Washington.

Le Père Curran, âgé de 57 ans, est un spécialiste des questions éthiques. Dès la parution de l'encyclique *Humanæ Vitæ* en 1968, il exprimait des réserves, estimant que les catholiques pouvaient garder une certaine liberté en matière de contraception. Il n'hésitait pas ensuite à se distinguer des thèses officielles de l'Eglise sur l'avortement, l'euthanasie, l'indissolubilité du mariage, l'union libre ou la masturbation. En 1979, ses écrits et ses propos attirèrent l'attention de Rome qui ordonna une étude approfondie des thèses du théologien.

Ce n'est que le 10 octobre 1985 qu'a été rendue publique une lettre du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, dans laquelle il demande au Père Curran *« de reconsidérer et de rétracter des positions qui ne permettent pas à un enseignant d'être appelé théologien catholique »*.

Le 8 mars dernier, le Père Curran s'est rendu à Rome pour un entretien qualifié d'*« informel »* mais qui n'a pas remis en cause les conclusions auxquelles avait abouti la Congrégation romaine. Sur le point de se voir supprimer son autorisation d'enseigner, le Père Curran vient de déclarer au cours d'une conférence de presse : *« Sur la base de mon intégrité personnelle et universitaire, je ne vois pour le moment aucune raison de changer de position. »*

La probable condamnation du Père Curran soulève une vive polémique dans les milieux catholiques américains. De nombreux théologiens viennent de signer une déclaration lui exprimant leur soutien. De leur côté, les étudiants en théologie de la Catholic University of America ont lancé une pétition avec pour objectif d'obtenir 20 000 signatures en sa faveur.

Le débat porte sur le point de savoir si un théologien peut avoir des positions différentes de l'Eglise dans des domaines qui ne concernent pas directement la foi et qui relèvent de la vie privée (contraception, avortement, homosexualité...). Le Père Curran affirmait récemment : *« Je réitère mon attachement à l'Eglise catholique et à la foi de la communauté catholique. En aucune façon, je ne suis en désaccord ou conteste ces choses qui relèvent du plus profond de la foi. »*

## L'unité des chrétiens se construit sur le terrain

par ROGER MEHL

DEPUIS quelques années le thème du « piétinement œcuménique » revient fréquemment. Evidemment, nous sommes loin des grands enthousiasmes suscités dans la chrétienté par la création officielle, en 1948, du Conseil œcuménique des Eglises, par le concile Vatican II, qui, dans la pensée de Jean XXIII, se voulait d'abord œcuménique, par la création en 1965 d'un groupe de travail commun entre l'Eglise catholique et le Conseil œcuménique, par les rumeurs qui circulaient en 1968 d'une adhésion possible de l'Eglise romaine au COE. Ce n'est pas que le travail accompli depuis lors se soit ralenti — loin de là. Les dialogues bilatéraux entre l'Eglise romaine et les grandes alliances confessionnelles mondiales ont renforcé certains consensus.

Mais, à lire tous ces documents, on ne peut se défendre de l'impression que, si la mesure d'unité entre les différentes Eglises se réclamant du dépôt apostolique est considérable, il reste des « murailles infranchissables », que parfois l'accord se fait à la faveur de formulations ambiguës, et que les divers partenaires du dialogue en donnent des interprétations divergentes.

C'est notamment le cas en ce qui concerne le ministère, la succession apostolique, le magistère de celui qui aime à s'intituler l'évêque de Rome.

Il ne faut pas trop s'étonner de ces lenteurs et de ce piétinement. Car il existe effectivement des difficultés majeures. La première, c'est que les Eglises sont loin de s'entendre sur le contenu fondamental, essentiel, de la foi et les doctrines qui sont réputées l'expliciter et lui donner sa véritable signification.

Paul VI avait rappelé que, selon l'Eglise catholique, la seule compréhension authentique de l'eucharistie est donnée par la doctrine de la transsubtentiation. A quoi les Eglises de la Réforme répondent que seule est décisive la foi en la présence réelle du Christ dans la Cène. Où passe la limite entre la foi et les doctrines ? Jamais on n'a pu se mettre d'accord sur ce point, ce qui fait que catholiques et orthodoxes soutiennent que l'intercommunion ne sera possible que si un accord complet se réalise sur le contenu intégral de la foi, alors que les protestants soutiennent qu'il ne faut pas confondre la foi avec des doctrines, qui sont toujours historiquement et culturellement situées et ne peuvent pas prétendre à la pérennité.

La seconde difficulté n'est pas moins importante : à supposer que le dialogue œcuménique aboutisse pleinement, qui décidera que l'unité est atteinte : le pape, le Conseil œcuménique, les autorités ecclésiastiques des diverses Eglises, les conférences de théologiens ? Mais à qui fera-t-on croire que l'unité puisse être décrétée par une décision venue des sommets ? A supposer qu'une telle décision soit prise, on verrait immédiatement surgir des groupes irrédentistes et les schismes se multiplier dans toutes les Eglises.

### Un mouvement irréversible

Alors la cause de l'unité est-elle définitivement perdue ? Loin de nous cette pensée. Car il se passe depuis des décennies une *évolution* beaucoup plus décisive à la base. Un peu partout sont apparus dans les paroisses ou en dehors d'elles des groupes œcuméniques qui sont d'abord des groupes de réflexion sur l'Ecriture sainte, des groupes de prière, des groupes de partage, parfois des groupes d'action (contre la torture par exemple). Beaucoup de ces groupes ne se manifestent pas seulement à l'occasion de la Semaine de prière pour l'unité (18-25 janvier), qui, malgré ses mérites, présente aussi le risque d'une certaine banalisation, mais ont une existence permanente. Ils sont à l'origine des rencontres de plus en plus fréquentes entre paroisses de confession différente, d'échange de chaire. (Qui aurait pu penser il y a vingt ans qu'un archiprêtre prêcherait dans une église protestante et qu'un pasteur prêcherait dans une cathédrale ?)

Ces groupes, lorsqu'ils ont de la continuité, forment une nouvelle élite chrétienne, une nouvelle forme de militants chrétiens, Ce sont des clercs et des laïcs, des hommes et des femmes, mûris par la réflexion commune, conscients de leur unité dans le même baptême. Et c'est dans ces groupes-là que jaillit, de plus en plus pressante, de plus en plus incontournable, la question : Puisque nous vivons ensemble une telle communion de foi et de partage, pourquoi n'irions-nous pas jusqu'au bout de ce mouvement, jusqu'au signe visible que constitue l'intercommunion.

Si ce mouvement que nous esquissons à grands traits, et qui repose sur une écoute commune de la Parole de Dieu, se poursuit et s'amplifie, il constituera un groupe de pression *légitime* à l'égard des autorités ecclésiastiques et canonistes les plus rigoureux. C'est de ce mouvement de la base (qui n'a rien de commun avec un groupement politique) que viendra l'unité. Celle-ci n'aura plus besoin d'être décrétée puisqu'elle sera déjà vécue. Et après tout, tant pis s'il faut un peu bousculer les hiérarchies ! Jean-Paul II aime à dire que le mouvement œcuménique est *« irréversible »*. C'est à la base que cette irréversibilité se manifestera.

Est-ce à dire que toutes les institutions œcuméniques existantes aient fait leur temps et doivent disparaître ? Assurément non. Elles ont eu la priorité de l'initiative, elles ont offert et continuent à offrir des lieux de rencontre ; elles ont, dans une certaine mesure, clarifié les problèmes, liquidé de vieux contentieux, orienté la réflexion de la base, appelé cette base à se manifester. Mais ces institutions savent ou devraient savoir que, de même qu'une guerre n'est jamais gagnée par les seuls états-majors, de même le combat pour l'unité de l'Eglise du Christ est toujours gagné par le peuple de Dieu lui-même.

# SPORTS

FOOTBALL

## L'exploit suédois en Coupe d'Europe

L'équipe suédoise de Göteborg a créé la surprise, mercredi 2 avril en demi-finale aller de la Coupe d'Europe des Clubs champions, par sa nette victoire contre le FC Barcelone, « tombeur » au tour précédent de la Juventus de Turin. Les Suédois ont ainsi pris une sérieuse option pour la finale. En revanche, rien n'est fait dans l'autre demi-finale après l'étroit succès des Belges d'Anderlecht sur les Roumains du Steaua Bucarest (1-0).

En Coupe des Coupes, le Dynamo de Kiev a battu le Dukla de Prague (3-0) et l'Atletico de Madrid, l'équipe allemande de Bayer Uerdingen (1-0).

En coupe de l'UEFA : victoire de l'Inter de Milan sur le Real Madrid (3-1) et du FC Cologne sur les Belges de Waregem (4-0).

● *Championnat d'Europe juniors.* — Malgré son écrasante victoire sur le Luxembourg (12 à 0), mercredi 2 avril à Levallois-Perret, l'équipe de France a été éliminée de la phase finale du championnat d'Europe juniors. Il lui fallait gagner par treize buts d'écart pour se qualifier aux dépens de la Yougoslavie.

● *Championnat de France de deuxième divison.* — Les matches en retard de la trente-deuxième journée (groupe B) ont donné, mercredi 2 avril, les résultats suivants :

RC Paris et Guingamp .......... 2-2
Orléans et Dunkerque .......... 1-1
Quimper b. Besançon .......... 1-0

**Classement.** — 1. RC Paris, 52 pts ; 2. Mulhouse, 46 ; 3. Guingamp, 44 ; 4. Reims, 39, etc.

# LE CARNET DU Monde

### Naissances

— Jean BARTHÉLEMY et Patricia, née Bergouts,
ont la joie de faire part de la naissance de

Guillaume,

le 13 mars 1986 à Tokyo.

— Michel et Aline MAGNIEN, née Leclercq, et Charles-Antoine,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jeanne-Sophie,

le 29 mars 1986.

6, rue du Port,
35600 Redon.

— M. Jérôme PILLET et Mme, née Sophie Schmidt,
ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Déborah,

le 26 mars 1986.

9-11, rue Vineuse,
75116 Paris.

### Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Christiane CORNELIS,

survenu le 26 mars 1986 à Paris.
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière de Goussainville (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Nous avons le chagrin de faire part du décès de

Mme Elisabeth COZONA,
épouse de M. Jean Gazareth.

CH — La Chaux-de-Fonds.
Le 30 mars 1986.

— Mme Léon Depaule,
Jean-Marie et Christine Bertin,
Jean-Charles Depaule et Nathalie Viet-Depaule,
Martine Depaule-Kulpinski et Marian Kulpinski,
Emmanuel, David et Laurent Bertin,
Judith et Martin Depaule,
Chloé Kulpinski,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Léon DEPAULE,
conseiller honoraire à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

dans sa soixante-dix-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris-16e, le vendredi 4 avril à 14 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Lagoubran (Toulon), le samedi 5 avril à 11 heures.

— Bernard et Odile Gotlieb,
Irène et Tibor Ascher,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Thérèse GOTLIEB,
née Isman,

leur mère, sœur et tante,
survenu le 25 mars 1986.

— Claire JULLIEN

nous a quittés le 28 mars 1986.

*« Seigneur à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. »*
Jean, VI, 68.

Un service religieux aura lieu le 4 avril 1986 à 15 h 15, au pavillon « Le Repos » de la Fondation John Bost, 24130 La Force, où elle habitait.

De la part des familles Baccuet, Canonge, Demas, Masselin, Rossel, Seignobos.
Cet avis tient lieu de faire-part.

60, rue de l'Amiral-Mouchez,
75014 Paris.
1, rue Montaigne,
33200 Bordeaux-Cauderan.

— Cherbourg (Manche).

Mme Jeanne Lamblain,
son épouse
M. et Mme Georges Lesavourey,
ses enfants,
M. et Mme Joël Morio,
Mlle Agnès Lesavourey,
ses petits-enfants,
M. Patrick Colard,
son futur petit-fils,

Mme Maurice Ploegaerts,
Mlle Philomène Lamblain,
ses sœurs,
M. et Mme Georges Remay,
ses beau-frère et belle-sœur,
Mme Jeannine Leconte,
M. Félix Marissal,
M. et Mme Maurice Ploegaerts,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roland Scalbert,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Willocq
et leur fils,
M. Jean-Paul Willocq
et ses fils,
M. et Mme Jean-Pierre Guillerme
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Les familles Rambout, Geeraerd, Lamblain, Arcade, Pataud, Bellot, Lepesqueux, Bourgoise, Tilloy,
ses cousins et cousines,
Mmes Daboudet, Leroux,
ses grandes amies,

Parents et amis,

font part du décès de

M. Jules LAMBLAIN,

survenu le 26 mars 1986 en son domicile, dans sa soixante-dix-septième année.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le samedi 29 mars dans l'intimité familiale en l'église Sainte-Marie-Madeleine-Postel à Cherbourg.

Une messe huitaine sera célébrée le samedi 5 avril à 9 heures en la même église.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

128, rue de la Polle,
50100 Cherbourg.
187, rue de la Polle,
50130 Octeville.

— M. Arsène Lavédrine,
M. et Mme Gérard Faurie et leurs filles,
M. et Mme Olivier Lavédrine et leur fille,
M. et Mme Aurel Lavédrine,
Les familles Faurie, Houot et Amestoy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Arsène LAVÉDRINE,
née Suzanne Baracé,

leur épouse, mère, grand-mère et parente, survenu le 30 mars 1986, à Paris-14e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 avril, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu à Durdat-Larequille (Allier), dans le caveau de famille.

8, rue Jean-Dandin,
75015 Paris.

— Le colonel et Mme Robert Loubaton,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Fanny.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste à Sceaux, le vendredi 4 avril à 16 heures.

— M. et Mme Alain Plessis,
M. et Mme Michel Massalski,
ses enfants,
Anne, Jean-Philippe, Vincent, Christine, Stéphane,
ses petits-enfants,
Et tous ses amis,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jacques PLESSIS,
née Denise Fera,

assassinée en son domicile, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

— Nous apprenons le décès du

médecin-général Charles TÊTE,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 24 mars 1986 à Dissay (Vienne) dans sa quatre-vingt-dixième année.

[Reçu en 1916 à Saint-Cyr puis à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon, il se distingue comme médecin-lieutenant dans la campagne de Djebel-Druze de 1925. A Poitiers, en 1940, il s'oppose à ce que les médecins juifs sous ses ordres se fassent enregistrer comme l'exige l'occupant et s'élève contre les mauvais traitements infligés aux prisonniers sénégalais par leurs gardiens allemands. Cela lui vaut d'être incarcéré en décembre 40 à la prison de la Pierre-Levée de Poitiers puis transféré dans un camp en Allemagne. Après la guerre, il occupera les fonctions de sous-directeur du service de santé des Ire et IVe régions militaires, puis celles de médecin-chef de l'hôpital militaire d'instruction Percy à Clamart.]

### Messes anniversaires

— En commémoration du décès de

son excellence l'ambassadeur du Liban,

M. Joseph HARFOUCHE,
grand officier de l'ordre du Cèdre,
grand officier de la Légion d'honneur,

une messe sera célébrée par Mgr Harfouche, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e, le dimanche 6 avril 1986 à 11 heures.

# culture

## PHOTO

### DEUX REGARDS AMÉRICAINS SUR PARIS

## *Anamorphose et incongruités*

LA PLACE DES VICTOIRES, VUE PAR KENNETH SNELSON

Après Venise et New-York, c'est Paris qu'embrasse à 360° le regard de Kenneth Snelson (1), sculpteur et cameraman, né en 1927 dans l'Oregon. Captée par un œil circulaire qui ferme son anneau sur un seul négatif, la place de la Concorde s'étale sur un écran panoramique qui unit en un seul plan l'Assemblée nationale et les Champs-Elysées. Mais, dans cette mise à plat où s'inscrivent alternativement l'espace clos des galeries et la trouée des boulevards, la pupille hypertrophiée de Snelson enregistre aussi d'énigmatiques coïncidences, de fausses perspectives, des anamorphoses inquiétantes, dignes d'Atget, de Welles, mais aussi de Resnais lorsqu'il effectuait les repérages pour *Harry Dickson*. Snelson confirme ainsi par la saisie d'un Paris désert et mystérieux, aux recoins insoupçonnés, que l'objectivité n'existe pas en photographie. Ou alors elle se révèle aussi révérencieuse et sans surprises comme celle que prétend atteindre Robert Cameron (2), (*spécialiste du « vol d'oiseau »*, né en 1911 dans l'Iowa et auteur d'albums vendus à plus d'un million d'exemplaires), lorsqu'il surplombe les toits de Paris, dont il offre des vues aériennes semblables à celles de la police sous Marcellin, en 1968. A l'antipode des recherches formelles de Mario Giacomelli et Marylin Bridges, mais aussi du travail sur la couleur de William Garnett, l'entreprise de Cameron vise au pur constat documentaire et n'a pour effet que de confirmer mécaniquement ce que l'on savait déjà : l'incongruité architecturale de la Maison de la radio, de Beaubourg ou du Sacré-Cœur.

PATRICK ROEGIERS.

(1) Kenneth Snelson, « Paris, photographies panoramiques », galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris-4e, jusqu'au 10 avril.

(2) « Paris à vol d'oiseau », du XVIe siècle à Robert Cameron, Bibliothèque historique de la ville de Paris, Hôtel Lamoignon, 24, rue Pavée, Paris-4e, jusqu'au 30 avril.

## THÉATRE

### « LA RÉPÉTITION OU L'AMOUR PUNI », de Jean Anouilh

## L'enchantement d'un été

*« C'était pendant un été heureux (il y en avait à l'époque) que je me souviens avoir écrit cette pièce, en allant un peu à la pêche – comme je l'ai toujours fait. J'étais dans le Midi, j'avais commencé dans le ton de Marivaux... »*

Ce souvenir de Jean Anouilh est sûrement juste : *la Répétition ou l'Amour puni*, qu'il écrivit l'été 1947, est l'une de ses pièces qui respirent le plaisir d'écrire. Et c'est un plaisir, aussi, de l'écouter : Jean Anouilh n'est pas amer, comme parfois. Il est animé d'un élan joyeux. Il manifeste une intelligence d'autrui, bienveillante. Et il y a beaucoup de liberté, de jeunesse, dans les farces et attrapes, brillantes, qui traversent sans cesse le jeu, au trot.

Une comtesse et son mari, dans leur château, vont donner une petite fête, jouer en amateurs une pièce de Marivaux. Ce n'est pas « le théâtre dans le théâtre », Anouilh ne tombe pas dans ce piège. A Marivaux, Anouilh emprunte juste, par moments, une certaine *clarté* magique d'écriture. Cela fait songer à l'œuf de Colomb. Pour dire quelque chose, une habitude, un sentiment, Anouilh après Marivaux « invente » le terme le plus vrai, l'image la plus simple, auxquels d'autres n'avaient pas songé. Comme s'il faisait tomber, sur des choses de la vie, des coups de lumière pure. Et ces inventions, si simples et claires, nous l'avons dit, sont pourtant tout à fait personnelles. Montesquieu l'avait dit : *« Un homme qui écrit bien n'écrit pas comme on écrit, mais comme il écrit, et c'est souvent en parlant mal qu'il parle bien. »*

Une autre qualité attachante de cette pièce, c'est qu'Anouilh a écrit trois rôles intéressants de femme, ce qui n'est pas monnaie courante. La comtesse et le comte ne vivent pas seuls. Près d'eux résident à demeure la maîtresse du comte, l'amant de la comtesse. Ces quatre personnes ne s'aiment pas, mais ne s'ennuient pas non plus : leurs jours sont un exercice de style, un passe-temps courtois, dont l'harmonie se maintient jusqu'au moment où le comte tombe amoureux d'une jeune fille qui s'occupe d'enfants plus ou moins handicapés, et qui n'est pas du même « monde ».

Entre ces trois femmes, la comtesse, la maîtresse du comte et la jeune fille, Jean Anouilh imagine des échanges, des bisbilles, des alliances, remarquables, et ce qu'il leur fait dire est drôle, touchant.

La part des hommes est plus congrue : le comte est un peu banal, l'amant frise la débilité. Un camarade d'enfance du comte, alcoolique, névrotique, aurait plus d'intérêt, mais c'est un rôle « rapporté », comme disait Corneille, qui est là parce que Anouilh n'a pas osé faire une pièce en l'air, sans début ni fin : il a fabriqué une construction qui sent le dramaturge professionnel : cet ami alcoolique violera la jeune fille, mettant fin à l'histoire d'amour du comte. Cela est si factice, et forcé, qu'Anouilh lui-même n'est pas capable d'écrire la chose avec talent. Ce n'est pas une catastrophe, parce que, jusque-là, la pièce est assez merveilleuse.

La présentation qu'en donne aujourd'hui le Théâtre Edouard-VII ne casse pas la baraque. Le décor n'est pas laid, mais les robes des femmes sont lourdes. La mise en scène est paresseuse. Les acteurs font bien ce qu'ils font, mais ils n'ont pas de caractère marqué, leur jeu est anonyme, ils sont comme de bons acteurs passe-partout. Anny Duperey, Bernard Girandeau, Béatrice Agenin (la comtesse, le comte, la maîtresse du comte) ont été souvent bien meilleurs dans d'autres pièces plus médiocres. Pierre Arditi est le comédien le plus personnel du lot, il a un jeu ténébreux, pervers et ambigu, mais malheureusement c'est à lui qu'est échu le rôle du camarade alcoolique ; son personnage est faux, son dialogue n'est pas bon, il ne peut pas faire de miracle. Emmanuelle Béart (la jeune fille) est rose, émue, attendrissante.

Telle quelle, malgré ses défauts de présentation, cette « Répétition » a dix fois de quoi enchanter, pendant des mois, un public pas trop bêcheur, tant l'art de Jean Anouilh est ici, durant toute la pièce, chaleureux, endiablé, étincelant, entraînant.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Edouard-VII, 20 h 30.

## CINÉMA

### « SIGNÉ RENART », de Michel Soutter

## L'inquiète paternité

*« Qui, apprenant qu'il est père d'un enfant, n'a été pris d'une sueur froide, et puis d'une colère froide, et aussi d'un écœurement et d'une haine ? »*, écrit Henri Michaux dans le petit livre qu'il appelle *Tu vas être père*.

Il précise qu'en effet il ne veut pas être responsable de la venue d'une « *larve* » supplémentaire « *sur cette terre où nous marchons déjà si difficilement, si contraints, si étouffés* ».

Le nouveau film de Michel Soutter nous fait rencontrer un homme, nommé Renart, qui est artiste dans une boîte de nuit : avec des instruments et accessoires divers, il donne un numéro de bruits d'animaux et de sons musicaux. Il est très « populaire », semble-t-il, dans sa ville, ou même dans d'autres villes de Suisse.

Et, d'un coup, ce Renart va rompre son contrat sans préavis, quitter son travail, se planquer avec sa femme dans un village sinistre. Comme un parti pris d'autodestruction, de plongeon dans le noir complet.

La raison qu'il donne à son employeur est que sa femme a été licenciée parce qu'elle est enceinte (apparemment, elle travaillait dans la même boîte que lui). Mais le film donne le sentiment que la vraie raison est autre : Renart est pris d'une panique quand il apprend, comme le bonhomme d'Henri Michaux, qu'il « *va être père* ».

Le film de Soutter est noir. Un cynisme froid y est présent partout. Sans aucun moment d'abandon disons esthétique, ou simplement « cinématographique », Soutter dresse le constat d'une corruption de l'esprit, d'une brutalité et d'une bêtise du monde d'aujourd'hui, qui prennent parfois l'allure d'une liberté d'action, ce qui est encore plus lugubre, presque.

Le seul précédent connu d'un cinéma si sombre se trouve dans *certaines séquences* de Jean-Luc Godard (jamais dans un film entier), séquences où, soudain, le rythme se précipite et se paralyse à la fois (comme dans des cauchemars). Mais c'est alors, chez Godard, comme un dérapage, un choc, et ces instants d' *« explosante-fixe »*, comme disait de son côté André Breton, ont quelque chose de brûlant, et une *beauté* tragique, car Godard fait jouer chaque fois des bruits, des musiques, des couleurs : ces emballements de sauvagerie ont au moins un goût de sang. Rien de tel dans *Signé Renart* : l'intelligence, la sensibilité et l'art accompli de Michel Soutter nous immobilisent cette fois comme dans le cœur serré, les poumons coincés, le froid, le vide, et aussi l'impassibilité, d'une femme ou d'un homme tournés vers un mur, schizophrènes ou mélancoliques.

Ce n'est pas le seul Renart, le seul *« enfanteur de malheur »*, comme dit Michaux, qui s'isole dans cette détresse. Il serait presque plus actif que les autres gens du pays, artistes, industriels, commerçants, qui, tous, participent d'un univers dénaturé, sale, mutilé, abruti.

*Signé Renart* prend par moments l'allure d'une critique du mécénat d'entreprise, de la sponsorisation, car la boîte où travaillait Renart est subventionnée par un industriel, fabricant de biscuits, personnage méphistophélesque qui dispose d'une équipe de tueurs si quelque chose ne lui plaît pas.

Le chanteur suisse Tom Novembre interprète Renart. Il est remarquable, son jeu est libre, naturel, et dans ses yeux passent une infinité de mouvements de conscience. Fabienne Barraud (sa femme), Marilu Marini (une autre artiste de la boîte), tous les acteurs, donnent les coups de lumière, les bouffées d'air, les émotions nécessaires à un film si dur.

*Signé Renart* est peut-être le chef-d'œuvre de Soutter, son plus grand film jusqu'à ce jour, tant le style en est épuré, tant le regard en est strict, et tant cet apparent constat d'un état de fait, d'une aliénation de société, rejoint, à force de maîtrise et de « compassion » retenue, une fable finalement imaginaire, une invention.

Mais ce film était tout à fait inattendu, de la part de Soutter. Aucun long métrage de lui n'annonçait cette tristesse brutale. Il est vrai que Soutter effectue, pour la Télévision suisse, des reportages réels, dans tous les lieux sociaux, et qu'il a sûrement été le témoin de situations effrayantes, comme les reporters en voient dans chaque pays, et qu'il a peut-être été conduit à transférer dans une œuvre de fiction des choses qui lui étaient restées en travers de la gorge.

Ou bien il y aurait une autre explication, c'est qu'il serait arrivé à Soutter, en personne, en rêve ou réellement, quelque chose qui n'aurait rien à voir avec l'histoire de *Signé Renart*, et qu'il aurait filmé cette chose-là autrement, par d'autres images et d'autres événements. Car Michel Soutter, en vérité, n'a rien d'un enfanteur de malheur, il serait plutôt l'un des « enfanteurs de bonheur » les plus attachants.

M. C.

## PATRIMOINE

### PREMIÈRE INTERVENTION CULTURELLE DE M. LÉOTARD

## Les plans-reliefs doivent revenir à Paris

Les plans-reliefs de Vauban n'ont pas fini de faire parler d'eux. Louis XIV avait commandé les premiers d'entre eux pour l'instruction de ses officiers généraux. Ils furent installés dans les combles de l'hôtel des Invalides dès le dix-huitième siècle. Classés monuments historiques en 1927, ces reproductions au 1/600 d'une centaine de places fortes françaises et étrangères ont été l'objet d'une violente polémique en décembre dernier. Le président de la République, cédant, semble-t-il, au désir de M. Pierre Mauroy, en avait autorisé le transfert à Lille, ville dont son ancien premier ministre est le maire. Les plans-reliefs devaient être exposés dans un ancien hôpital général, un cadre digne d'eux.

De nombreuses voix s'élevèrent alors pour faire remarquer que le ministère de la culture venait justement de faire restaurer les salles des Invalides où ils étaient jusqu'alors installés. Rien n'y fit. Le déménagement commença en dépit de la fragilité des pièces. A Lille, les bâtiments du dix-huitième siècle, transformés en hospice où vivaient encore des pensionnaires, n'étaient pas prêts pour les recevoir.

Le nouveau ministre de la culture a donc décidé d'interrompre le transfert de ces collections et de les rapatrier à Paris. *« La convention passée avec la ville de Lille comporte des modalités inhabituelles, notamment en ce qui concerne les coûts de fonctionnement, qui devaient en tout état de cause être revues*, précise le communiqué de M. Léotard. *L'arrêt du déménagement permettra d'étudier une possibilité de présenter ces plans au public dans des conditions satisfaisantes et dans un cadre parfaitement approprié à leur valeur historique. »*

Une possibilité d'extension du musée des plans-reliefs a été étudiée par l'architecte des Invalides. Il s'agit d'utiliser les combles de la chapelle, actuellement inoccupée. Cette extension permettrait d'exposer la quasi-totalité des maquettes dont les plus grandes d'entre elles (Brest, Cherbourg) dépassent les 100 mètres carrés et dont Claude Lévi-Strauss soulignait récemment l'intérêt historique exceptionnel.

M. Pierre Mauroy serait donc privé de la reproduction de sa cité telle qu'elle existait il y a 250 ans. Il lui reste une possibilité : faire copier la maquette. Une solution que le Grand-Duché du Luxembourg a retenue pour sa capitale.

E. de R.

### LE PROJET DE RÉFORME DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

## La grogne des conservateurs de musée

A l'heure où la classe politique unanime célèbre la culture sous toutes ses formes, où les projets muséographiques se multiplient, les conservateurs, réputés paisibles, manifestent publiquement leur mauvaise humeur. Ils sont ulcérés d'appartenir au corps le plus mal rémunéré de la fonction publique, furieux de l'archaïsme et de l'immobilisme de leur administration.

La réforme de l'Ecole du Louvre, dont le principe a été arrêté à l'automne dernier, a mis le feu aux poudres. L'Association pour la revalorisation du corps des musées de France, qui regroupe plus de la moitié des conservateurs, a introduit un recours gracieux devant le tribunal administratif. Les signataires sont bien décidés d'aller jusqu'au contentieux si leurs voix ne sont pas entendues. *« Cette réforme vise à faire disparaître, à terme, le corps national des conservateurs*, précise M. Henri de Cazals, président de l'association. *De plus, elle est parfaitement illégale puisqu'elle prévoit l'instauration d'un diplôme unique mettant sur le même plan des candidats de niveau et de recrutements différents. »*

Pour devenir conservateur des musées de France, il faut, en effet, passer un concours. Ce dernier, extrêmement difficile (six ou sept reçus par an sur deux cents candidats), est ouvert à tous les titulaires d'une simple licence. En réalité, la plupart des postulants ont déjà en poche une maîtrise ou un doctorat. Les reçus sont stagiaires pendant dix-huit mois avant d'être titularisés. Ils reçoivent un salaire mensuel de 6 250 francs, augmenté d'une prime trimestrielle d'un peu plus de 1 000 francs.

L'avancement, ralenti par la division de la profession en « classes », est d'une lenteur infinie. Au bout de quinze ans de métier, un conservateur gagne moins de 10 000 F. Même augmentée d'une « prime de recherche scientifique » (1 300 F), la somme est maigre. Et encore s'agit-il là de l'aristocratie de la profession.

Les 1 200 conservateurs des musées « contrôlés » – régionaux ou municipaux – sont encore plus mal lotis. Recrutés sur titre – au minimum une maîtrise – ils attendent, inscrits sur des « listes d'aptitudes », le bon vouloir d'une municipalité pour obtenir un poste. C'est l'un d'entre eux, Michel Collardelle, ancien conseiller technique chargé des musées auprès du ministre de la culture, qui a mis au point la réforme aujourd'hui contestée.

Au sein de l'Ecole du Louvre, une Ecole supérieure des musées sera créée. Elle dispensera un enseignement suivi par tous les futurs conservateurs, qu'ils soient issus du grand concours ou du petit examen. Au bout de trois ans, un diplôme commun sera délivré à tous les étudiants : celui de « conservateur de musée ». *« Nous ne contestons pas l'indispensable réforme du recrutement*, affirme Henri de Cazals. *Les études actuelles ne répondent plus aux nouvelles normes de notre profession. Mais si l'on veut décerner un diplôme unique, il faut alors créer un concours unique, avec un classement. Quant à l'augmentation de notre indice de base, qui devait être voté avec le budget de 1985, les crédits – 4 531 395 F – en étaient même débloqués. Elle a été annulée au dernier moment, sans explication. »* Le projet de Michel Collardelle, lui, a été accepté. Il n'attend plus que la signature du nouveau ministre.

Hubert Landais, directeur des musées de France, veut calmer ses troupes. D'abord, il a obtenu une légère amélioration de l'indice de base et la suppression de l'une des fameuses classes. Il en reste encore deux. *« Impossible de faire plus pour l'instant*, dit-il. *L'administration ne veut pas créer de précédent pour deux cents fonctionnaires. »* Il espère également obtenir une indemnité supplémentaire pour les chefs d'établissement.

L'Ecole supérieure des musées ? Elle sera créée, sans aucun doute. La levée de boucliers des conservateurs des musées de France ? Un malentendu qui se dissipera. *« Certains sont persuadés que leur corps sera amoindri si l'on instaure le diplôme unique. Nous avons donc fait marche arrière. Il ne sera pas obligatoire pour les futurs conservateurs des musées de France. Mais ils suivront la même formation. Il est indispensable que les responsables des établissements nationaux, régionaux ou municipaux aient la même attitude. Tous les musées doivent être gérés avec les mêmes critères. Sinon, à terme, on risque de voir apparaître une profession d'animateurs culturels au rabais. Je suis tout à fait contre cette déprofessionnalisation. »* Le dialogue risque d'être difficile, puisque l'association des conservateurs estime que la réforme proposée est justement le premier pas vers cette déprofessionnalisation redoutée. Le nouveau ministre devra trancher.

EMMANUEL DE ROUX.










## FESTIVAL

### AU PRINTEMPS DE BOURGES

# Le temps des découvertes

Le Printemps de Bourges a sa Bourse des valeurs cotées : Anne Sylvestre, Gilbert Lafaille valent chacun 1 000 entrées. Yves Duteil, Salif Keita et Youssour N'Dour, 2 500 ; Barbara-Depardieu, 4 000 ; Touré Kunda, 5 000 ; Hubert-Félix Thiéfaine, 6 000 ; la nuit du jazz avec Claude Nougaro et Didier Lockwood, 7 000 ; Indochine, 9 000 ; Renaud, 11 000. Et, bien sûr, le public diffère suivant les genres : les lycéens de sixième pour Indochine, les nostalgiques de l'époque Punk, cheveux décolorés, crêtes de coq ou nuque rasée pour les Cramps, les Baba Cool pour Romain Bouteille, Christian Vander et Gilles Vigneault, les quinze-vingt-cinq pour le jazz, Higelin, Renaud et le *Requiem* de Mozart.

A mi-parcours, le Printemps a délivré 120 000 billets d'entrée, soit déjà 25 000 de plus que l'an dernier.

Au fil des années, Daniel Colling et son équipe ont accordé une place de plus en plus importante aux chanteurs et groupes inconnus ou trop peu connus. Tous les après-midi, à l'Espace libre du Forum, une scène équipée est tenue à la disposition des jeunes artistes. Chaque après-midi, également sous un petit chapiteau et au Centre régional de la chanson des « espoirs » sélectionnés sur auditions publiques et sur enregistrement de cassettes sont présentés au public et aux professionnels. Enfin, au petit Théâtre de la Maison de la culture, les meilleurs « espoirs » ont une demi-heure pour convaincre.

Le Printemps de Bourges s'est donc acquis une réputation de découvreur de talents qui a amené des centaines d'anonymes à lui proposer leurs créations. Devant cette affluence, les organisateurs ont joué la décentralisation : ils ont confié la sélection à des antennes régionales. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le résultat ne correspond pas aux moyens mis sur pied : sans doute, l'année 1986 ne couvre pas un grand cru. Mais le choix même des chanteurs et des groupes par les animateurs régionaux correspond trop à une vision archaïque des variétés ou à des nostalgies.

#### Le manque de salles

Certes, le Printemps n'est pas un parcours obligé. Axel Bauer, par exemple, était à la fin des années 70 un musicien de studio qui traînait dans les courants un peu modes de Paris. Une rencontre avec un producteur, deux titres (*Cargo* et *Fantasmes*) l'ont placé au-devant de la scène. Après avoir racheté son contrat à la firme Vogue, Axel Bauer a signé pour six albums – dont cinq en option – avec la société britannique EMI, et prépare activement à Londres la sortie de son premier album en langue française.

Mais Axel Bauer n'a pas le désir brûlant de se produire en public ; d'autres chanteurs comme Jacques Haurogné, qui va publier la semaine prochaine son premier 45 tours chez TREMA, ont déjà construit leur spectacle comme une pièce de théâtre en plusieurs actes. A Bourges, Haurogné a présenté le sien, imaginé sur des musiques aussi différentes que le rock, le jazz et le folk, Glück et Beethoven, sur des chansons en forme d'histoires ou de délires.

Le soir, Haurogné était heureux d'avoir posé la première pierre de son aventure. Et angoissé devant le manque de salles qui allait maintenant freiner son élan. Pas question pour lui d'aller dans le circuit des maisons de jeunes : une galère où l'antiprofessionnalisme – notamment pour le son et les lumières – est la règle. Ni dans des boîtes comme la Tannière et le Trou noir où le talent est interdit.

CLAUDE FLÉOUTER.

## NOTES

### CINÉMA

#### « Les Montagnes bleues », d'Eldar Chenguelaïa

Le comique de répétition est-il cinématographique ? Tout dépend du nombre de fois où la même scène se répète... Dans ses *Montagnes bleues* (terminé en 83, le film nous arrive seulement aujourd'hui), le Géorgien Eldar Chenguelaïa pousse le procédé jusqu'à l'absurde, jusqu'au rabâchage maniaque, jusqu'à l'enfermement angoissant. Son décor – des bureaux, des couloirs, un ascenseur en panne, une porte que la caméra ne franchit jamais – certaines apparitions fugitives – le mangeur d'œufs durs, la nymphomane en combinaison, l'obsédé de la méthode Assimil, – et jusqu'aux symboles mêmes – l'éternel absent, la fissure – semblent tout droit sortis d'un roman de Kafka. Au-delà d'une critique évidente de la bureaucratie (soviétique ?), ce film drôle cache une fable initiatique totalement désespérée.

Comme au théâtre, l'unité de lieu est rigoureuse : une maison d'édition X dans une ville Y. Un jeune auteur, salarié à demeure, revient de vacances avec son dernier roman (*les Montagnes bleues*) dont il distribue des photocopies à ses collaborateurs et à tous ses supérieurs hiérarchiques. Ce qu'il y a de pourri au royaume de la bureaucratie, Chenguelaïa le montre à travers le visage de son héros, qui, au fil des jours, comprend que personne, sauf peut-être l'employé de maintenance, ne lira jamais son manuscrit.

Par suite de forages bizarres et de lézardes galopantes, l'édifice finira par s'écrouler. Mais gardons-nous de nous réjouir : la forme du film est, logiquement, celle de l'éternel recommencement.

ANNE REY.

### EXPOSITIONS

#### Penone ou l'« horti sculpture »

Galerie ou serre ? En entrant, on doute un instant. Des pots de fleurs immenses et roses ont renversé sur le sol leur bel humus noir brillant. Dans d'autres poussent des buis et des lauriers, si bien que flotte un air de parc ou de cimetière. Penone, que l'on sait fasciné par l'agricole , le végétal et le bucolique a trouvé là un moyen d'exalter, à la lettre, son inspiration favorite. Sculpteur ou planteur-jardinier ? L'intervention de l'artiste se limite – si l'on peut dire – à arranger ses arbustes en massifs ou haies et à entrelacer autour de leurs branches une feuille de bronze tordue et comme moussue. L'art, de la sorte, parvient à se confondre avec le naturel jusqu'à disparaître complètement.

Ou à feindre de s'effacer. Car rien n'est plus théâtral, en fait, que cette mise en scène du panthéisme dans une intérieur blanc et propre. Et rien n'est plus voyant que ces noces du bois et du métal doré, si bien que le procédé, qui paraissait d'abort ingénieux, finit par laisser sceptique.

Ph. D.

★ Galerie Durant-Dessert, 3, rue des Haudriettes, jusqu'au 19 avril.



## COMMUNICATION

### LE SORT DU SATELLITE TDF 1

#### Le gouvernement résilie les contrats accordés au Consortium européen

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a mis en œuvre la procédure de résiliation des autorisations accordées sur le satellite TDF 1. Le 13 mars dernier, le gouvernement socialiste avait accordé deux canaux du satellite de télévision directe à un Consortium européen pour la télévision commerciale, regroupant le Français Jérôme Seydoux, l'Italien Silvio Berlusconi, le Britannique Robert Maxwell et l'Allemand Léo Kirch. Le troisième canal était accordé à la « 5 » et le quatrième réservé pour la chaîne publique à vocation culturelle (la « 7 »).

Le nouveau gouvernement a décidé de revenir sur ces autorisations. Le contrat qui lie le Consortium à Télédiffusion de France sera donc annulé avec un préavis de six mois sans indemnité. C'est la future Commission nationale de la communication audiovisuelle – instituée par la loi qui sera soumise au Parlement dès cette session – qui lancera de nouveaux appels d'offres sur les canaux du satellite TDF 1 (qui doit être mis en orbite à l'automne), comme elle le fera pour les chaînes privées.

Parallèlement, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a repris contact avec le chef du gouvernement luxembourgeois, M. Jacques Santer, pour tenter de normaliser les relations entre la France et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui avait été écartée de la compétition sur les chaînes privées comme sur le satellite. Toutes ces initiatives témoignent de la détermination du gouvernement à remettre en question toutes les dernières décisions socialistes en matière de télévision privée.

J.-F. L.

### LES ATTRIBUTIONS DU NOUVEAU MINISTRE

#### M. Léotard obtient la gestion des fréquences et de la privatisation

Le conseil des ministres du 2 avril a fixé les attributions du nouveau ministre de la culture et de la communication *(lire page 10)*. M. François Léotard hérite des portefeuilles gérés précédemment par MM. Jack Lang et Georges Fillioud, mais ne semble pas avoir obtenu les pouvoirs plus étendus qu'il demandait (*le Monde* du 29 mars). Ainsi il n'obtient la gestion des affaires de presse que par délégation du premier ministre, comme le prévoit le décret du 17 novembre 1947. Il dispose, comme son prédécesseur à la communication, du Service juridique et technique de l'information (SJTI), qui reste rattaché au premier ministre. De même, les nouveaux médias (câble et satellite) restent toujours un dossier industriel. M. Léotard devra se contenter de participer à leur « *promotion* », en liaison avec M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, et pourra « *faire appel tant que de besoin* » aux services de la direction générale des télécommunications.

En revanche, M. Léotard récupère la gestion des fréquences hertziennes, précédemment contrôlée par les PTT. Position stratégique, quand on se souvient des polémiques déclenchées à propos de la planification des fréquences effectuée par Télédiffusion de France (TDF). Dans ce domaine, l'établissement public sera désormais sous tutelle du ministre de la culture et de la communication. Une tutelle partagée avec M. Madelin puisque, en matière de réseaux, de satellites, de normes de diffusion, les activités de TDF sont inséparables de lourds enjeux industriels.

Autre nouveauté d'importance, la préparation et l'application de la « *politique de privatisation* » figure en toutes lettres dans les attributions du ministre. Mais cette privatisation ne concerne que les sociétés de l'audiovisuel public. Pour le secteur concurrentiel de la communication (Havas, Sofirad, etc), les maîtres d'œuvre des dénationalisations restent rue de Rivoli, et M. Léotard ne sera qu'« *associé* » à la mise en œuvre de la politique.

Toutefois, avec la haute main sur les fréquences et la privatisation du service public, M. Léotard a les moyens de préparer la nouvelle loi sur l'audiovisuel et de déblayer le terrain sur les dossiers de la « 5 », de la chaîne musicale et du satellite TDF 1.

On confirme à Matignon qu'un projet de loi global sera examiné dès la fin avril par le conseil des ministres et soumis dans la foulée au Parlement. Il n'y aura donc pas de formule de transition, d'élargissement temporaire des pouvoirs et de la composition de la Haute Autorité. Le gouvernement estime que la Commission nationale de la communication audiovisuelle sera le pivot de la nouvelle loi. Cette commission gérera notamment les fréquences et pilotera la politique de privatisation du secteur public, reprenant les fonctions temporairement exercées par M. Léotard.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *L'Agence France-Presse reçoit l'un des prix Onassis 1986.* – La fondation Alexander S. Onassis vient d'attribuer ses prix 1986, d'un montant de 100000 dollars chacun. Cette fondation, constituée grâce au legs du milliardaire grec Aristote Onassis à la mémoire de son fils, tué dans un accident d'avion en 1973, a reçu en héritage environ la moitié de la fortune de l'homme d'affaires. Elle est devenue opérationnelle en 1979 et a distribué pendant ses sept premières années d'existence plus de 50 millions de dollars, notamment à des bourses d'études pour des étudiants grecs et à l'édification de centres culturels grecs à Athènes et à New-York.

Les trois prix annuels ont été créés en 1980. Le prix Aristotelis (l'Homme et la société) a été attribué cette année conjointement à l'Agence France-Presse, dont c'est le cinquantième anniversaire, et au Centre international pour la réhabilitation des victimes de la torture de Copenhague. L'AFP est ainsi récompensée « *pour la contribution à l'entente entre les peuples que peut apporter une diffusion d'information permanente, objective et rapide, soutenue par l'autorité d'une organisation établie de longue date* ». Le prix Athinai (l'Homme et l'humanité) va au docteur Helmut Schmidt, ancien chancelier de la RFA. Le prix Olympia (l'Homme et son environnement) est attribué conjointement au Festival de Salzburg, et à l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne.

# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

**IL ÉTAIT UNE FOIS UN CHEVAL MAGIQUE**, Essaïon (42-78-46-42), 20 h 30 (2).

**D AND J MEMORIES**, Point-Virgule (42-78-67-03), 18 h 30.

**COMPAGNIE**, Œuvre (48-74-42-52), 18 h 30 (3 au 26).

### *Les salles subventionnées*

**SALLE FAVART** (42-96-06-11), 19 h 30 : l'Heure espagnole, de Ravel ; Gianni Schicchi, de Puccini.

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (40-15-00-15) à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

**ODÉON** (43-25-70-32), 20 h 30 : les Justes, d'A. Camus.

**PETIT ODÉON** (43-25-70-32), 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.

**TEP** (43-64-80-80) à 19 h : Oncle Vania (dern.).

**BEAUBOURG** (42-77-12-33) Cinéma-vidéo : vidéo-information : 16 h, Flamenco at 5 h 15, de C. Scott ; Angelita Vargas à Paris, de J. Liédo ; à 19 h, la Décentralisation, de P. de Lara ; le Neuvième Plan, de S. Newmann ; Vidéo-musiques : à 16 h, les Hauteurs du Machu-Picchu, de R. Sepulveda ; à 19 h, Don Quichotte, de L. Minkus ; Le cinéma italien 1905-1945 : 17 h 30, Sorelle Materassi, de F.M. Poggioli ; Vienne et le cinéma 1911-1938 : à 20 h 30, pour la programmation se renseigner à la salle Garance : tél : 42-78-37-29 ; Soirées théâtrales : 18 h 30, Esquisses viennoises, de P. Altenberg ; à 20 h 30, Cie Tanztheater Wien.

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). Danse : à 20 h 45 : troupe Sankai Juku ; (Buto/Japon ; chor. : Ushio Amagatsu).

### *Les autres salles*

**TH. DES AMANDIERS DE PARIS** (43-66-42-17) 20 h 45 : Festival folies burlesques internationales.

**ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

**ARTS HÉBERTOT** (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

**ATELIER** (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

**BOUFFES DU NORD** (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata. 16 h : cycle entier.

**BOURVIL** (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

**CAFÉ DE LA DANSE** (43-57-05-35), 20 h 30 : Cassandre.

**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

**CARTOUCHERIE**, Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 h : Passions.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-20-08-24) (L.), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.

**DAUNOU** (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

**DÉCHARGEURS** (42-36-00-02) 20 h : les Bonnes.

**DIX HEURES** (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

**DIX-HUIT-THÉATRE** (42-26-47-47) 21 h : Un amour inconnu.

**EDOUARD VII** (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

**ESPACE GAITÉ** (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des Papillons.

**ESSAION** (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois un cheval magique.

**FONTAINE** (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.

**GALERIE 55** (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

**GUICHET-MONTPARNASSE** (43-27-88-61), 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.

**HUCHETTE** (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.

**LUCERNAIRE** (45-44-57-34) : I. 19 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. — II. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.

**MADELEINE** (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

**MAISON HEINRICH HEINE** (45-89-53-93), 20 h 30 : Un rapport pour une académie.

**MAISON DE LA POÉSIE** (42-36-27-53), 21 h : «Le Spleen de Paris», de Baudelaire, textes dits par J.-L. Phillippe ; au piano : A. Kremski (Liszt, Wagner).

**MARAIS** (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

**MARIE-STUART** (45-08-17-80), 20 h 30 : Souvenirs de soleil.

**MARIGNY** (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

**MICHEL** (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

**MOGADOR** (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire (dern.).

**NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD** (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

**ŒUVRE** (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier ; 18 h 30 : Compagnie.

**PALAIS-ROYAL** (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93) 22 h 15 : Etranger dans la nuit.

**PARIS-VILLETTE** (42-02-02-68) 21 h : Finalement quoi.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16) 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47), 20 h 45 Faisons un rêve.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (42-08-21-93) 21 h : Nuit d'ivresse.

**STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

**TAI TH. D'ESSAI** (42-78-10-79). II : 20 h 30 : les Chaises.

**THÉATRE D'EDGAR** (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

**THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS** (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

**TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN** (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

**THÉATRE DU ROND-POINT** (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. — Petite Salle, 18 h 30 : Jacques le Fataliste.

**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47) 21 h : Les carottes sont cuites.

**TOURTOUR** (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

### *Les cafés-théâtres*

**AU BEC FIN** (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : la Raison close de timbre-poste ; 23 h : les Jeux de la nuit.

**BLANCS-MANTEAUX** (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

**CAFÉ D'EDGAR** (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

**CITHEA** (43-57-99-26), 20 h 30 : Solo mio ; 22 h 15 : les Spéléologues.

**GRENIER** (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.

**PETIT CASINO** (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

**POINT-VIRGULE** (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-27-27), 20 h 15 : La baignoire qui venait du froid.

**TINTAMARE** (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?.

### *Les chansonniers*

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

**DEUX ANES** (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

**Le Monde Informations Spectacles**
**42-81-26-20**
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
**Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club**

### *Jeudi 3 avril*

### *La danse*

**ESPACE MARAIS** (47-7110-19), 21 h : Danza Teatro de Argentina.

### *Le music-hall*

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

**CAVEAU DES OUBLIETTES** (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

**LUCERNAIRE** (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.

**LE MERLE MOQUEUR** (45-65-12-43) 20 h 30 : E. Robinson.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27) 22 h : Claude Maurane.

**TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario ; 22 h 30 : T. Bozzo, P. Dilis-cia.

### *Jazz, pop, rock, folk*

**BAISER SALÉ** (42-33-37-71), 23 h : Monica Passos Quartet.

**GIBUS** (47-00-78-88), 22 h : Marauders.

**MONTANA** (45-48-93-08), 21 h : Quartet Joël Lacroix.

**PETIT JOURNAL** (43-26-28-59), 21 h 30 : C. Luter.

**PETIT JOURNAL MONTPARNASSE** (43-21-56-70), 21 h 30 : Memphis Slim.

**PHIL'ONE** (47-76-44-26), 21 h 30 : Grand Orchestre Rido de Bayonne.

**LA PINTE** (43-26-26-15), 21 h : Chimes.

**SLOW CLUB** (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Attenoux Jazz Group.

**SUNSET** (42-61-46-60), 23 h : Yochk'O Seffer et Siegfried Kessler.

### *Les concerts*

**Théâtre des Champs-Elysées**, 20 h 30 : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France, N. Freire (piano) (Schumann, Brahms).

**Centre Wallonie-Bruxelles**, 20 h 30 : Ensemble Le Décaméron (Aspects de la corde pincée).

**La Table Verte**, 22 h : P. Soler (piano) (Schubert, Granados, Debussy).

### *En région parisienne*

**AUBERVILLIERS**, Th. de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30, mat. dim. 16 h 30 : la Nuit de Mme Lucienne.

**NANTERRE**, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : la Ville.

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

**CHAILLOT** (47-04-24-24)

16 h, Panorama du cinéma hollandais : le Maître et le Géant, de J. Van der Keuken (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, Carte blanche à R. Chazal : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Hommage à R. Lester : The Ritz (v.o.).

**BEAUBOURG** (42-78-35-57)

17 h 15, FIAG 1986 : Une histoire du cinéma expérimental américain 1939-1972 ; 19 h 15, Hommage à R. Leenhardt : La vie des estampes.

### *Les exclusivités*

**A DOUBLE TRANCHANT** (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

**AGNÈS DE DIEU** (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

**ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON** (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

**AMADEUS**, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).

**L'ANNÉE DU DRAGON** (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

**L'ARAIGNÉE DE SATIN** (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

**ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR** (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

**ATOMIC CYBORG** (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43).

**LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE** (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

**LE BARBIER DE SÉVILLE** (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

**LE BATEAU-PHARE** (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

**BIRDY** (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

**LES BISOUNOURS** (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**BLEU COMME L'ENFER** (Fr.) : Forum, Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88).

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

**CHORUS LINE** (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

**COMMANDO** (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76).

**CONSEIL DE FAMILLE** (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-20-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**CONSTANCE** (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

**CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE** (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LA DERNIÈRE LICORNE** (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

**DOUCE FRANCE** (Franco-all.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

**L'EFFRONTÉE** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

**L'ELU** (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

**ELENI** (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

**EN DIRECT DE L'ESPACE** (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

**ENEMY** (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

**ESCALIER C** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LES FOLLES ANNÉES DU TWIST** (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-01-59).

**LA FORÊT D'ÉMERAUDE** (A., v.o.) : Boite à films, 17e (46-22-44-21).

**LES FEUX D'HIMATSURI** (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**GINGER ET FRED** (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

**HEARTBREAKERS** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**HIGHLANDER** (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**L'HISTOIRE OFFICIELLE** (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

**L'HONNEUR DES PRIZZI** (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ** (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**INSPECTEUR LAVARDIN** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LE JUSTICIER DE NEW-YORK** (**) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**LINK** (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

**LES LONGS MANTEAUX** (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

**MACARONI** (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

**LE MÉDECIN DE GAFIRE** (Malien-nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

### LES FILMS NOUVEAUX

**L'AME SŒUR**, film suisse de Fredi M. Murer, Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60.

**LE DIAMANT DU NIL** (A., v.o.), film américain de Lewis Teague, Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**DREAM LOVER** (*) (v.o.), film américain de Alan J. Pakula, Ciné Beaubourg, 3e (52-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**EXIT EXIL**, film français de Luc Moheim, Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

**JACQUES ET NOVEMBRE**, film canadien de Jean Beaudry-François Bouvier, Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**JUSTICE DE FLIC** (*), film français de Michel Gérard, Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**A STRANGE LOVE AFFAIR** (v.o.), film hollandais de Eric de Kuyper-Paul Verstraten, 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41).

**MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR** (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**LES MONTAGNES BLEUES** (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le city Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

**MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE** (A., v.f.) (H. sp.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

**NATTY GANN** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27), h. sp.

**L'ORCHESTRE NOIR** (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.

**OUT OF AFRICA** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuilles, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-34-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Cinéma, 18e (45-22-46-01).

**RE-ANIMATOR** (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

**REMO** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE** (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT** (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

**RETOUR VERS LE FUTUR** (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

**LA REVANCHE DE FREDDY** (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

**RÉVOLUTION** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). — (V.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.o., V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

**ROCKY IV** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

**ROMANCE CRUELLE**, (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (45-26-58-00).

**LA ROSE POURPRE DU CAIRE** (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**ROUGE BAISER** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**SANS ISSUE** (A.) (*) : V.o. : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — (V.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

**SANS TOIT NI LOI** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LE SECRET DE LA PYRAMIDE** (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (43-36-10-96).

**SHOAH** (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

**SIGNÉ RENART** (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

**SILVERADO** (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

**SOLEIL DE NUIT** (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). — (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LE SOULIER DE SATIN** (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

**STOP MAKING SENSE** (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

**SUBWAY** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

**SWEET DREAMS** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**THE SHOP AROUND THE CORNER** (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

**TOUKI BOUKI** (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

**TROIS HOMMES ET UN COUFFIN** (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

**TURTLE DIARY** (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

**TUTTI FRUTTI** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**UNE CRÉATURE DE RÊVE** (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

**VAUDEVILLE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

### *Les grandes reprises*

**APOCALYPSE NOW** (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

**ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**LA BELLE ET LE CLOCHARD** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

**LA BLONDE ET MOI** (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

**CETTE SACRÉE VÉRITÉ** (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

**LE CIEL PEUT ATTENDRE** (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

**LA COCCINELLE A MONTE-CARLO** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

**LE CRI** (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**CUL DE SAC** (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

**LA DAME DE SHANGHAI** (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

**LE DERNIER TANGO A PARIS** (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

**DES FILLES DISPARAISSENT** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

**DON GIOVANNI** (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

**LES ENFANTS DU PARADIS** (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

**LES FAUCONS DE LA NUIT** (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

**LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS** (franco-belge) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**LE GRAND SOMMEIL** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

**GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES** (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-80-30-11) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).

**LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT** (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

**INVASION USA** (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**JEUX INTERDITS** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

**MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN** (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

**MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

**NEW-YORK MIAMI** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

**LA NUIT** (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**ORANGE MÉCANIQUE** (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

**ORFEU NEGRO** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**PÉRIL EN LA DEMEURE** (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**PETER PAN** (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

**PHANTOM OF THE PARADISE** (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**RENDEZ-VOUS** (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

**LES RIPOUX** (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

**LA ROUTE DES INDES** (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

**SÉRÉNADE A TROIS** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

**STRANGER THAN PARADISE** (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

**THIS IS ARMY** (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

**THE ROSE** (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

**LA TRAVIATA** (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

**UNE HISTOIRE IMMORTELLE** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**WITNESS** (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

### *Les séances spéciales*

**AMADEUS** (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

**CABARET** (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 25.

**LES CHIENS DE PAILLE** (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

**L'ÉTOFFE DES HÉROS** (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 30.

**LA NUIT PORTE JARRETELLES** (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

**PIERROT LE FOU** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.

**PINK FLOYD THE WALL** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 15.

**ROCKY HORROR PICTURE SHOW** (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

**TAXI DRIVER** (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Jeudi 3 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Infovision**
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, J. Decornoy, M. Albert et B. Laine.
*La quasi-totalité de l'émission est consacrée à la condition d'otage à Beyrouth et ailleurs. Trois reportages réalisés par des équipes différentes tentent de lever un coin du voile sur ce tragique univers. Un travail en profondeur. Un document à ne pas manquer.*

**21 h 45 Feuilleton : l'Australienne.**
De George Miller et Pino Amenta, d'après le roman de N. Cato, avec S. Thornston, J. Waters, G. Mercurio.
*Troisième épisode : toujours aussi déterminée, Delphie continue de braver les conventions en vigueur en cette fin de siècle en Australie. Pour les amateurs de passions, d'exotisme et de vie de bohème, encore de bons moments de détente avec la suite de cette série bien réalisée.*

**22 h 50 Journal.**

**23 h 5 Prix vidéo Jean d'Arcy.**
*Aujourd'hui*, de Vincent Macandrin ; *Mondes perdus*, de Denis Couchaux.

**23 h 35 C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Cinéma : le Téléphone rose.**
Film français d'E. Molinaro (1975), avec M. Darc, P. Mondy, F. Prévost, M. Lonsdale, D. Ceccaldi.
*Un industriel de province, en affaires à Paris, tombe amoureux d'une call-girl engagée pour s'occuper de lui, et dont il ignore le métier. Une comédie de boulevard qui renouvelle assez bien des vieux thèmes, mais qu'on n'a pas envie de revoir.*

**22 h 15 Magazine : Planète foot.**
Présenté par B. Père, réal. C. Vidalie.
*Reportages sur les Coupes d'Europe et la Coupe du monde.*

**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Cinéma : Femmes de personne.**
Film de C. Franck (1984), avec M. Keller, C. Cellier, F. Cottençon, J.-L. Trintignant, P. Léotard.
*Cécile, Isabelle et Adeline travaillent ensemble dans un cabinet de radiologie et ont des problèmes sentimentaux. Trois portraits réussis de femmes d'aujourd'hui.*

**22 h 20 Journal.**

**22 h 45 François Mauriac : Bloc-notes 13 mai-10 juin 1958.**

**22 h 55 Voyage de Camargue en Cornouailles.**
Réal. H. Perks (1re partie).
*A cheval à travers la France, en petites étapes, avec un humour tout britannique, jusqu'en Cornouailles. Une aventure en deux volets.*

**23 h 25 Prélude à la nuit.**
*« Sonate pour piano et violoncelle », de Debussy, par C. Ivaldi, piano, et A. Meunier, violoncelle.*

### FR3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Thalassa ; 17 h 30, Edgard le détective cambrioleur ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 33, Quoi de neuf ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Feuilleton : l'Homme au képi noir.

### CANAL PLUS

20 h 35, **Ce plaisir qu'on dit charnel**, film de M. Nichols ; 22 h 15, **Signé Charlotte**, film de C. Huppert ; 23 h 45, **La colline a des yeux**, film de W. Craven ; 1 h 15, Making subway ; 2 h, Série : la Rançon de la gloire.

### LA « 5 »

**20 h 30 Jeu : Pentathlon** (et à 23 h 30).
**22 h 30 Magazine : Mode, etc.** (et à 1 h 30).

### TV6

**14 h, 6 Tonic** (et à 20 h) ; **17 h, Système 6 : 19 h, NRJ 6** (et à 23 h).

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 La spirale à trois centres, d'Ermanno Maccario.**
**21 h 30 Notes en marge : Monsieur Erik Satie d'Arcueil.**
**22 h 30 Nuits magnétiques.**
**0 h 10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur », de Schumann ; « Sextuor à cordes nº 2 en sol majeur », de Brahms, par le Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France.
**22 h 30 Les soirées de France-Musique.**

## Vendredi 4 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF1




**20 h 30 Variétés : Le jeu de la vérité.**
Emission de P. Sabatier et Rémy Grumbach.
*Invité : Roger Borniche. Cet ancien policier, aujourd'hui écrivain célèbre, affirme n'avoir rien à cacher. Vérification sera faite ce soir.*

**22 h Patinage artistique.**
*Gala international en direct de Morzine.*

**23 h 15 Journal.**

**23 h 30 Télévision sans frontières.**
*Afro Caraïbes : la musique zouk, celle qui fait tricoter les hanches et les fesses. Avec Dédé Saint Prix, Kassav, Malavoi.*

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Feuilleton : Espionne et tais-toi.**
De C. Boissol, scénario et dialogues de L. Lignières.
*Le chef des services secrets bulgares exerce un curieux chantage : il veut bien livrer des informations aux services français à condition d'épouser la femme du président de la République. Une série enlevée, rafraîchissante.*

**21 h 30 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : « La star et les débutants », sont invités : Régine Deforges* (Pour l'amour de Marie Salat), *Marie-Claude Beineix* (Pierrot femelle), *André Le Gal* (le Shangaïe), *Oana Orlea* (Un sosie en cavale), *Claude Tardat* (Une mort sucrée), *Pierre Veilletet* (la Pension des nonnes), *Bernard Lortholary* (traducteur du *Parfum*, de Patrick Süskind).

**22 h 45 Journal.**

**22 h 55 Ciné-club : Hallelujah.**
Film américain de King Vidor (1929), avec D. L. Haynes, N. Mc Kinney, V. Spivey, W. Fountaine.
*Le fils aîné d'une famille noire de planteurs de coton, qui a provoqué des malheurs à cause d'une fille enjôleuse, se fait pasteur itinérant pour se racheter. Une grande date dans l'histoire du cinéma : le premier film parlant de King Vidor, le premier film hollywoodien interprété par des Noirs, le langage des images et des sons devenant celui d'une communauté tout entière.*

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Série : Madame et ses flics.**
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin.
*Un feuilleton « nunuche », malgré les cadavres dans les placards, il touche heureusement à sa fin.*

**21 h 35 Vendredi : Viva l'Italia.**
Emission d'H. Chapier. Réal. I. Richard.
*L'Italie des années 80 a changé de « look ». Ce reportage invite à saisir sur le vif quelques aspects de cette métamorphose. De Berlusconi aux entreprises dynamiques gérées en famille, chaussures, pulls, créateurs, technologie, presse, les répercussions dans le monde politique.*

**22 h 35 Journal.**

**22 h 55 Magazine : Montagne.**
De P. Ostian et J.-P. Locatelli.
*Aménagement du massif vosgien ; la station « l'Hermitage-Frère Joseph » ; les classes de neige ; survol des Alpes en montgolfière ; l'information électronique dans les stations de sports d'hiver.*

**23 h 50 Prélude à la nuit.**
*« Romance »*, de Fauré, par A. Navarra et E. Kilcher.

### CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 11 h 35 et 16 h 50) ; 8 h, Superstars ; 8 h 25, **la Drôlesse**, film de J. Doillon ; 9 h 50, Téléfilm : Charlie Muffin ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, **Sac de nœuds**, film de J. Balasko ; 15 h 25, **la Vie de château**, film de J.-P. Rappeneau ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h, Zénith ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 20 h 30, Football : Bastia-Nice ; 22 h 35, **l'Homme de la tour Eiffel**, film de B. Meredith ; 0 h 5, **Nightkill**, film de T. Post ; 1 h 40, **Subway**, film de L. Besson ; 3 h 20, **La colline a des yeux**, film de W. Craven ; 4 h 50, Document : les stars en Inde ; 5 h 40, Série : La rançon de la gloire.

### LA « 5 »

**7 h 30 à 19 h 30, Rediffusion des émissions de la veille** : 7 h 30, Jeu : C'est beau la vie (et à 11 h 30 et 15 h 30) ; 8 h 30, Jeu : Pentathlon (et à 12 h 30 et 16 h 30) ; 10 h 30, Mode, etc. (et à 14 h 30 et 18 h 30).
**19 h 30 Jeu : C'est beau la vie** (et à 2 h 30) ; **20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road** (et à 23 h 30).
**21 h 30 Arabesque,** série de suspense (et à 0 h 30).
**22 h 30, Grand Prix,** magazine auto-moto (et à 1 h 30).

### TV6

**14 h, 6 Tonic** (et à 20 h) ; **17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6** (et à 23 h).

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Débat** : le câble, en collaboration avec l'INA, avec José Frèches et Patrice Flechy.
**21 h 30 Musique : Black and blue : l'année du gospel.**
**22 h 30 Nuits magnétiques.**
**0 h 10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (émis de Sarrebruck) : « Suite de l'opéra la légende de la ville invisible de Kitèje », de Rimski-Korsakov ; « Concerto pour violon et orchestre en la mineur », de Glazounov ; « Symphonie nº 6 en si mineur », de Chostakovitch, par l'Orchestre de la radio symphonique de Sarrebruck, dir. M.W. Chung, sol. B. Belkin, violon.
**22 h 20 Les soirées de France-Musique** : pêcheurs de perles, « Hommage à Debussy » ; à 0 h, musique traditionnelle : Cambodge.



# INFORMATIONS « SERVICES »

## Etre jeune et entreprendre

Air Inter organise, pour la deuxième année consécutive, un concours destiné à aider les jeunes démangés par l'esprit d'entreprendre. Pour y participer il faut avoir entre seize et vingt-cinq ans, résider en France et déposer avant le 30 mai un résumé descriptif d'un projet qui doit être *« original et réalisable »*.

Cette opération, « être *jeune et entreprendre* », se décompose en plusieurs temps. Première phase : dans chaque région un jury sélectionne les projets qui lui semblent les plus solides. Tous les candidats qui passent avec succès cette première épreuve recevront des chèques-voyages d'une valeur de 3 000 F, valables pendant un an sur le réseau d'Air Inter.

Deuxième phase : chaque jury régional choisit son meilleur projet. L'auteur reçoit alors un budget-voyage de 30 000 F et participe à une sélection nationale. Le gagnant de cette épreuve finale obtiendra un deuxième chèque-voyage de 30 000 F et 50 000 F en espèces pour l'aider à réaliser son projet.

Le premier lauréat de ce concours, créé en 1985, est un Toulousain de vingt-quatre ans, M. Frédéric Dat, qui a abandonné ses études (IUT en génie mécanique) pour se consacrer entièrement à la création d'un multicoque de plage complètement révolutionnaire. Ce bateau monoplace s'adresse surtout aux passionnés de la planche à voile. Composé de toiles et d'une armature métallique légère, il se démonte facilement et ne pèse que 45 kilos. Mesurant 4,20 mètres, il est également facilement transportable sur le toit d'une voiture. Une fois monté, ce mini-voilier ressemble à un catamaran. Assis à l'arrière, on le dirige avec les pieds en appuyant sur un gouvernail en forme de planche incurvée vers le fond de la mer.

Prenant au sérieux son rôle de mécène, Air Inter ne se contente pas d'accorder un prix ; il suit ses lauréats, organise des contacts avec d'utiles interlocuteurs. Ainsi, M. Dat a pu participer au Salon de la voile et rencontrer des spécialistes. Il attend actuellement une réponse de Zodiac, auprès duquel il a déposé son projet en vue de la commercialisation.

★ Renseignements : bulletins de participation dans les agences d'Air Inter ou au numéro « jeunes » : (16) 46-75-13-12.

## EN BREF

### ANIMAUX

**HELP ! –** Premier prestataire de service animalier, Help Animaux s'occupe de retrouver les animaux égarés, grâce à son service « Assistance perte », de conseiller pour les achats, de fournir une assistance juridique en cas de litige. Il diffuse également gratuitement une « gazette des animaux » où les amis des bêtes pourront trouver tous les renseignements susceptibles de les intéresser : expositions, pensions pour chiens et chats, vétérinaires, annonces diverses, etc.

★ **Help Animaux, 26, rue de Bouloi, 75001 Paris. Tél. : 45-08-07-74.**

### CARRIÈRES

**ALLO PREPA. –** Pour concurrencer leurs homologues américains ou japonais, les chefs d'entreprise français exigent de plus en plus des commerciaux de haut niveau. Créé en janvier 1986 par une association d'élèves, Allo Prépa informe sur les classes préparatoires aux grandes écoles de commerce les bacheliers A, B, C et D. En trois minutes, pour le prix d'une taxe de base, l'aspirant aux carrières commerciales de haut niveau recevra des conseils sur les premières démarches à effectuer et le choix de l'école. Allo Prépa tient également à la disposition des futurs étudiants qui le désirent un dossier complet et une liste des préparatoires commerciales publiques et privées.

★ **Allo Prépa, 174 boulevard Camélinat, 92240 Malakoff, tél. : 42-53-93-00. Pour tout complément d'information, appeler Guillaume Dutey Harispe : 45-67-09-87.**

### CONCOURS

**LES CHEVAUX DE NEUBOURG. –** Le château du champ de bataille de Neubourg (Eure) organise, les 26 et 27 avril prochains, son troisième concours d'attelages. Plus de quarante attelages seront présents, dont six à quatre chevaux, deux à quatre poney shetland, une quinzaine en paire et une quinzaine en simple. Le 26 avril, à partir de 14 heures, aura lieu une vente aux enchères de chevaux d'attelage et d'hippomobiles de collection (mail-coach, coupé de chez Binder, pil-box, charrettes, harnais, sculptures, gravures, dessins).

★ **Association des amis du champ de bataille et de la Normandie, 27110 Le Neubourg (16) 32-35-03-72. 50 F par personne et par jour. 30 F pour les groupes. Gratuit pour les enfants de moins de dix ans.**

**RÉALISATEURS RADIO. –** Radio-France recrute par concours six nouveaux réalisateurs radio. Les dossiers de candidature sont à retirer à l'INA, direction de la formation professionnelle, Sélection, 4, avenue de l'Europe, 94366 Bry-sur-Marne. Les inscriptions définitives seront closes le 14 avril. Tél. : 45-24-24-24.

### FORMATION

**LES CHOSES DE LA MORT. –** Que faire quand il n'y a plus rien à faire ? L'association Centre documentation recherche organise pour les soignants et le public deux formations : du 22 au 24 avril ou du 2 au 6 juin, « L'accompagnement des mourants », et les 7 et 8 juin, « Les soins palliatifs ».

★ **Renseignements et inscriptions : Centre documentation recherche, 108 *bis*, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 42-22-07-48.**

### GUIDE

**LA RUPTURE. –** Trois cas de divorce – consentement mutuel, rupture de vie commune, faute grave, trois situations différentes, des conséquences différentes aussi pour les époux et les enfants. Ces problèmes sont abordés, mais aussi bien d'autres dans le Guide du divorce édité aux Editions du Puits fleuri. Les personnes concernées apprendront les dispositions générales de la procédure (demandes, conciliation, enquête sociale, preuves) ; comment obtenir l'aide judiciaire et dans quel cas, comment recouvrer les pensions alimentaires, etc. Un ouvrage très clair, accessible au profane.

★ **Editions du Puits fleuri, 22, avenue de Fontainebleau, 77850 Hercy, 60 F franco, mis à jour en mars 1986.**

## PARIS EN VISITES

### VENDREDI 4 AVRIL

« Exposition Rembrandt à Vermeer », au Grand Palais, 16 heures entrée exposition (M. C. Lasnier) ; ou 16 h 30, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (S. Rojon).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 30, métro Latour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

« Le musée Picasso à l'hôtel Salé », 10 h 45, 5, rue de Thorigny, et « Exposition de pastels de Delacroix à Degas » 14 h 30, caisse Pavillon de Flore (Arts et curiosités de Paris).

« Caves gothiques du Marais médiéval », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (lampes de poche, M. Banassat).

« Hôtels et curiosité du Marais, mur d'enceinte, synagogues », 15 heures, métro Saint-Paul (M. Ragueneau) ; ou 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Demeures historiques et passages secrets de la Butte », 15 heures, terre-plein gare funiculaire (C. A. Messer).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, devant église Saint-Gervais, et « Rembrandt graveur », 15 heures, Petit Palais (Approche de l'art).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, 4, boulevard du Palais (AITC).

« La rue Saint-Denis et son quartier », 15 heures, angle rues Berger et Saint-Denis (Arcus).

« La Sainte Chapelle », 15 heures, entrée église.

« Le musée de l'Orangerie », 15 heures, entrée musée bâtiment côté Seine, et « Exposition Vienne 1880-1938, naissance d'un siècle », 18 heures, Centre Beaubourg, entrée exposition, cinquième étage (Paris et son histoire).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Hôtels, églises et ruelles du Vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« Un cimetière et ses mystères », 14 h 45, sortie escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le musée de l'Assistance publique », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle.

« Pour les jeunes : Beaubourg autrefois et maintenant », 14 h 30, sortie métro Rambuteau, côté Beaubourg.

« Le musée de la serrure », 15 heures, sortie métro Saint-Paul.

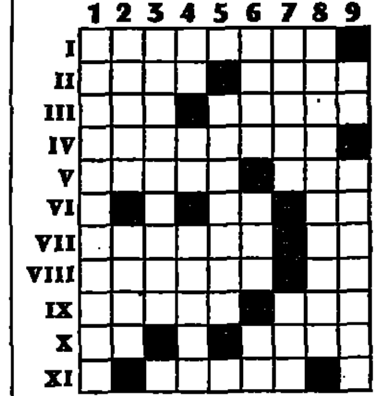
## CONFÉRENCES

### VENDREDI 4 AVRIL

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15, « A l'écoute du langage de l'âme ».
5, rue Largillière, de 15 heures à 20 heures, « Cycle le Moyen Age : diaporama Notre-Dame de Paris, miroir du ciel ».

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 4197**



### HORIZONTALEMENT

I. L'un peut être embauché, l'autre licencié. – II. La grande est très chère et la petite onéreuse. N'a pas connu l'âge tendre. – III. Symbole de fermeté. Perdu dans les dossiers du notaire. – IV. Le légume jaune des années noires. – V. Démonte le ciel ou se raccommode au lit. Forme d'avoir. – VI. Personnel. Note. – VII. Cours d'eau ou récipient pour en transporter. Préposition. – VIII. Vedette des mille et une nuits. Convenances ou conventions. – IX. Fait comme un rat. Ville du Japon. – X. Privatif. Un bon bec quoique non parisien. – XI. – Affublé d'un « vice » indécrottable.

### VERTICALEMENT

1. Esthéticienne de certaines américaines défigurées. – 2. Le plaisir qui fatigue le plus et dont on se lasse le moins. On trouve rarement des croûtons dans son bahut. – 3. Se fait en un clin d'œil. – 4. Préposition. De l'argent. Sainte sous Henri IV. – 5. Type d'ouvrière modèle. – 6. L'un ou l'autre peut trotter en tête. Fut vainqueur à Chancellorsville, mais chancela à Gettysburg. Dans l'éventail d'une bridgeuse. – 7. Les amants de Vérone connaissent bien son lit. Priva de sa belle mort. – 8. Marque le pas d'une manière mécanique. – 9. Personnel. Rond de « cuir ».

**Solution du problème nº 4196**

*Horizontalement*

I. Emballage. – II. Toupie. Et. – III. Eh ! Pm. Pli. – IV. Narrateur. – V. Dinosaure. – VI. Ar. – VII. Shoot. – VIII. Décacheté. – IX. Pêne. Lut. – X. Rentables. – XI. Fée. Nier.

*Verticalement*

1. Étendard. Rf. – 2. Mohair. Épée. – 3. Bu. Rn. Scène. – 4. Approchant. – 5. Limas. Océan. – 6. Le. Ta. Oh ! Bi. – 7. Peu. Telle. – 8. Gelure. Tuer. – 9. Étiré. Mets.

GUY BROUTY.

## JEU GAGNANT Nº 32 – LOTO SPORTIF

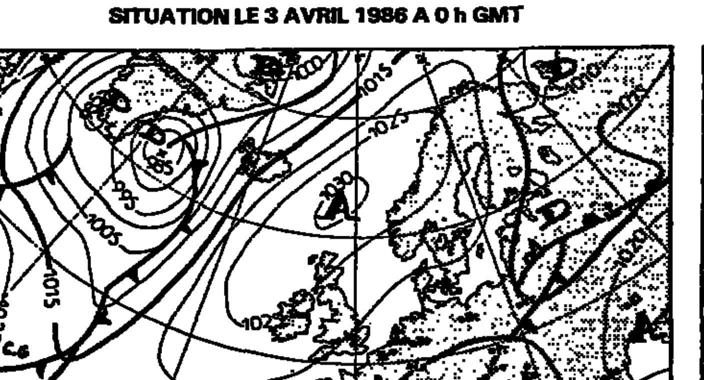
| | Equipe 1 | Equipe 2 | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | THONON | RED-STAR | 1 | X | 2 |
| 2 | MARTIGUES | ISTRES | X | N | 2 |
| 3 | SÈTE | MONTCEAU | X | N | 2 |
| 4 | NIMES | ALÈS | 1 | X | 2 |
| 5 | GUEUGNON | MONTPELLIER | X | N | 2 |
| 6 | CHAUMONT | BÉZIERS | 1 | N | X |
| 7 | LYON | LE PUY | 1 | X | 2 |
| 8 | ST-ÉTIENNE | CANNES | X | N | 2 |
| 9 | ORLÉANS | DUNKERQUE | 1 | X | 2 |
| 10 | QUIMPER | BESANÇON | X | N | 2 |
| 11 | NIORT | LIMOGES | X | N | 2 |
| 12 | REIMS | SEDAN | X | N | 2 |
| 13 | R.C. PARIS | GUINGAMP | 1 | X | 2 |
| 14 | CAEN | MULHOUSE | 1 | X | 2 |
| 15 | ANGERS | ABBEVILLE | X | N | 2 |
| 16 | ROUEN | BEAUVAIS | X | N | 2 |

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 28 Mars 1986 : 1 6 7 12 14 15 16

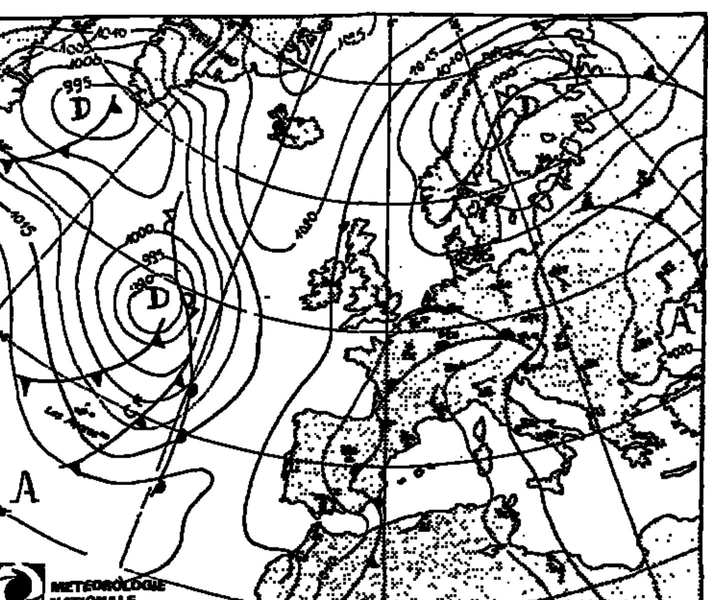
# INFORMATIONS « SERVICES »

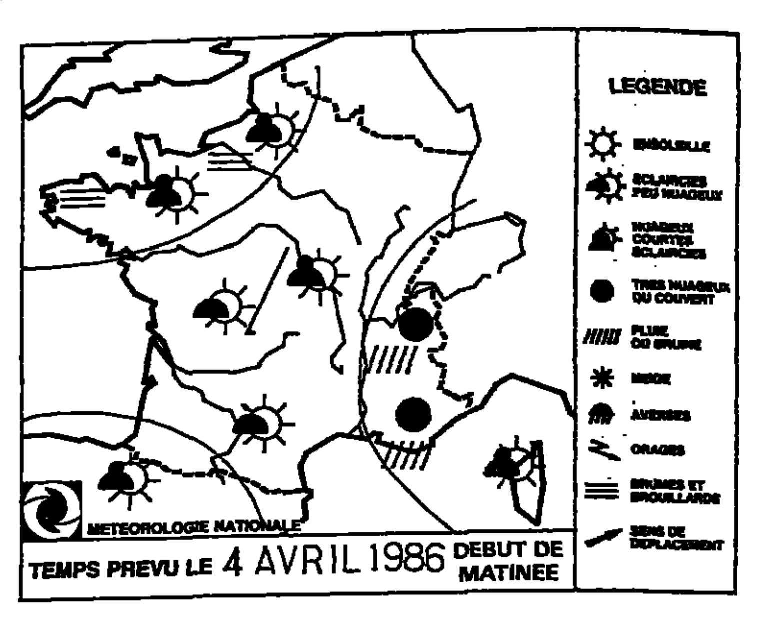
## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 AVRIL 1986 A 0 h GMT




PRÉVISIONS POUR LE 5 AVRIL A 0 h GMT




*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 avril à 0 heure et le vendredi 4 avril à minuit.**

Avec des remontées d'air chaud des Pyrénées au Nord-Est, maintien d'un flux de sud-ouest perturbé sur ces régions, pouvant prendre localement un caractère orageux. Sur le Nord et l'Ouest, une arrivée d'air froid occasionnera un temps plus instable.

**Vendredi 4 mars :** Cours intermède de temps en général moins perturbé. Quelques pluies encore le matin sur les régions de la Corse au Nord-Est (où il pourra neiger faiblement à une basse altitude), qui s'évacueront vers l'est dans la journée. Ailleurs, les éclaircies prédomineront en général, excepté sur les régions du Nord-Ouest où le temps redeviendra instable dans l'après-midi avec des averses parfois encore plus fortes de la Bretagne aux côtes de la Manche.

Enfin en soirée, le ciel deviendra nuageux sur les Pyrénées. Les températures minimales seront souvent plus proches de 1 à 3 degrés dans l'intérieur, avec quelques faibles gelées, de l'ordre de 3 à 6 degrés sur les côtes ouest, et de 7 à 9 degrés sur les côtes méditerranéennes.

Les températures maximales resteront un peu faibles pour la saison, de l'ordre de 8 à 17 degrés du nord au sud (jusqu'à 19 degrés en Corse).

**Samedi 5 mars :** Le matin, le temps sera couvert et pluvieux sur les Pyrénées, il sera nuageux et brumeux sur les côtes de la Manche. Ailleurs les éclaircies laisseront place en cours de journée à un temps couvert accompagné de petites pluies s'étendant de l'Aquitaine à la Méditerranée, au Massif Central et au Bassin parisien. Les nuages gagneront en soirée toutes les régions situées à l'ouest de la vallée du Rhône. Températures maximales en très légères hausse sur la moitié sud, stationnaires ailleurs. Températures minimales en légère baisse.

**Dimanche 6 mars :** Le matin le temps sera nuageux et brumeux près de la Manche. Ailleurs il sera couvert et faiblement pluvieux. En cours de journée ce type de temps gagnera l'ensemble du pays et les vents de nord nord-est se renforceront sur la moitié ouest du pays.

Les températures maximales seront sans grand changement et les températures minimales en très légère hausse.

### TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 19 | 10 | C |
| BIARRITZ | 14 | 9 | P |
| BORDEAUX | 15 | 5 | P |
| BOURGES | 13 | 5 | P |
| BREST | 10 | 3 | S |
| CAEN | 11 | 1 | N |
| CHERBOURG | 9 | 3 | N |
| CLERMONT-FERR. | 17 | 6 | P |
| DIJON | 14 | 6 | P |
| GRENOBLE St-M-H | 21 | 10 | C |
| GRENOBLE St-Geo. | 16 | 9 | C |
| LILLE | 12 | 1 | S |
| LYON | 16 | 9 | C |
| MARSEILLE-MAR. | 18 | 12 | P |
| NANCY | 13 | 6 | P |
| NANTES | 13 | 1 | S |
| NICE | 17 | 12 | C |
| PARIS-MONTS. | 12 | 5 | C |
| PARIS-ORLY | 13 | 5 | P |
| PAU | 13 | 7 | P |
| PERPIGNAN | 18 | 10 | S |
| RENNES | 11 | -1 | C |
| STRASBOURG | 13 | 6 | P |
| TOURS | 14 | 4 | P |
| TOULOUSE | 17 | 10 | P |
| POINTE-A-PITRE | 29 | 22 | S |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 29 | 7 | C |
| AMSTERDAM | 10 | -1 | B |
| ATHÈNES | 16 | 11 | S |
| BANGKOK | 35 | 25 | C |
| BARCELONE | 15 | 11 | N |
| BELGRADE | 22 | 10 | S |
| BERLIN | 10 | 3 | C |
| BRUXELLES | 10 | – | – |
| LE CAIRE | 23 | 14 | S |
| CANARIES | 10 | 9 | C |
| COPENHAGUE | 9 | -3 | B |
| DAKAR | 28 | 20 | N |
| DJERBA | 28 | 15 | S |
| GENÈVE | 14 | 8 | P |
| HONGKONG | 24 | 19 | S |
| ISTANBUL | 18 | 7 | C |
| JÉRUSALEM | 12 | 9 | P |
| LISBONNE | 16 | 9 | S |
| LONDRES | 10 | 3 | C |
| LOS ANGELES | 19 | 11 | S |
| LUXEMBOURG | 9 | 4 | C |
| MADRID | 12 | 11 | P |
| MEXICO | 29 | 12 | B |
| MILAN | 17 | 10 | C |
| MONTRÉAL | 26 | 2 | S |
| MOSCOU | 7 | 1 | C |
| NAIROBI | 26 | 16 | S |
| NEW-DELHI | 34 | 17 | S |
| NEW-YORK | 21 | 10 | S |
| OSLO | 0 | -2 | S |
| PALMA-DE-MAL. | 23 | 14 | P |
| PÉKIN | 19 | 10 | S |
| RIO-DE-JANEIRO | 28 | 28 | S |
| ROME | 18 | 8 | S |
| SINGAPOUR | 26 | 26 | C |
| STOCKHOLM | 3 | -2 | S |
| SYDNEY | 32 | 21 | S |
| TOKYO | 16 | 7 | C |
| TUNIS | 27 | 14 | N |
| VARSOVIE | 8 | -1 | N |
| VENISE | 18 | 8 | N |
| VIENNE | 11 | 5 | S |

| A | B | C | N | O | P | S | T | • |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | couvert | nuageux | orage | pluie | soleil | tempête | neige |

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES GAGNEES | TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES GAGNEES |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 91 | F. 200 | 6 | 496 | F. 500 |
| | 511 | 500 | | 846 | 500 |
| | 7 251 | 2 000 | | 2 756 | 2 000 |
| | 78 111 | 10 000 | | 87 726 | 10 000 |
| 2 | 212 | 500 | 7 | 17 | 200 |
| | 395 492 | 4 000 000 | | 527 | 500 |
| 3 | 33 | 200 | | 617 | 700 |
| | 553 | 500 | | 747 | 500 |
| | 613 | 500 | | 17 077 | 10 000 |
| | 903 | 500 | 8 | 88 | 200 |
| | 853 | 500 | | 088 | 700 |
| | 6 953 | 2 000 | | 498 | 500 |
| | 19 023 | 10 000 | | 748 | 500 |
| 4 | 014 | 500 | | 848 | 500 |
| | 194 | 500 | | 24 738 | 10 000 |
| | 874 | 500 | | 90 488 | 10 200 |
| | 0 374 | 2 000 | 9 | 9 | 100 |
| | 62 954 | 10 000 | | 89 | 300 |
| 5 | 5 | 100 | | 2 379 | 2 100 |
| | 335 | 600 | | 2 499 | 2 100 |
| | 765 | 600 | | 04 569 | 10 100 |
| | 3 865 | 2 100 | | 86 309 | 10 100 |
| | 4 435 | 2 100 | 0 | 6 570 | 2 000 |
| | 166 515 | 1 000 100 | | 9 290 | 2 000 |
| | | | | 63 220 | 10 000 |

**LOTO**

N° 14 TIRAGE DU MERCREDI 2 AVRIL 1986

4 – 11 – 14 – 31 – 39 – 49 – 38 (NUMERO COMPLEMENTAIRE)

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 9 ET SAMEDI 12 AVRIL 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 **TRANCHE DE PÂQUES** 29e

TIRAGE DU MERCREDI 2 AVRIL 1986

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro **191807** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille: 091807, 291807, 391807, 491807, 591807, 691807, 791807 gagnent 50 000,00 F

| Les numéros approchants aux: Dizaines de mille | Mille | Centaines | Dizaines | Unités | gagnent |
|---|---|---|---|---|---|
| 101807 | 190807 | 191007 | 191817 | 191800 | 15 000,00 F |
| 111807 | 192807 | 191107 | 191827 | 191801 | |
| 121807 | 193807 | 191207 | 191837 | 191802 | |
| 131807 | 194807 | 191307 | 191847 | 191803 | |
| 141807 | 195807 | 191407 | 191857 | 191804 | |
| 151807 | 196807 | 191507 | 191867 | 191805 | |
| 161807 | 197807 | 191607 | 191877 | 191806 | |
| 171807 | 198807 | 191707 | 191887 | 191808 | |
| 181807 | 199807 | 191907 | 191897 | 191809 | |

| Tous les billets se terminant par | | gagnent |
|---|---|---|
| | 1807 | 5 000,00 F |
| | 807 | 1 000,00 F |
| | 07 | 200,00 F |
| | 7 | 100,00 F |

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 2 AVRIL 1986 30e



# OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s/folle enchère, après saisie immob. Palais de Justice de Bobigny le MARDI 15 AVRIL, à 13 h 30 – EN UN LOT

**APPARTEMENT à BONDY (93)**

**158, Chemin de Groslay**

r.-de-ch., bât. 1, esc. B, comp. cuis., 1 pièce s.-de-bains, W.C., cave, aire de station.

**MISE A PRIX : 50 000 F**

S'adr. Me J. PIETRUSZYNSKI, avocat, 28, rue Scandicci à Pantin. Tél. : 48-43-75-32. Me AYOUN, avocat, 124, bd. Malesherbes, Paris (17e). Tél. : 46-22-47-02. Au greffe du Trib. Gde Inst. de Bobigny.

---

Cabinet de la SCP d'avocats CHEVALIER, CHEVALIER-ANDRIER et BARADEZ, 108, pl. des Miroirs, à 91000 ÉVRY - Tél. 64-97-11-11

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au Palais de Justice d'ÉVRY (Essonne), rue des Mazières, le MARDI 15 AVRIL 1986, à 14 heures

**UN APPARTEMENT**

dans un ensemble immobilier dénommé « RÉSIDENCE GRIGNY 2 », SIS à

**GRIGNY (Essonne)**

13, SQUARE SURCOUF, bâtiment C5, de 4 pièces princ. Au 2e étage, 2e pte à dte. Avec CAVE se trouvant dans le même bât. Avec PARKING à usage de voiture, portant le n° 371.

**MISE A PRIX : 80 000 F**

Consignation oblig. pour enchérir. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau d'Evry (l'avocat du poursuivant ne peut intervenir que pour celui-ci).

---

Vente sur conversion de saisie en vente volont., Palais de justice Evry (91) 15 avril 1986 à 14 heures

**APPARTEMENT, CAVE et PARKING à RIS-ORANGIS (91130)** rue P.-Brossolette et rue Denis-Papin, nos 33-35

**M. à P. 300000 F** S'adr. SCP ELLUL, J.-M. GRIMAL, F. ELLUL, avocats - Tél. : 60-77-96-10 3, rue du Village, à Evry (91000), Me V. DAMOISEAU, avocat, 20, rue du Général-Leclerc, à Corbeil-Essonnes (91100) - Tél. : 64-96-30-61.

---

Vente au Palais de Justice Paris, JEUDI 17 AVRIL 1986, à 14 h EN TROIS LOTS

**UN LOGEMENT — 95, BD. MAC-DONALD, PARIS (19e)**

d'une pièce au 3e étage – Mise à prix : 30 000 F

**APPARTEMENT 3 P.** au 1er étage, bât. C avec une cave **STUDIO** rez-de-chaussée

**79, RUE LECOURBE, PARIS (15e)**

M. à P. : 80 000 F – 20 000 F – Total des M. à P. : 130 000 F

S'adr. Me G. MARGANNE, avocat à la Cour, 346, rue St-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 42-60-42-72. Au greffe des Criées du Trib. de Gde Instance de Paris. Sur les lieux pour visiter.

---

Vente après liquidation des biens au Palais de Justice de Paris le JEUDI 10 AVRIL 1986 à 14 H – EN DIX LOTS

**A OUTREAU (PAS-DE-CALAIS)**

1er LOT **MAISON DOUBLE** de construction ancienne élevée sur cave d'un r.-de-ch. et d'un étage mansardée OCCUPÉE 186 & 188, rue des Hauts-Fourneaux MISE A PRIX : 20 000 F

2e LOT **MAISON** él. s. s.-sol d'un r.-de-ch. et ét. mans. 21, rue Édouard-Vaillant AUTRE MAISON contiguë à préc. él. s/ss-sol r.-de-ch. et ét. mans. 23, rue Édouard-Vaillant OCCUPÉES – MISE A PRIX : 20 000 F

8e LOT **MAISON** él. s. s.-sol complet av. gar. d'un r.-de-ch. div. en ent., cuis., ch., séjour, 1er ét. div. en 3 ch., s. de bains, placards 2e ét. div., 2 ch. mans. grenier 21, rue Havet LIBRE – MISE A PRIX : 250 000 F

9e LOT **MAISON** élevée s. s.-sol à usage de cave, d'un rez-de-chaussée div. en deux pièces et d'un étage div. égal. 2 pièces, grenier 69, rue Édouard-Vaillant LIBRE – MISE A PRIX : 10 000 F

**A SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT (62)**

4e LOT **MAISON** él. s. s.-sol d'un r.-de-ch. (1er ét. s/jardin) et 2 ét. 256, rue Haffreingue LIBRE – MISE A PRIX : 300 000 F

5e LOT **MAISON** él. s. s.-sol d'un r.-de-ch. et de 2 étages – LIBRE 254, rue Haffreingue MISE A PRIX : 200 000 F

6e LOT **MAISON** él. s. s.-sol d'un r.-de-ch. et de 2 étages – LIBRE 266, rue Haffreingue MISE A PRIX : 200 000 F

7e LOT **MAISON** OCCUPÉE 9, cité de l'Avenir MISE A PRIX : 120 000 F

3e LOT **UN IMMEUBLE** rue des Champs, ss n° **CNE DU PORTEL (62)** Occupée – mise à prix : 200 000 F

10e LOT **UN TERRAIN** contenance de 720 m² **SAINT-LÉONARD (62)** MISE A PRIX : 8 000 F

S'ad. pour tous rens. à Me J. Lyonnet du Moutier, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris 1er. Tél. : 42-60-48-09. Me H. Gourdain, syndic, 174, bd. St-Germain, Paris 6e. Me B. Meille, syndic, 41, rue du Four, Paris 6e. Au greffe du T.G.I. de Paris où le cahier des charges est déposé.

---

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de justice de CRÉTEIL le JEUDI 17 AVRIL 1986, à 9 h 30 - EN UN LOT

**UN PAVILLON D'HABITATION à VILLEJUIF (94)**

12, villa des Bruyères, avec jardin. CONT. TOT. au sol de 183 m²

**M. à P. 150000 F** S'adr. SCP Alain-J. GASTINEAU, Bernard MALANGEAU, Martine BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides - Tél. : 42-60-46-79 - Ts avocats pr. Trib. gde inst. de CRÉTEIL - Sur les lieux pour visiter.

---

VENTE sur saisie immobilière, Palais de justice de NANTERRE, le JEUDI 17 AVRIL 1986, à 14 h - EN UN LOT

**UN APPARTEMENT à SURESNES (92)**

rue J.-J.-Rousseau, n° 30, et rue Fernand-Forest, n° 71 au 1er ét., compr. entrée, cuis., s. de bains, WC, 3 pièces - CAVE

**M. à P. : 150000 F** S'adr. SCP Mes BARON-BONNET, BOUCHERY-OZANNE, REYNAUD-DUPORT, avocats, 47 *bis*, rue de Stalingrad, à NANTERRE - Tél. : 47-21-49-95 et 47-25-21-13 - Au greffe du TGI Nanterre où l'enchère est déposée - S/lieux pr visiter, les 11 et 15 AVRIL 1986, de 14 h 30 à 15 h 30.

---

VENTE sur licitation aux enchères publiques, Palais de justice de NANTERRE, 179-191, avenue Joliot-Curie, JEUDI 17 AVRIL 1986, à 14 h

EN UN LOT

**UN APPARTEMENT** au 1er ét., compr. entrée, 3 pces, cuis., WC, douche - CAVE - Dans un ensemble imm.

**6, rue Béguet, à RUEIL-MALMAISON (92)**

et 9, r. Mouillon, cad. section AR, n° 571, pour 1 a. 64 ca. LIBRE.

**M. à P. : 180000 F** (avec faculté de baisse de mise à prix à 120 000 F). S'adr. Me Robert GARDES, avocat rédacteur et dépositaire d'une copie du cahier des charges, 37, rue Gambetta, à PUTEAUX (92) - Tél. : 47-76-19-52 - Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie, à VERSAILLES (78) - Tél. : 39-50-01-69 - Au greffe du Trib. de gde inst. de NANTERRE.

---

Vente app. règlement judiciaire au Palais de Justice de Paris LE JEUDI 10 AVRIL 1986 à 14 H – EN TROIS LOTS

**A STAINS DU NORD (59)**

1er LOT **MAISON D'HABITATION** Mitoyenne comp. au r.-de-ch. entrée, s. à manger, cuis., à l'ét., ch., WC, grenier 79, rue Gambetta (anct 51, rue Gambetta) LIBRE Mise à prix : 25 000 F

2e LOT **MAISON D'HABITATION** Mitoyenne comp. au r.-de-ch. entrée, s. à manger, cuis., à l'ét., ch., WC, grenier 81, rue Gambetta (ant. 53, rue Gambetta) OCCUPÉE Mise à prix : 25 000 F

3e LOT **ENSEMBLE INDUSTRIEL à AVESNELLES** Dénommée « USINE DU CARDE », rue Charles-Séry, n° 23, comp. : en entrant à dte, MAISON DE GARDIEN à dte ds cour, entrepôt, à gche, ens. industriel avec locaux sociaux – LIBRE

MISE A PRIX : 600 000 FRANCS

S'adresser pour tous rens. à Me J. Lyonnet du Moutier, avocat à Paris 1er, 182, rue de Rivoli. Tél. : 42-60-48-09. Me J.M. Garnier, syndic, 63, bd. St-Germain à Paris 5e. Au greffe du T.G.I. Paris où le cahier des charges est déposé.

---

Vente sur licitation, au Palais de justice de PARIS le LUNDI 14 AVRIL 1986, à 14 h EN CINQ LOTS

**1er lot : UN APPARTEMENT à CONFLANS-SAINTE-HONORINE (78)**

44, rue Désiré-Clément de 4 pièces avec cave - LIBRE DE TOUTE OCCUPATION MISE A PRIX : 150 000 F

**2e lot : UN APPARTEMENT à CONFLANS-SAINTE-HONORINE (78)**

44, rue Désiré-Clément de 4 pièces avec cave - LIBRE DE TOUTE OCCUPATION - MISE A PRIX : 150 000 F

**3e lot : UN APPARTEMENT à GARGES-LÈS-GONESSE (95)**

20, rue des Noisetiers de 4 pièces avec 2 balcons et cave MISE A PRIX : 150 000 F

**4e lot : UN APPARTEMENT au PERREUX-SUR-MARNE (94)**

25-29, boulevard Foch, et 18-18 *bis*, rue Albert-Lecocq de 2 pièces avec cave - LIBRE DE TOUTE OCCUPATION MISE A PRIX : 200 000 F

**5e lot : UN STUDIO au PERREUX-SUR-MARNE (94)**

15, rue Denfert-Rochereau LIBRE DE TOUTE OCCUPATION - MISE A PRIX : 100 000 F

Pour tous renseignements, s'adresser à : 1° Me Etienne KLING, avocat associé, 5, rue du Colonel-Moll, à PARIS (17e) - Tél. : 43-80-11-32 - 2° Me Bernard MARLIN, avocat, 1, rue Moncey, à PARIS (9e) - Tél. : 48-74-20-83 - 3° Tous avocats postulant près le Tribunal de grande instance de PARIS.

# économie

## REPÈRES

### Dollar : la hausse se poursuit à 7,32 F

Poussé par de nouvelles vagues d'achats, le dollar a poursuivi son avance, jeudi 3 avril, sur toutes les grandes places financières internationales pour s'inscrire à son plus haut niveau depuis deux mois. Cependant, sur des rumeurs d'une intervention de la Bundesbank, il n'a pas maintenu toute son avance initiale, pour coter 7,3240 F à Paris (après être monté dans la matinée à 7,37 F), contre 7,2730 F la veille, et 2,38 DM à Francfort (après 2,3975 DM), contre 2,3678 DM. Selon les cambistes, la remontée des prix du pétrole, en liaison avec la visite du vice-président américain, M. George Bush, dans les pays du Golfe, est à l'origine de la fermeté du dollar. Mais le marché du « billet vert » a également été attisé par les nouvelles tensions apparues au sein du SME à l'approche du week-end. Les taux sur les eurodevises se sont brutalement tendus, passant de 14 1/2 % à 30 % sur le franc français et de 10 1/2 % à 40 % sur le franc belge. La monnaie française s'est ainsi encore affaiblie vis-à-vis du deutschemark, qui s'échangeait à 3,0770 F, contre 3,0706 F (3,0678 F mardi). Une forte activité a régné sur tous les marchés.

### Assurance-maladie : les dépenses ont très peu augmenté en février

Les dépenses d'assurance-maladie du régime général ont très peu augmenté en février : 5,9 % en moyenne annuelle, contre 5,7 % fin janvier, selon les statistiques publiées par la Caisse nationale des salariés. Cette très légère croissance — inférieure à celle constatée l'an dernier à la même époque — s'explique par une augmentation des versements aux établissements hospitaliers (+ 0,9 % en moyenne annuelle, contre + 0,1 % fin janvier). En revanche, on note une décélération des remboursements d'honoraires médicaux (+ 13,7 %, contre + 14,1 %) : l'absence d'épidémie de grippe cet hiver entraîne un ralentissement de l'augmentation du nombre de consultations et surtout de visites (– 2,2 points). De même l'accroissement des dépenses de pharmacie se ralentit (+ 13,5 % en moyenne annuelle fin février, contre + 14,4 % fin janvier). Le nombre d'indemnités journalières versées a aussi diminué de 2,4 %.

### Production industrielle : baisse de 1,1 % en RFA

La production industrielle ouest-allemande, qui avait progressé de 2,7 % en janvier, a connu une rechute de 1,1 % en février, annonce le ministère de l'économie. Une baisse attribuée pour une part à la révision en hausse des résultats de janvier, estimés à l'origine à 2,4 %, et, surtout, à un hiver rigoureux, qui a provoqué un très fort ralentissement de l'activité du bâtiment. Cette dernière a plongé de 18,7 % par rapport à janvier, alors que les autres secteurs voyaient leur production se stabiliser à un niveau jugé satisfaisant. Pour les deux premiers mois de l'année, la production industrielle s'inscrit ainsi en hausse de 0,5 % par rapport aux deux mois précédents et de 4 % par rapport à janvier-février 1985.

## Le gouvernement veut mettre au point une « charte du contribuable »

**Une des premières décisions du nouveau gouvernement en matière économique aura donc concerné la fiscalité. M. Alain Juppé, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, a indiqué, mercredi 2 avril, à l'issue du conseil des ministres, qu'une commission d'experts — ils seront sept ou huit choisis parmi des juristes, des hauts fonctionnaires, des chefs d'entreprise... — allait être créée. Elle aura pour tâche de rédiger, dans les deux mois, un rapport sur les relations entre administration fiscale et contribuables. A partir de ce texte, une « charte du contribuable » sera mise au point dont une partie sera soumise au Parlement à l'automne prochain.**

Le souci d'améliorer les relations entre le fisc et les contribuables n'est pas nouveau. Déjà, en 1977, une charte du contribuable vérifié avait été publiée, sorte de document remis aux contribuables avant contrôle, pour les informer de leurs droits. De même, M. Valéry Giscard d'Estaing, alors qu'il était président de la République, avait-il personnellement poussé à la création d'une inspection générale des services comme il en existe dans la police, chargée de vérifier que les agents du fisc accomplissaient bien leur tâche. Bien, c'est-à-dire sans excès. Cette inspection avait peu fonctionné avant 1981, puis avait été supprimée — sous la pression des syndicats des impôts — après l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Les relations entre contribuables et services fiscaux sont-elles mauvaises, se sont-elles dégradées au fil des années, les bavures et les erreurs sont-elles de plus en plus nombreuses ? Nul, en fait, ne peut apporter de réponse certaine à ce genre de questions faute d'un inventaire statistique sérieux. Mais l'important est que les directeurs des impôts — anciens ou nouveaux — reconnaissent tous que des problèmes se posent.

La plus grosse difficulté vient probablement de ce qu'il existe dans le code général des impôts des dispositions donnant aux services fiscaux des armes redoutables — et nécessaires — pour lutter contre la fraude organisée, mais qui, utilisées à la légère contre les contribuables ordinaires, donnent lieu à des injustices criantes. Comment éviter que des moyens uniquement conçus pour lutter contre le gangstérisme ne soient employés à tort et à travers ?

### Une affaire mal partie

Les risques sont nombreux. L'article 168 du code général des impôts permet, par exemple, de taxer un contribuable sur ses signes extérieurs de richesse, « *en cas de disproportion marquée entre le train de vie et les revenus qu'il déclare* ». La possession de chevaux de course, d'un bateau de plaisance, d'un avion de tourisme, permet évidemment de se faire une idée du train de vie d'un contribuable, et donc de ses revenus. Mais il existe d'autres cas, et ceux-ci ne sont pas exceptionnels : des propriétaires de demeures anciennes, vastes et apparemment coûteuses, donnent l'illusion de revenus importants qui n'existent pas nécessairement. On peut disposer d'un patrimoine dont la valeur est d'ailleurs souvent difficile à fixer et de revenus seulement moyens. D'où risque de mauvaise interprétation.

L'article 180 du même code général des impôts donne également au fisc la possibilité de taxer d'office à l'impôt sur le revenu les contribuables sur des dépenses personnelles « *ostensibles et notoires* ». L'expérience montre cette disposition est peu utilisée. Mais dans tous les cas, une fois la procédure engagée, l'administration bénéficie d'un énorme avantage, puisque c'est au contribuable de faire la preuve de son bon droit. Autre avantage exorbitant : le droit de préemption donne à l'administration le droit de se substituer à un acheteur privé dans une vente déjà réalisée. Il existe incontestablement des cas où l'acheteur est dépossédé d'un bien régulièrement acquis. Le remboursement par l'Etat ne change rien à l'affaire qui est bel et bien exorbitante du droit commun. On pourrait multiplier les exemples : droit de perquisition, pouvoir pour l'administration de négocier une transaction avec le contribuable.

Dans tous les cas, l'existence de textes redoutables — et indispensables — pose le problème de leur emploi, et le pose d'autant plus que, dans de nombreuses affaires fiscales concernant l'impôt sur le revenu, la décision prise repose sur la « *conviction intime* » du fonctionnaire. Conviction intime. C'est assez dire à quel point la qualité psychologique et humaine autant que la compétence professionnelle deviennent des vertus indispensables. Tant il est vrai que, quand une affaire est mal partie, le plus difficile est souvent de savoir l'arrêter.

ALAIN VERNHOLES.

## ÉTRANGER

INTENSIFIANT L'AFFRONTEMENT AVEC LES AUTORITÉS MONÉTAIRES INTERNATIONALES

### Le Pérou met fin aux fonctions du représentant du FMI à Lima

Le président péruvien Alan Garcia a annoncé le mercredi 2 avril qu'il mettait officiellement fin aux fonctions du représentant du Fonds monétaire international à Lima. Chacun savait cette présence symbolique, mais la façon dont le premier ministre et ministre de l'économie, M. Luis Alva, a renchéri en déclarant que les dirigeants péruviens n'acceptaient « *pas de commissaires financiers de quelque type que ce soit* » a surpris les créanciers de Lima. Au-delà de l'effet d'annonce soigneusement calculé par l'entourage de M. Garcia, à usage interne pour confirmer l'indépendance sourcilleuse du gouvernement, la décision péruvienne constitue un signe supplémentaire de la tension qui monte avec le Fonds monétaire international.

Le FMI avait donné au Pérou jusqu'au 14 avril pour rembourser 70 millions de dollars, faute de quoi Lima se serait vu couper l'accès à tout nouveau crédit du Fonds. Une mise en garde qui n'avait pas empêché les dirigeants péruviens de ne proposer qu'un paiement partiel, alors même que l'institution internationale, qui n'accepte normalement aucun retard de remboursement, estime les réserves en devises du pays à quelque 1,5 milliard de dollars. Un sujet de confrontation plus profond qu'il n'y paraît. L'équipe Garcia joue en effet le jeu des banques créancières contre le FMI, dénoncé comme un fauteur de déflation dans le tiers-monde. Soucieux de sauvegarder les lignes de crédits commerciaux, de quelque 200 millions de dollars, le gouvernement a toujours honoré sans retard ses échéances en ce domaine. En revanche, estimant qu'il n'aura pas besoin de faire appel à de nouveaux prêts du FMI, il tient la dragée haute à l'institution et se présente comme l'un des champions latino-américains d'une nouvelle stratégie à l'égard de l'endettement.

L'objectif de ce pays, dont la dette extérieure est de 14 milliards de dollars, est clair. Il cherche à revivifier une économie dont le produit national brut par habitant est aujourd'hui le même qu'il y a vingt ans. La guérilla ouverte avec le Fonds ne lui a, pour l'instant, pas coupé les ponts avec les banques créancières. De là à envisager un rééchelonnement des échéances selon les modalités souhaitées par Lima — sur vingt-cinq ans pour les crédits à moyen et à long terme, avec un taux d'intérêt limité à 4 %, — il y a plus qu'un pas à franchir. Pour prouver leur bonne volonté, les dirigeants péruviens vont toutefois au-delà des discours et, selon de récents calculs de l'Institut d'études péruviennes, les remboursements effectués entre juillet et décembre 1985 ont représenté 20 % des recettes à l'exportation. Alors que, officiellement, le président Garcia s'en tient au plafond symbolique de 10 % fixé au moment de son accession au pouvoir.

F. Cr.

### Washington limite l'entrée des produits du tiers-monde

Lors de la révision annuelle des listes de produits bénéficiant du système des préférences généralisées, la Maison Blanche a décidé de réduire l'accès au marché américain de certains biens provenant des pays du tiers-monde jugés les moins démunis. Au total, 839 millions de dollars d'importations ne bénéficieront plus de l'exemption de droits de douane prévue par le système des préférences généralisées. Les produits visés viennent essentiellement des nouveaux pays industriels d'Asie — Taïwan, Corée du Sud, Hongkong, Singapour — et du Mexique.

Selon le représentant du président Reagan pour les questions commerciales, M. Yeutter, il s'agit de tenir compte de l'évolution des pays en développement. « *Au fur et à mesure que les pays deviennent suffisamment compétitifs pour certains produits et peuvent rivaliser avec les Etats-Unis sans bénéficier des préférences généralisées, nous éliminons progressivement leurs marchandises des listes.* »

De fait, la législation américaine prévoit l'abandon de ce système lorsqu'un même pays fournit plus de la moitié des importations américaines pour un produit donné. Douze pays ont ainsi perdu les avantages de ce régime qui couvre encore quelque trois mille biens provenant de cent quarante pays en développement.

Une politique qui provoque de sérieuses critiques de la part du tiers-monde, qui plaide pour une plus grande facilité d'accès aux marchés industriels pour assurer sa croissance. Le Congrès américain, en revanche, est devenu de plus en plus hostile à ce type d'argument, alors que les déficits commerciaux des Etats-Unis restent impressionnants.

## FAITS ET CHIFFRES

### Conjoncture

● **Confortable excédent de la balance courante néerlandaise.** — La balance des paiements courants néerlandaise a enregistré en 1985 un excédent de 18,3 milliards de florins (49,8 milliards de francs), contre 16,6 milliards en 1984, a annoncé au Parlement, le 2 avril, le ministre des finances, M. Onno Ruding. Le solde positif du commerce extérieur (600 millions de florins l'an dernier) s'est amélioré grâce à l'exportation de gaz naturel. Quant à la balance des invisibles, elle a fait apparaître un excédent de 29 millions de florins, après avoir connu un déficit de 1 milliard en 1984.

● **Légère baisse du chômage en Belgique.** — Le taux de chômage a légèrement régressé en Belgique, passant de 12,4 % en février à 12 % de la population active en mars, annonce l'Office national pour l'emploi. Fin mars, le nombre de Belges indemnisés était de 453 854 personnes, dont près du quart avait moins de vingt-cinq ans. Le syndicat socialiste FGTB estime, pour sa part, à 509 177 le nombre réel des sans-emploi, ce qui porterait le taux de chômage à 13,46 %. Le syndicat rappelle que le gouvernement ne comptabilise plus les chômeurs de plus de cinquante ans, qui sont 55 360.

### Étranger

● **Le Maroc introduit la taxe à la valeur ajoutée.** — Fait exceptionnel pour un pays en développement, le Maroc a introduit à compter du 1er avril la taxe à la valeur ajoutée, dans « *le seul souci de moderniser la fiscalité en adoptant le système inventé par les Français* », précisent les responsables marocains pour tenter de calmer les craintes de hausse généralisée des prix des consommateurs. Le taux normal de la TVA a été fixé à 19 % et à 30 % pour les produits de luxe.

## M. Jean Weber, nouveau directeur des douanes

### *Un haut fonctionnaire chef d'entreprise*

Passer de la direction de la PME Pasteur-Vaccins à celle des douanes pourrait avoir un parfum de revanche pour cet inspecteur des finances qui ne craint ni l'humour ni l'ironie, et dont la récente carrière apparaît autant mouvementée qu'originale. A tel point qu'on se demande si M. Jean Weber, quarante-huit ans, a un jour dessiné un quelconque plan de carrière.

Le nouveau directeur des douanes aura, au total, navigué dix ans dans le monde de la médecine et des médecins. Il y entre en 1976 comme conseiller technique au cabinet de Mme Simone Veil, alors ministre de la santé. Là, déjà, il œuvre de manière très efficace, favorisant le rapprochement des associations de formation médicale continue et la création de l'Union nationale des associations de formation médicale continue (UNAFORMEC). Deux ans plus tard, il est nommé directeur de la pharmacie et du médicament. Un poste à risque où il entreprend, non sans courage, de faire jouer à son service le rôle d'informateur éclairé du corps médical, indépendamment des pressions de l'industrie pharmaceutique. C'est l'heure des « fiches de transparence », précieux outil fournissant pour la première fois une comparaison du coût des différents médicaments existant dans une classe thérapeutique donnée. C'est M. Jean Weber surtout qui, avec l'aide de quelques médecins hospitalo-universitaires ou spécialistes de formation continue, parviendra enfin à mettre sur pied un système cohérent d'évaluation du médicament permettant à la France de rattraper le retard qu'elle avait dans ce domaine.

La tornade de mai 1981 ne le laissera pas en place longtemps. C'est alors le retour à son corps d'origine : l'inspection des finances.

M. Jean Weber restera dans le giron public en partant à la SANOFI (groupe Elf-Aquitaine) comme directeur des activités pharmaceutiques. C'est l'époque où l'une des filiales du groupe — l'Institut Pasteur Production — connaît de graves difficultés. Le produit vedette de cette société, le vaccin contre l'hépatite virale de type B mis au point en 1976 par le professeur Philippe Maupas, est alors publiquement accusé d'être « contaminé » par le virus du SIDA. L'Institut Pasteur Production est aussi mis en cause dans une autre affaire particulièrement retentissante, liée à la toxicicité apparente d'un type d'interféron, un autre de ses produits.

Non sans courage, là encore, M. Weber part au front. En décembre 1983, il accepte d'être nommé PDG de l'Institut Pasteur Production. Beaucoup alors, dans la profession, sourient de voir l'ancien directeur de la pharmacie et du médicament aux prises avec les conflits sociaux et une administration tatillonne. Mais le rôle de l'arroseur arrosé ne lui convient pas. Le nouveau PDG parvient à rétablir l'ordre, à regagner plusieurs marchés internationaux avec le vaccin contre l'hépatite et, dans la foulée, entreprend des négociations avec l'Institut Mérieux et Rhône-Poulenc. En 1984, l'Institut Pasteur Production se scinde en deux : Diagnostic-Pasteur demeure dans le giron de la SANOFI, alors que Pasteur-Vaccins s'associe à l'Institut Mérieux. Après être demeuré un moment à la tête des deux sociétés, M. Jean Weber n'était plus, depuis le 1er juillet 1985, le PDG de Pasteur-Vaccins. De cette aventure industrielle à la tête d'une PME, il ne voit aujourd'hui que les aspects positifs : « *32 millions de francs de déficit à mon arrivée, 27 millions de francs de bénéfices dégagés l'an dernier.* »

Faut-il donner à sa nomination à la direction des douanes une signification politique ? A l'entendre, on aurait tort de vouloir lui accoler à tout prix une étiquette partisane. Tout s'est négocié il y a quelques jours, après un contact et une proposition de M. Balladur. « *Je suis un haut fonctionnaire*, explique-t-il. *Je n'ai pas participé à la campagne électorale. Bien sûr, le directeur des douanes fait partie de ces fonctionnaires nommés en conseil des ministres. Pour ma part, je conçois plutôt ce poste comme un poste de commandeur militaire.* »

Cet enfant de Mulhouse qui n'a jamais coupé les ponts avec l'Alsace est sans doute aujourd'hui suffisamment rompu à la stratégie et à la balistique administratives et financières pour ne pas faillir à la nouvelle tâche qui lui échoit.

JEAN-YVES NAU.

[M. Jean Weber est né le 8 mars 1938 à Mulhouse dans le Haut-Rhin. Ancien chargé de mission à l'INSEE et au ministère de l'agriculture (1963), inspecteur des finances (1971), il fut conseiller technique de 1975 à 1977 au cabinet de Mme Simone Veil, alors ministre de la santé. De 1977 à 1982, il fut directeur de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé et de la sécurité sociale.

Après avoir été directeur à la SANOFI (1982), M. Jean Weber est nommé président-directeur général de l'Institut Pasteur Production (1983-1984), puis PDG de Pasteur-Vaccins (1985).]

# AFFAIRES

FACE A LA DIMINUTION DES ÉCHANGES AVEC LES ÉTATS-UNIS

## Le prêt-à-porter italien contre-attaque en direction de l'Europe

Sous leur belle assurance, les états-majors de la mode italienne *laissent percer quelques signes* d'inquiétude. La chute du dollar et le ralentissement de la croissance américaine viennent en effet compromettre l'expansion des exportations outre-Atlantique, qui avaient très largement tiré l'activité du prêt-à-porter de la péninsule.

Une des premières industries du pays, avec 23 000 milliards de lires de chiffre d'affaires (104 milliards de francs), la mode italienne ne semble soudain plus invincible. Principale faiblesse, sa dépendance à l'égard des exportations (40 % de son activité). Il s'agissait pourtant d'un habile redéploiement pour un secteur menacé par le rétrécissement progressif du marché intérieur. *Les Italiens* ne consacrent, en *effet*, plus que 4,4 % de leur budget en vêtements, contre plus du double il y a quarante ans. Par comparaison, ce chiffre est de 6,2 % en France.

Les Etat-Unis sont devenus en quelques années le troisième client du prêt-à-porter italien, représentant aujourd'hui 8,3 % de la production, dix *fois* plus qu'en *1981*. Les exportations vers ce pays ayant été « dopées » par la hausse du dollar, passé de moins de 1 000 lires à *2 000 lires de 1980 à 1985*, elles pourraient subir le contrecoup de l'affaiblissement récent du billet vert, aujourd'hui retombé au-dessous de 1 600 lires. Selon l'Association italienne des acheteurs, les commandes américaines à l'industrie de la mode italienne auraient déjà baissé de 30 % depuis le début de l'année, par rapport à la même période de 1985.

Le pessimisme de Milan, la capi*tale de la mode italienne, reste* modéré. *« Le marché américain est loin d'être saturé »*, estime M. Santo Versace, un des dirigeants de l'entreprise familiale dont le frère est le créateur. En effet, chaque Américain n'a importé en moyenne que pour 2 500 lires de vêtements italiens, sept fois moins que le consommateur allemand. Pourtant, les ventes totales de prêt-à-porter de la péninsule vers les Etats-Unis ont atteint le montant impressionnant de 1 900 milliards de lires.

Pour amortir l'éventuel manque à gagner sur les exportations, nombreuses sont les marques qui renforcent aujourd'hui leur implantation commerciale sur le territoire américain. Versace, depuis le début de l'année, a ouvert quatre boutiques aux Etats-Unis, ce qui porte à onze le nombre de ses magasins sur place. Un mouvement encouragé par la Fédération de l'habillement italienne, qui a installé, au début de l'année, une antenne à New-York.

La meilleure riposte de l'industrie italienne est de compenser un éventuel affaiblissement du marché américain en se redéployant vers les marchés européens. Mais là aussi se *pose le problème de la compétitivité*. La main-d'œuvre italienne, contrairement aux idées reçues, est chère. Selon les dernières estimations du cabinet d'études Werner, les coûts salariaux dans le textile sont plus élevés en Italie (8,3 dollars l'heure) qu'en France (7,4 dollars), s'ils restent encore inférieurs aux coûts ouest-allemands (8,8 dollars). Le travail au noir aussi tendrait à régresser, selon des estimations autant françaises qu'italiennes.

*Au prix du made in Italy* s'ajoute une progression rapide des coûts relatifs due à la forte différence d'inflation, *en particulier avec le* principal client de la péninsule, la République fédérale d'Allemagne. Cela mine la compétitivité de la mode italienne, même si l'écart entre les deux taux d'inflation est revenu de près de 12 points en 1984 à quelque 5 points l'année suivante.

C'est pourquoi l'industrie rêve déjà d'une nouvelle dévaluation, la précédente ayant eu lieu en juillet de l'année dernière. Tout en reconnaissant les limites de l'opération. *« Ce n'est jamais une bonne idée »*, admet M. Branchini, président de la Fédération italienne du prêt-à-porter : un réajustement monétaire appauvrit relativement le pays, et relance encore l'escalade des prix. *« Mais il est impossible de maintenir des taux de change stables quand le niveau de l'inflation est deux ou trois fois supérieur en Italie à celui d'autres pays »*, tranche-t-il.

Heureusement, l'habillement italien bénéficie d'autres atouts que celui du prix. La qualité, le style et, surtout, une collaboration unique entre *le créateur* et *l'industriel*. On dit souvent en Italie qu'un vêtement est vendu avant d'avoir été conçu. Un créateur préférera supprimer un bouton, changer d'étoffe, pour éviter le moindre retard dans la livraison. D'autre part, l'industrie, même de luxe, se refuse aux extravagances : invendables. Elégante toujours, la mode italienne est avant tout fonctionnelle, au prix parfois d'un manque de créativité. Cela explique néanmoins les importants volumes d'affaires réalisés par un secteur qui s'adresse pourtant à une clientèle restreinte : 1,8 milliard de francs pour Versace en 1985, près de 1 milliard pour Krizia.

Quant à la production, elle est organisée en un *sistema moda*, plus sophistiqué que la « filière textile-habillement » française. Derrière sa grande discrétion – qui connaît le Gruppo Finanziaro Tessile, qui pourtant produit Valentino, Armani, Ungaro ou Louis Ferraud ? – la structure industrielle conserve une grande souplesse grâce à un recours extensif à la sous-traitance : toute une nébuleuse de petites entreprises dépendent d'un centre de coordination stratégique. La confection, concentrée à Prato, travaille en grande harmonie avec les soyeux de Côme, ou la maille de Carpi. Un sys*tème finalement* également utilisé par les créateurs français comme Jean-Paul Gaultier, Montana ou *Castelbajac, qui produisent en Ita*lie, même s'ils préfèrent Paris et la France comme cadre de leur inspiration.

Souplesse de la production, agressivité des exportations, la mode italienne a d'autant plus de chances d'amortir les variations à l'exportation que le front des importations est, lui, plus calme. Six vêtements sur cent seulement sont importés. La balance commerciale est largement excédentaire, de 8 300 milliards de lires (37 milliards de francs) en 1985, un excédent qui a progressé de plus de 10 % par rapport à 1984.

Les plus touchés seront peut-être, *indirectement, non pas l'Italie*, mais ses principaux clients. La France en particulier – qui déjà achète à son *voisin transalpin trois fois plus de* vêtements qu'elle ne lui en vend – aura-t-elle les moyens de résister à *une nouvelle offensive* ?

DOMINIK BAROUCH.

### Un clou dans la chaussure

L'industrie de la chaussure italienne se trouve particulièrement accablée par la chute du dollar. D'une part, les baisses des commandes américaines sont d'autant plus sensibles que les Etats-Unis représentent désormais son premier client, avec 23 % de ses exportations, l'industrie réalisant à l'étranger 80 % de son chiffre d'affaires. D'autre part, cette perte à l'exportation n'est pas amortie par la baisse du prix de certaines *de ses importations, à la diffé*rence de l'industrie de l'habillement qui importe du coton, libellé *en dollars. La principale matière* première utilisée, le cuir, est achetée essentiellement au sein de la CEE, *donc en monnaies aux*quelles la lire est liée par des accords de change.

*Enfin, le recul du billet* vert améliore la compétitivité des exportations d'Asie du Sud-Est, *également facturées dans* la devise américaine. L'ANCI, la fédération italienne de la chaussure, relève, depuis *l'année dernière*, une forte progression des achats en provenance de la Corée du Sud et de Taiwan – *qui représentent* déjà 30 % de ses importations.

*Une perte de parts sur le marché* intérieur d'autant plus préoccupante, que ces importations *progressent désormais plus en* qualité (51 % d'augmentation en valeur sur la Corée, 60 % sur Taiwan) *qu'en quantité (la croissance* n'étant respectivement que de 20 % et 26 % en volume).

*A destination de l'Europe, les* industriels de la chaussure se plaignent, à l'instar de leurs confrères *du prêt-à-porter, de la différence* entre les taux d'inflation, qui réduit leurs marges de profit : la *hausse des prix à l'exportation* (4,3 %) ne répercute pas entièrement l'inflation intérieure, de *8,6 % en 1985. Ils réclament* donc aussi une dévaluation.

Si la plupart de ces inquiétudes sont *fondées*, encore faut-il les relativiser au vu des fantastiques performances qui caractérisent, encore aujourd'hui, l'industrie de la chaussure italienne. Le secteur est très largement excédentaire, de 6 700 milliards de lires (30 milliards de francs en 1985, en progression de 14 % en un an). Quant au taux de couverture (rapport des importations et des exportations), les Italiens ne prennent même pas la peine de le calculer : il dépassait en effet 1 650 % en 1985. Un chiffre qui laisse songeur, comparé à celui de l'industrie française de la chaussure, qui est de ... 66 %.

*L'industrie italienne a donc de* quoi amortir les variations de son commerce extérieur. Mais on ne *peut pas lui reprocher d'être* attentive au moindre signe de dégradation.

D. B.

# TRANSPORTS

LE RAPPORT LATHIÈRE SUR LA MARINE MARCHANDE

## Une conclusion qui refait surface

Le précédent gouvernement était un grand cachottier. On se souvient que, après des semaines d'atermoiements et cédant aux pressions de l'opinion publique maritime, M. Fabius s'était enfin décidé à publier le rapport de M. Bernard Lathière sur les mesures propres à assurer la modernisation de la marine marchande. Un document dans lequel l'actuel président d'Aéroports de Paris faisait des suggestions judicieuses (*le Monde* du 27 février).

Mais Matignon n'avait livré qu'une partie du rapport. Il en avait « caviardé », comme on dit dans les milieux de la presse, la conclusion, qui est évidemment le passage sinon le plus intéressant du moins le plus savoureux. M. Lathière en avait éprouvé un vif courroux.

Nous sommes en mesure maintenant de publier la dernière page du rapport et les conclusions de M. Lathière qui écrit :

*« On ne peut présenter les conclusions de ce rapport le cœur gai si l'on veut écrire les vérités qu'exige la situation :*

*» L'existence même du pavillon français, au moins dans deux des trois principaux secteurs (vrac sec et liquide), est menacée. Pour ne rien dire des petits armements.*

*» Quelle que soit la stratégie retenue, elle requiert beaucoup de sacrifices, de courage, et d'imagination de la part de tous.*

*» Mes sentiments vont à la politique de reconquête, dont le coût global sur deux ans ne dépasserait pas, en tout état de cause, 2,5 milliards de francs, parce que, seule, elle peut préparer l'armement français à la nouvelle donne internationale où quatre à cinq armements au commerce européens subsisteront à terme.*

*» Mais aussi parce que la meilleure garantie de l'emploi ne réside pas Place de Fontenoy, elle réside dans des entreprises compétitives, financièrement saines et batailleuses sous la tutelle de l'administration et non pas sous sa coupe. »*

M. Lathière ajoute :

*« La politique européenne maritime, démarrée trop tard, doit être poursuivie sans se faire trop d'illusions sur sa chronologie future. Mais la politique française de réduction des coûts et la rénovation de la flotte – et des mentalités – ne peut que se placer tôt ou tard, et mieux vaut tôt, dans ce cadre.*

*» Il y faudrait – des nostalgiques l'ont dit – un nouveau Colbert. Mais à condition qu'il reçoive à travers un ministère de la mer, ou toute autre formule, des pouvoirs étendus. Et que le premier ministre puisse lui dire ce que disait le roi à son ministre de la mer : « Je vous ordonne de faire ce que vous voudrez. »*

*» Mais il y faudrait aussi du sang neuf et un peu plus de volonté de se battre. »*

M. Ambroise Guellec, nouveau secrétaire d'Etat à la mer, aura l'occasion, le 3 avril, pour sa première conférence de presse, de dire s'il a *« la volonté de se battre »*.

F. Gr.

### LES TRANSPORTEURS ROUTIERS S'INQUIÈTENT D'UN PROJET DE TAXATION DES CARBURANTS

Les routiers sont inquiets des projets prêtés au gouvernement de chercher à récupérer par la voie de la taxation une partie de la baisse des prix du carburant provoquée par la chute du dollar et celle du pétrole brut. M. Hubert Ghigonis, délégué général de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), vient d'écrire à M. Edouard Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, pour le mettre en garde contre cette atteinte au libéralisme :

*« Nous avons pleinement souscrit à la plate-forme RPR/UDF « pour gouverner ensemble » qui retient notamment l'allègement des charges des entreprises. Ceci doit donner à notre secteur l'espoir d'une reprise dans un climat de confiance créé par le nouveau gouvernement,* écrit M. Ghigonis.

*» Mais il ne faudrait évidemment pas que les premières mesures annoncées en matière économique aillent à l'encontre de cet objectif. Nous considérons que des surtaxations arbitraires et artificielles des produits pétroliers, sous prétexte de récupérer les avantages de la baisse du prix du pétrole à des fins budgétaires directes ou indirectes, seraient en contradiction avec les principes sur lesquels s'appuie le gouvernement. Les nouvelles tendances du marché pétrolier doivent au contraire contribuer à l'amélioration de la compétitivité du transport routier, sur lequel pèse, du fait de l'ancienne majorité, le poids de l'indexation de la fiscalité des carburants (...). »*

# SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

## En attendant le CNPF

Les représentants des cinq confédérations syndicales et du CNPF ont repris, jeudi 3 avril, les négociations sur les retraites complémentaires des salariés, suspendues à deux reprises, à la fin de 1984 puis le 20 décembre dernier. Parviendront-ils, cette fois, à définir un financement et des règles de fonctionnement durables pour l'Association des régimes de retraite complémentaire (ARRCO), qui réunit les caisses de retraite des salariés non cadres (1) ?

Pour faire face à l'accroissement de ses charges (par suite de l'augmentation du nombre des retraités et de l'allongement des retraites), l'ARRCO devrait, d'ici à 1990, en supposant un taux de chômage constant, soit augmenter de 8,7 % les cotisations (ou porter le taux d'appel de 115 % à 125 %) (2), soit, si l'on ne veut pas toucher aux cotisations, réduire le taux de rendement (c'est-à-dire la somme obtenue pour le franc de cotisation), en le ramenant de 14,7 % à 13,3 %. On peut aussi, comme l'a envisagé la commission technique de l'ARRCO, jouer sur les deux tableaux afin de partager les sacrifices entre les salariés actifs et les retraités, en portant le taux d'appel des cotisations à 122,5 % seulement mais en ramenant le rendement à 14,2 %.

Quelle solution choisir ? Le CNPF, par définition, est hostile à toute augmentation des charges des entreprises, donc de la part patronale de la cotisation (3). Et les syndicats peuvent-ils accepter de diminuer le rendement ou de faire porter l'augmentation de la cotisation sur la seule part salariale ? En décembre dernier, la CGT notamment avait manifesté son opposition absolue à toute baisse de rendement et la CFDT s'y était aussi montrée hostile.

Faute de pouvoir parvenir à une solution durable, les partenaires s'étaient donc contentés de geler la situation pour un an, en puisant sur les réserves de l'ARRCO pour maintenir les retraites à leur taux actuel ; pour combler le déficit, on prélèvera 900 millions de francs cette année. Mais on ne peut continuer de cette façon – même si les réserves de l'ARRCO et des caisses affiliées s'élèvent à 65 milliards de francs, et ne sont donc pas encore en péril.

En fait, les centrales syndicales, ou du moins plusieurs d'entre elles, pourraient envisager un compromis si le CNPF, lui aussi, s'engageait sur cette voie et s'il acceptait d'avancer sur les autres points qui figurent à l'ordre du jour des négociations : la définition d'un « salaire de référence » commun et l'harmonisation des frais de gestion et des fonds sociaux des quarante-cinq régimes de retraite affiliés à l'ARRCO, ainsi que des avantages annexes accordés par eux.

### « Opérations facultatives »

Une telle harmonisation (salaire de référence et conditions de fonctionnement) est réclamée depuis longtemps par plusieurs centrales et, particulièrement, par la CFDT. En effet, le système actuel, où chaque régime fixe librement l'évolution des points à partir d'un salaire de référence propre, lui-même fonction de l'évolution des salaires dans la ou les branches concernées, crée des inégalités entre les retraités. D'autre part, il pèse sur le fonctionnement de l'ARRCO : en effet, un régime peut faire supporter aux autres un accroissement anormal des pensions par le jeu de la compensation, fondé sur une base démographique. A l'inverse, les régimes accueillant des salariés à carrière disparate ou à employeurs multiples voient leurs disponibilités réduites par des coûts de gestion plus élevés.

La CFDT, FO et la CFTC proposent aussi de développer les « opérations facultatives » – versements supplémentaires décidés par l'entreprise et correspondant à un supplément de retraite – pour apporter un « ballon d'oxygène » à l'ARRCO. Mais il faudrait modifier les règles d'utilisation des fonds : FO propose que l'on applique les mêmes règles que pour la partie obligatoire.

Comme les années précédentes, l'issue des négociations dépendra avant tout de la position prise par le CNPF. Une harmonisation du fonctionnement des régimes devrait accompagner les dispositions financières prises en 1983 pour assurer l'application de la retraite à soixante ans. Mais le patronat s'y est jusqu'à présent opposé, certaines fédérations restant attachées à la stricte autonomie des caisses. La négociation est encore compliquée aujourd'hui par les difficultés internes du CNPF : M. Yvon Chotard, président de la commission sociale, qui a démissionné le mois dernier, n'a pas encore été remplacé. Et M. Lemoine, vice-président, qui conduira la délégation patronale à sa place, figure parmi les partisans du maintien de l'autonomie actuelle des régimes...

GUY HERZLICH.

(1) Les caisses ARRCO prennent aussi en charge la partie des retraites des cadres au-dessous du plafond de la Sécurité sociale.

(2) Cela correspond à une augmentation de la cotisation qui ne donne pas droit à un supplément de retraite. Le taux de cotisation est actuellement de 4 %.

(3) Cette part représente 60 % de la cotisation, la part salariale 40 %.

# ENTREPRISES

## Montedison : premier retour au dividende depuis 1974

Pour la première fois depuis onze ans, le groupe italien Montedison, cinquième plus grand chimiste européen (onzième mondial), est rentré en 1985 dans l'ère des profits. Son bénéfice net consolidé atteint 113 milliards de lires (509 millions de francs) contre une perte de 83 milliards de lires (374 millions de francs) l'année précédente, pour un chiffre d'affaires de 14 132 milliards de lires (63,6 milliards de francs) accru de 14,1 %. Le groupe milanais récolte ainsi les premiers fruits des opérations draconiennes de restructuration commencées à la fin des années 70 par le président Giuseppe Medici, puis menées ensuite tambour battant par son successeur, M. Mario Schimberni, parvenu, en outre, après un combat épique, à privatiser le capital. Pour marquer l'événement d'une pierre blanche, le conseil de la Montedison a décidé de reprendre la distribution du dividende, également interrompue depuis onze ans (40 lires par action contre 33 lires pour 1974).

### Le Crédit lyonnais augmente ses bénéfices de 20 %

Première des « trois vieilles » à annoncer ses résultats 1985 (les deux autres étant la Société générale et la BNP), le Crédit lyonnais fait état d'un bénéfice net de 440 millions de francs contre 369 millions l'année précédente. Le produit net bancaire s'est établi à 20,3 milliards de francs fin 1985 contre 19,5 milliards un an plus tôt.

### La Banque hypothécaire européenne sort du rouge

La Banque hypothécaire européenne (BHE), un établissement repris en 1985 par la Mutuelle d'assurance artisanale de France (MAAF) au détriment de la Société générale, qui convoitait également le spécialiste de l'immobilier, est sorti du rouge. En 1985, la BHE a réalisé un bénéfice net de 5,7 millions de francs après une perte de 48,1 millions l'année précédente, un chiffre qui résultait, il est vrai, des importantes reprises de provisions constituées par cette banque (41,8 millions de francs). En 1985, la marge d'exploitation a progressé de 23 % alors que les frais généraux diminuaient de 3,8 %. Le bénéfice de l'exercice avant impôt et provision, a atteint 196,7 millions de francs, en augmentation de 55 millions sur l'exercice 1984.

### Publicis SA : + 4,16 % en 1985

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe Publicis a, en 1985, atteint 5,7 milliards de francs, soit une progression de 4,16 % par rapport à 1984. Les 26 agences de publicité (la maison mère Publicis-Conseil et ses filiales), avec un chiffre d'affaires de près de 2,3 milliards de francs, en progression de 15,46 %, dégagent un bénéfice après impôt de près de 23 millions de francs. Publicis-International (22 agences dans dix pays) a eu un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs. Les diverses sociétés de médias représentent un chiffre d'affaires consolidé de 1,4 milliard de francs, en hausse de 8,41 %. Enfin, les Drugstores Publicis ont réalisé un chiffre d'affaires de 189,7 millions de francs. Le bénéfice net après impôt de Publicis SA s'est élevé à 37,3 millions de francs.

### Electronique de loisirs : lourdes pertes pour Thomson en RFA

La baisse des prix des téléviseurs et des magnétoscopes a particulièrement affecté les résultats de la DAGFU, holding qui regroupe les quatre sociétés d'électronique grand public que contrôle le groupe Thomson en République fédérale d'Allemagne. Les pertes pourraient atteindre 100 millions de deutschemarks en 1985 (307,7 millions de francs), contre 3,3 millions de deutschemarks en 1984. Pour revenir à l'équilibre, la DAGFU s'est engagée dans un important mouvement de restructuration dans le cadre d'un plan européen de réduction des effectifs dans les secteurs télévision et hi-fi (*le Monde* du 2 avril).

### AMC proche d'un accord avec un japonais

American Motors Corp., filiale à 46 % de Renault, serait sur le point de signer un accord avec un partenaire asiatique pour la construction d'un véhicule à bon marché dans un pays du tiers-monde. Tout en confirmant que AMC est à la recherche d'une coopération de ce type pour des marchés extérieurs à l'Amérique du Nord, les responsables de la firme se refusent à toute précision. Selon des sources américaines, le partenaire asiatique pourrait être Daihatsu, neuvième constructeur japonais, qui se verrait confier la fabrication, au Venezuela, d'une petite voiture tout-terrain, vendue sous la marque Jeep et équipée d'un moteur fabriqué par AMC dans son usine de Kanosha (Wisconsin). Le président d'AMC, M. Cappy, a récemment indiqué, dans une interview au magazine américain *Automotive News*, que, si une coopération avec des constructeurs asiatiques sur des marchés du tiers-monde se révélait fructueuse, elle pourrait s'étendre à l'Amérique du Nord.

### 5 MILLIARDS DE DOLLARS D'INVESTISSEMENTS POUR LE PORT DE NEW-YORK

M. Philip D. Kaltenbacher, président du Port Authority of New-York and New-Jersey, a rendu public son programme d'investissements d'un montant de 5 milliards de dollars (36,5 milliards de francs) destiné à améliorer les installations et les infrastructures de transport du premier pôle économique des Etats-Unis.

Le Port Authority veut notamment accroître en dix ans de moitié le trafic des passagers dans ses trois aéroports, Kennedy, Newark et La Guardia (2 milliards de dollars). Il prévoit aussi de moderniser les installations portuaires pour les rendre performantes dans le domaine du trafic des conteneurs (600 millions de dollars). Les infrastructures (ponts, tunnels, routes et transports en commun) exigeront 1 milliard de dollars de dépenses. Enfin des parcs industriels seront aménagés dans l'agglomération, et un centre juridique et de communications sera construit à Newark.

● **Inauguration du nouveau terminal de l'aéroport londonien de Heathrow.** – Le prince de Galles a inauguré, le 1er avril, le terminal numéro 4 de l'aéroport de Londres-Heathrow, qui entrera en service le 12 avril prochain.

D'une capacité de quatre mille passagers à l'heure, cette aérogare sera affectée aux trois quarts à la compagnie British Airways, qui en fera partir tous ses vols intercontinentaux, y compris les vols Concorde.

Le terminal 4 a coûté 200 millions de livres (2,1 milliards de francs).

## Les entreprises responsables... des jeunes

*(Suite de la première page.)*

Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable, pour plusieurs raisons : 1) comme il existe encore ici et là des sureffectifs, le licenciement ne se traduira souvent par aucune embauche nouvelle ; 2) certains chefs d'entreprise préféreront substituer des machines à de la jeune main-d'œuvre ; 3) si les chefs d'entreprise utilisaient trop libéralement la faculté de débaucher, de nombreux recours pour renvois abusifs finiraient par constituer une jurisprudence qui aurait le même effet de frein que l'autorisation de licencier.

On comprend que le gouvernement soit un peu moins assuré et qu'il ait entendu « donner *progressivement* aux entreprises la liberté de gestion de leurs effectifs », seules les petites et moyennes entreprises étant actuellement concernées.

Une grande incertitude règne également sur les rapports entre la modulation (vers la baisse) du salaire des jeunes et leur meilleur emploi. Un rapport de la Commission des Communautés européennes a récemment été publié sur le sujet (1). Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'au bout de 180 pages la lumière ne jaillit pas.

Sans doute est-il intéressant de constater qu'au cours de la grande récession, dans les années 30, les jeunes n'étaient pas plus touchés que les autres. Or, dans le cas de la Grande-Bretagne où a été poursuivie une étude particulière, en 1935 le revenu hebdomadaire des ouvriers masculins de moins de vingt et un ans s'élevait à 35 % de celui de leurs homologues adultes. Il atteint quelque 60 % aujourd'hui. En France, le salaire des jeunes est fixé à 80 % (pour la tranche d'âge seize-dix-sept ans) et à 90 % (pour la tranche d'âge dix-sept-dix-huit ans). Après dix-huit ans, le jeune est payé comme l'adulte. Selon l'une des études les plus sérieuses citées dans ce rapport, il existait une relation significative entre le taux de salaire plus bas pour les jeunes et leur embauche dans trois pays : la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Pays-Bas, mais aucune relation pour la Belgique, la France et l'Italie.

### Idées prometteuses

En revanche, le recrutement de jeunes travailleurs assorti de la diminution de charges sociales est une idée beaucoup plus prometteuse. La proposition, on le sait, est d'exonérer des cotisations d'allocations familiales les employeurs qui embaucheraient des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Le gouvernement pourrait même aller plus loin en ce sens en finançant l'opération par une taxe sur l'importation des produits pétroliers. N'oublions pas non plus les économies faites sur les indemnités de chômage...

Au moins aussi fécond pourrait être non pas la diffusion des TUC dans les entreprises proposée par certains, mais le développement des stages en alternance lancés en 1983 à la suite d'un accord entre les syndicats et le CNPF. Jusqu'ici, l'objectif prévu par le patronat (300 000 par an) n'a pas été atteint. Il est important que des dispositions soient prises, non seulement pour arriver au résultat prévu, mais pour le dépasser largement. Là peut-être, ce qu'on appelle la création d'un « SMIC-jeunes » en échange d'une formation sur le tas, dégèlerait des chefs d'entreprise réticents.

Car c'est sur ce chapitre de la formation que le nouveau pouvoir devrait recueillir le plus de fruits. Ne cessons de répéter que le divorce entre l'enseignement professionnel et les besoins de l'industrie est pour une large part responsable de l'écart constaté entre les taux de chômage des jeunes en France et dans d'autres pays.

C'est dans l'entreprise que l'essentiel de la formation doit s'accomplir. Les Allemands l'ont compris depuis longtemps qui ont développé considérablement ce qu'ils appellent le « système dualiste » : huit à douze heures de fréquentation de l'école professionnelle et le reste du temps en entreprise, les chambres de commerce exerçant le contrôle des connaissances acquises. La formation est sanctionnée par un examen passé devant un jury composé paritairement de représentants du patronat, de représentants des salariés et d'un professeur de l'école professionnelle. Pour un non-bachelier, la formation dure trois à quatre ans. Pour un bachelier, deux ans (2).

En 1984 (dernier recensement opéré), on comptait 1 800 000 jeunes (moitié « cols bleus », moitié « cols blancs ») dans les entreprises formés selon ce système dualiste, c'est-à-dire que 53 % des jeunes de plus de quinze ans se trouvaient dans un cycle d'enseignement postérieur au système de base obligatoire.

De 1976 à 1985, les embauches de jeunes dans les entreprises allemandes sont passées de 520 000 par an à 730 000. Après leur formation, trois jeunes sur quatre restent dans l'entreprise et neuf sur dix trouvent un emploi immédiatement. En Allemagne le taux de chômage des jeunes est *inférieur* au taux de chômage global.

C'est tout un esprit nouveau qu'il faudrait voir souffler sur la plupart de nos entreprises. Les patrons allemands considèrent que la formation des jeunes est un honneur et un devoir. L'Etat n'intervient pas. Cette prestation est volontaire, mais il va de soi que la liberté des entreprises signifie plus de responsabilité pour leurs dirigeants.

L'entendra-t-on de cette oreille du côté des responsables de l'industrie privée française qui pour la plupart ont tant clamé qu'il fallait que l'Etat se « désengage », en chœur avec les représentants de la nouvelle majorité ?

PIERRE DROUIN.

(1) *Europe sociale.* « Salaires des jeunes et politiques de recrutement des entreprises vis-à-vis des jeunes dans la Communauté ». Luxembourg 1986, Office des publications officielles des Communautés européennes.

(2) Voir l'annexe 3 d'un document publié en 1985 par l'Institut de l'entreprise (6, rue Clément-Marot, 75008 Paris) : « Comment faire pour que le chômage ne soit plus une fatalité ».

● **Fonction publique : M. de Charette va recevoir les syndicats.** – M. Hervé de Charette, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et du Plan, va entamer la semaine prochaine une consultation des sept organisations syndicales de fonctionnaires. C'est FO qui sera reçue la première le lundi 7 avril, suivie le 8 avril par la CGC, la FEN et la CFTC et le 10 avril par la CFDT. Les dates restent à fixer pour la CGT et la FGAF (autonomes). L'ouverture des négociations salariales 1986 sera au centre de ce premier tour de piste.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E-U. | 7,3680 | 7,3710 | + 45 | + 60 | + 100 | + 130 | + 260 | + 360 |
| $ can. | 5,2885 | 5,2934 | – 146 | – 124 | – 223 | – 187 | – 490 | – 398 |
| Yen (100) | 4,0888 | 4,0939 | + 93 | + 106 | + 201 | + 225 | + 577 | + 643 |
| DM | 3,0732 | 3,0757 | + 86 | + 98 | + 186 | + 205 | + 506 | + 562 |
| Florin | 2,7279 | 2,7300 | + 58 | + 66 | + 123 | + 138 | + 329 | + 375 |
| F.B. (100) | 15,0398 | 15,0521 | – 1097 | – 825 | – 1287 | – 987 | – 1476 | – 945 |
| F.S. | 3,6960 | 3,6994 | + 121 | + 138 | + 254 | + 278 | + 707 | + 778 |
| L (1 000) | 4,5147 | 4,5193 | – 370 | – 335 | – 634 | – 577 | – 1396 | – 1287 |
| £ | 10,7352 | 10,7469 | – 333 | – 281 | – 644 | – 564 | – 1359 | – 1164 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U. | 7 1/2 | 7 9/16 | 7 3/8 | 7 1/2 | 7 3/8 | 7 1/2 | 7 1/8 | 7 1/4 |
| DM | 4 3/8 | 4 5/8 | 4 1/2 | 4 5/8 | 4 7/16 | 4 9/16 | 4 7/16 | 4 9/16 |
| Florin | 5 1/4 | 5 1/2 | 5 7/16 | 5 9/16 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 5/16 | 5 7/16 |
| F.B. (100) | 15 | 25 | 16 1/2 | 18 1/2 | 13 1/4 | 14 3/4 | 10 | 10 1/2 |
| F.S. | 3 1/4 | 3 3/4 | 4 | 4 1/8 | 3 15/16 | 4 1/16 | 3 7/8 | 4 |
| L (1 000) | 15 | 16 | 16 7/8 | 17 7/8 | 15 3/4 | 16 1/2 | 14 1/8 | 14 5/8 |
| £ | 11 1/2 | 11 3/4 | 11 11/16 | 11 13/16 | 11 9/16 | 11 11/16 | 10 9/16 | 10 11/16 |
| F. franç. | 26 | 27 | 17 1/2 | 18 1/2 | 14 1/2 | 15 1/2 | 11 1/4 | 11 3/4 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# AGRICULTURE

## Les syndicats minoritaires de paysans cherchent à coordonner leurs actions

La nouvelle donne politique conduit les syndicats agricoles minoritaires à remettre les pendules à l'heure. C'est le cas de la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP) qui a réuni son comité national les 27 et 28 mars. Trois idées ont dominé cette rencontre : la mobilisation sur le thème de la concentration-restructuration, la défense du pluralisme syndical et le rapprochement avec l'autre syndicat progressiste, la Fédération nationale des syndicats paysans (FNSP).

L'idée libérale d'une agriculture compétitive qui passe par une concentration des exploitations et une restructuration de l'outil de production agricole fait son chemin, constate la CNSTP, qui envisage de mobiliser ses troupes sur les conséquences de cette évolution : que fait-on des actifs excédentaires ? Que deviennent les paysans en difficulté, estimés à un sur dix, qui n'ont ni droit ni garantie face à leurs créanciers ? Quel est le coût social de la désertification et de son contraire, la concentration urbaine ? Quelle qualité l'agriculture « restructurée » est-elle capable de susciter ? A partir de quelques exemples de concentrations significatives, comme l'affaire des ateliers porcins géants, qui divisent la Bretagne, la CNSTP envisage de mener des actions sur le terrain, en accord avec la FNSP.

Cette recherche d'actions communes est une des formes du rapprochement en cours souhaité par la base, mais qui s'opère lentement, car les deux organisations ont des histoires différentes.

Dans la région Rhône-Alpes, les syndicats départementaux des deux organisations ont constitué une structure régionale commune. Au plan national, quelques commissions (lait, droits sociaux) travaillent désormais ensemble. La CNSTP, issue en 1981 du Mouvement des paysans travailleurs, est l'héritière d'un type d'actions syndicales menées par de petites équipes qui refusaient la gestion des outils économiques. La FNSP est née en 1982 de la session de tout ou partie de certaines FDSEA. Elle est, par tradition plus « gestionnaire ». Cette différence de fond tend à s'estomper, mais pas assez pour parler de fusion.

Ce rapprochement sera utile, et renforcé encore par des actions ponctuelles avec le MODEF dans certains départements, pour faire le poids face au nouveau ministre de l'agriculture. La CNSTP craint que M. Guillaume ne revienne sur les acquis apportés par la gauche et ne remette notamment en cause le financement, par l'ANDA (Association nationale de développement agricole) et par les crédits de promotion collective, des syndicats minoritaires. Tout en demandant à être reçue par le nouveau ministre, la CNSTP préfère prendre les devants et s'apprête à alerter diverses organisations, au-delà même du cercle agricole, pour s'opposer « *à la remise en cause du processus démocratique* » que représente le pluralisme syndical en agriculture.

J. G.

● **M. Nallet préside une réunion ministérielle.** – Les ministres de l'agriculture et de la planification de vingt-six pays latino-américains et des Caraïbes sont réunis, du 1er avril au 3 avril à Buenos-Aires, pour une conférence sur la sécurité alimentaire de l'Amérique latine et l'influence de la dette sur les politiques agricoles de la région. M. Nallet, ancien ministre de l'agriculture, président du Conseil mondial de l'alimentation, qui préside cette réunion, a indiqué que les conditions de la création d'un marché commun alimentaire en Amérique latine y seraient notamment examinées.

● **La France notifie sa participation au programme spécial du FIDA pour l'Afrique.** – La France est le deuxième pays après la Finlande à avoir officialisé par le dépôt d'un instrument de contribution, sa participation au programme de 300 millions de dollars lancé par le Fonds international de développement agricole. La contribution de la France sera versée en trois tranches égales de 7 millions de dollars sur trois ans, de 1986 à 1988.

● **Aide alimentaire pour Haïti.** – La France va envoyer, en accord avec le gouvernement haïtien, 3 000 tonnes de céréales sous forme de semoule de blé dur. Celle-ci sera distribuée en priorité fin mai, dans les provinces de Cap-Haïtien et des Gonaïves, par des organisations non gouvernementales, dont le Conseil œcuménique des Eglises.

### LE CONTENTIEUX COMMERCIAL AVEC LES ÉTATS-UNIS

## La CEE va présenter sa liste de « contre-représailles »

La Commission européenne va présenter, vendredi 4 avril, aux Etats membres la liste des produits américains sur lesquels elle ferait porter ses « contre-représailles », après l'annonce par Washington des mesures de rétorsion à la suite des restrictions résultant de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE.

La réaction rapide de la Commission illustre le propos tenu mercredi à Paris par M. Andriessen, commissaire chargé du dossier agricole, qui a déclaré devant un parterre de dirigeants agricoles : (La CEE) « *étant le plus gros importateur de produits agricoles, ayant un déficit du commerce agricole avec les Etats-Unis de plusieurs milliards de dollars, je n'accepte pas la politique de la canonnière pratiquée par Washington.* »

### Les trois mesures de Washington

La riposte européenne pourrait être calquée sur les séries de mesures annoncées, mercredi également, par Washington. Il y en a trois. Pour compenser les quotas d'importations d'oléagineux au Portugal, les Etats-Unis vont instaurer une limitation des importations des vins blancs européens de plus de 4 dollars. Pour compenser la diminution des ventes de céréales au Portugal, les droits de douane seront augmentés sur les pommes fraîches, la confiserie, les jus de pomme et les jus de poire, les bières et les biscuits à gâteaux. Ces deux séries de mesures sont, avertit Washington, applicables d'ici un mois.

Enfin, pour compenser les prélèvements imposés sur les importations de céréales en Espagne, Washington mettra à compter du 1er juillet des droits supplémentaires sur les saucisses de porc, les jambons, certains fromages de masse type gouda ou edam, les amidons, les endives, les carottes, les olives de table, les brandy (et sans doute le cognac), les liqueurs, le gin, les scotch et irish whisky, le houblon et le cuir. Soit pour cette dernière liste une valeur d'exportation estimée à 624 millions de dollars.

Toutefois, des conversations sont prévues les 17 et 18 avril à Paris, dans le cadre de l'OCDE, entre responsables américains et responsables européens. De même on pense que le sommet de Tokyo, début mai, sera utilement mis à profit. Pour l'heure, l'ambition de la Commission reste de « verrouiller » le dispositif européen pour que les Etats membres de la Communauté évitent à Tokyo de présenter un front désuni.

J. G.

# ÉNERGIE

### TOUT EN S'AFFIRMANT NON INTERVENTIONNISTE

## La Maison Blanche exprime à nouveau son inquiétude sur la chute des cours du pétrole

Les prix du pétrole se sont stabilisés, mercredi 2 avril, après leur remontée de la veille sur les marchés de New-York et de Londres, à la suite des déclarations du vice-président des Etats-Unis, M. Bush, le 1er avril (*le Monde* du 3 avril). A New-York, les prix se sont fixés vers 11,50 dollars le baril (pour une livraison en mai) à la clôture du Mercantile Exchange, en hausse de 25 cents sur les cours de la veille. A Londres, après avoir atteint 10,75 dollars, ils sont retombés à 10,45 dollars pour une livraison en mai.

En partance pour le Golfe, M. Bush avait indiqué qu'il exprimerait la « *préoccupation* » de Washington sur la chute des prix pétroliers. Cette déclaration faite après celle, allant dans le même sens, de M. Herrington, secrétaire à l'énergie au gouvernement américain, soulignait que les autorités commençaient à s'inquiéter d'une forte dégradation des revenus des producteurs du Texas, mais aussi des autres pays producteurs « *amis* » des Etats-Unis (le Mexique en premier lieu).

La Maison Blanche, le lendemain 2 avril, a confirmé cette « *préoccupation* », mais en soulignant que la politique non interventionniste des Etats-Unis restait la règle. « *Il n'y a pas de changement de la politique (ni) du point de vue du gouvernement américain quant à la baisse des prix pétroliers. Le moyen de parvenir à la stabilité consiste à laisser agir les forces du marché* », a rappelé M. Larry Speakes, porte-parole de la présidence, précisant que les propos de M. Bush avaient pu être « *mal interprétés* ».

Washington aurait un moyen d'intervenir qui serait de relever fortement les taxes sur l'importation de pétrole. Mais M. Reagan, après y avoir songé un moment, a décidé de ne pas y recourir.



# TÉLÉCOMMUNICATION

## M. LONGUET SOUHAITE RÉDUIRE LES PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT SUR LES P ET T

M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat chargé des P et T, souhaite corriger les relations budgétaires entre son administration et l'Etat. Sans contester que les bénéfices des télécommunications puissent être utilisés par la « *collectivité* », il estime néanmoins que les prélèvements divers effectués par le Trésor dans les caisses des P et T ont atteint des montants trop élevés (2,8 milliards de francs en 1982, 20,3 milliards en 1986) et qu'ils démotivent le personnel, moins enclin à faire des efforts de productivité. Il souhaite établir « *des règles claires, saines, se rapprochant au maximum du droit commun, d'où l'intérêt d'études sur la fiscalisation des télécommunications* ».

Les prélèvements concernent le soutien des industries de la filière électronique (5 milliards de francs), le financement du Centre national d'études spatiales (CNES, 4,3 milliards de francs), le plan informatique pour tous (500 millions), la non-rémunération des chèques postaux par le Trésor (6 milliards), la compensation insuffisante du transport des journaux (1,5 milliard) et enfin une affectation des résultats des télécommunications (3 milliards).

M. Longuet admet qu'il sera difficile de réduire ces montants. Mais il a insisté auprès de M. Juppé, ministre délégué chargé du budget, pour que cette correction s'effectue « *le plus vite possible* ». L'opération pourait s'effectuer dans le cadre de la loi de finances 1987. L'application d'une TVA (de 17,6 %) sur les communications téléphoniques sera vraisemblablement la solution adoptée. Le « *manque à gagner* » pour le Trésor serait, selon certaines estimations, de 3 milliards de francs.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

3 avril

### Nette reprise : + 2 %

*Les propos de M. George Bush, le vice-président américain, en faveur d'une « stabilité du marché pétrolier » ont encouragé à la hausse les valeurs pétrolières. Ce mouvement perceptible mercredi soir à New York, s'est étendu à Paris le lendemain.*

*Avec des hausses de 4 % à 5 %, Esso, Total, Elf-Aquitaine et Raffinage en ont profité pour regrimper en tête des plus fortes avances de la séance, devancées en cela par Imétal et Saint-Louis Bouchon. Les deux titres, activement recherchés depuis plusieurs jours, ont été initialement « réservés » à la hausse sous l'effet d'achats importants.*

*Moët-Hennessy, en progression de 8 % sur la veille, confirme les bonnes orientations constatées à la séance du matin. Lafarge, L'Oréal, Screg, Sanofi, Pernod-Ricard et Beghin-Say sont également en progrès.*

*A l'inverse, du côté des baisses, les écarts de cours étaient limités, seuls se détachant les modestes replis (– 2 % à – 3 %) de Ciments français, Schneider et Luchaire. L'emprunt 4,5 % 1973 perdait 2 %, tandis que les titres participatifs Saint-Gobain et Thomson SA s'effritaient.*

*Alors que l'indicateur instantané reflétait une hausse de 2 % sur les actions françaises, le marché obligataire s'affermissait après l'annonce du résultat de la dernière adjudication d'obligations assimilables du Trésor (OAT) 9,90 % septembre 1994. Au cours de la vente aux enchères effectuée jeudi matin, 12,8 milliards de francs ont été servis à des taux variant de 109,40 à 110,50.*

*Sur le MATIF, on avait traité 2 500 lots à 13 h 30, et l'échéance décembre 1986 (dernier cours) s'établissait à 111,05.*

*Lingot : 79 500 F (contre 78 900 F) ; napoléon : 521 F (contre 538 F) ; dollar : 7,3240 F en séance officielle ; dollar-titre : 7,58/7,62 F.*

## NEW-YORK

### Reprise en finale

Encore très secoué durant la majeure partie de la séance de mercredi par d'abondantes ventes bénéficiaires, le marché new-yorkais s'est très vivement redressé à l'approche de la clôture, regagnant, et même très largement au-delà, toutes ses pertes initiales. Tombé un moment à 1 769,76, l'indice des industrielles s'établissait finalement à la cote 1 795,26, en progrès de 5,15 points.

Cette reprise n'a toutefois, pour l'essentiel, concerné que les « Blues Chips ». Le bilan de la journée en témoigne, dont le résultat a encore été négatif. Sur 2 027 valeurs traitées, 893 ont baissé, 736 ont monté et 398 n'ont pas varié.

La remontée des prix du pétrole, dont la chute en dessous de la barre des 10 dollars le baril avait fait surgir la menace de très graves désordres préjudiciables pour les circuits financiers mais aussi pour l'industrie pétrolière américaine, a pour le moment rassuré les investisseurs. De même les précisions fournies sur la mission du vice-président Bush dans les pays du Golfe ont calmé les esprits.

La Maison Blanche n'entend pas intervenir sur le marché libre du pétrole pour stabiliser les cours, mais seulement prêcher la bonne parole auprès des producteurs pour les amener à trouver un terrain d'entente. Très forte la veille, l'activité s'est un peu ralentie, et 145,30 millions de titres ont changé de mains, contre 167,39 millions.

| VALEURS | Cours du 1er avril | Cours du 2 avril |
|---|---|---|
| Alcoa | 41 5/8 | 41 3/4 |
| A.T.T. | 22 | 22 1/8 |
| Boeing | 56 | 55 3/8 |
| Chase Manhattan Bank | 45 1/2 | 44 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 74 | 74 1/2 |
| Eastman Kodak | 60 5/8 | 61 5/8 |
| Exxon | 55 1/2 | 56 1/4 |
| Ford | 80 1/4 | 82 3/4 |
| General Electric | 77 1/8 | 77 1/4 |
| General Foods | 83 3/4 | 83 |
| General Motors | 34 7/8 | 34 1/2 |
| Goodyear | [illegible] | [illegible] |
| I.B.M. | 149 1/8 | 151 |
| I.T.T. | 46 | 46 |
| Mobil Oil | 28 1/8 | 29 3/8 |
| Pfizer | 58 3/4 | 58 1/2 |
| Schlumberger | 31 3/8 | 31 1/2 |
| Texaco | 29 3/4 | 30 1/4 |
| U.A.L. Inc. | 59 7/8 | 57 3/8 |
| Union Carbide | 21 1/4 | 20 3/4 |
| U.S. Steel | 21 7/8 | 21 3/4 |
| Westinghouse | 63 3/4 | 64 3/8 |
| Xerox Corp. | 85 | 86 3/8 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**CHARGEURS SA : HAUSSE DE 54 % DU BÉNÉFICE EN 1985.** – Le bénéfice revenant à Chargeurs SA dans les comptes consolidés 1985 est en hausse de 54,2 %, pour atteindre 495 millions de francs, contre 321 millions en 1984. Le chiffre d'affaires HT a progressé de 6,2 % à 12,5 milliards de francs, la marge brute d'autofinancement de 20,9 % à 1,3 milliard et les investissements d'exploitation de 164,3 % à 1,6 milliard de francs. De son côté, le bénéfice net part du groupe a augmenté de 52,2 %.

**BASF PASSE LES 3 MILLIARDS DE DEUTSCHEMARKS DE BÉNÉFICE.** – Pour la première fois de son histoire, le groupe allemand, numéro un mondial de la chimie, a franchi, en 1985, la barre des 3 milliards de deutschemarks de bénéfice consolidé (avant impôts). Son résultat est monté très exactement à 3,04 milliards de deutschemarks (+ 20,6 %) pour un chiffre d'affaires accru de 9,6 % à 47,7 milliards de deutschemarks. Le dividende sera majoré (9 DM pour 1984).

**INDICES QUOTIDIENS**
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 1er avril | 2 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 138,3 | [illegible] |
| Valeurs étrangères | 112,1 | 112,7 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 1er avril | 2 avril |
|---|---|---|
| Indice général | (1) | (1) |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**
Effets privés du 3 avril ........ 8 5/8 %

**COURS DU DOLLAR À TOKYO**

| | 2 avril | 3 avril |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 178,50 | 179,90 |

(1) Interrompu le 27 mars, le calcul de l'indice CAC ne reprendra pas avant la semaine prochaine.

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | .... | 1 521 |
| 5 % | .... | 0 849 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 2 022 |
| 4 1/4 % 1963 | [illegible] | [illegible] |
| Emp. 6,80 % 77 | [illegible] | [illegible] |
| 8,80 % 78/93 | [illegible] | [illegible] |
| 9,80 % 78/86 | [illegible] | [illegible] |
| 10,80 % 79/94 | [illegible] | [illegible] |
| 13,25 % 80/90 | [illegible] | [illegible] |
| 13,80 % 80/87 | [illegible] | [illegible] |
| 13,80 % 81/89 | [illegible] | [illegible] |
| 16,75 % 81/87 | [illegible] | [illegible] |
| 16,20 % 82/90 | [illegible] | [illegible] |
| 16 % juin 82 | [illegible] | [illegible] |
| E.D.F. 7,8 % 61 | [illegible] | [illegible] |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 115 | 11 084 |
| Ch. France 3 % | 151 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 103 | 2 748 |
| CNB Paribas | 105 80 | 2 748 |
| CNB Suez | 106 | 2 748 |
| CNI janv. 82 | 103 30 | 2 748 |
| CRH 10,90% déc.85 | 113 70 | 2 563 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 3 AVRIL

## Actions au comptant

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 271 | 282 d |
| A.G.F. (St Cent.) | 7640 | 7400 |
| André Roudière | 226 | 231 10 |
| Applic. Hydraul. | 615 | 620 |
| Arbel | 100 | 100 |
| Astorg | 275 | 275 |
| Avenir Publicité | 1202 | 1205 |
| Bain C. Monaco | 660 | 660 |
| Banque Hypoth. Eur. | 395 | .... |
| B.G.L. | 365 | 372 |
| Blanzy-Ouest | 530 | .... |
| B.N.P. Intercontin. | 319 | 319 |
| Bénédictine | 4327 | 4153 |
| Bon-Marché | 478 | 478 |
| Cdif | 782 | .... |
| Cambodge | 332 60 | 356 30 d |
| C.A.M.E. | 200 | 218 50 d |
| Campenon Bern. | 213 20 | 213 10 |
| Carbone-Lorraine | 510 | 515 |
| C.E.G.Frig. | 695 | 656 |
| Centen. Blanzy | 1870 | 1945 d |
| Centrest (Ny) | 199 | 198 60 |
| Cerabati | 129 60 | 113 50 o |
| Chambourcy (M.) | 1110 | 1110 |
| Champex (Ny) | 146 | 158 d |
| C.I.C. (Franc. de) | 270 50 | 280 d |
| C.I. Maritime | 480 | .... |
| Ciments (B) | 249 | 219 d |
| Clause | 984 | 1032 d |
| Cofradel (Ly) | 595 | 590 |
| Cogif | 465 | 465 |
| Comiphos | 450 | .... |
| Cie Industrielle | 3830 | 3880 |
| Comp. Lyon-Alem. | 405 | 398 80 |
| Concorde (La) | 1800 | 1800 |
| C.M.P. | 22 85 | 25 80 d |
| Crédit (C.F.B.) | 598 | 610 |
| Créd. Gén. Ind. | 1130 | 1150 |
| Cr. Universel (Cie) | 1160 | 1122 |
| Crédital | 185 30 | .... |
| Darblay S.A. | 475 | .... |
| Darty Act. d.p. | 2290 | 2280 |
| De Dietrich | 1281 | 1281 |
| Delalande S.A. | 1200 | .... |
| Delmas-Vieil. (Fin.) | 1149 | 1194 |
| Didot-Bottin | 636 | 630 |
| Drag. Trav. Pub. | 73 50 | .... |
| Eaux Bass. Vichy | 1600 | 1615 |
| Eaux Vittel | 1040 | 1040 |
| Économats Centre | 650 | .... |
| Électro-Banque | 515 | 538 |
| Électro-Financ. | 1113 | 1158 |
| Elf-Antargaz | 304 | .... |
| E.L.M. Leblanc | 640 | 615 |
| Ensili-Bretagne | 300 | 290 |
| Entrepôts Paris | 615 | 607 |
| Épargne (B) | 1700 | 1700 |
| Europ. Accumul. | 128 80 | 140 d |
| Éternit | 2189 | 2110 |
| Exor | 2580 | .... |
| Finalens | 224 70 | 225 |
| FIPP | 178 | 185 |
| Frac | 676 | 690 |
| Foncière (Cie) | 595 | 580 |
| Fonc. Agache-W. | 750 | 740 |
| Fonc. Lyonnaise | 3183 | 3310 |
| Fonciet | 403 | 408 |
| Forinter | 1050 | 1050 |
| Fougerolle | 106 | 108 50 |
| France I.A.R.D. | 510 | 520 |
| France (La) | 6300 | 6500 |
| From. Paul Renard | 565 | 533 o |
| GAN | 11360 | 11380 |
| Gaumont | 692 | 695 |
| Gaz et Eaux | 2816 | 2800 |
| Gévelot | 376 80 | 361 20 |
| Gr. Fin. Constr. | 481 | 482 |
| Gds Moul. Paris | 390 | .... |
| Groupe Victoire | 4346 | 4390 |
| G. Transp. Ind. | 319 | 332 d |
| Immindo S.A. | 436 | 453 d |
| Imminvest | 343 | 349 |
| Immobail | 530 | .... |
| Immobanque | 830 | 835 |
| Immob. Marseille | 8160 | 8200 |
| Immofice | 520 | 557 |
| Invest. (Sté Cent.) | 2750 | 2860 d |
| Jaeger | 190 | 195 10 |
| Lafitte-Bail | 565 | 578 d |
| Lambert Frères | 70 | 72 |
| Lille-Bonnières | 1040 | .... |
| Locabail Immob. | 841 | 841 |
| Loca-Expansion | 368 | 367 |
| Locafinancière | 478 | 478 |
| Locatel | 341 | .... |
| Louvre | 2100 | 2184 |
| Machines Bull | 71 50 | 70 80 |
| Magasins Uniprix | 190 | 190 |
| Magnant S.A. | 129 | 125 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Maritimes Part. | 333 | 367 d |
| M.H. | 93 50 | 97 50 |
| Métal Déployé | 401 | 425 |
| Mors | 198 | 200 |
| Naval Worms | 195 50 | 196 |
| Navig. (Nat. de) | 148 | 156 60 d |
| Nicolas | 750 | 722 |
| OPB Paribas | 519 | 519 |
| Optorg | 182 | 182 |
| Origny-Desvroise | 278 10 | .... |
| Palais Nouveauté | 660 | .... |
| Paris France | 334 | 334 |
| Paris-Orléans | 260 | 249 80 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 1714 | 1835 d |
| Pathé-Cinéma | 228 | 220 |
| Pechiney (cert. inv.) | 259 | .... |
| Piles Wonder | 1227 | 1178 |
| Piper-Heidsieck | 710 | 734 |
| P.L.M. | 260 | 273 |
| Porcher | 330 | 340 |
| Providence S.A. | 3270 | 3280 |
| Publicis | 1895 | 1820 |
| Raff. Souf. R. | 230 | 225 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 557 | 562 |
| Ricqlès-Zan | 161 | 158 |
| Rochefortaise S.A. | 231 | .... |
| Rochette-Cenpa | 64 40 | .... |
| Rosario (Fin.) | 210 | 207 |
| Rougier et Fils | 72 10 | .... |
| Sacer | 246 | .... |
| Sacilor | 26 | 24 50 |
| SAFAA | 243 60 | 253 20 d |
| Safic-Alcan | 442 | 480 |
| SAFT | 1694 | 1694 |
| Saga | 258 | 271 d |
| Salins du Midi | 486 | 485 |
| Santa-Fé | 180 | 185 |
| Satam | 176 80 | .... |
| Saulnes | 78 | 77 60 |
| Saunier-Duval | 40 | 39 80 |
| Savoisienne (M) | 140 | .... |
| SCAC | 329 90 | 328 |
| Senelle Maubeuge | 525 | 545 |
| S.E.P. (M) | 218 | 225 |
| Serv. Equip. Véh. | 81 60 | 81 60 |
| Sicl | 90 | 82 o |
| Sicotel | 417 | 419 |
| Sintra-Alcatel | 925 | .... |
| Sinvim | 285 | 287 50 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 310 | .... |
| SMAC Acieroid | 78 | 79 |
| Sté Générale-CIP | 1278 | .... |
| Sofal financière | 1595 | 1700 |
| Sofio | 325 | 330 |
| Soficomi | 787 | 819 |
| S.O.F.I.P. (M) | 91 | 109 d |
| Sofragi | 1243 | 1240 |
| Souchon Autog. | 501 | 501 |
| Sovabail | 790 | 794 |
| Speichim | 125 | 130 d |
| S.P.I. | 700 | 672 |
| Spie Batignolles | 604 | 604 |
| Suez (Fin. de)-C.I.P. | 1406 | 1360 |
| Stemi | 518 | 500 |
| Taittinger | 2102 | 2080 |
| Testut-Aquitaine | 595 | 595 |
| Tour Eiffel | 497 30 | 481 |
| Ufiner S.M.D. | 583 | 606 |
| Unibail | 820 | 823 |
| U.A.P. | 2398 | 2280 o |
| Un. Imm. France | 540 | 562 d |
| Un. Ind. Crédit | 1270 | 1240 |
| Usinor | 7 10 | 7 30 |
| U.T.A. | 2400 | 2620 d |
| Vicat | 483 | 503 d |
| Virax | 196 | .... |
| Waterman S.A. | 445 | 440 |
| Brass. du Maroc | 124 30 | 124 70 d |

## Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 1060 | 1150 |
| Akzo | 489 | .... |
| Alcan Alum | 235 | .... |
| Algemeine Bank | 1660 | .... |
| American Brands | 610 | 620 |
| Am. Petrofina | 335 | .... |
| Arbed | 500 | .... |
| Asturienne Mines | 180 | .... |
| Bco Pop Español | 295 | 279 |
| Banque Morgan | 580 | 592 |
| Banque Ottomane | 1125 | .... |
| B. Régl. Internat. | 33300 | 33950 |
| Br. Lambert | 499 | 512 |
| Canadian-Pacific | 103 60 | 106 |
| Commerzbank | 1025 | .... |
| Dart. and Kraft | 379 90 | .... |
| De Beers (port.) | 45 30 | 52 d |
| Dow Chemical | 394 | 394 50 |
| Dresdner Bank | 1485 | .... |
| Gén. Belgique | 515 | 516 |
| Gevaert | 960 | .... |
| Glaxo | 115 | 120 |
| Goodyear | 267 30 | 268 |
| Grace and Co | 378 | 381 |
| Gulf Oil Canada | 86 | 88 |
| Honeywell Inc. | 580 | .... |
| Hoogovens | 225 | .... |
| I.C. Industries | 349 | 347 |
| Int. Min. Chem | 241 | .... |
| Johannesburg | 770 | 740 |
| Kubota | 12 80 | 12 80 |
| Latonia | 282 | 290 |
| Mannesmann | 615 | .... |
| Midland Bank Plc | 56 | .... |
| Mineral-Ressourc. | 83 80 | 84 20 |
| Noranda | 105 | 104 |
| Olivetti | 42 | .... |
| Pakhoed Holding | 185 10 | 192 |
| Pfizer Inc. | 469 | 455 |
| Procter Gamble | 532 | 540 |
| Ricoh Cy Ltd | 36 | 38 |
| Rolinco | 234 | 238 20 |
| Robeco | 258 50 | 259 70 |
| Rodamco | 398 50 | 395 |
| Saipem | 23 80 | 24 30 |
| Shell fr. (port.) | 80 50 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 308 | .... |
| Sperry Rand | 395 | .... |
| Steel Cy of Can. | 140 | .... |
| Stilfontein | 53 | 52 80 |
| Swedish Match | 256 | 280 d |
| Tenneco | 289 | .... |
| Thorn EMI | 47 | 51 |
| Thyssen c. 1 000 | 543 | .... |
| Toray indust. inc | 21 10 | .... |
| Vieille Montagne | 900 | 900 |
| Wagons-Lits | 885 | .... |
| West Rand | 26 50 | .... |

## SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible]-R.D. | 2860 | 2860 |
| A.G.P. S.A. | 1475 | 1505 |
| Alain Manoukian | 605 | 604 |
| Asystel | 296 | 320 |
| BAFIP | 998 | 1200 d |
| B.I.P. | 1160 | 1206 |
| Bolloré Technologies | 650 | 675 |
| Cabasson | 522 | 540 |
| Cardif | 2019 | 2010 |
| Cap Gemini Sogeti | 1650 | 1650 |
| C.D.M.E. | 825 | 825 |
| C. Equip. Elect. | 266 | 270 |
| C. Occid. Forestière | 144 50 | 147 50 |
| Delta | 258 60 | 262 |
| Dauphin O.T.A. | 1840 | 1890 |
| Devanlay | 1020 | 1060 |
| Deville | 950 | 957 |
| Drouot-Assurances | 580 | 588 |
| Éditions Belfond | 205 | 208 |
| Elect. S. Dassault | 900 | 901 |
| Expand | 367 | 382 |
| Filipacchi | 800 | 800 |
| Guy Degrenne | 965 | 975 |
| I.C.C. | 325 | 318 |
| IM Informatique | 506 | 510 |
| Loca-Investissement | 345 | 350 10 |
| Manutan | 511 | 520 |
| Marlin Immobilier | 525 | 529 |
| Métallurg. Minière | 190 | .... |
| M.M.B. | 520 | 558 |
| Navale-Delmas | 706 | 755 |
| Occ. Gest. Fin. | 328 | 328 |
| Petit Bateau | 268 80 | 265 |
| [illegible] | 822 | 880 |
| Razel | 1020 | .... |
| St-Gobain Emballage | 1150 | 1150 |
| S.C.G.P.M. | 222 | 228 |
| Sema-Metra | 802 | 812 |
| S.E.P. | 1113 | 1193 d |
| S.E.P.R. | 1350 | 1404 |
| Sofibus | 274 | 284 |
| Sopra | 770 | 791 |
| Valeurs de France | 337 | 341 |
| Molex | 301 | 301 |

## Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Amrep | 18 15 | 24 70 d |
| C.E.M. | .... | .... |
| Cochery | 61 20 | .... |
| Coparex | 394 | 424 |
| Dubois Inv. (Cass.) | 825 | 840 |
| Hydro-Énergie | 270 | 285 |
| Réveillon | 350 | .... |
| Rorento N.V. | 142 10 | 142 30 |
| S.M.T. Goupil | 322 50 | 345 |
| Sopelem | 212 | .... |
| S.P.R. | 238 | .... |
| Ufinex | 354 | .... |
| Union Brasseries | 148 | 147 60 |

## SICAV 2/4

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 659 02 | 642 85 |
| Actions France | 418 93 | 399 93 |
| Actions sélectives | 559 86 | 534 47 |
| Audificandi | 618 65 | 590 50 |
| A.G.F. 5000 | 497 91 | 485 77 |
| A.G.F. ECU | 1186 64 | 1174 89 |
| A.G.F. Interfonds | 456 89 | 446 75 |
| A.G.F. OBLIG. | 1127 24 | 1121 63 |
| Agfimo | 646 37 | 630 80 |
| Altefi | 219 46 | 209 51 |
| A.L.T.O. | 193 64 | 184 86 |
| America-Valor | 789 64 | 754 02 |
| Amérique Gestion | 438 80 | 418 80 |
| Argonautes | 381 93 | 364 61 ◆ |
| Associc | 1182 59 | 1182 59 ◆ |
| Aurecic | 1177 10 | 1142 82 ◆ |
| Bourse-Investiss. | 437 71 | 417 88 |
| Bred Associations | 2589 27 | 2581 53 |
| Capital Plus | 1597 98 | 1597 98 |
| Columbia (ex W.I.) | 872 87 | 833 28 |
| Convertimmo | 383 59 | 368 84 |
| Cortal court terme | 11589 72 | 11589 72 ◆ |
| Cortuna | 960 30 | 916 75 ◆ |
| Creditor | 431 92 | 412 33 ◆ |
| Croiss. Mercure | 2523 25 | 2448 76 |
| Croiss. Immobil. | 607 67 | 580 11 |
| Croiss. Prestige | 326 92 | 312 10 |
| Démétar | 12511 43 | 12511 43 ◆ |
| Drouot-France | 580 78 | 554 44 ◆ |
| Drouot-Investiss. | 1016 78 | 970 66 ◆ |
| Drouot-Sécurité | 240 55 | 229 64 ◆ |
| Drouot-Sélection | 143 94 | 137 41 ◆ |
| Ecuric | 1120 54 | 1103 98 ◆ |
| Élicoop Sicav | 10698 96 | 10672 28 |
| Énergie | 247 47 | 236 25 |
| Éparcic | 87162 51 | 87018 34 ◆ |
| Éparcourt Sicav | 7684 43 | 7665 27 |
| Épargne Associations | 25969 68 | 25920 80 ◆ |
| Épargne-Capital | 7593 22 | 7518 04 |
| Épargne-Croiss. | 1554 83 | 1484 13 |
| Épargne-Industr. | 703 67 | 671 76 |
| Épargne-Inter | 642 33 | 613 20 |
| Épargne-Long-Terme | 1662 13 | 1617 64 |
| Épargne-Oblig. | 203 95 | 198 49 |
| Épargne-Unie | 1204 99 | 1150 35 |
| Épargne-Valeur | 405 05 | 386 68 |
| Éparoblig | 1264 47 | 1261 95 |
| Eurocic | 9587 97 | 9153 19 ◆ |
| Euro-Croissance | 538 37 | 513 98 |
| Europe Investiss. | 1872 08 | 1787 19 |
| Financière Plus | 25359 40 | 25108 32 ◆ |
| Finord Placement | 60188 80 | 59869 45 |
| Finord Trimestriel | 1141 04 | 1124 18 |
| Finord Valorisation | 12737 49 | 12487 74 |
| Foncier Investiss. | 1054 94 | 1007 10 ◆ |
| Foncival | 267 76 | 265 62 |
| France-Garantie | 328 04 | 325 39 |
| France-Investiss. | 567 68 | 541 94 |
| France-Net | 129 99 | 127 07 ◆ |
| France-Obligations | 434 68 | 430 39 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Francic | 379 44 | 362 23 ◆ |
| Fructi-Associations | 1237 90 | 1237 90 |
| Fructicapi | 291 74 | 287 43 |
| Fructidor | 255 93 | 252 15 |
| Fructifrance | 732 76 | 714 88 |
| Fructivar | 78583 32 | 78402 31 |
| Fructi ECU | 568 28 | 560 03 |
| Fructi-Première | 12900 93 | 12710 18 |
| Gestilion | 82478 70 | 82322 88 |
| Gestion Associations | 144 18 | 140 99 ◆ |
| Gestion Mobilière | 709 11 | 676 95 |
| Gest. Rendement | 470 53 | 449 19 |
| Gest. Sél. France | 697 24 | 665 62 |
| Haussmann Associat. | 1229 50 | 1229 50 |
| Haussmann court terme | 1092 10 | 1092 10 |
| Haussmann-Épargne | 1322 03 | 1322 03 |
| Haussmann Oblicroiss. | 1245 38 | 1245 38 |
| Haussmann Obligation | 1588 80 | 1516 75 |
| Horizon | 1161 88 | 1128 04 |
| I.M.S.I. | 581 76 | 555 38 |
| Indo-Suez Valeurs | 743 31 | 709 60 |
| Ind. française | 13448 62 | 13184 92 |
| Interoblig. | 12036 97 | 11574 01 |
| Intersélect France | 435 31 | 415 57 |
| Intervaleurs Indust. | 638 50 | 609 55 |
| Invest. net | 14202 51 | 14174 16 |
| Invest. Obligataire | 16981 11 | 16947 22 |
| Invest. Placements | 1142 24 | 1114 38 |
| Japacic | 151 41 | 144 54 |
| Jeunépargne | 212 88 | 208 73 |
| Laffitte-crt-terme | 128376 70 | 128375 70 |
| Laffitte-Expansion | 852 85 | 814 18 |
| Laffitte-France | 330 11 | 315 14 |
| Laffitte-Japon | 310 63 | 296 46 |
| Laffitte-Oblig. | 155 93 | 148 86 |
| Laffitte-Rend. | 219 84 | 209 87 |
| Laffitte-Tokyo | 1146 80 | 1094 80 |
| Lion-Associations | 11483 20 | 11483 20 |
| Lion-Institutionnels | 24112 67 | 24052 54 |
| Lionplus | 70698 74 | 69889 84 |
| Livret portefeuille | 574 14 | 557 42 |
| Méditerranée | 143 93 | 137 40 ◆ |
| Mondiale Investissem. | 446 03 | 425 80 ◆ |
| Monécic | 5775 48 | 5775 48 ◆ |
| Multi-Obligations | 454 95 | 434 32 |
| Mutuelle Unie Sél. | 145 90 | 139 28 ◆ |
| Natio-Assoc. | 6618 93 | 6605 72 |
| Natio-Épargne | 14359 03 | 14218 86 |
| Natio-Inter. | 1101 41 | 1071 93 |
| Natio-Obligations | 527 52 | 513 40 |
| Natio-Patrimoine | 1371 78 | 1335 07 |
| Natio-Placements | 62538 88 | 62538 88 |
| Natio-Revenus | 1109 55 | 1098 58 |
| Natio-Sécurité | 51321 70 | 51321 70 |
| Natio-Valeurs | 708 56 | 676 43 |
| Nord-Sud Dévelop. | 1230 69 | 1228 22 |
| Oblicoop Sicav | 1467 90 | 1439 02 |
| Oblilion | 1105 97 | 1076 37 |
| Optimavalor | 576 26 | 550 12 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Orient-Gestion | 142 93 | 136 45 |
| Paneurope | 784 37 | 748 80 ◆ |
| Paribas Épargne | 14580 84 | 14551 54 ◆ |
| Paribas Gestion | 614 98 | 587 07 ◆ |
| Parnasse-Valor | 1073 77 | 1072 70 |
| Patrimoine-Retraite | 1581 21 | 1550 21 |
| Phénix Placements | 283 83 | 282 42 |
| Pierre Investiss. | 751 15 | 717 09 |
| Placement crt-terme | 67735 12 | 67735 12 ◆ |
| Placement J | 51685 98 | 51685 98 |
| Priv'Association | 21928 40 | 21928 40 |
| Province Investiss. | 471 31 | 449 94 ◆ |
| Rentacic | 167 77 | 165 29 ◆ |
| Revenus Trimestriels | 5994 47 | 5926 22 |
| Revenu Vert | 1200 15 | 1198 95 |
| St-Honoré Assoc. | 13843 79 | 13676 91 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 660 03 | 630 10 |
| St-Honoré Pacifique | 478 57 | 456 87 |
| St-Honoré P.M.E. | 380 28 | 363 04 |
| St-Honoré Réel | 11009 74 | 10865 88 |
| St-Honoré Rendement | 12876 39 | 12812 33 |
| St-Honoré Technol. | 752 40 | 718 28 |
| St-Honoré Valor | 11994 95 | 11880 75 |
| Sécuricic | 10748 | 10737 26 ◆ |
| Sécur. Mobilière | 420 07 | 401 02 |
| Sél. court terme | 12717 53 | 12622 86 |
| Sicarden (Carden BP) | 771 20 | 759 80 |
| Sicav-Associations | 1303 33 | 1300 73 |
| S.F.I. fr. et étr. | 542 07 | 526 28 |
| Sicavimmo | 785 67 | 730 95 |
| Sicav 5000 | 318 29 | 309 77 |
| Sivafrance | 501 49 | 488 06 |
| Sivam | 391 57 | 381 19 |
| Siverente | 225 56 | 219 51 |
| Sivinter | 390 99 | 380 53 |
| S.I.-Est | 1321 46 | 1261 54 |
| S.I.G. | 942 95 | 899 78 |
| S.N.I. | 1190 63 | 1136 64 ◆ |
| Sofrinvest | 527 96 | 504 02 ◆ |
| Sogepargne | 381 03 | 376 90 |
| Sogevar | 1066 19 | 1017 84 |
| Soginter | 1285 07 | 1226 80 |
| Soleil Investiss. | 520 73 | 497 12 |
| Technocic | 1204 28 | 1149 67 ◆ |
| U.A.P. Investiss. | 393 14 | 375 31 |
| Uni-Associations | 108 16 | 108 16 |
| Unifrance | 422 45 | 403 29 |
| Unifoncier | 1259 71 | 1202 59 |
| Uni-Garantie | 1398 83 | 1371 37 |
| Unigestion | 876 89 | 837 12 |
| Uni-Japon | 1319 69 | 1259 85 |
| Uni-Régions | 2381 59 | 2273 59 |
| Unirente | 2373 56 | 2265 51 |
| Univar | 163 37 | 163 37 |
| Univers-Obligations | 1490 04 | 1441 04 |
| Valorem | 494 88 | 482 79 |
| Valoblig | 58524 20 | 57944 75 |
| Valorg | 1392 81 | 1391 42 |
| Valrea | 73740 84 | 73686 97 ◆ |

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1543 | 4,5 % 1973 | 1553 | 1521 | 1530 | – 1 48 |
| .... | C.N.E. 3 % | 4030 | 4050 | 4050 | + 0 49 |
| 1082 | B.N.P. | 1133 | 1138 | 1138 | + 0 44 |
| 1110 | C.C.F. | 1234 | 1234 | 1234 | .... |
| 2180 | Électricité T.P. | 2500 | 2550 | 2550 | + 2 |
| 1330 | Renault T.P. | 1430 | 1462 | 1462 | + 2 23 |
| 2080 | Rhône-Poul. T.P. | 2485 | 2485 | 2485 | .... |
| 1305 | St-Gobain T.P. | 1380 | 1370 | 1370 | – 0 72 |
| 1302 | Thomson T.P. | 1360 | 1358 | 1358 | – 0 14 |
| 400 | Accor | 425 | 436 | 439 | + 3 29 |
| 1800 | Agence Havas | 1633 | 1730 | 1730 | + 5 93 |
| 655 | Air Liquide | 692 | 710 | 720 | + 4 04 |
| 1150 | Als. Superm. | 1450 | 1450 | 1450 | .... |
| 375 | A.L.S.P.I. | 417 | .... | .... | .... |
| 446 | Alsthom | 457 | 470 | 470 | + 2 84 |
| 1440 | Arjom. Prioux | 1495 | 1490 | 1492 | – 0 20 |
| 159 | Aussedat-Rey | 152 50 | 159 | 156 | + 2 29 |
| 1050 | Aux. Entrepr. | 1100 | .... | .... | .... |
| 1190 | Av. Dass.-Br. | 1230 | 1240 | 1240 | + 0 81 |
| 480 | Bail-Équipem. | 485 | 485 | 485 | .... |
| 955 | Bail-Investiss. | 1010 | 1001 | 1005 | – 0 49 |
| 1200 | Cie Bancaire | 1180 | 1238 | 1227 | + 3 98 |
| 540 | Bazar H.-V. | 573 | 575 | 575 | + 0 34 |
| 440 | Béghin-Say | 476 | 497 | 498 | + 4 62 |
| 350 | Berger | 349 | 349 | 349 | .... |
| 600 | Bic | 622 | 638 | 640 | + 2 89 |
| 910 | B.I.S. | 1085 | 1085 | 1087 | + 0 18 |
| 1830 | Biscuit (Géné.) | 2365 | 2500 | 2500 | + 5 70 |
| 1780 | Bongrain S.A. | 1770 | 1810 | 1810 | + 2 26 |
| 940 | Bouygues | 1061 | 1090 | 1085 | + 2 26 |
| 3780 | B.S.N. | 4000 | 4020 | 4020 | + 0 50 |
| 865 | Carnaud | 1070 | 1100 | 1145 | + 7 |
| 3500 | Carrefour | 3460 | 3460 | 3480 | + 0 57 |
| 1330 | Casino | 1505 | 1578 | 1580 | + 4 98 |
| 1240 | Casino A.D.P. | 1320 | 1330 | 1330 | + 0 75 |
| 810 | Cedis | 860 | 839 | 839 | – 2 44 |
| 1270 | Cetelem | 1570 | 1600 | 1611 | + 2 61 |
| 1800 | C.F.A.O. | 1780 | 1800 | 1810 | + 1 68 |
| 395 | C.F.D.E. | 404 | 395 | 395 | – 2 22 |
| 1040 | C.G.I.P. | 1130 | 1171 | 1180 | + 4 42 |
| 1210 | Chargeurs S.A. | 1390 | 1422 | 1420 | + 2 15 |
| 66 | Chiers-Châtill. | 70 40 | 72 | 72 10 | + 2 41 |
| 755 | Ciments franç. | 830 | 795 | 801 | – 3 49 |
| .... | C.I.T. Alcatel | 2390 | 2340 | 2370 | – 0 83 |
| 530 | Club Méditerr. | 602 | 615 | 618 | + 2 65 |
| 185 | Codetel | 230 | 229 | 229 | – 0 43 |
| 385 | Colimeg | 415 | 415 | 415 | .... |
| 715 | Colas | 651 | 672 | 675 | + 3 68 |
| 210 | Compt. Entrepr. | 250 | 250 | 250 | .... |
| 420 | Compt. Mod. | 497 | 500 | 500 | + 0 60 |
| 1560 | Créd. Foncier | 1800 | 1800 | 1810 | + 0 55 |
| 535 | Crédit F. Imm. | 590 | 600 | 600 | + 1 69 |
| 1870 | Crédit Nat. | 1700 | 1680 | 1680 | – 1 17 |
| 275 | Crouzet | 312 | 315 | 318 | + 1 92 |
| 1980 | Damart S.A. | 2290 | 2400 | 2410 | + 5 24 |
| 2740 | Darty | 2870 | 2745 | 2770 | – 3 48 |
| 305 | Dév. Rég. P.d.C. | 313 | 309 90 | 309 90 | – 0 99 |
| 540 | D.M.C. | 519 | 501 | 508 | – 2 11 |
| 1780 | Docks France | 1821 | 1848 | 1848 | + 1 48 |
| 1160 | Dumez | 1120 | 1128 | 1128 | + 0 71 |
| 1280 | Eaux (Gén.) | 1435 | 1435 | 1425 | – 0 69 |
| 2240 | Esso | 2500 | 2550 | 2532 | + 1 28 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 230 | Elf-Aquitaine | 228 | 237 | 237 | + 3 94 |
| 220 | – (certific.) | 220 50 | 230 | 230 | + 4 30 |
| 1780 | Epeda-B-Faure | 1858 | 1859 | 1858 | .... |
| 2450 | Essilor | 2490 | 2540 | 2545 | + 2 20 |
| 395 | Esso S.A.F. | 402 | 422 | 421 | + 4 72 |
| 2890 | Eurafrance | 3150 | 3100 | 3100 | – 1 58 |
| 1250 | Eurocom | 1375 | 1399 | 1395 | + 1 45 |
| 1740 | Euromarché | 2110 | 2000 | 2000 | – 5 21 |
| 1070 | Europe n° 1 | 1160 | 1220 | 1200 | + 3 44 |
| 1590 | Facom | 1610 | 1625 | 1620 | + 0 62 |
| 800 | Fichet-Bauche | 785 | .... | .... | .... |
| 260 | Finextel | 288 50 | 265 | 286 | – 0 93 |
| 500 | Fives-Lille | 493 | 498 | 498 | + 1 01 |
| 141 | Fonderie (Gén.) | 153 | 151 | 150 | – 1 96 |
| 120 | Fraissinet | 131 50 | 127 | 127 | – 3 42 |
| 270 | Francarep | 295 | .... | .... | .... |
| 1050 | Fromageries Bel | 1045 | 1089 | 1085 | + 3 82 |
| 985 | Gal. Lafayette | 1198 | 1265 | 1269 | + 5 92 |
| 430 | Gén. Géophys. | 415 | 431 | 410 | – 1 20 |
| 880 | Gerland | 871 | 900 | 900 | + 3 32 |
| 320 | GTM-Entrepose | 366 | 362 | 362 50 | – 0 98 |
| 600 | Guyenne-Gasc. | 652 | 670 | 678 | + 3 98 |
| 2210 | Hachette | 2400 | 2550 | 2550 | + 6 25 |
| 680 | Hénin (La) | 740 | 708 | 720 | – 2 70 |
| 84 | Imétal | 100 | 109 90 | 109 90 | + 9 90 |
| 775 | Imm. Plaine-M. | 1035 | 980 | 995 | – 3 86 |
| 3350 | Inst. Mérieux | 4280 | .... | .... | .... |
| 615 | Interbail | 663 | 670 | 670 | + 1 05 |
| 2110 | Intertechnique | 2210 | 2250 | 2250 | + 1 80 |
| 605 | J. Lefebvre | 719 | 685 | 689 | – 4 17 |
| 1200 | Lab. Bellon | 1440 | 1392 | 1392 | – 3 33 |
| 1220 | Lafarge-Coppée | 1250 | 1310 | 1320 | + 5 60 |
| 1380 | Lebon | 1400 | 1460 | 1460 | + 4 28 |
| 3130 | Legrand | 3569 | 3700 | 3700 | + 3 67 |
| 870 | Lesieur | 1113 | 1140 | 1143 | + 2 69 |
| 585 | Locafrance | 715 | 725 | 725 | + 1 39 |
| 995 | Locindus | 995 | 998 | 999 | + 0 40 |
| 870 | L. Vuitton S.A. | 1185 | 1205 | 1210 | + 2 10 |
| 780 | Luchaire | 875 | 860 | 858 | – 1 94 |
| 1150 | Lyonn. Eaux | 1248 | 1275 | 1275 | + 2 16 |
| 255 | Mais. Phénix | 318 | 318 | 320 | + 0 62 |
| 675 | Majorette (Ly) | 670 | 670 | 670 | .... |
| 109 | Manurhin | 115 | 119 90 | 120 | + 4 34 |
| 390 | Mar. Wendel | 435 | 465 | 473 | + 8 73 |
| 1550 | Martell | 1690 | 1720 | 1725 | + 2 07 |
| 1840 | Matra | 1880 | 1925 | 1925 | + 2 39 |
| 3250 | Merlin-Gerin | 3450 | 3330 | 3350 | – 2 89 |
| 2790 | Michelin | 2975 | 3010 | 3020 | + 1 51 |
| 5300 | Midi (Cie) | 6170 | 6200 | 6210 | + 0 64 |
| 425 | Midland Bk S.A. | 485 | 466 50 | 466 50 | – 3 81 |
| 525 | M.P.C. Salsigne | 540 | 535 | 535 | – 0 92 |
| 80 | M.M. Penarroya | 64 60 | 65 | 66 | + 2 32 |
| 2200 | Moët-Hennessy | 2338 | 2505 | 2548 | + 8 98 |
| 685 | Mot. Leroy-S. | 855 | 852 | 850 | – 0 58 |
| 85 | Moulinex | 93 20 | 97 50 | 98 50 | + 5 68 |
| 870 | Navig. Mixtes | 900 | 924 | 922 | + 2 44 |
| 198 | Nord-Est | 204 | 209 50 | 207 50 | + 1 71 |
| 610 | Nordon (Ny) | 533 | 530 | 530 | – 0 56 |
| 505 | Nouvelles Gal. | 490 | .... | .... | .... |
| 840 | Occident. (Gén.) | 924 | 929 | 924 | .... |
| 1350 | Omn.F.Paris | 1510 | 1500 | 1500 | – 0 66 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 220 | Olida-Caby | 240 | 251 10 | 254 | + 5 83 |
| 515 | Opfi-Paribas | 570 | 618 | 618 | + 8 42 |
| 3370 | Oréal (L') | 3327 | 3501 | 3500 | + 5 19 |
| 345 | Paper. Gascogne | 361 | 365 | 365 | + 1 10 |
| 1710 | Paris-Réescomp. | 2150 | 2100 | 2100 | – 2 32 |
| 1140 | Pechelbronn | 1385 | 1385 | 1385 | .... |
| 1210 | Penhoët | 1370 | 1370 | 1389 | + 1 38 |
| 1050 | Pernod-Ricard | 1050 | 1101 | 1090 | + 3 80 |
| 111 | Pétroles B.P. | 101 | .... | .... | .... |
| 1020 | Peugeot S.A. | 1075 | 1083 | 1090 | + 1 39 |
| 104 | Poclain | 120 10 | 119 70 | 119 70 | – 0 33 |
| 1190 | Poliet | 1220 | 1160 | 1160 | – 4 91 |
| 780 | P.M. Labinal | 760 | 755 | 780 | + 2 63 |
| 2220 | Presses Cité | 2491 | 2495 | 2490 | – 0 04 |
| 1500 | Prétabail Sic. | 1595 | 1540 | 1540 | – 3 44 |
| 475 | Primagaz | 467 | 467 | 468 50 | + 0 32 |
| 586 | Printemps | 627 | 647 | 646 | + 3 03 |
| 1380 | Promodès | 1270 | 1285 | 1280 | + 0 78 |
| 285 | Prouvost S.A. | 299 | 302 | 302 | + 1 |
| 825 | Radiotechn. | 840 | 880 | 875 | + 4 16 |
| 2330 | Redoute (La) | 2530 | 2530 | 2530 | .... |
| 1300 | Roussel-Uclaf | 1760 | 1712 | 1720 | – 2 27 |
| 1150 | Roussel-C.N.I. | 1500 | 1540 | 1540 | + 2 66 |
| 4370 | Rue Impériale | 4500 | 4590 | 4590 | + 2 |
| 250 | Sade | 272 | 262 | 262 | – 3 67 |
| 2710 | Sagem | 2990 | 2972 | 2972 | – 0 60 |
| 455 | St-Louis B. | 690 | 738 | 764 | + 10 72 |
| 2080 | Salomon | 2170 | 2215 | 2224 | + 2 48 |
| 1180 | Salvepar | 1240 | 1249 | 1250 | + 0 80 |
| 885 | Sanofi | 720 | 741 | 750 | + 4 16 |
| 490 | S.A.T. | 496 | 500 | 503 | + 1 41 |
| 555 | Saupiquet Cie | 580 | 580 | 580 | .... |
| 560 | Schneider | 624 | 608 | 611 | – 2 08 |
| 138 | S.C.O.A. | 120 60 | 120 10 | 121 | + 0 33 |
| 117 | S.C.R.E.G. | 128 | 130 70 | 135 | + 5 46 |
| 485 | Seb | 508 | 525 | 521 | + 2 55 |
| 455 | Sefimeg | 494 | 489 90 | 500 | + 1 21 |
| 1800 | S.F.I.M. | 1840 | 1826 | 1817 | – 1 25 |
| 62 | S.G.E.-S.B. | 70 20 | 72 80 | 72 50 | + 3 27 |
| 515 | Sign. Ent. El. | 585 | 599 | 599 | + 2 39 |
| 860 | Silic | 901 | 900 | 900 | – 0 11 |
| 590 | Simco-U.P.H. | 621 | 655 | 655 | + 5 47 |
| 345 | Simnor | 360 | 370 | 370 | + 2 77 |
| 1180 | Skis Rossignol | 1420 | 1440 | 1430 | + 0 70 |
| 850 | Sliminco | 880 | 900 | 900 | + 2 27 |
| 186 | Sodero | 203 | 203 | 203 | .... |
| 2000 | Sodexho | 2000 | 2031 | 2031 | + 1 55 |
| 520 | Sogerap | 523 | 523 | 524 | + 0 19 |
| 1170 | Sommer-Allib. | 1240 | .... | .... | .... |
| 650 | Source Perrier | 650 | 670 | 667 | + 2 61 |
| 1430 | Sovac | 1551 | 1550 | 1549 | – 0 12 |
| 475 | Strafor | 465 | .... | .... | .... |
| 295 | Synthélabo | 339 | 350 | 355 | + 4 71 |
| 610 | Talcs Luzenac | 678 | 665 | 665 | – 1 91 |
| 3100 | Tél. Élect. | 3270 | 3350 | 3390 | + 3 66 |
| 1040 | Thomson-C.S.F. | 1170 | 1182 | 1170 | .... |
| 330 | Total (CFP) | 321 | 334 | 331 | + 3 11 |
| 79 | – (certific.) | 77 | 79 | 80 | + 3 89 |
| 124 | Total France | 106 70 | 110 | 110 | + 3 09 |
| 2500 | T.R.T. | 2680 | 2610 | 2610 | – 2 61 |
| 1080 | U.F.B. | 1000 | 1058 | 1050 | + 5 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 925 | U.I.S. | 1059 | 1085 | 1085 | + 2 45 |
| 575 | U.C.B. | 678 | 678 | 678 | .... |
| 560 | Valéo | 560 | .... | .... | .... |
| 205 | Vallourec | 199 80 | 198 | 198 | – 0 90 |
| 3700 | V. Clicquot-P. | 3700 | .... | .... | .... |
| 680 | Via Banque | 762 | 782 | 785 | + 3 01 |
| 770 | Elf-Gabon | 785 | 798 | 798 | + 1 66 |
| 105 | Amax Inc. | 110 10 | 112 50 | 112 50 | + 2 17 |
| 486 | Amer. Express | 504 | 512 | 512 | + 1 58 |
| 164 | Amer. Teleph. | 168 10 | 170 80 | 170 80 | + 1 60 |
| 104 | Anglo Amer. C. | 101 10 | 105 50 | 105 50 | + 4 35 |
| 550 | Amgold | 538 | 575 | 575 | + 6 87 |
| 1030 | BASF (Akt) | 1020 | 1036 | 1050 | + 2 94 |
| 1090 | Bayer | 1110 | 1110 | 1115 | + 0 45 |
| 188 | Buffelsfont. | 177 10 | 180 50 | 180 50 | + 1 91 |
| 24 | Charter | 28 40 | 29 40 | 29 60 | + 4 22 |
| 320 | Chase Manh. | 347 | 340 | 340 | – 2 01 |
| 245 | Cie Pétr. Imp. | 247 70 | 254 70 | 254 70 | + 2 82 |
| 52 | De Beers | 56 60 | 57 30 | 57 30 | + 1 23 |
| 2890 | Deutsche Bank | 2765 | 2810 | 2815 | + 1 80 |
| 63 | Dome Mines | 58 | 58 20 | 58 50 | + 0 86 |
| 130 | Driefontein Cal | 125 | 131 80 | 131 80 | + 5 44 |
| 540 | Du Pont-Nem. | 552 | 572 | 572 | + 3 62 |
| 425 | Eastman Kodak | 465 | 488 | 465 | .... |
| 38 | East Rand | 38 15 | 38 20 | 38 20 | + 0 13 |
| 280 | Electrolux | 293 80 | 292 80 | 292 80 | – 0 34 |
| 280 | Ericsson | 285 | 288 10 | 288 10 | + 1 08 |
| 395 | Exxon Corp. | 420 | 425 | 425 | + 1 19 |
| 530 | Ford Motors | 600 | 622 | 622 | + 3 66 |
| 83 | Freegold | 82 | 84 30 | 84 30 | + 2 80 |
| 98 | Gencor | 99 30 | 99 20 | 99 20 | – 0 10 |
| 580 | Gén. Electr. | 589 | 586 | 586 | – 0 50 |
| 415 | Gén. Belgique | 515 | 516 | 516 | + 0 19 |
| 590 | Gen. Motors | 640 | 630 | 620 | – 3 12 |
| 50 | Goldfields | 55 | 55 80 | 55 80 | + 1 45 |
| 42 | GdMetropolitain | 47 60 | 48 | 48 10 | + 1 05 |
| 89 | Harmony | 86 05 | 87 50 | 87 50 | + 1 68 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 29 | Hitachi | 34 30 | 34 35 | 34 35 | + 0 14 |
| 1020 | Hoechst Akt. | 1015 | 1015 | 1016 | + 0 09 |
| 108 | Imp. Chemical | 108 50 | .... | .... | .... |
| 110 | Inco. Limited | 117 | 119 | 119 | + 1 70 |
| 1070 | IBM | 1131 | 1149 | 1149 | + 1 59 |
| 310 | ITT | 343 | 345 | 345 | + 0 58 |
| 138 | Ito-Yokado | 156 | 154 20 | 154 20 | – 1 15 |
| 52 | Matsushita | 61 50 | 62 | 62 | + 0 81 |
| 1150 | Merck | 1310 | 1320 | 1325 | + 1 14 |
| 730 | Minnesota M. | 774 | 789 | 789 | + 1 93 |
| 205 | Mobil Corp. | 215 | .... | .... | .... |
| 33550 | Nestlé | 34500 | 34580 | 34560 | + 0 17 |
| 138 | Norsk Hydro | 135 50 | 139 60 | 140 | + 3 32 |
| 197 | Olfil | 200 50 | 208 | 208 | + 3 74 |
| 1060 | Petrofina | 1100 | 1102 | 1100 | .... |
| 845 | Philip Morris | 878 | 871 | 865 | – 1 48 |
| 176 | Philips | 185 80 | 187 50 | 187 50 | + 0 91 |
| 430 | Quilmès | 440 | 450 | 453 | + 2 95 |
| 645 | Randfontein | 635 | 651 | 651 | + 2 51 |
| 525 | Royal Dutch | 540 | 545 | 546 | + 1 11 |
| 70 | Rio Tinto Zinc | 78 | 82 50 | 83 | + 6 41 |
| 96 | St Helena Co | 87 | 90 10 | 90 10 | + 3 56 |
| 220 | Schlumberger | 236 10 | 239 80 | 239 90 | + 1 60 |
| 80 | Shell transp. | 86 | 88 20 | 88 | + 2 32 |
| 2280 | Siemens A.G. | 2249 | 2268 | 2255 | + 0 26 |
| 138 | Sony | 156 | 163 50 | 163 90 | + 4 67 |
| 141 | T.D.K. | 165 10 | 167 60 | 167 60 | + 1 51 |
| 14 | Toshiba Corp. | 17 30 | 17 85 | 17 70 | + 2 31 |
| 1160 | Unilever | 1170 | 1210 | 1210 | + 3 41 |
| 380 | Unit. Techn. | 398 | 402 | 400 | + 0 50 |
| 580 | Vaal Reefs | 530 | 548 | 546 | + 3 01 |
| 300 | Volvo | 357 | 365 50 | 365 50 | + 2 38 |
| 290 | West Deep | 268 10 | 273 | 273 | + 1 82 |
| 505 | Xerox Corp. | 497 | 502 | 502 | + 1 |
| 1 55 | Zambia Corp. | 1 55 | 1 55 | 1 56 | + 0 64 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 3/4 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| États-Unis ($ 1) | 7 273 | 7 324 | 7 050 | 7 600 |
| ECU | 6 698 | 6 692 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 307 060 | 307 700 | 29 800 | 31 500 |
| Belgique (100 F) | 15 046 | 15 036 | 14 450 | 15 300 |
| Pays Bas (100 fl.) | 272 610 | 273 090 | 263 500 | 280 500 |
| Danemark (100 krd) | 83 280 | 83 280 | 79 | 86 500 |
| Norvège (100 k) | 99 630 | 99 820 | 96 | 102 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 672 | 10 730 | 10 350 | 11 050 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 957 | 4 978 | 4 200 | 5 300 |
| Italie (1 000 lires) | 4 515 | 4 523 | 4 250 | 4 750 |
| Suisse (100 fr.) | 368 700 | 369 680 | 358 | 377 |
| Suède (100 krs) | 98 270 | 98 610 | 94 500 | 101 |
| Autriche (100 sch) | 43 810 | 43 870 | 42 850 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 4 902 | 4 905 | 4 700 | 5 250 |
| Portugal (100 esc.) | 4 758 | 4 760 | 4 300 | 5 200 |
| Canada ($ can 1) | 5 221 | 5 262 | 5 050 | 5 450 |
| Japon (100 yens) | 4 062 | 4 076 | 3 920 | 4 080 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 3/4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 79000 | 79300 |
| Or fin (en lingot) | 78900 | 79500 |
| Pièce française (20 fr) | 538 | 521 |
| Pièce française (10 fr) | 475 | 480 |
| Pièce suisse (20 fr) | 507 | 507 |
| Pièce latine (20 fr) | 480 | 485 |
| Souverain | 601 | 595 |
| Pièce de 20 dollars | 3350 | 3305 |
| Pièce de 10 dollars | 1650 | 1600 |
| Pièce de 5 dollars | 1175 | 1060 |
| Pièce de 50 pesos | 3070 | 3075 |
| Pièce de 10 florins | 500 | 499 |
| Or Londres | 335 50 | 336 60 |
| Or Zurich | 335 50 | 337 |
| Or Hongkong | 335 15 | 336 15 |
| Argent Londres | 5 10 | .... |

Le Monde

UNE INNOVATION DANS LA STRATÉGIE DE FO

## M. Bergeron fait des propositions à M. Séguin pour réduire le chômage

L'alternance politique aidant, Force ouvrière a décidé d'innover. Recourant à une démarche inhabituelle, pour ne pas dire étrangère à sa conception du syndicalisme, elle présente des propositions pour lutter contre le chômage. M. André Bergeron, au cours d'une conférence de presse ce jeudi 3 avril, a rendu publique une lettre adressée le 1er avril à M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, dont la philosophie est résumée par une des dernières phrases : *« Nous ne nous sommes pas contentés d'exposer pourquoi FO est hostile à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement »*, mais nous avançons *« des propositions qui, ajoutées les unes aux autres, permettraient de réduire le chômage, en particulier celui des jeunes »*.

Dans une lettre de cinq pages à M. Séguin, M. Bergeron rappelle d'abord l'opposition de FO à la suppression de l'autorisation de licenciement.

*« Nous nous demandons*, écrit-il au ministre, *si avant toute intervention législative, il ne vaudrait pas mieux tenter une renégociation de l'accord interprofessionnel du 10 février 1969 (modifié en 1974) dans l'esprit qui avait conduit à la rédaction du chapitre 3 du protocole non signé du 16 décembre 1984 »* sur les procédures de licenciement.

Cette allusion au protocole de 1984 sur la flexibilité prend d'autant plus d'importance que M. Bergeron avait été confronté alors à une forte résistance de ses fédérations, qui avaient empêché toute signature.

Hostile à une extension des TUC au secteur privé, M. Bergeron estime que *« la mesure la plus efficace serait une réduction des charges sociales en fiscalisant, par exemple, les allocations familiales. La baisse du prix du pétrole devrait permettre d'assurer le financement sans trop accroître la pression fiscale : 1,5 point de cotisation (soit 20 milliards de francs) ne coûterait après coup que 13 milliards de francs et entraînerait, nous disent les spécialistes, la création de quatre-vingt mille emplois supplémentaires à l'horizon de cinq ans »*. Pour les jeunes, M. Bergeron refuse tout *« SMIC au rabais »* mais suggère de s'appuyer sur les contrats de formation en alternance en prenant en charge le *« surcoût »* entraîné par la création de ces postes. Il s'agirait, pour l'Etat, d'accorder *« une aide fiscale en contrepartie de l'investissement »* et de supporter complètement le coût de la formation. *« En trois ou quatre ans*, assure-t-il, *on parviendrait à caser une classe d'âge supplémentaire. »*

M. Bergeron propose aussi *« l'octroi d'une prime sous forme de subventions ou d'exonérations de charges sociales ou encore de crédits d'heures de formation à tout employeur qui embaucherait un chômeur de longue durée, y compris lorsque l'embauche se ferait dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de six mois ou un an »*. Il demande aussi à l'Etat de *« doper l'emploi »* en prenant en charge *« une fraction significative de l'effort des entreprises en faveur de la formation de leurs salariés »*. Une augmentation de 1 % du pourcentage de la masse salariale, précise-t-il, en se basant sur des études officielles, *« permettrait d'accueillir cent trente-cinq mille personnes de plus en année pleine »*. Le coût serait de 3 à 4 milliards pour les jeunes rémunérés au SMIC avec exonération des charges patronales et de 9 à 10 milliards pour les salariés rémunérés à taux plein, sans exonération de charges. L'Etat supporterait 50 % de cet effort supplémentaire.

Le secrétaire général de FO suggère aussi une simplification des formules de congés (parental, sabbatique et de création d'entreprises) et une *« diversification »* des modalités de financement, *« y compris sous forme de neutralisation ou de capitalisation des sommes épargnées au fil des années, afin de permettre à un plus grand nombre de salariés de quitter momentanément la production »*. Il insiste, en conclusion, sur la réduction de la durée du travail, non par la loi mais par la négociation dans le cadre des conventions collectives. C'est presque un « plan » complet de lutte contre le chômage...

MICHEL NOBLECOURT.

L'AVENIR DE LA MAJORITÉ

## M. Chirac, entre ceux qui veulent ralentir et ceux qui veulent accélérer

Le Front national avait décidé de montrer qu'il existe : c'est réussi. M. Le Pen s'est répandu, le mercredi 2 avril, à l'ouverture de la nouvelle législature, en propos musculeux dans les couloirs de l'Assemblée nationale et ses amis ont prouvé, en séance, qu'à trente-cinq, on peut faire du bruit comme cent.

La fête de M. Chaban-Delmas – élu président de l'Assemblée au deuxième tour de scrutin – était triste. Elle a tourné à l'affrontement verbal entre les extrêmes : Parti communiste d'un côté, Front national de l'autre. Claquements de pupitres, invectives, fausses colères et éclats de rire, tout y est passé : du grand répertoire classique parlementaire. On songeait, évidemment, à la IVe République, référence devenue banale depuis le retour au scrutin proportionnel et les mille et une péripéties de la formation négociée du gouvernement Chirac.

M. Chaban-Delmas, intéressé dans l'instant, et M. Chirac, vigilant pour l'avenir de sa politique et de son gouvernement, comptaient les suffrages. Il y en a eu de baladeurs, des blancs et nuls et une quinzaine qui sont restés dans les poches des absents.

Certes, M. Chaban-Delmas soutenu par M. Chirac, ne pouvait pas douter de son élection. Certes, il a obtenu gain de cause dès le deuxième tour, à la majorité absolue. Mais au total, la majorité UDF-RPR et « divers droite » (291 députés, soit deux de plus que la majorité absolue) a fait douter de sa solidité.

### Double pression

Ce n'était qu'une première épreuve. La vraie, M. Chirac devra la subir la semaine prochaine, lorsqu'il engagera la responsabilité de son gouvernement. La plus profonde – celle qui manifeste la cohésion d'une majorité sur une politique précise – le premier ministre l'affrontera à l'automne, lorsque le Parlement examinera son budget pour 1987. Les manquements de mercredi peuvent être mis sur le compte de quelques déceptions, rancœurs et bouderies diverses, sans plus de conséquences, au fond, que le comportement d'une partie des Français qui se défoulent à peu de frais contre le pouvoir en place à l'occasion d'élections municipales et cantonales.

Il n'empêche : cette majorité *« étroite »* comme dit M. Mitterrand, n'est pas assurée de sa stabilité. Le nouveau pouvoir est soumis à une double pression : une aile dure, ultra libérale qui traverse le RPR et le PR et se situe aux franges de l'extrême droite, soit sur l'ultralibéralisme économique, soit sur des questions de société, et une aile modérée, dont quelques éléments pourraient aussi bien se situer au centre gauche. M. Chirac s'est efforcé de *« ficeler »* son affaire, en ligotant les uns et les autres par leur représentation au gouvernement, et par leur participation au déjeuner hebdomadaire qui lui permet, chaque mardi à Matignon, de *« coordonner »* les composantes de sa majorité, et singulièrement celles de l'UDF.

Pour le moment – en attendant de pouvoir juger le gouvernement sur ses actes – il semble que les plus modérés aient obtenus quelques gages. La plate-forme UDF-RPR, qu'il était prévu d'appliquer vite et intégralement, est atteinte par un phénomène d'usure accélérée. Les ministres les plus proches de M. Chirac n'ont d'autre urgence que de prendre leur temps afin de la mettre en œuvre. A ce train, la droite aura pris, en quelques semaines, le virage du réalisme dont la gauche n'était sortie qu'au terme d'une année d'efforts.

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, passe son temps à rassurer les syndicats ouvriers, au risque de décevoir le CNPF. Le gouvernement s'avance à pas comptés vers cette dérégulation sociale redoutée par les syndicats. M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, manifeste la mêmeprudence face au démantèlement, promis pour « demain » pendant la campagne électorale, du contrôle des prix et des changes. Il s'interroge sur l'ampleur des dénationalisations bancaires. M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, réfléchit sans hâte : *« Les décisions*, dit-il, *ne sont pas pour l'immédiat. »* Lors des cérémonies de passation de pouvoirs, on a entendu quelques nouveaux ministres vanter les mérites de leurs prédécesseurs et M. Monory, par exemple, admettre que M. Chevènement lui avait laissé, à l'éducation nationale, de la belle ouvrage.

Il y a là de quoi rassurer modérés et réalistes, mais aussi matière à agacer les plus pressés et les orthodoxes du libéralisme. *« Tout ce qui ne sera pas fait par ordonnances ne sera jamais réalisé »*, assurait récemment sur le ton de la colère, l'un des inspirateurs de la plate-forme RPR-UDF. Ceux-là obtiennent cependant une compensation : l'activisme affiché de M. Léotard en matière de communication.

La parole est donc à M. Chirac qui, en demandant la confiance de l'Assemblée nationale, devra rassembler tout son monde, ceux qui le pressent de ralentir et ceux qui l'engagent à accélérer le mouvement. Tout son monde, s'il refuse que son sort dépende de l'extrême droite qui, en sa bienveillance, est disposée à démontrer, comme elle l'a fait dans cinq régions, que la droite classique a besoin d'elle. Tout son petit monde, au risque de passer pour un officier *« riz, pain, sel »* – un *« officier d'intendance »*, selon le mot de M. Jospin – et d'inverser ainsi, trop radicalement sans doute, l'image du *« hussard »* qui, il est vrai, n'est pas plus flatteuse pour un chef de gouvernement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

## L'ÉTAT LANCE UN EMPRUNT DE 12,8 MILLIARDS DE FRANCS

L'Etat a émis jeudi 3 avril sous forme d'OAT (Obligations assimilables du Trésor) un emprunt de 12,8 milliards de francs. Cet emprunt, lancé dans le cadre des adjudications mensuelles du Trésor, est la troisième série d'OAT de 9,90 % lancée en septembre 1985 (5 milliards de francs). Sur cette même ligne avait déjà été lancée en février dernier une deuxième série d'OAT pour 9,6 milliards de francs.

Au total 27,4 milliards de francs ont été levés sur la ligne de septembre 1985 (OAT à 9,9 %) pour financer le déficit budgétaire.




## Une organisation palestinienne revendique l'explosion d'une bombe dans un Boeing de la TWA

*Quatre morts, neuf blessés*

L'explosion, mercredi 2 avril, d'une bombe placée à bord d'un Boeing-727 de la TWA assurant la liaison Rome-Athènes-Le Caire est-elle la première riposte promise par le colonel Kadhafi après les incidents américano-libyens du golfe de Syrte ? Si rien ne permet de l'affirmer en l'état actuel de l'enquête, la revendication de cet attentat, qui a fait quatre morts et neuf blessés, a été faite mercredi dans la nuit à Beyrouth par une organisation palestinienne jusque-là inconnue : « Les cellules révolutionnaires arabes-cellules d'Al-Kassam ». A Rome, on indiquait, ce jeudi 3 avril à l'aéroport de Fiumicino, que la bombe aurait été déposée par un *« terroriste originaire d'un pays arabe »* lors d'un vol Le Caire - Athènes - Rome effectué peu auparavant par le même Boeing. Cet homme serait monté au Caire, occupant la place F 10 – le point même où est survenue l'explosion, – pour descendre à Athènes, laissant son bagage contenant l'engin explosif dans l'appareil, qui continuait en direction de Rome. Il aurait voyagé sous le nom de Mansour ou Monsour, indique-t-on de source bien informée, et ce serait lui qui, il y a plus de deux ans, le 29 décembre 1983, avait déjà tenté de déposer une bombe dans un appareil Alitalia à Istanbul. Dans un communiqué, les « cellules révolutionnaires arabes d'Al-Kassam » indiquent que cet attentat a été commis *« en riposte à toutes les tentatives de l'impérialisme américain pour assujettir* [les] *masses arabes, dont la dernière, l'attaque contre la Libye, a été mise en échec grâce à la fermeté révolutionnaire des masses sur toute l'étendue de la patrie arabe »*.

Cette attaque, poursuit le communiqué, *« est le début juste d'un mouvement révolutionnaire pour frapper les intérêts américains où qu'ils se trouvent »*. *« Les Cellules révolutionnaires d'Al-Kassam, (...) promettent aux masses arabes et à notre peuple palestinien qu'elles poursuivront leur lutte jusqu'à la libération des territoires arabes, l'unité des Arabes et leur progrès »*, conclut le texte.

Cheikh Ezzedine Al-Kassam est un dignitaire religieux qui a activement combattu les Britanniques en Palestine avant la création de l'Etat d'Israël.

A Tripoli, dans une interview à l'agence UPI, le colonel Kadhafi a nié toute responsabilité de son pays dans cette action, déclarant : *« C'est un acte de terrorisme contre un objectif civil, et je suis totalement contre cela. »*

C'est à 12 heures GMT, mercredi, alors que le Boeing survolait la Grèce, qu'une bombe, dissimulée dans un sac à main, selon un porte-parole du gouvernement grec, a explosé, provoquant un trou d'un mètre sur trois, un peu en avant de l'aile sur le côté droit de l'appareil. C'est par ce trou que quatre passagers ont été projetés dans le vide.

Les corps des victimes – Despina Stylianopoulou, sa fille Marie, vingt-cinq ans, et le bébé de cette dernière âgé de six mois, de nationalité grecque, et Alberto Ospino, quarante ans, citoyen américain d'origine colombienne – ont été retrouvés près de la ville d'Argos dans le Péloponnèse.

Malgré cette brèche dans le fuselage de l'avion, le commandant de bord du Boeing, qui transportait cent quatorze passagers et sept membres d'équipage, est parvenu à se poser sur l'aéroport d'Athènes. Sept passagers : trois Américains, deux Grecs et deux Saoudiens ont été plus ou moins sérieusement blessés et hospitalisés.

Le président de l'Association internationale des pilotes de ligne a appelé mercredi soir ses adhérents à boycotter la Libye, l'Iran, la Syrie et les autres nations soupçonnées par cet organisme d'accueillir des *« terroristes »*. Le capitaine Tom Ashdod, dont l'association regroupe les pilotes de soixante pays, a déclaré au cours d'une interview télévisée que son organisation, réunie la semaine prochaine à Londres, tentera d' *« obtenir des pilotes un boycottage des nations considérées comme fautives »*.

*Cet attentat ne devrait pas, a indiqué le porte-parole du vice-président américain, remettre en cause le voyage que doit effectuer au Proche-Orient, à partir de ce jeudi, M. George Bush. Au Congrès, un porte-parole de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a indiqué que celle-ci, à l'occasion de cette explosion, allait exiger la vérification des conditions de sécurité sur les aéroports internationaux, conformément à une loi anti-terroriste approuvée l'an dernier. Cette loi impose au gouvernement américain de passer en revue la sécurité sur les aéroports étrangers. Si un aéroport ne répond pas aux conditions requises, le département du transport peut révoquer ou limiter les droits d'atterrissage aux États-Unis des compagnies continuant à desservir l'aéroport suspect. – (AFP, UPI, Reuter, AP.)*



## Un avion qui a eu de la chance...

Ce qui frappe le plus dans l'attentat commis contre le Boeing 727 de la TWA, c'est le fait que quatre ou cinq personnes aient été aspirées à une altitude de 3 200 mètres par le trou provoqué dans la carlingue par l'explosion de la bombe. Comment ce phénomène s'explique-t-il ? Un avion qui vole à une altitude de croisière de 10 000 mètres doit, au fur et à mesure de sa montée, faire l'objet d'une pressurisation et d'une climatisation pour éviter que ses passagers ne souffrent des effets de la moindre pression extérieure et du froid (– 50 °C). Cette pressurisation maintient à l'intérieur de l'appareil une pression équivalente à celle d'une altitude de 2 000 mètres.

Lorsque le sac piégé a sauté à bord du Boeing 727 de la TWA, l'explosion a crevé la carlingue à la hauteur du plancher. La différence de pression a aspiré les passagers les plus proches. A cette altitude, cette différence représente environ une force de 2 tonnes au mètre carré, tout à fait irrésistible. Si les passagers éjectés avaient été attachés à leur siège par leur ceinture de sécurité, il n'est pas sûr qu'ils auraient évité la chute. On se souvient de la catastrophe du DC 10 de la Turkish Airlines, tombé en 1974 en forêt d'Ermenonville (Oise). L'arrachage à 4 000 mètres d'altitude d'une porte de soute mal fermée avait aspiré à l'extérieur une partie du plancher de l'avion ainsi que huit passagers attachés à leur siège. Les systèmes de commande du DC 10 avaient été détruits.

Une autre question vient à l'esprit : pourquoi le Boeing de la TWA n'a-t-il pas connu le sort du 747 d'Air India qui a explosé en vol, en juin 1985, sous l'effet d'une bombe, ou celui du 747 de la Japan Air Lines, tombé en août 1985, après une perte de pressurisation qui provoqua une explosion ? La bombe placée à bord de l'appareil de la TWA semble tout d'abord n'avoir pas été de grande puissance, à la différence de celle qui a détruit celui d'Air India. Ensuite, le Boeing 727 ne volait pas très haut (3 200 mètres), ce qui a limité la force de la décompression. La brèche était « bien » située latéralement (partie inférieure avant pour le Boeing d'Air India), c'est-à-dire que les forces aérodynamiques ne s'exerçaient pas brutalement sur le métal fragilisé.

Enfin, aucun organe vital de l'avion n'a été touché : ni l'aile, ni un moteur, ni surtout les circuits mécaniques et hydrauliques qui permettent au pilote de contrôler la poussée des réacteurs et les postures de l'appareil. Dans le cas du 747 de la Japan Air Lines, la décompression avait sectionné l'empennage, détruit les circuits et, pendant cinquante minutes, son équipage avait bataillé en vain pour changer de cap et ramener l'avion à l'aéroport de Tokyo-Narita.

ALAIN FAUJAS.





Le numéro du « Monde » daté 3 avril 1986 a été tiré à 462 399 exemplaires

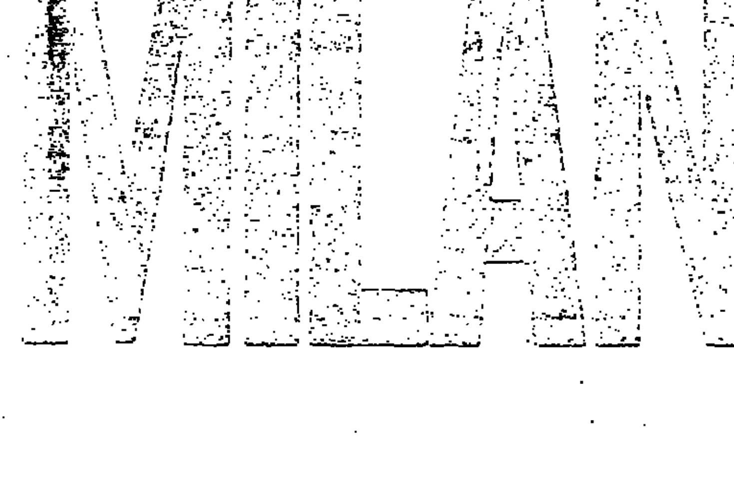




A B C D F G H

# VILLES AU FUTUR

Le Monde






PH. FRILET/SIPA

## L'autre capitale

LA « *plus vieille des villes d'Italie* ». La définition du romancier sicilien Verga – le Zola de la péninsule – reste vraie même si, désormais, elle s'élargit à l'Europe dont Milan – subtilement « Mitteleuropäisch » – a précédé les réconciliations. Lieu où les virtualités deviennent créations alors que d'autres cités les laissent en friche. Mégalopole qui se prendrait volontiers pour Tokyo ou New-York, s'habillerait de cheviotte à la londonienne, se veut plus éclairée que Paris. Mais aussi – car les éblouissements de Stendhal ont vraiment trop servi, – la ville éclatante et poétique à laquelle on songe plutôt aujourd'hui à travers la nostalgie d'un *Buzzatti*.

La voici sommée de revenir de son illusion. Comme le dit, dans un hommage ambigu, son archevêque, Mgr Martini « *forte de n'avoir pas été le siège du pouvoir, la cité en tire la conclusion qu'elle n'en a pas non plus abrité la corruption* ». A Rome, les pots-de-vin et les intrigues qui mûrissent aux treilles sur les terrasses ensoleillées ? A Milan, les réveils à l'aube pour d'intègres journées de travail ? Allons donc ! C'est à Milan qu'ont mijoté puis éclaté les scandales qui ont le plus durement secoué l'Italie ces derniers lustres. C'est dans la ville de saint Ambroise que les « banquiers de Dieu », Sindona et Calvi, avaient leurs bureaux ; c'est ici qu'un Parti socialiste non moins avide de places que la plus « méridionale » Démocratie chrétienne est parti à l'assaut du pouvoir dans toute la péninsule. Horreur ! l'institution des institutions, le *Corriere della sera*, s'est ici, un beau matin, frotté les yeux en apprenant qu'il était propriété de la loge P2 et de ses francs-maçons dévoyés.

Au tournant des années 70-80 – c'était hier, – la morosité, voire le catastrophisme, régnaient. Faillites, chômage, attentats, pollution, embouteillages, criminalité, gabegie... Depuis, tout a changé et presque rien : le chômage demeure une réalité aussi oppressante pour les jeunes que ce brouillard qui isole la ville un mois par an ; la circulation demeure chaotique ; mais le terrorisme vaincu a rendu les armes ; la Bourse galope comme aucune autre au monde ; et les stylistes, les architectes, les artistes, les couturiers, les écrivains, les cinéastes milanais sont fêtés aux quatre coins de la planète.

Au studio Alchimie, temple du « design » le plus prospectif, on vous explique doctement le fonctionnement d'une cuisine dite « néo-spatiale » dont les éléments fonctionnent avec un ordinateur intégré. Chez le couturier Jean-Paul Gaultier – un Français à qui Milan fait la fête, – on déniche le coin des jupes pour hommes. Dans les studios de production Berlusconi des meneurs de jeux donnent à un public soumis le signal du rire, des applaudissements ou de l'émotion sur commande... Mais cela, c'est l'écume des choses ou, si l'on veut, l'avant-garde des solides bataillons.

Car si Milan se plaît au vertige de la modernité, elle n'en conserve pas moins le goût des valeurs sûres. Certaines de ses plus vénérables institutions ont, dans tous les domaines, très bien su prendre les tournants qui s'imposaient. La Scala a organisé des défilés de mode pour arrondir ses fins de mois difficiles. Giorgio Strehler s'apprête, après quarante années passées au Piccolo, à inaugurer une véritable « cité théâtrale », à deux pas du vieux château de Sforza. Moribonde il y a cinq ans, la grande maison d'édition Rizzoli a été renflouée par Fiat qui, au passage, a entrepris de mettre le *Corriere della sera* dans son escarcelle.

D'où vient ce mascaret d'énergie qui submerge la ville ? Le vieux fonds protestant descendu des vallées alpines avec l'esprit du capitalisme cher à Max Weber a été ébranlé sous les coups de boutoir de la crise. Mais il n'était pas mort et allait surgir, comme dans le stupéfiant redressement opéré par Leopoldo Pirelli, symbole de l'entrepreneur milanais établi.

Des chercheurs d'un centre universitaire lié à la province de Milan qui viennent de recenser les lieux « d'offre et de création culturelles » de la capitale lombarde donnent une autre explication. C'est un incroyable bourgeonnement d'initiatives, associations, coopératives, organismes de toutes natures pour la promotion de la musique, du théâtre, du cinéma, de l'écologie etc., dont le catalogue exige sept cents pages ! M. Giorgio Franchi, directeur du projet, n'est pas un homme à imposer ses conclusions. Mais il suggère que ce foisonnement tient à l'imagination soixante-huitarde qui a soufflé en bourrasque sur Milan la Folle.

En fin de compte, elle a fait tourner les ailes du moulin industrieux et réaliste où, depuis des siècles, se broie le grain de Milan la Sage.

Milan compte 1,5 million d'habitants, le « grand Milan » environ 4 millions. L'époque des grandes migrations, où des *populations fuyant le Sud déshérité* arrivaient chaque mois par milliers, est révolue. La population de la ville n'augmente plus guère ; elle diminue même dans le centre en raison du manque de logements. Carlo Tognoli (quarante-sept ans) s'apprête à quitter la municipalité *milanaise, alors qu'il est sans* doute l'un des maires les plus populaires de la pénisule. La coalition de gauche (PC-PS) qu'il a dirigée pendant dix ans a perdu de très peu la majorité aux élections municipales de juin 1985. Une coalition à cinq a été formée, à *l'image du gouvernement central*, encore que le PS représente environ 20 % du corps électoral milanais.
Carlo Tognoli cédera donc la place *pour poursuivre sa carrière dans le* parti à Rome. A moins, disent les mauvaises langues, qu'un autre socialiste qui a fait ses classes à Milan ne lui barre la route : Bettino Craxi lui-même.

## Dans ce numéro



## Marchands en tête

LES Milanais ne sortent pas le soir ; ils ne s'attardent pas aux terrasses des cafés, qui d'ailleurs n'ont pas de terrasse. Ils avalent à midi un *panino* et un café debout ; *presto*. Ils n'ont pas le temps, *ils travaillent*. Et ils aiment à rappeler, comme pour souligner ce qu'ils tiennent pour un particularisme local, certaines statistiques comparatives : la ville *(intra muros)* rassemble moins de 3 % de la population nationale mais « pèse » 17 % du marché italien. Elle réalise 21 % du produit intérieur brut et 17 % des investissements du pays.

Ses spécialités ? Les services et les activités de pointe. *Elle concentre* 33 % des sociétés de leasing, 30 % de l'informatique, 34 % de la publicité, 50 % des cabinets de relations publiques, 75 % des robots installés.

Pourtant, Milan n'a pas toujours tenu ce rang. Symbole du « miracle » économique italien des années 60, elle s'efface dans les années 70. Crise de la grande entreprise, concurrence de la « troisième Italie » avec le développement *d'autres régions* : l'Emilie, la Vénétie, la Toscane ou même, plus au sud, les Marches et les Abruzzes. Au contraire, Milan souffre de l'agitation sociale. Elle totalise 13 % des heures de grève en Italie entre 1970 et 1972. Terrorisée par les Brigades rouges, la ville adopte un profil bas, craint d'afficher sa *richesse. Elle se replie sur elle-même*, se terre.

Il faut attendre 1976 pour que Milan se ranime et reprenne l'influence qu'on lui connaît aujourd'hui. Elle prend ses dimensions véritables sur la scène internationale en s'attribuant la meilleure part du commerce et des finances avec l'étranger.

D'abord les banques : avec 61 % des guichets du pays, 92 % des filiales en Italie des banques étrangères, Milan est directement responsable de 50 % des échanges financiers de l'Italie avec le reste du monde.

Mais ce sont surtout les marchands qui ont donné à cette ville aux pierres noircies son véritable rayonnement à l'étranger. Ville de foires depuis la création, en 1920, de la Campionaria (la grande foire générale qui se tient en avril), elle a développé 85 Salons spécialisés, qui ont généré l'an dernier près de 100 milliards de lires de chiffre d'affaires (4,5 milliards de francs).

Le président de l'organisation des Salons de la ville cherche même à redonner un second souffle à la Campionaria, dont les critiques soulignent le déclin : « *Avril est le seul mois où l'on peut trouver une chambre d'hôtel à Milan.* » Rebaptisée l'année dernière Grande Foire d'avril, elle devrait servir de lieu de rencontre entre les exposants des pays industrialisés et les acheteurs du tiers-monde.

Tout cela fait-il de Milan « la » capitale économique ? Si la ville abrite, entre autres, Pirelli et Montedison, d'autres géants de l'industrie italienne sont installés ailleurs, comme Fiat à Turin ou Olivetti à Ivrea. Rome a gardé la mainmise directe sur la politique *industrielle par l'intermédiaire* d'organismes publics comme l'IRI (Istituto per la ricostruzione industriale), dont les filiales composent une partie importante du paysage économique italien. Milan, plutôt qu'une capitale, est surtout le symbole du dynamisme économique d'un pays largement décentralisé et dont l'unité politique ne remonte qu'au siècle dernier.

DOMINIK BAROUCH.





# Mode italienne c'est-à-dire mode lombarde

## *La recette milanaise : stylistes et industriels main dans la main*



FERRÉ

ILS sont riches, célèbres, adulés par la presse qui les aida à naître et qu'ils aident à présent à prospérer. Ils mettent leur griffe sur des collections de vêtements chaque saison, sur des parfums, des valises, des cuisinières, des meubles, des carrelages, du linge de maison. Ils exposent en des lieux prestigieux comme le Metropolitan Museum ou le Victoria and Albert Museum, tiennent des conférences dans les universités américaines. Ils habillent les puissants et les grandes vedettes du spectacle, ils « sponsorisent » entre autres la réhabilitation du patrimoine artistique du pays, et leurs enseignes sont à l'étranger comme autant de drapeaux italiens. Ils ont donné une formidable impulsion à la mode italienne et l'ont définitivement affranchie de sa longue sujétion à Paris. Et l'Italie reconnaissante, en la personne de son président Cossiga, — mal à l'aise dans son smoking acheté tout fait, — parmi ces ténors du *bel vestire*, vient d'en décorer sept d'un coup.

Ce succès, les créateurs italiens le doivent avant tout à Milan. « *Milan ne vous trahit pas* », déclare l'un d'entre eux, Giorgio Armani, en hommage à cette ville industrieuse, où le café se boit debout à la hâte, et où les édifices tournent leur plus belle façade vers l'intérieur. Une ville fière en somme de ne pas ressembler à Rome.

Si Valentino, tout en maintenant ses défilés de haute couture à Rome, est allé chercher pour son prêt-à-porter, sa consécration à Paris, comme d'ailleurs l'exubérant Toscan Enrico Coveri, c'est à Milan que le gros de la troupe a établi son quartier général. « *Milan a toujours été la tête pensante de l'industrie italienne, et en particulier de celle du textile* », rappelle Armando Branchini, secrétaire général de l'Association des industriels de l'habillement. Autour de la cité lombarde gravitaient, depuis plusieurs siècles, les soyeux de Côme, les cotoniers de la Brianza, les lainiers de Biella, rejoints plus récemment par l'industrie des fibres chimiques. Qui plus est, toute l'industrie de la communication se trouvait, elle aussi, concentrée à Milan.

« *Il était donc naturel, que les petites entreprises comme Fendi, Missoni ou Krizia, qui, au début des années 70, étaient en rapide croissance, abandonnent les défilés de Florence pour venir se retremper dans ce bouillon de culture industriel et s'organisent pour affronter les acheteurs étrangers. Aujourd'hui, avec une cinquantaine de revues de mode, près de quatre cents rédacteurs, deux cents* showrooms *et une centaine d'attachés de presse. Milan est l'imposante caisse de résonance de la mode italienne.* »

Contrairement à ce qui se passe en France, si « *la nave va* », c'est qu'elle est solidement amarrée à toute l'industrie du textile et de l'habillement du pays. Qu'il soit simplement consultant, comme Armani, Ferrè ou Soprani, ou styliste industriel comme Krizia ou Alberta Ferretti, chaque créateur travaille avec une nuée d'industries en amont comme en aval. Krizia compte cinquante-trois fournisseurs de tissu ou de fil ; Armani et Ferrè s'entourent d'une quinzaine de fabricants.

Comme la règle générale veut qu'aucun industriel ne travaille pour un seul créateur, un réseau de liens inextricables s'est tissé entre stylistes et industriels : la création reste très proche de la production, et la moindre innovation sur une ligne a tôt fait de se propager aux autres, améliorant ainsi le niveau général du produit italien. « *Paris est une ville pleine de ferments, et les créateurs français sont plus libres, plus géniaux et inventifs*, concède Giorgio Armani, devenu le champion d'une mode portable du matin au soir. *Mais pour ce qui est de vendre, c'est une autre paire de manches. Ils restent très éloignés des exigences du marché. Nous, nous sommes peut-être plus monotones mais nous ne perdons jamais de vue l'objectif commercial. La création dans les limites du vendable, c'est là toute la difficulté.* »

On chercherait en vain un signe du destin dans la prime enfance de ces créateurs. Les vocations sont rares en dehors de celle de Luciano Soprani, cet opiniâtre Emilien aux racines paysannes, tenaillé par le génie de la mode au point d'abandonner une carrière toute tracée dans l'exploitation agricole de ses parents pour aller trier des boutons chez Max Mara. La mode, on la découvre sur le tard, après avoir été champion du 400 mètres à pied, comme Ottavio Missoni, après avoir fait des études d'architecte comme Ferrè, ou d'instituteur comme Krizia. Mais, dans la plupart des cas, c'est une affaire de famille. Chez les Fendi, on est fourreur depuis 1925, et comme à l'époque on ne vend pas les fourrures sans les bagages, les cinq sœurs vont apprendre deux techniques de production avant d'appeler Karl Lagerfeld à la rescousse pour le style. Quant à Versace, il a fait ses études dans l'atelier de couture de sa mère, tout comme Laura Biagiotti.

Travail, famille : sur ces deux solides piliers repose le succès des créateurs qui ont choisi Milan comme atelier. Versace est assisté avec une ferveur exemplaire par son frère Santo et sa sœur Rosana. Le mari de Mariuccia Mandelli, *alias* Krizia, est PDG de la société. Les Missoni sont secondés par leurs trois enfants. A l'exception de cette famille Missoni qui vit et travaille à la campagne, joue au tennis tous les jours et ne perd pas un match de basket le dimanche, les créateurs milanais ne prennent pas le temps de « vivre ».

Armani frémit à l'idée de trois jours de *farniente* avec ses amis romains. Versace professe que les rêves se réalisent en travaillant et d'ailleurs les vacances ne lui vont guère : il vient de se démettre une épaule au ski. Mariuccia Mandelli fait provision de livres qu'elle n'a jamais le temps de lire : « *Si on s'arrête*, affirme Aldo Pinto, *on perd du terrain.* »

FERRÈ

L'exemple d'Armani est peut-être plus représentatif de ce succès laborieux construit à la force du poignet. Né en 1934, dans la petite ville de province de Plaisance, ce fils d'un employé modeste et d'une femme très digne qui lui enseigna « *les vertus de l'austérité* », rêve un moment de devenir médecin de campagne, et puis accepte un poste sans fonction précise au grand magasin La Rinascente, où peu à peu il montera en grade et deviendra acheteur pour le rayon vêtements hommes.

Remarqué par l'industriel biellois Nino Cerruti, il se voit confier le soin de rajeunir la mode masculine. Il lui faudra attendre encore près de dix ans avant que ne se produise la rencontre miraculeuse avec Sergio Galeotti, qui n'a pas trente ans, mais une intuition phénoménale et repère son talent. A eux deux, ils fondent en 1975 la société Giorgio Armani qui fera un formidable bon en avant du jour où le *Time*, lui consacre sa couverture, un honneur réservé à un très petit nombre d'hommes politiques italiens, à Yves Saint Laurent ou Pierre Cardin.

Blond, mince, la cinquantaine bien portée, les yeux bleus assombris par son pull de marin, certainement très seul depuis la mort de son compagnon l'été dernier, Armani explique sa démarche : d'abord, pour la première fois « dédramatiser » l'habillement masculin avec des costumes en lin froissé, des chemises sans col, des vestons sans doublure, puis transposer le masculin au féminin à la recherche de nouveaux codes d'élégance pour femmes émancipées. Une démarche qui tranche sur celle de Versace, inlassablement à la poursuite de l'éternel féminin, et dont la mode sophistiquée chargée de réminiscences historiques s'épanouit pleinement le soir, ou encore celle de Ferrè, l'architecte de la mode, le bâtisseur de formes, qui cherche à adapter son goût pour une esthétique fonctionnelle à une féminité exacerbée mais toujours altière, statuaire.



MISSONI

Si les créateurs milanais ont connu ensemble la gloire et la fortune, impossible de les faire poser pour une photo de famille.

La concurrence, voire la rivalité, reste de règle : ils s'évitent, s'épient, se redoutent. Un très farfelu roman policier du mystérieux Marco Parma, *Sotto il vestito niente* (« rien sous la robe »), a connu un certain succès en narrant les cocasses aventures d'un commissaire dans le monde de ces monstres sacrés milanais, dotés pour l'occasion de services de contre-espionnage...

HÉLÈNE RACCAH.

## Dévaluer pour exporter

REDOUTABLE industrie de la mode italienne ! Elle exporte 40 % de ses 23000 milliards de lires de chiffre d'affaires (104 milliards de francs). Elle dégage un excédent commercial global de 36 milliards de francs. Une poussée que ses principaux concurrents industrialisés parviennent mal à contenir : elle vend sept fois plus vers la RFA ou la France que ces pays sont capables de lui fournir. Un constat impressionnant, mais qui révèle par contrecoup la dépendance du secteur envers l'étranger.

La compétitivité du « *systema moda* » italien, concept plus sophistiqué que celui de filière textile habillement à la française, peut être remise en question par les variations de taux de change (une baisse du dollar aujourd'hui), ou une inflation qui reste très forte. Cela explique la nécessité de dévaluations fréquentes, qui permet de maintenir les prix à un niveau raisonnable.

## Trussardi l'enfant terrible

D'APRÈS le sondage réalisé par l'émission Pentathlon de la « 5 » italienne, le plus populaire des créateurs italiens serait Valentino, suivi de près par Armani. Mais la troisième place, devant Versace et Missoni, reviendrait à Trussardi ; un résultat qui en dit long sur l'efficacité de ce nouveau venu.

Les valeurs confirmées de la mode italienne soignent l'image de leurs produits, avec le concours des plus célèbres photographes du monde (Avedon, Bailey, Newton, Pamela Hansen, Toscani, Aldo Fallai...). Il n'en reste pas moins que la communication est un de leurs points faibles et qu'ils pourraient bien se faire doubler par de jeunes loups, armés de redoutables techniques de persuasion. La stratégie d'un Moschino (« l'enfant terrible ») reste encore artisanale, même s'il s'est taillé une certaine popularité grâce à ses provocations : il a notamment fait défiler ses mannequins à quatre pattes sur le podium et offert aux spectateurs un t-shirt portant l'inscription « *entretenu par la mode* », geste peu apprécié des journalistes.

Mais les méthodes de Trussardi — qui a transformé, en l'espace de quelques années, la périclitante ganterie de famille en une florissante entreprise de « *prêt-à-vivre* » comptant déjà 105 magasins à enseigne dans le monde et offrant, sous licence, une impressionnante batterie de produits, du prêt-à-porter aux bicyclettes en passant par le parfum et la papeterie — sont, elles, autrement plus redoutables. Il utilise systématiquement les médias, et en particulier la télévision privée (il est ami de Berlusconi), sponsorise des régates et autres manifestations, fait alliance avec des célébrités comme le peintre Guttuso, qui dessine ses imprimés, le sculpteur Arnaldo Podore, qui a décoré son nouveau magasin de Florence, ou le directeur du Piccolo Teatro, Giorgio Strehler qui a mis en scène un de ses défilés et signé un manifeste en sa faveur. Trussardi s'adresse au grand public, qu'il convie même à ses défilés-spectacles-buffets, et est en train de démontrer l'infaillibilité de la vieille recette : du pain et des jeux.

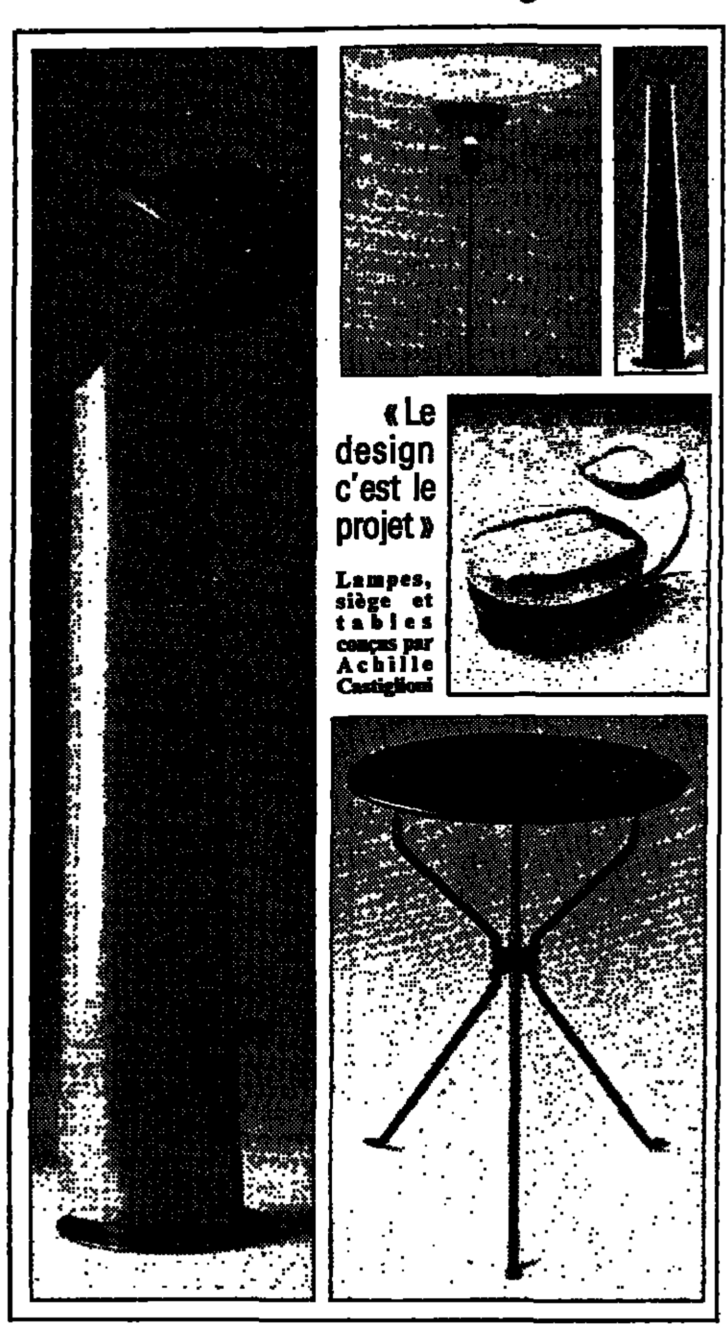
H. R.





# Pas de marchés pour les stars du design

*L'étranger réclame les créateurs italiens. Les Italiens les boudent*



**« Le design c'est le projet »**

Lampes, siège et tables conçus par Achille Castiglioni

ICI, les designers sont des stars, presque au même titre que les stylistes. La preuve la plus anecdotique en a été donnée l'année dernière quand Giorgio Giugiaro, qui a carrossé la Fiat Panda, Uno, la Golf, la Peugeot 205..., a dessiné, pour la marque de produits alimentaires Voiello, un nouveau modèle de pâtes. En quelques jours, les *rayons des supermarchés ont été* dévalisés.

Quand on demande à Achille Castiglioni, architecte de formation comme la quasi-totalité de ses collègues italiens, une définition, ce poète du design, dont l'œuvre vient de faire l'objet d'une exposition à Beaubourg, répond simplement : *« Le design, c'est le projet. »* On aimerait dire « projétation », mais le mot n'existe pas *en français, et ce n'est pas un* hasard.

## *Les belles années 50*

Curieux itinéraire que celui de ce mot anglais « design » qui dérive de l'italien « disegno », et lui est revenu accolé au terme « industrial », qu'on laisse volontiers tomber aujourd'hui comme s'il ternissait son compagnon. Pourtant, le design n'existe que dans sa relation à l'industrie. La liberté expressive d'un designer n'est pas celle d'un artiste. Achille Castiglioni qui, dès 1957, transformait un siège de tracteur en tabouret d'appartement (on parla de « ready-made »), a parfois été comparé à Marcel Duchamp. Il rejette la comparaison et rappelle qu'il ne peut, comme il dit joliment, *« communiquer aux autres des messages de curiosité, de divertissement, d'affection »* qu'en tenant compte de nombreuses contraintes techniques.

L'histoire contemporaine du design italien commence en 1945. Pas besoin, pour construire de toute urgence des immeubles d'habitation, du talent des jeunes architectes sortis du Politechnico, la célèbre faculté de Milan. Les nombreuses entreprises petites et moyennes de la Lombardie et de la Brianza sont prêtes en revanche à faire appel à eux, beaucoup plus qu'une ville comme Turin, quasiment mono-industrielle du fait de Fiat. Milan est de surcroît la ville des foires et des Salons. La Triennale y organise, autour du thème *de la maison, expositions et rencontres* internationales et entretient un débat dont se font l'écho des revues spécialisées hautement sophistiquées comme *Domus* ou *Casabella*.

Marco Zanuso, un autre des grands designers italiens, sorti lui aussi du Politecnico de Milan, se souvient du rôle de la Triennale : *« Notre curiosité était stimulée par la découverte de l'ameublement scandinave. A cette époque, les Scandinaves étaient les plus forts. »*

C'est à la fin des années 50 que Milan prend la première place du design international. Un succès consacré en 1972 par la grande exposition du Musée d'art moderne de New-York : « Italy, the new domestic landscape. »

Le credo, pour la génération de l'après-guerre, avait été la notion de fonctionnel et la sobriété des formes. C'est seulement à la fin des années 70, avec l'émergence de nouveaux groupes comme le studio Alchymia ou Memphis, fondé par Ettore Sottsass, que l'on en vient à des formes ludiques, gratuites, voire provocatrices. Aujourd'hui, chaque star du design italien a son message propre : Castiglioni amuse, Zanuso rassure, Sottsass provoque, pour n'en citer que trois.

Mais si le prestige du design italien est immense, son succès commercial n'a rien à voir avec celui de la mode. L'étranger réclame des Italiens pour aménager ses musées ou les appartements de riches commanditaires. Gae Aulenti vient par exemple de réaménager les galeries d'art moderne du Centre Georges-Pompidou, et Sottsass a décoré la maison du couturier Karl Lagerfeld à Monte-Carlo ; mais ces opérations de prestige n'ont guère de poids dans la balance du commerce italienne.

Le fabricant de téléviseurs Brionvega qui, dans les années 60 a fait concevoir à de grands designers (Zanuso, Mario Bellini) des modèles de poste d'une rare qualité de design, n'en a pas exporté un seul. Insuffisance de la recherche technologique peut-être. Doublée de l'absence de plans de marketing. Une exception pour Olivetti, qui a toujours fait appel à des designers pour renforcer l'image de ses produits.

## *Elitiste*

La diffusion du design italien dans le domaine de l'ameublement, celui où sa réputation est la plus grande, est réservée à une élite. Parce que les objets sont produits en petite série et présentés dans des « show-rooms » luxueux. Parce que les prix sont inabordables. Pas de doute : la majorité des Italiens continuent à acheter leurs meubles dans des magasins qui n'ont rien de mieux à proposer que nos super-marchés, et rien n'est fait pour démocratiser le design du meuble, comme en France.

Comment sortir de cette impasse? En 1963, la ville de Milan avait fait appel à un groupe de designers pour l'aménagement de son métro. C'est peut-être par des initiatives de ce genre, encore trop rares, que le design trouvera la voie de son développement : en portant les révolutions de la forme et du style non plus seulement dans l'espace privé domestique, mais dans l'espace urbain et sur les lieux de travail.

CORINNE BLANCHÉ.

## L'école baroque de Memphis

*UN soir de l'hiver 1980, à Milan, se retrouvent autour d'Ettore Sottsass ses amis, jeunes architectes tout juste diplômés. Tous sont d'accord. Il faut réinventer le design sous peine de mourir d'ennui. Les moquettes marron, les divans de cuir beige, les éternelles tables basses en verre pour prendre l'apéritif leur sortent par les yeux. Marco Zanini, Aldo Cibic, Martine Bedin, Nathalie Dupasquier, Michele de Lucchi ne s'arrêtent pas à ce constat de frustration et décident d'organiser une grande exposition. Démarche unique : ce sont eux qui vont solliciter les industriels pour trouver un « show-room », assurer la production de leurs lampes, céramiques, tissus, tables et chaises.*

*Le 18 septembre 1981, l'exposition a lieu. Le public découvre des meubles drôles, ironiques, insolents, de toutes les couleurs, aux formes brisées, aux surfaces décorées, « graffitées », utilisant des matériaux « pauvres », jusque-là confinés à la cuisine. C'est le choc, la surprise et le succès. On parle d'un retour au kitsch, au baroque. Très vite, la consécration internationale suit, sans que pour autant la production puisse se faire en grande série.*

*Cinq ans après, le studio Memphis continue sur sa lancée. Pas d'atelier commun, chacun travaille chez soi. Le noyau de base du groupe invite chaque année des designers à travers le monde à créer des modèles pour Memphis. On est loin de la sobriété élégante du design italien classique. Le « nouveau design » perd le sens du fonctionnel mais s'ouvre à toutes les influences : celles du futurisme, de la BD, comme celles de la jungle...*

C. B.

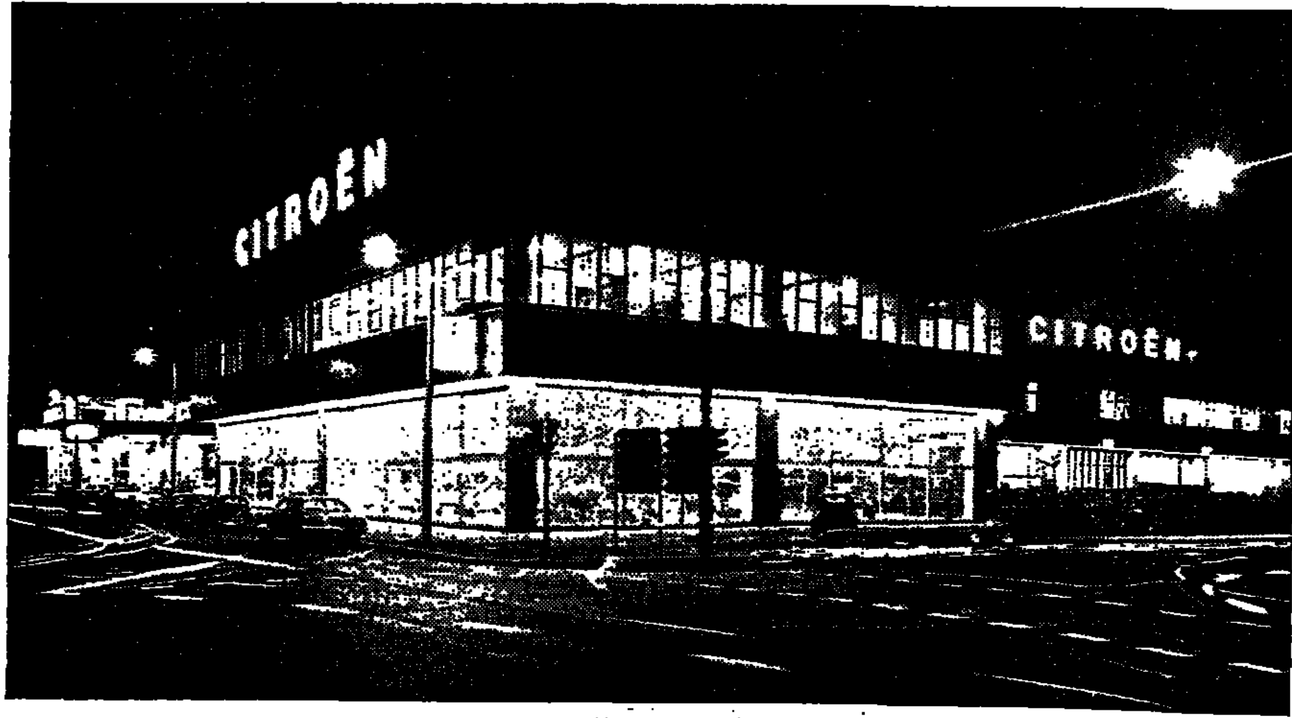
# CITROËN EN ITALIE : UNE RÉALITÉ DONT LE CENTRE EST A MILAN

LE 2 octobre 1924 était fondée la maison mère de l'actuelle Citroën Italia dans la commune de Milan. L'acte constitutif de la « Società anonima italiana automibili Citroën » (dont le but était : « L'industrie et le commerce des voitures *automobiles et des camions*, de carrosseries et de tous les accessoires pertinents à l'industrie automobile »...) nommait aussi le premier conseil d'administration ainsi que le premier président de la société, André Citroën.

Précédemment, le 5 août de la même année, M. André Citroën avait acheté à M. Nicola Romeo, administrateur gérant de la société qui portait son nom, un terrain de 55 000 m² environ, comprenant aussi des installations industrielles.

Dès 1925 commence le montage des pièces provenant de France : avant que les lois protectionnistes soient la cause de difficultés insurmontables, la production sera de trente voitures par jour.

Après la guerre et les difficultés de la reconstruction, la présentation de la DS et la fin du contingentement de l'importation des véhicules déterminent la grande évolution de Citroën en Italie. Pour constater cela, il nous suffit de voir soit l'augmentation progressive du capital social (de 1 040 000 lires en 1968 aux actuelles 2 100 000 000 de lires) que l'expansion des ventes (moins 2 000 véhicules vendus en 1961 ; en 1967 : 5 000 ; en 1968 : 10 000 ; en *1969 : 15 000 ; 43 000 en 1970* ; 51 000 en 1971).







Il ne s'agit naturellement pas du résultat d'un miracle, mais on en trouve l'explication logique dans les faits.

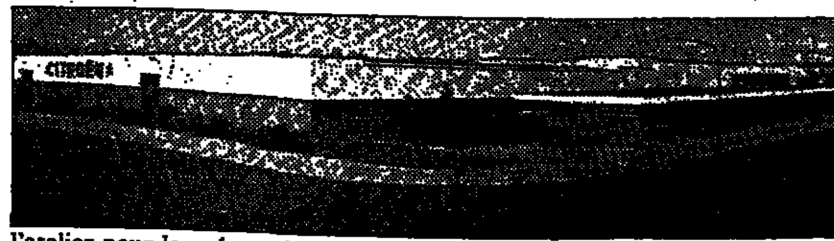
Premièrement, la réorganisation de chaque service : celle qui était une société à caractère presque familial est devenue un instrument efficace pour la réalisation d'une politique commerciale intelligente et dynamique.

Le 4 décembre 1970, « Fitroën Italia SpA » inaugurait, en présence de M. Ravenel, de M. Burin des Roziers, ambassadeur de France en Italie, de M. Giovanni Zonca, sous-secrétaire de la présidence d'Etat du Conseil, et d'autres personnalités du monde politique, militaire et religieux, le nouveau siège de via Gattamelata, après un déplacement temporaire permettant la démolition du vieil édifice et la construction, à sa place, d'installations plus vastes et plus rationnelles.

La nouvelle construction, qui s'étend sur une surface utile de 30 000 m² environ, accueille la direction générale pour l'Italie, la direction commerciale, la direction administrative, les centres de formation commerciale et technique et l'atelier *réparations pour la zone de Milan.*

Elle dispose en outre d'un salon d'exposition de 1 000 m² environ.

Pour compléter et rendre plus efficace l'ensemble de ses installations, Citroën Italia a réalisé à Pregnama Milanese, sur un terrain de 55 000 m², une construction qui accueille le magasin central pièces de rechange pour toute l'Italie et




l'atelier pour la préparation des voitures « Euroccasion ».

Les investissements sont justifiés et ces installations sont indispensables après l'expansion de Citroën en Italie, à laquelle correspond parallèlement, ou mieux, comme préliminaires, un développement considérable du réseau des ventes et d'assistance.

La structure actuelle de la filiale italienne est constituée maintenant de :

- Filiale de Milan ;
- Magasin central de Pregnana Milanese
- Succursale de Rome ;
- Six directions régionales (Milan-A, Milan-B, Florence, Rome, Bari, Catania).

Le nombre d'employés est de 572 (février 1096).

Le réseau Citroën en Italie est constitué par 1 860 points de vente et d'assistance (deuxième réseau d'assistance en Italie, après le réseau Fiat).

Les 1 860 points sont ainsi partagés :

- Réseau primaire : 163 concessionnaires ;
- Réseau secondaire : 1 697 sous-agents.

En ce qui concerne l'évolution des ventes, on a déjà souligné que Citroën en Italie commence vraiment dans les années 70, en association avec la marque Autobianchi (groupe Fiat), qui porte les ventes *de 15 000 véhicules en 1969* à 43 000 en 1970 et à 51 000 en 1971.

Dès lors, le chiffre de Citroën Italie est de 4 % sur le marché global, avec une pointe de 4,9 % sur le marché total, avec 84 000 véhicules en 1980.

C'est-à-dire :

- *1980 : 84 000 (4,9 %) ;*
- *1981 : 78 340 (4,5 %) ;*
- *1982 : 74 529 (4,4 %) ;*
- *1983 : 57 160 (3,6 %) ;*
- *1984 : 57 956 (3,5 %) ;*
- *1985 : 61 357 (3,6 %).*

Il faut souligner que le modèle BX a dépassé le chiffre de 24 000 voitures en 1985 : ce modèle est donc très apprécié en Italie.

Les résultats de 1985 placent Citroën à la septième place toutes marques et à la quatrième des marques étrangères (précédé par Renault, Volkswagen et Ford).

MILAN

L'école baroque de Memphis



# La fuite en avant de la galaxie Berlusconi

*Les succès de la Fininvest étonnent et inquiètent*

BERLUSCONI ? Un nom aujourd'hui synonyme, pour les Milanais, de football, autant que de télévision ou d'immobilier, ses activités principales. Posséder une équipe est plus qu'un symbole en Italie. C'est un thermomètre qui donne la température de l'entreprise, match après match. Chaque victoire de la Juventus, l'équipe de Turin, que soutient financièrement M. Agnelli, claironne la solidité de la Fiat. Pour Milan AC, qu'a racheté M. Berlusconi, patron de la Fininvest, la partie est plus dure à jouer ; l'équipe est encore sous le coup de la fuite de son précédent propriétaire, M. Farina, un industriel de l'agro-alimentaire disparu en laissant un trou de plus de 4 milliards de lires dans les comptes...

Un héritage en forme de défi pour la Fininvest, dont la santé financière est précisément un sujet de préoccupation. En quelques années, devenue septième entreprise d'Italie, première des firmes non cotées en Bourse, la société de M. Berlusconi étonne et inquiète. Le groupe a gonflé trop vite pour ne pas laisser craindre une expansion désordonnée ; cent cinquante sociétés réparties en quatre secteurs principaux : – immobilier, télévision, édition et finances. Mais aussi un fourre-tout qui comprend aussi bien une société de logiciels, des théâtres que des compagnies d'assurance.

Le mystère de la « galaxie » Fininvest est longtemps resté d'autant plus épais que non cotée à la Bourse la société n'est pas tenue de donner des informations financières. Mais les questions se sont faites pressantes à mesure qu'elle a pris du poids dans les médias du pays : elle contrôle *Il Giornale*, un des grands quotidiens italiens, trois chaînes de télévision dont Canale-5, premier réseau privé de la Péninsule, et son influence déborde même à l'extérieur des frontières. La Fininvest diffuse aujourd'hui ses programmes sur la cinquième chaîne française, négocie en Espagne, et demain, arrosera peut-être toute l'Europe, grâce au canal réservé sur le satellite de diffusion directe TDF-1. Comment s'explique une telle percée ?

Silvio Berlusconi, fils de fonctionnaire bancaire, crée sa première entreprise de promotion immobilière en 1961, à vingt-cinq ans. Vingt ans plus tard, il est entré dans l'histoire des self-made men italiens. Parmi ses « coups » les plus réussis, « Milano 2», *la ville sans voitures* », un complexe résidentiel de dix mille habitants dans la banlieue de Milan. Apogée de l'activité de promoteur de M. Berlusconi, « Milano 2 » marque également le début de son aventure audiovisuelle. C'est en effet là que naît « Télé-Milano », à l'origine modeste station de télévision diffusant sur le réseau local de câbles. Devenue chaîne hertzienne et rebaptisée Canale 5 en 1980, elle absorbe progressivement les petites stations de télévision locales jusqu'à couvrir l'ensemble du territoire. « *Sua Emittenza* » – Silvio Berlusconi – assoit définitivement sa prééminence en rachetant à ses concurrentes deux chaînes nationales privées « Italia 1 » en 1983 et « Rete 4 » en 1984.

Coïncidant avec le retournement du marché de l'immobilier en Italie au début des années 80, la diversification vers la télévision apparaît habile. Hélas, elle a nécessité de lourds investissements, alors que les ventes des derniers projets immobiliers de M. Berlusconi se faisaient difficiles. Echec commercial de « Milano 3 », un complexe de quinze mille logements construits à partir de 1976, puis de la « Girasole », un projet lancé en 1979. Enfin, M. Berlusconi arrête les travaux du mégaprojet à Olbia, en Sicile. Des milliards de lires y sont engloutis.

## Cher Dallas

Les recettes se faisant rares, M. Berlusconi trouve une partie des sommes nécessaires à son expansion grâce à des fonds de placement qui drainent l'épargne des particuliers. Parmi les plus populaires offerts par la division financière de la Fininvest « *Programma Italia* » qui a permis de récolter 110 milliards de lires en 1982 (5 milliards de francs), 170 milliards en 1983, 220 milliards en 1984 et 480 milliards en 1985.

Mais ces fonds ne suffisent pas et le groupe a dû emprunter : 980 milliards de lires d'endettement fin 1984 (44 milliards de francs), soit cinq fois ses fonds propres. Rien qu'auprès du secteur bancaire et financier, ses emprunts totalisent deux fois ce montant. Encore faut-il remarquer que certains éléments de l'actif ont été évalués de façon un peu optimiste. Notamment les actifs immobiliers – dont « Milano 3 » et la « Girasole » – ont été estimés sur la base de leur coût de construction et non au prix du marché, alors que la vente pose problème.

Début 1986, la situation de la Fininvest serait meilleure, selon les estimations – encore incomplètes – du groupe pour 1985. L'endettement auprès des banques et des instituts financiers aurait été réduit de moitié, mais seule la totalité du bilan permettrait de porter un jugement définitif.

On peut donner plusieurs explications à une telle amélioration. D'une part, les succès de l'édition, avec notamment les réussites du guide TV *Sorrisi et Canzoni*, désormais tiré à 2 millions et demi d'exemplaires. D'autre part, la croissance des recettes publicitaires, passées de 12 milliards de lires en 1980, à 480 milliards en 1984, et 870 milliards en 1985, obtenues notamment en cassant les prix, et en offrant des espaces supplémentaires, à tout acheteur de spots. Un système sur lequel la Fininvest est revenue récemment, devant la grogne des téléspectateurs, exaspérés par la multiplication des interruptions – jusqu'à une par round pendant les matches de boxe. Depuis le 1er mars, le volume de la publicité a été réduit de 30 % sur Canale-5, une baisse des revenus en principe compensée par augmentation des tarifs.

Ces résultats ne règlent pas tous les problèmes et les besoins financiers continuent de progresser. Notamment, la Fininvest augmente la part de sa programmation propre jusqu'à représenter près de 40 % des programmes de Canale-5 et 70 % du budget de programmation du groupe – bien que la société produise essentiellement des émissions de variétés bon marché. S'ajoutent des coûts de post-production particulièrement lourds.

En effet, le groupe, pour acquérir les émissions américaines à gros succès comme « Dallas » et l'emporter ainsi sur la RAI, a offert de se charger lui-même du doublage, de l'adaptation du générique, de la post-synchronisation - opérations d'ordinaire à la charge du distributeur étranger. Un atout commercial important, mais un surcoût de plus de 50 % sur le prix d'achat.

Dans un tel contexte, gagner du terrain à l'étranger permet d'amortir les dépenses sur un public plus large, et d'augmenter les recettes publicitaires. Une fuite en avant qui a aussi l'avantage de donner une légitimité nouvelle aux réseaux de M. Berlusconi : les Italiens ont été très impressionnés d'avoir exporté, en France, leurs programmes de télévision.

Un fait qui renforcera le soutien déjà apporté par les téléspectateurs italiens et le gouvernement de M. Craxi à Silvio Berlusconi dans la délicate bataille qui l'oppose toujours à la justice italienne.

Théoriquement, l'existence des trois chaînes privées de la Fininvest peut toujours être mise en question par la loi italienne sur l'audiovisuel qui réserve le monopole de diffusion nationale à la seule RAI, la télévision d'Etat.

Aller toujours de l'avant. La stratégie de M. Berlusconi ressemble plus à celle d'un coureur cycliste qui si on l'arrête, tombe, qu'à celle d'une équipe de football italienne. Il lui manque en effet un atout essentiel : une défense en béton.

DOMINIK BAROUCH.

FOOTBALL

## Les passions du ballon rond

NOIR et bleu d'un côté. Rouge et noir de l'autre. A Milan, ce sont les couleurs de la passion. Une passion partagée pour le football, une passion qui partage la ville. Il y a les supporters *nerazzuri* de l'Inter de Milan, sûrs de leur fait, gonflés d'orgueil à l'évocation d'un palmarès sans ombre depuis la création du club en 1908. Et puis, il y a les inconditionnels *rossoneri* du Milan AC, meurtris par l'humiliante expérience d'une relégation en deuxième division en 1980, mais aujourd'hui plus soudés et surtout plus nombreux (ils forment la deuxième cohorte de *tifosi* d'Italie derrière les supporters de la Juventus de Turin).

Les deux clubs milanais ont connu l'apogée de leur gloire dans les années 60. Depuis ces années-lumière, l'Inter a continué de figurer au premier plan, se qualifiant chaque saison pour une compétition européenne. En revanche, le « Milan » a connu plusieurs éclipses à cause de péripéties extrasportives comme le fameux scandale du Totonero (paris clandestins) en 1980. Cette année, le club *rossonero* a renoué avec la Coupe de l'UEFA, éliminant Auxerre au premier tour, tandis que l'Inter est toujours en lice dans cette même compétition après sa récente victoire sur Nantes.

Par ailleurs, en championnat d'Italie, Milan AC est quatrième, sur les talons des meilleurs, et l'Inter sixième. Alors, *va bene ?* Pas vraiment. La capitale lombarde n'échappe pas aux outrances du football italien, et les motifs de palabres n'ont pas manqué aux *tifosi* milanais cette saison.

Du côté de l'Inter d'abord. Le président Ernesto Pellegrini a commencé par débaucher l'entraîneur du Milan AC pour le limoger quelque temps plus tard. Et malgré le renfort de vedettes, chiffré à quelque 67 millions de francs, le club a échoué dans son ambition annoncée *urbi et orbi* de reconquérir le titre national qui lui échappe depuis 1980.

Du côté du « Milan », non seulement les résultats ont tardé à venir à l'automne, mais le président Farina s'est évaporé avec 4 milliards de lires au moment de Noël. Au bord de la faillite, harcelé par la justice, le club a été racheté *in extremis* en février par M. Silvio Berlusconi. Pourquoi ce club, et pas l'Inter ? Ni lui ni aucun supporter, d'un camp comme de l'autre, ne saurait le dire vraiment. Les explications sociologiques (Inter : club des intellectuels, Milan : club populaire), pertinentes dans le passé, ne tiennent plus. Créé par un groupe d'artistes, l'Inter est aujourd'hui dirigé d'une poigne de fer par un industriel de la viande. Le « Milan », aux origines ouvrières, par un aristocrate de l'audiovisuel. Les classes sociales sont mêlées chaque dimanche après-midi dans les tribunes de San-Siro, mais on ne mélange pas les couleurs. Entre les *nerazzuri* et les *rossoneri*, les transfuges sont rares.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

# Une presse qui change avec ses lecteurs

## *Davantage d'informations économiques, moins de rhétorique*

« *A Milan* le Corriere *est comme la Scala. Les autres comme des théâtres de banlieue* », confie, à demi sérieux, son directeur. De son bureau du premier étage de l'austère immeuble de la via Solferino, en plein cœur de la ville, Piero Ostellino assume depuis près de deux ans la direction du plus fameux quotidien transalpin. Cent onze ans d'existence. Un peu plus d'un demi-million d'exemplaires vendus chaque jour, dont les deux tiers en Lombardie et dans la plaine du Po. « *Le* Corriere *est le journal de la société et de la culture industrielles italiennes. Il a toujours considéré avec un certain détachement Rome et les agitations un peu vaines du monde politique. Il est l'expression d'une vision du monde plus empirique qu'idéologique qui, à l'image de ces gens de l'Italie du Nord, veut juger avant tout sur les faits.* »



FRANCESCO RADINO/VU

Ancien correspondant à Moscou, puis à Pékin, Piero Ostellino a l'ambition de rendre au quotidien milanais son prestige d'antan. Car si aujourd'hui les bilans de fin d'année et les ventes vont bien (6 % de plus par rapport à l'an dernier), l'image du *Corriere* ne s'est pas encore tout à fait remise du choc que fut pour lui, en 1981, le scandale de la loge P2.

On apprend à cette époque que son directeur, Franco di Bella, figure en bonne place sur la liste des adhérents de cette organisation très spéciale, organisation assimilée par les autorités italiennes à un dangereux centre de pouvoir occulte.

L'éditeur Angelo Rizzoli, propriétaire du journal, et le directeur du groupe éditorial, Bruno Tassan Din, également membres de la P2, sont impliqués dans l'affaire. Un an plus tard, le krach du Banco Ambrosiano, de Roberto Calvi (propriétaire de 40 % des actions du *Corriere*), précipite l'effondrement du groupe éditorial. Angelo Rizzoli et Tassan Din se retrouvent derrière les barreaux.

La tâche était donc difficile pour Alberto Cavallari, nommé directeur en juin 1981. D'autant que le *Corriere*, même en difficulté et sous administration judiciaire, continue d'aiguiser bien des appétits politiques.

### *Sauvetage du* Corriere

En sauvegardant envers et contre tout l'indépendance du journal, Alberto Cavallari se fait beaucoup d'ennemis et doit abandonner la direction après trois ans. Le journal est finalement racheté par un groupe d'industriels et de financiers où la famille Agnelli, par l'entreprise de la société Gemina, figure en bonne place. En décembre 1985, la Gemina augmente jusqu'à 59,6 % sa participation dans le capital du *Corriere*, en dépit de l'hostilité non dissimulée de M. Craxi pour cette opération. L'instruction ouverte pour déterminer si les normes antitrust sont violées (la famille Agnelli contrôlant aussi *la Stampa* de Turin) est encore en cours.

Mais, après ces années tumultueuses, le journal semble avoir retrouvé la sérénité, même si désormais la concurrence de *la Repubblica* se fait très sérieusement sentir.

Le quotidien d'Eugenio Scalfari talonne maintenant sérieusement le *Corriere della sera*, même à Milan, jusqu'ici son fief incontesté. Pour répondre au défi, le *Corriere* va créer un nouveau supplément culturel et développer ses pages économiques en insistant sur le placement de l'épargne et sur la Bourse.

Ce sont là apperemment des arguments qui tirent, comme en témoigne le succès du quotidien économique *il Sole 24 ore*, dont le siège est aussi dans la métropole lombarde. Un modèle avoué : le *Financial Times*, les pages rose saumon du quotidien milanais sont là pour le rappeler.

Il y a encore cinq ans, la moyenne des ventes était de 90 000 exemplaires. Pour un austère quotidien économique, c'était déjà une assez belle performance. Mais aujourd'hui ce journal, formellement lié à la Confindustria – le CNPF italien, – arrive aux 200 000 exemplaires, avec parfois des pointes à 250 000, ou même exceptionnellement 300 000.

« *La Confindustria n'est pas un parti politique qui donne une ligne à son journal. C'est une grande association d'industriels dans laquelle nous nous reconnaîtrions, même si elle n'était pas notre actionnaire.* » Un « organe maison » ne tire effectivement pas à 300 000 exemplaires.

### *Les besoins des 25-45 ans*

Depuis maintenant deux ou trois ans, les Italiens ont découvert l'économie. Jouer en Bourse au travers des fonds communs de placement est en train de devenir un phénomène de masse. Même le quotidien communiste *l'Unita* publie désormais une page de chronique boursière. *Il Sole 24 ore* a d'autant plus profité de cette situation qu'il est en la matière un pôle de référence unanimement respecté. Un livre publié à l'automne et intitulé *Comment lire « il Sole 24 ore »*, véritable introduction pédagogique au vocabulaire économique et au décryptage des cours de la Bourse, a été un best-seller.

Quotidien spécialisé, *il Sole* ne néglige pourtant pas l'actualité politique et internationale. Ses articles, précis et totalement dénués de réthorique, contrairement à la plupart des autres journaux transalpins, semblent correspondre à un besoin des lecteurs. Et surtout de la génération « émergente » des vingt-cinq-quarante-cinq ans. A en croire une étude menée par *il Sole*, ceux-ci représentent 57,2 % de l'ensemble de son lectorat. Un record absolu dans la presse italienne, puisque ce pourcentage n'est pour *la Repubblica* que de 52 %.

Autre exemple de cette tendance nouvelle, *il Mondo*, l'hebdomadaire économique du groupe Rizzoli-*Corriere della* vend désormais chaque semaine environ de 65 000 exemplaires.

C'est aussi dans la métropole lombarde que sont installées les rédactions centrales de deux des trois grands hebdos d'information transalpins. *L'Europeo* (groupe Rizzoli), qui fut dans l'après-guerre le premier hebdomadaire « moderne » de la péninsule avant de connaître un long déclin et de se transformer en newsmagazine, et *Panorama*, avec une moyenne de 350 000 exemplaires vendus par semaine, qui fut le premier en Italie à s'inspirer de la formule américaine.

C'est le fleuron du groupe éditorial Mondadori – désormais le plus important de la péninsule, – et sa rédaction est installée à Segrate, aux portes de Milan, dans un immense building de verre et d'acier qui abrite aussi les autres périodiques du groupe (*Epoca*, *Grazia*, mais aussi les mensuels comme *Storia illustrata*, *Zero uno*, *il Fotografo*).

RAPHAËL CHESNOIS.

## La capitale de l'édition

MILAN est aussi la capitale de l'édition italienne. Une énumération rapide des principaux éditeurs milanais suffit à s'en convaincre : *Mondadori*, créé en 1907 par Arnoldo Mondadori, l'éditeur de Gabriele D'Annunzio ; *Rizzoli*, créé en 1908 par Angelo Rizzoli, ancien ouvrier typographe, qui avait fait de sa maison une des plus importantes entreprises d'édition de livres et de revues d'Italie avant que le rêve familial – acheter le *Corriere della Sera* – ne se termine en catastrophe avec l'affaire de la loge P2 ; *Garzanti*, entreprise familiale indépendante, qui continue à publier des bons auteurs de littérature italienne et étrangère ainsi que des ouvrages historiques et politiques, et qui a repris bon nombre des auteurs de Giulio Einaudi.

Parmi les maisons plus récentes, citons encore : *Feltrinelli*, qui a fêté l'an dernier ses trente ans – marqués par les succès du *Docteur Jivago* et du *Guépard* – et qui, grâce à Inge Feltrinelli, continue malgré la mort du fondateur, Giangiacomo, en 1972, au temps du terrorisme d'extrême gauche ; *Adelphi*, que dirige Roberto Calasso, jeune maison de grande qualité créée en 1963, qui a publié notamment les œuvres complètes de Nietzsche ; *Franco Maria Ricci*, le flamboyant éditeur aux superbes albums reliés de soie noire – depuis 1965 – et qui, avec *FMR* (ses initiales), a su créer une revue d'art qui se présente comme « *la plus belle du monde* » ; après l'Italie, où *FMR* atteint son quarantième numéro, la revue devient internationale : aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne et, le 15 avril, en France.

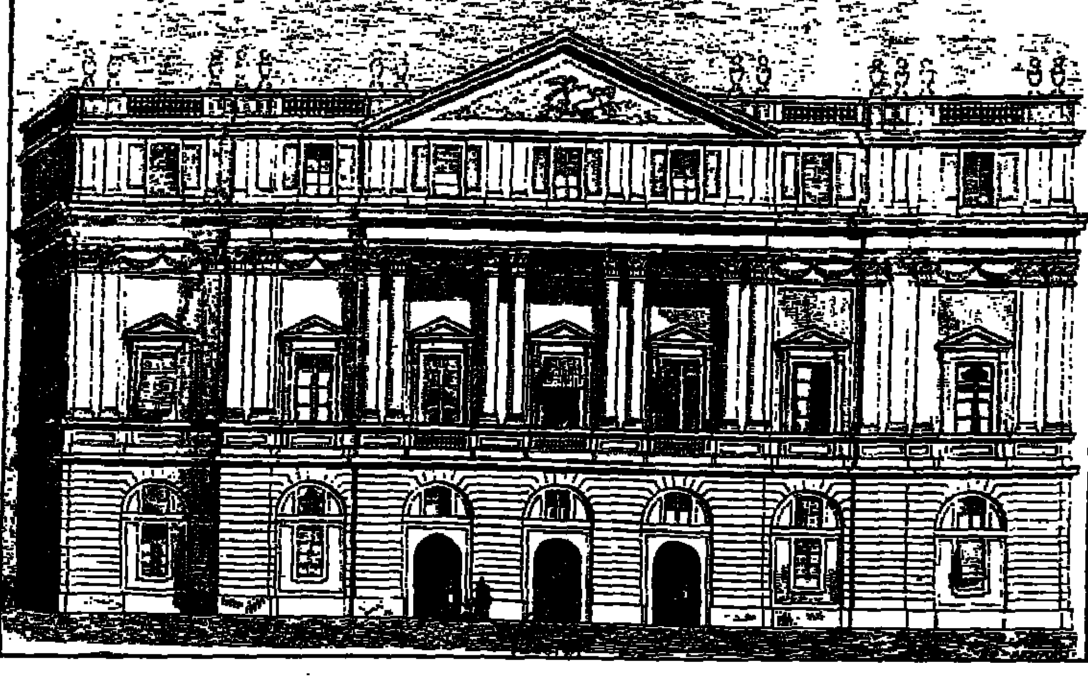




# L'opéra a ici son navire amiral

## *Le public de la Scala peut être exigeant jusqu'à la férocité*

ET la navigation reprend pour la vingt millième fois peut-être depuis le lancement du navire. Aux commandes, ce soir, dans ce qu'on dénomme ici étrangement le « golfe », c'est-à-dire la fosse d'orchestre, le vénérable Gianandrea Gavazzeni. A 20 heures, avec une ponctualité sans doute importée jadis de Vienne, les lumières baissent et puis s'éteignent. Le vieux chef est, à son arrivée au pupitre, applaudi le temps convenable ; mais il n'est pas, ce soir, l'élément le plus attendu, du moins par ceux dont la familiarité avec ce lieu est attestée – raffinement suprême – par la chaleur de leur contact avec les « ouvreurs » ou, devrait-on dire, les « huissiers ».


ROGER VIOLLET

Ce soir, la Scala offre une reprise de *la Somnambule*, et ceux pour lesquels on a préparé les plus gros gourdins sont June Anderson, la jeune soprano américaine – qui, dans le rôle d'Amina, succède, trente et un ans plus tard, à l'« inoubliable » Maria Callas, – et Ermanno Olmi, dont la régie s'inscrit dans la chronique de l'Opéra de Milan, après celle, en 1955, du Milanais Luchino Visconti.

*« Ce public peut être exigeant jusqu'à la férocité »*, nous avait prévenu Cesare Mazonnis, directeur artistique de la Scala. Et, de fait, le soir de la première, elles ont dû faire mal, ces huées qui ont accueilli le maestro Gavazzeni à son retour pour le deuxième acte. Sa direction avait été jugée *« insuffisamment incisive »*. Quant au metteur en scène de *l'Arbre aux sabots*, qui affrontait pour la première fois le public après une longue maladie, il s'étonne encore de l'accueil froid de la critique. Ermanno Olmi est persuadé que le grand public peut être plus sensible que des amateurs très savants à ce qu'il y a de *« très populaire dans l'opéra, dont, naguère encore, un cordonnier, un maçon, un simple passant pouvaient fredonner les grands airs »*.

Quelques représentations plus tard, la glace était brisée avec le public. Quant à June Anderson, qui déclarait avant la première redouter les *« veufs de la Callas »* qui se pressent au poulailler, elle manque chaque soir d'être ensevelie sous les bouquets qui tombent des balcons !

Sur la façon de travailler des sept cents personnes, musiciens, choristes, techniciens, personnels administratifs de la Scala, Olmi, connu pour son exigence, est catégorique : *« Ils sont irréprochables. »* Quant au directeur, Carlo Maria Badini, chaleureux et débonnaire, il nous assure que *« le front syndical est globalement calme »* et qu'il a *« financièrement équilibré 1985 »*.

Cesare Mazonnis estime, lui, que la programmation a trouvé *« son équilibre entre les opéras chéris du public, surtout les italiens, Verdi, Bellini, Puccini, et des œuvres plus difficiles, qui manquaient depuis longtemps »*.

La saison en cours est la meilleure illustration de ce propos avec *Aïda*, de Verdi, en ouverture, suivi de *Madame Butterfly*, *Un re in ascolto*, de Berio, *les Lombards*, de Verdi, *la Femme sans ombre*, de Richard Strauss, et, dans les semaines à venir, *Eugène Onéguine*, de Tchaïkovski, et *Pelléas et Mélisande*, de Claude Debussy, dont la mise en scène est confiée à Antoine Vitez.

La grande nouveauté de la prochaine saison sera le départ, après trois lustres à la Scala, de Claudio Abbado comme directeur musical, et son remplacement par Riccardo Muti, qui s'est fait remarquer à Florence, à Salzbourg et aux Etats-Unis. L'ouverture aura lieu, comme chaque année, le 7 décembre, pour la Saint-Ambroise, patron de Milan, avec le *Nabucco*, de Verdi, une œuvre qui avait exalté, en 1843, le sentiment national italien face à « l'occupant » autrichien. Il y aura encore *les Noces de Figaro* et *Don Giovanni*, l'opéra de Mozart pour lequel Giorgio Strehler – à la fois directeur du Piccolo Teatro et du Théâtre de l'Europe à Paris – a décidé de mettre fin à sa brouille avec le prestigieux établissement milanais (il avait, dit-on, évité de justesse un marteau qu'un technicien furieux, lors d'une algarade, avait lancé dans sa direction) ...

### *Deux cents ans d'histoire italienne*

La Scala a fêté en 1978 son deux centième anniversaire ; mais lorsqu'elle naquit, sous l'égide de Marie-Thérèse d'Autriche, on jouait l'opéra à Milan depuis plus d'un siècle. Stendhal voyait dans la Scala *« le premier théâtre du monde »*, le lieu *« qui vous permet de tirer le plus de plaisir de la musique »*. Finis, dès le début du dix-neuvième siècle, les parties de cartes au foyer, les petits dîners dans les loges ou les discussions d'affaires au parterre. A la Scala, on écoute. Grâce à de bons auteurs comme Arruga ou Barrigazzi, l'opéra est très vite apparu aux Italiens en quête de leur indépendance et de leur unité comme un des lieux du combat politique, et cela, bien avant *Nabucco*, *les Lombards*, *les Vêpres siciliennes* de Verdi, exaltant le sentiment national.

Plus tard, au début de 1946, une banderole au fronton de la Scala, à moitié détruite par les bombes mais déjà en cours de reconstruction, proclamait : *« Nous voulons Toscanini. »* Le grand maître, directeur musical du théâtre, avait choisi en 1929 la démission, puis l'exil aux Etats-Unis, en manière de protestation contre le régime mussolinien.

Aujourd'hui, cependant, on ne saurait sans injustice charger les Italiens en général et les Lombards en particulier d'un nationalisme exacerbé. La Scala, tout compte fait, ne s'est pas fermée au répertoire étranger, même si la française *Carmen* y a d'abord été froidement accueillie, même si Wagner a, dans un premier temps, suscité un parti adverse et même si le fascisme a « recalé » un quart de siècle durant Schoenberg et Alban Berg. Il y a toujours eu à Milan une direction pour « pousser » les œuvres d'outre-Alpes ; il y a aujourd'hui un public pour les réclamer.

Diulli Courir, critique au *Corriere della Sera*, s'inquiète pour l'avenir. S'il juge le présent mieux assuré à la Scala que par exemple à Paris, il estime en revanche que les incertitudes politiques et l'incapacité à décider sont lourdes de menaces. *« La France*, dit-il, *a eu le courage de se projeter en avant. Je songe au Théâtre de la Bastille ou à l'Institut de recherche musicale contemporaine de Boulez. Mais nous, nous n'avons même pas pu, malgré l'intelligence des directeurs successifs de la Scala, commencer à esquisser la forme de l'avenir de notre musique. Nous vivons au jour le jour sur notre grand héritage, cela se paiera un jour. »*

# Comment diriger le premier diocèse du monde?

## *Mgr Martini refuse d'ignorer les inquiétudes du siècle*

IL est des villes dont on ne saurait parler sérieusement sans évoquer la personnalité de leur évêque. Milan est aujourd'hui du nombre. Dans cette cité, qui est un des hauts lieux d'un « esprit laïque » encore peu répandu en Italie, la figure du cardinal Carlo Maria Martini est de celles dont on parle, et généralement en bien.

Est-ce parce que ce fut en ce lieu que l'empereur romain Constantin, en 313, eut la fameuse idée d'accorder aux chrétiens, après un quart de millénaire de persécutions, la liberté d'exercer leur culte ? Est-ce parce que c'est ici que saint Ambroise inventa, face au pouvoir civil, à la fin du IV[e] siècle, la théorie de l'autonomie de l'Eglise ? Est-ce parce que certains des prédécesseurs de l'actuel archevêque ont été de fortes personnalités, à commencer par ceux qui allaient devenir les papes Pie XI et Paul VI ? Est-ce parce que Milan est administrativement, avec 114 paroisses, le premier diocèse du monde ? Ou bien, pour reprendre les termes de Mgr Martini, parce que les Milanais constituent, en raison de leur rite ambrosien, *« la plus nombreuse communauté catholique de rite non latin qui soit au monde »* ? Est-ce enfin parce que, face à un pape non italien, la péninsule a besoin que son « Eglise locale » s'incarne dans une forte personnalité ? Ces raisons, à la vérité, ne s'excluent pas, même si elles sont d'inégale importance.

Etonnant destin, en tout cas, que celui de cet homme de cinquante-neuf ans déjà parvenu au faîte des responsabilités – si l'on excepte le pontificat, que naturellement plus d'un ici lui a déjà prédit. Un jésuite à la tête d'un diocèse, voilà une rareté, au moins en Italie. Un intellectuel, professeur, n'ayant guère exercé d'autorité qu'à la direction de l'Institut biblique pontifical et, brièvement, à celle de l'Université grégorienne, soudain parachuté à la tête d'une « administration » à laquelle collaborent, séminaristes compris, plus de quinze mille personnes (dont 70 % de femmes, les religieuses), ce n'est pas davantage banal. Mais un spécialiste de la Bible, l'un des meilleurs, à vrai dire, de toute la catholicité, désigné archevêque d'une cité qui, à première vue, est tout extériorité, était-ce bien le bon choix, en 1979, de la part de Jean-Paul II ?

Nul n'en doute plus, la greffe a pris. Au bout de six ans de ministère, ce Piémontais de naissance a incontestablement été adopté par ces Lombards pourtant réputés très critiques envers les autres Italiens. C'est qu'*« on les connaît mal »*, assure le prélat, nous recevant dans un salon du très beau palais épiscopal de la place Fontana, à deux pas du fameux dôme, la cathédrale. *« L'industrie, le commerce, les activités tertiaires, qui connaissent ici un très grand développement, appellent évidemment les mouvements d'argent. Les Milanais ne sauraient se résumer à cela. J'observe chez eux un grand désir de spiritualité, de valeur absolue. Peut-être est-ce moins net au centre de l'agglomération, mais en périphérie cela est très perceptible. Et l'Eglise, en partie pour des raisons historiques et en partie pour son implication très actuelle dans la vie de la cité, est partout respectée. »*

*Carlo Maria Martini, Piémontais, successeur de Saint-Ambroise, Charles Borromée, Pie XI et Paul VI a incontestablement été adopté par les Lombards*

C'est en présence d'une foule immense que, six cents ans après la pose de la première pierre et quinze ans après le début des travaux de révision considérables, un dôme remis à neuf vient d'être « reconsacré » le dimanche des Rameaux par l'archevêque. Autre signe : certaines lettres pastorales de Mgr Martini ont été distribuées à plus d'un million d'exemplaires, et tel de ses livres s'est vendu à près de 200 000 unités. Ces textes, pourtant, ne font guère de concessions à l'air du temps. Le premier d'entre eux ne s'intitulait-il pas « la Dimension contemplative de l'existence » ?

### *Pourfendeur du capitalisme ?*

Mgr Martini est généralement qualifié de « progressiste ». En matière de mœurs, plutôt que de fulminer des condamnations, il s'efforce d'expliquer les raisons positives de prises de position peu en accord avec les pratiques dominantes. En matière sociale, il a toujours montré une grande attention envers le monde du tavail et les laissés-pour-compte dumiracle économique milanais. En natière politique, enfin, il fait partie de ceux qui poussent à une *« réconciliation »* entre Italiens après les violences des *« années de plomb »*, qui ont pourtant frappé son diocèse plus que tout aure.

Cela fait-il de Mgr Martini un « pourfendeur » du capitalisme ici triomphant ? Son attitude sur ce sujet éveille des perplexités parmi les hommes d'affaires, y compris ceux qui se déclarent catholiques. Il a fait récemment une sortie contre *« la logique du profit »*, qui ne pouvait passer inaperçue dans cette ville devenue la citadelle du libéralisme économique. Dans l'auditoire, un patron chrétien de quelque renom avait grommelé que *« l'Eglise se met de plus en plus à l'écart du monde moderne »*.

Interrogé sur ce sujet, Mgr Martini nuance : *« J'avais en réalité parlé de logique « exacerbée » du profit. L'enseignement constant de l'Eglise est que c'est l'homme, par son travail, qui occupe le centre de la scène de la production. Le profit a, certes, son importance, mais il ne peut être qu'un élément subordonné. Il est de mode aujourd'hui de dire : si les affaires marchent, le chômage se résorbera de lui-même. C'est un discours tout à fait mécaniste que les travailleurs n'acceptent d'ailleurs absolument pas. Il peut conduire à de grands déséquilibres sociaux. »*

Mgr Martini consacre une notable partie de son temps à soutenir, notamment par ses nombreuses visites pastorales, l'engagement des catholiques, clercs ou laïques, au profit de la communauté. Il existe également à la *« curie »*, comme on dénomme ici le siège épiscopal, un *« observatoire permanent de l'emploi »* évidemment dédié aux problèmes du chômage et, à quelques centaines de mètres, un *« bureau d'écoute »*, qui recueille et oriente les personnes en détresse.

### *Les « pestes »*

Ce n'est plus le temps de ces épidémies qui laissaient la ville exsangue et au cours desquelles un Charles Borromée, autre éminent prédécesseur de Mgr Martini, s'était acquis son auréole de sainteté. Pourtant, d'autres *« pestes »* (le cardinal a une fois employé le terme) sont dans les murs : *« La drogue, la situation précaire des étrangers clandestins, le désarroi de certains jeunes, les familles désunies, les vieillards totalement seuls, le dépeuplement humain du centre hors des heures de travail, les suppressions d'emplois dans les grandes usines de la banlieue, etc. »*

Mais, ajoute le prélat : *« J'observe qu'on n'a pas ici le goût de se lamenter. On retrousse ses manches sans attendre une hypothétique solution venue d'en haut et on prend les problèmes à bras-le-corps. Et, d'ailleurs, il y a aussi des évolutions positives. Lorsque je suis arrivé à Milan au début de 1980, le terrorisme battait son plein. Les gens n'osaient même plus sortir le soir. Vous avez constaté vous-même combien la situation a changé. »* C'est d'ailleurs à l'archevêché que, un beau jour de juin 1984, le premier groupe d'anciens « brigadistes » à avoir collectivement répudié le recours à la violence est venu déposer trois sacs remplis de mitraillettes, de pistolets et de munitions.

Reste une dernière interrogation. Dans le domaine religieux aussi, Milan serait-elle « l'autre capitale » ? Beaucoup de commentateurs ont tenté d'opposer Mgr Martini et Jean-Paul II. L'archevêque de Milan, pourtant, n'entend nullement entrer dans ce jeu. *« L'obéissance au pape est pour moi, jésuite, une seconde nature »*, a-t-il un jour confié à l'un de ses biographes, Marco Grazonio. En retour, Jean-Paul II a donné des marques évidentes de l'estime en laquelle il tient le successeur de saint Ambroise, notamment en le désignant dans les instances consultatives d'une demi-douzaine de « ministères » au Vatican. En somme, Rome et Milan sont faites pour se compléter !

# Les boursiers crèvent le plafond

## *94 % des transactions de l'ensemble de l'Italie*

« ***O**N est entré dans l'ère du capitalisme démocratique* », affirme M. Carlo de Benedetti, président d'Olivetti et manager à succès, devant l'exceptionnelle performance de la Bourse de Milan. Depuis février 1985, l'indice MIB, l'un des trois baromètres de son activité, a progressé de 146 % en 14 mois, la plus forte hausse boursière des dernières années dans le monde. A deux pas de la cathédrale, dans l'austère palais de la piazza degli Affari qui abrite la Bourse fondée en 1808 par le vice-roi Eugène-Napoléon, l'atmosphère est à l'euphorie.

Les transactions atteignaient à peine 16 milliards de lires par jour en 1983 (220 lires = 1 FF). Elles se situent aujourd'hui entre 350 et 400 milliards de lires ; 80 millions de titres changent de mains à chaque séance. Plus spectaculaire encore, la progression de la capitalisation boursière : 23 500 milliards de lires en 1980, 99 000 milliards fin 1985, plus de 150 000 milliards trois mois plus tard. Les six sociétés et les vingt-deux titres du groupe de Benedetti représentent 7 % de cette capitalisation. Les autres valeurs-phares sont Fiat (24,15 %), le groupe public IRI (22,10 %), l'assureur Generali (11,74 %), dont le titre a doublé de valeur en sept mois, Montedison avec 10,43 % et, plus loin derrière, Pesenti avec 1,70 % et Pirelli avec 1,58 %. A eux seuls, ces sept groupes cumulent 75 % de la valeur totale de la Bourse.



La Bourse de Milan va-t-elle devoir redéménager comme en 1932 ? (Dessin de Manca.)

### *Trop peu de titres*

Ce boom boursier constitue l'un des meilleurs exemples du dynamisme milanais : tradition historique oblige, la place financière lombarde a confisqué à Rome la quasi-totalité du contrôle sur les flux d'argent. Elle réalise ainsi 94 % de l'ensemble des transactions effectuées en Bourse dans tout le pays, contre à peine 50 % il y a vingt ans.

C'est dire son rôle moteur dans l'expansion industrielle du pays, une expansion pilotée par le secteur privé. Le relais est assuré à Milan par la présence de puissants investisseurs institutionnels : les principaux groupes d'assurances (Generali, Ras), deux des principales banques de l'Institut pour la reconstruction industrielle (IRI) – le Credito Italiano et la Banca Commerciale Italiana (COMIT), – ainsi que l'établissement de crédit public Cariplo, représentant les puissantes caisses d'épargne lombardes ou encore la Popolare di Milano, une banque coopérative. Sans parler de Mediobanca, l'unique banque d'affaires italienne digne de ce nom, ou encore du Nuovo Banco Ambrosiano, qui a fait peau neuve après avoir fait scandale.

Les banques étrangères sont également représentées en force : trente-cinq en tout, dont douze américaines. La doyenne, le Crédit Commercial de France, a 113 ans de présence en Italie dont 62 à Milan. Ces banques étrangères semblent éprouver dernièrement de réelles difficultés. « *Le marché monétaire s'assèche. Les marges bénéficiaires, qui atteignaient autrefois trois et quatre points, ont été réduites à un quart, voire un huitième de point* », souligne un banquier.

« *Il ne faut pas sous-estimer les banquiers milanais. Ce sont d'excellents professionnels. Ils sont en train de moderniser à grande vitesse un système resté longtemps classique* », dit M. Pierre de Ribet, directeur général du CCF en Italie. Une preuve de cette souplesse de comportement : une entreprise, surtout commerciale, de moyenne dimension, peut avoir couramment jusqu'à trente ou quarante banquiers différents. Si l'un refuse un prêt, elle s'adresse à l'autre.

Le jeu boursier continue toutefois de se heurter à l'étroitesse du marché. Avec seulement 150 sociétés et 215 titres inscrits au listing, celui-ci manque de « *sélectivité* », comme le relève avec euphémisme M. Leonida Gaudenzi, doyen du comité directeur des agents de change. « *Cette situation peut poser quelques problèmes à l'avenir* », reconnaît-il. Vingt-cinq titres nouveaux ont été admis à la cotation l'an dernier. Vingt-cinq devraient l'être cette année. « *En trois ans*, souligne M. Gaudenzi, *une cinquantaine de sociétés devraient faire leur entrée sur le marché.* » Fiat, à elle seule, pourrait inscrire une cinquantaine de sociétés de son groupe, qui répondent aux critères sélectifs de la CONSOB (Commission de surveillance des opérations en Bourse), le cerbère du marché. Seuls des problèmes fiscaux paraissent la retenir. Parmi les autres groupes faisant anti-chambre, figurent le constructeur aéronautique Aeritalia, les assureurs Assitalia, Comau, la branche robotique de Fiat, Valeo italiana, dont l'inscription est prévue pour l'été, et Benetton.

### *Petits porteurs*

Peu de professionnels semblent redouter aujourd'hui un effondrement du marché. « *Des ajustements se produiront certainement après les excès des dernières semaines. Dans certains cas, ce serait même souhaitable. Mais rien de plus* », estiment les opérateurs. L'acquis, donc, le reste : « *Le boom de 1985 est réel. Il n'a rien de spéculatif. Je suis persuadé que, à terme, notre Bourse se réévaluera substantiellement* », affirme M. de Benedetti.

Trois facteurs ont concouru à cette expansion remarquable. D'abord la création des fonds d'investissement de droit italien, autorisés depuis l'automne 1984. Quarante-cinq opèrent déjà et sont en passe de capitaliser 30000 milliards de lires, à peine 10000 milliards de moins que les comptes postaux. Ensuite, l'arrivée d'investisseurs étrangers, américains et britanniques d'abord, mais aussi français, belges et autres européens. Enfin, et surtout, l'apparition de petits porteurs, par centaines de milliers, qu'un placement plus rémunérateur que jamais attire. Une véritable mentalité boursière est en train de prendre corps en Italie.

M. de Benedetti l'avait déjà pressenti en misant tout sur la Bourse alors il y a dix ans. « *On m'avait traité de Don Quichotte* », dit-il. A cette époque, la Bourse de Milan ne recueillait que 10 % de l'épargne des Italiens, en majeure partie investie par les grandes fortunes. Aujourd'hui, elle attire 28 % de l'épargne privée et les titres d'Etat en absorbent 34 %, tandis que les banques n'en drainent plus que 33 %.

Le marché financier attire de plus en plus de sociétés encouragées par le succès des augmentations de capital et des émissions obligatoires. Quatre mille milliards de lires ont ainsi été récoltés en 14 mois : 1287 milliards par vingt-deux sociétés du groupe public IRI, dont 980 milliards par trois de ses banques (Comit, Credito italiano et Banco di Roma), 1100 milliards par le groupe de Benedetti et 291 milliards par sept sociétés du groupe Fiat. La tendance devrait s'accentuer au cours des prochains mois, le marché connaissant une véritable pluie d'augmentations de capital : dix ont été annoncées en une seule journée, le 17 mars. Cela ne s'était jamais vu.

La Bourse milanaise devient ainsi un véritable protagoniste du développement économique du pays. On est loin du temps (fin 1981) où Montedison éprouvait les plus grandes difficultés pour placer sur le marché 640 milliards de lires, finalement couverts à hauteur de 40 % par les banques. Aujourd'hui, la plus ambitieuse opération financière se liquide en quarante-huit heures, dans un climat d'euphorie. Le 19 décembre dernier, plus de 43 000 petits épargnants ont fait la queue à Milan devant les guichets de la Banca nazionale del Lavoro (BNL), la première banque italienne, pour s'arracher les 20 millions de titres mis en vente dans le cadre de la première ouverture du capital de cet établissement public au secteur privé.

L'IRI, pour sa part, a largement contribué à développer ce nouvel état d'esprit : la politique résolue de privatisation de la plupart des activités du groupe, suivie depuis 1983 par son président, le démocrate-chrétien Romano Prodi, sans remettre en cause le contrôle stratégique de 51 % détenus par l'Etat, a été accueilli avec enthousiasme piazza degli Affari. L'Institut compte aujourd'hui 329 000 actionnaires, 120 000 de plus qu'il y a deux ans.

On peut se demander si cette expansion est destinée à durer. M. de Benedetti en est convaincu et bien d'autres avec lui. Encore faut-il que les entraves sérieuses qui obèrent encore l'activité boursière soient prochainement levées.

Le réveil du Mercato Ristretto (1), l'instauration à la rentrée prochaine d'un marché continu qui devrait permettre à un agent de change de Rome, Gênes ou Turin de traiter directement les titres inscrits à Milan, peut-être même la construction d'un nouveau siège de la Bourse, dont les chantiers devraient théoriquement démarrer l'an prochain, sont autant d'atouts.

L'avenir dépend cependant et avant tout de la volonté des acteurs de dépasser les spéculations stériles du passé pour construire véritablement la « City ».

RICHARD HEUZÉ.

(1) Créé en 1978, le Ristretto sert généralement d'antichambre aux groupes désireux de se faire coter à Milan. Il se tient en fait une fois la semaine et était jusqu'à présent l'apanage des banques populaires. 22 millions de titres ont été échangés en 1985 pour une contre-valeur de 155 milliards de lires. Après une léthargie de plusieurs années, il s'est réveillé à la mi-mars, sous l'effet d'une forte demande, progressant de 26 % en deux séances. Il existe aussi un « troisième marché » (Terzo Mercato), en marge des séances boursières. Son mode de fonctionnement est à la limite des règlements de la Consob, qui a jusqu'à présent fermé les yeux.

JollyHotels

Un confort che Vi segue in tutta Italia.

## Accueil « made in Italy » pour le tourisme d'affaires à Milan. Comme dans toute l'Italie et en Europe.

Dans une ville-clé comme Milan, carrefour européen du monde des affaires et centre de liaison avec le milieu international, la compagnie italienne des Jolly Hôtels, l'une des plus grandes chaînes hôtelières italiennes, est présente avec trois excellents hôtels, de niveau international, une résidence et un centre de congrès, spacieux et moderne.

A Milan, Jolly Hôtels offre une potentialité d'accueil de premier ordre, disposant d'environ 800 chambres pourvues de tous les conforts (air conditionné, bar réfrigérateur, radiodiffusion, télé en couleurs, ligne de téléphone directe, réveil automatique) et d'un complexe de 20 salles et salons pour réunions et congrès, parfaitement équipés et capables de recevoir jusqu'à 2 500 invités.

Le Jolly Hôtel Prédident et le Jolly Hôtel Touring sont situés en plein cœur de la ville, tandis que le Jolly Hôtel M2, la résidence et le centre des congrès occupent la partie la plus suggestive des espaces verts les plus recherchés de la ville, dans le centre résidentiel de Milano Due.

Efficacité, fonctionnalité, mais aussi détente : les hôtels Jolly ont une image qui sensibilise agréablement un vaste ensemble d'entrepreneurs, de dirigeants, de professions libérales qui vivent l'hôtel d'un point de vue opérationnel, sans négliger le meilleur des conforts.

Des espaces accueillants et élégants, des bars excellents, des jardins et des piscines, des garages et des parkings réservés, une cordialité et un sérieux professionnel à tous les niveaux du service sont toujours à la disposition de la clientèle, dans le style le plus parfait de l'hospitalité « made in Italy ».

Les restaurants Jolly, et en particulier ceux de Milan, méritent une mention à part. Élégants et exclusifs, ils servent une bonne cuisine : des buffets riches et variés, des spécialités régionales italiennes typiques et sélectionnées, des mets Jolly spéciaux signés « Ugo Tognazzi » et des vins à la hauteur de toutes les situations gastronomiques.

Et ce n'est pas tout. Pour compléter le profil des Jolly Hôtels, il convient d'ajouter que la compagnie dispose de cinq centres de réservation (Milan : 02/7703 ; Rome : 06/4940541 ; Valdagno : 0445/406111 ; Paris : 47-03-43-90 ; Bruxelles : 2170674 ; New-York : 800-2212626) qui effectuent un service rapide et gratuit. Un seul coup de fil permet de retenir dans un ou dans tous les hôtels de la chaîne. En Italie et en Europe.

Les Jolly Hôtels sont à : Agrigente ; Ancône ; Avellino ; Bari ; Bologne ; Caserte ; Catane ; Florence ; Ischia ; La Spezia ; Messine ; Milan ; Naples ; Palerme ; Ravenne ; Rome ; Salerne ; Sienne ; Syracuse ; Taormine ; Turin ; Trieste ; Vicence.

En Europe : Bruxelles ; Paris ; Amsterdam.



# Des industriels

## Les grands groupes savent

PUISSANTES, actives, diversifiées, les grandes entreprises milanaises ont ouvert la voie de la restructuration industrielle italienne au cours des années de crise 1981-1984 et abordent la reprise internationale en position de force. Seul le constructeur automobile Alfa Romeo (groupe public IRI) fait exception : sous la direction d'un nouvel administrateur délégué, M. Giuseppe Tramontana, il amorce aujourd'hui seulement le virage qui devrait lui permettre de reconquérir les marchés perdus.

Les autres protagonistes sont bien connus à l'étranger : il y a les principales firmes du groupe Public ENI, AGIP et ENICHIMICA. Il y a les deux premiers spécialistes italiens des télécommunications, ITALTEL (groupe Public IRI) et TELETTRA (groupe Fiat), qui viennent d'associer leur destin. Il y a aussi la puissante SNIA (chimie et armements), le leader européen du lin et du coton Marzotto, le sidérurgiste Falck, les spécialistes de mécanique Ercole et Magneti Marelli, le raffineur Rol, et tant d'autres.

Surtout, il y a Montedison et Pirelli, les deux piliers auxquels la Lombardie doit d'être la première région d'Italie. Issu de la fusion en 1966 de deux groupes à l'expérience séculaire – le producteur d'électricité Edison et le fabriquant d'engrais et de produits chimiques Montecatini – Montedison (numéro 10 mondial de la chimie), deuxième revenu privé d'Italie (14 200 milliards de lires en 1985) après Fiat, a sans doute réalisé avec le constructeur turinois le redressement le plus spectaculaire de ces dernières années.

Au bord de la faillite en 1981, après dix ans de déficits à répétition, il a dégraissé ses effectifs de quarante mille personnes (les ramenant à soixante-trois mille salariés), recentré ses activités sur la chimie, est passé du secteur public au secteur privé, et a restructuré sa dette (ramenant le court terme de 51 % à moins de 40 % du total). Il est rentré dans l'ère des bénéfices l'an dernier (100 milliards de lires) et pourrait être amené, pour des raisons psychologiques, à reprendre la distribution du dividende, suspendu en 1974.

### Une bataille épique...

En 1983, les neuf branches d'activité de Montedison avaient leur siège à Milan. Depuis, Erbamont (biopharmacie) et Ausimont (chimie et fluor) se sont transférées aux Etats-Unis, ou elles opèrent en toute autonomie logistique et financière. Himont, fondé fin 1984 en joint-venture avec le géant américain Hercules et appelé à prendre un cinquième marché mondial du polypropylène, aura la même latitude.

*« Cette internationalisation n'est pas en contradiction avec nos racines lombardes. Nous ne fuyons pas Milan, nous voulons opérer de manière différente, moderne, conforme aux exigences de la compétition internationale »*, affirme-t-on au siège du groupe.

## Le futur selon Pirelli

LE symbole du dynamisme milanais, ce fut pendant longtemps la fameuse tour Pirelli, une audace, à l'époque, due à l'architecte Gio Ponti. Les affaires ont moins bien évolué ; le géant de l'industrie lombarde a vendu sa tour, puis opéré en douceur une restructuration réussie. Et voilà qu'aujourd'hui Leopoldo Pirelli, troisième du nom, prétend à nouveau accompagner de façon emblématique le développement de la cité lombarde par un projet qui, sur les plans industriel et architectural, apparaît comme l'un des plus ambitieux d'Italie.

« La Bicocca », c'est un terrain industriel de 720 000 m², situé à 6 kilomètres du Dôme et en grande partie désaffecté, dont Pirelli entend faire un *« pôle technologique »* regroupant certaines de ses activités de pointe mais aussi celles d'autres sociétés, des laboratoires de recherche et peut-être des unités universitaires d'électronique et de télématique.

Projet accepté par la municipalité, bien négocié avec les syndicats (car les derniers ouvriers de la Bicocca seront transférés à 10 kilomètres de là) et conçu de prestigieuse façon sur le plan architectural. Vingt des plus grands noms de l'architecture mondiale (parmi lesquels, notamment, Richard Meier, Renzo Piano, Mathias Ungers) avaient été convoqués pour remettre un premier projet. Une commission comprenant, outre les représentants de Pirelli et des autorités locales, Bernardo Secchi, qui dirige l'Institut d'architecture de Venise, et Reyner Banham, de l'université de Californie, a rendu son verdict à la fin de mars. Trois Italiens ont été sélectionnés pour la deuxième phase du concours (Roberto Gabetti, Vittorio Gregotti et Gino Valle), qui développeront leur projet pendant l'année qui vient.

Une affaire qui ne doit pas traîner : la cité du futur, dit-on chez Pirelli, devrait être achevée en 1990. Première estimation grossière de l'investissement pour Pirelli seulement (c'est-à-dire sans compter l'apport des autres sociétés qui s'installeront à la Bicocca) : un milliard de lires.

# en mouvement

## *se diversifier et s'internationaliser*

Dans ces secteurs de pointe à forte technologie, les recherches sont trop coûteuses, les productions deviennent vite obsolètes. Concentrer, pyramidaliser la structure de commandement à partir d'un pôle unique, limiter son marché à un seul espace sont réductifs, et par conséquent antiéconomiques. Il faut au contraire démultiplier, raisonner en termes « *globaux* », c'est-à-dire à l'échelle planétaire, explique-t-on.

### *... et une révolution tranquille*

L'artisan de ce redressement est un manager de soixante-trois ans, M. Mario Schimberni, qui, pour s'imposer, a dû se frotter aux grandes « familles », les Agnelli, Orlando, Pirelli, Bonomi, détentrices du capital.

Au terme d'une bagarre boursière épique qui a enflammé Milan l'été dernier, il s'est emparé du holding Bi-Invest de M. Carlo Bonomi, élargissant son assise financière, puis a entrepris de remodeler l'actionnariat de son groupe. Chose faite en janvier dernier avec le retrait de l'actionnaire majoritaire (17 %), Gemina – un « club » financier rassemblant les grandes « familles », – dont les parts ont été partiellement reprises par deux étoiles montantes du capitalisme italien, l'assureur turinois Salvatore Ligresti (SAI) et le jeune industriel de la peinture Gianni Varasi (quarante-quatre ans). Le reste a été placé au Stock Exchange de Londres.

Par contraste pourrait-on dire, l'autre pilier, Pirelli, a réalisé sans éclats en quatre ans une révolution tranquille dont il recueille aujourd'hui les premiers fruits. Après son divorce avec Dunlop en 1980, Pirelli a développé avec une égale persévérance ses deux pôles principaux : les pneumatiques et les câbles. Le pneu représente 46 % d'un chiffre d'affaires de 5 700 milliards de lires en 1985. C'est le secteur le plus « milanais » : toute la production auto devrait être concentrée fin 1986 à Bollate, en banlieue, dans une usine de 600 salariés qui sera un summum de technologie.

Secteur le plus porteur d'avenir, le câble procure à Pirelli 43 % de son revenu. Le groupe a pris en ce domaine une longueur d'avance sur ses concurrents (Fiat excepté) en investissant massivement dans les lasers et les fibres optiques, ce qui lui permet de mettre un pied dans l'étrier du programme américain IDS.

Pirelli a tissé une véritable toile d'araignée d'alliances internationales dans le secteur, entrant en France dans la société de câbles électroniques Velec. Ses productions diversifiées (11 % des ventes) devraient s'accroître aussi après le rachat d'un spécialiste mondial de la gomme, l'allemand Metzeler : « *La plus importante acquisition d'un groupe italien en 1985* », souligne son porte-parole.

Groupe bicéphale, une tête à Milan et l'autre à Bâle, 70 % du revenu réalisé à l'étranger, Pirelli se trouve, comme Montedison, pris entre ses attaches lombardes et l'impératif d'une internationalisation accrue. Un dilemme qui se reflète dans le destin de « *la Bicocca* », ce projet de pôle technologique qui, affirme M. Leopoldo Pirelli, « *devrait consolider le lien historique entre notre groupe et Milan en préparant l'ère post-industrielle* ». Probablement la véritable vocation de cette ville.

R. H.

## PME en pointe

UNE population engluée dans une mentalité d'assisté, un pays gangrené par le clientélisme, dites-vous ? Allez donc voir ce qui se passe du côté des PME milanaises, et trouvez une meilleure image de dynamisme et d'efficacité.

Ces PME se sont lancées à l'assaut des marchés mondiaux, dont elles ont conquis des parts non négligeables. Sur 400 000 sociétés dans la province de Milan, 30 000 commercent régulièrement avec l'étranger, avec des résultats parfois spectaculaires.

Ainsi la firme SAPRA, dans la province de Varèse : 15 salariés, 1,5 milliard de lires de chiffre d'affaires. Sa spécialité : l'électronique appliquée à l'automation.

Elle livre à l'armée allemande des ordinateurs pour blocs opératoires d'hôpitaux de campagne, et à General Motors des machines pour coudre automatiquement les tissus des sièges autos. « *Nous allons créer cette année aux Etats-Unis une joint-venture pour développer l'automation dans le textile* », dit son dirigeant, M. Enrico Cauziani, mécanicien auto avant de se mettre à son compte en 1971.

Autre exemple : la société Bettini et frères à Lecco (près de Côme), la patrie de l'écrivain Alessandro Manzoni. Ses 200 employés fabriquent des céramiques industrielles utilisées par la NASA pour protéger certains équipements des hautes températures lors de la rentrée des véhicules spatiaux dans l'atmosphère.

Diversification oblige, la firme blinde aussi des voitures pour le marché israélien. Deux cas entre mille, qui n'ont rien à envier à la grande industrie.

R.H.